FEB 15 1926

3e Année. N° 3. 1er Février 1926.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
hn Galsworthy.	*Loyautés.* — I.	481
énéral Niessel.	*Le rôle militaire de l'Aviation au Maroc*	508
rthur-Lévy	*Napoléon et Eugène de Beauharnais.* — I.	533
aul Chack.	*Batailles manquées.* — II	566
ndré Corthis.	*La Belle et la Bête* (fin)	598
illiam Bird.	*La Prohibition, danger social*	624
ené Hubert	*Le nouveau projet d'Assurances sociales*	643
. Dessaint.	*L'Exposition de Grenoble*	666
enry Bidou	Les Lettres : *René Boylesve.* — *Parmi les Livres.*	680
aul Souday	Le Théâtre : « *La Viveuse et le Moribond* »	693
ndré Chaumeix	La Politique : *La Crise de l'État*	791

Chronique bibliographique : Marcel Thiébaut.

Copyright 1926 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 5 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1926

La **Revue de Paris** *commencera dans sa prochaine livraison la publication de :*

L'ESCAPADE

par HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie française

Elle fera paraître prochainement :

Le Maréchal Mac-Mahon et le 16 Mai

(Mémoires inédits d'AUGUSTE LAUGEL)

Elémir Bourges

par CONSTANTIN PHOTIADÈS

(avec de nombreuses lettres inédites d'ELÉMIR BOURGES)

Fanna la nomade

par HENRI GRAMAIN

La Vie de Jack London

par CHARMIAN LONDON

Trois articles sur la Critique

par ALBERT THIBAUDET

Comment je suis devenu Collectionneur

par LÉON BONNAT

LOYAUTÉS

(PIÈCE EN TROIS ACTES DE JOHN GALSWORTHY)

PERSONNAGES *(dans l'ordre de leur entrée en scène).*

CHARLES WINSOR.
LADY ADELA, sa femme.
FERNAND DE LÉVIS.
TREISURE, maître d'hôtel de Charles Winsor.
LE GÉNÉRAL CANYNGE.
MARGUERITE ORME.
LE CAPITAINE RONALD DANCY.
MABEL, sa femme.
L'INSPECTEUR DE POLICE DYDE.
ROBERT.
UN AGENT DE POLICE.
AUGUSTE BORRING.
LORD SAINT-ERTH.
UN VALET DE PIED.
LE MAJOR COLFORD.
ÉDOUARD GRAVITER.
UN CLERC.
GILMAN.
JACOB TWISDEN.
RICARDOS.

ACTE PREMIER

La chambre de Charles Winsor dans sa propriété de Meldon Court, château voisin de Newmarket. Il est onze heures et demie du soir. Les murs sont tapissés de gris clair sans ornements; les rideaux de la fenêtre sont tirés. A gauche, parallèle au mur, un lit; au fond, à droite, une porte ouverte communique avec la chambre de lady Adela, une autre porte, au premier plan à droite, donne accès dans un corridor où abou-

1. L'écrivain anglais John Galsworthy est déjà connu en France comme un grand romancier. Ses ouvrages récemment traduits, comme *Le Patricien, Le Propriétaire, Le Domaine, Fraternité* ont obtenu un vif et légitime succès.

Il est moins célèbre dans notre pays comme auteur dramatique. Ses pièces de théâtre n'obtiennent cependant pas un moindre succès en Angleterre que ses romans et elles lui ont valu une brillante réputation. L'une d'entre elles, *Loyautés*, a été montée à Paris, au Théâtre *Femina*, par M. Lugné Poé, qui a pris l'initiative de la faire connaître au public français. C'est, comme on le verra, une comédie psychologique et une comédie de mœurs. Nous avons pensé que les lecteurs de la Revue seraient heureux d'en prendre connaissance au moment même où elle est jouée à Paris.

tissent les chambres de l'aile gauche du château. La table de toilette est placée à droite de la fenêtre; au-dessus, une lampe allumée, sur le lit un pyjama; des pantoufles à portée de la main; une chambre élégante.

Charles Winsor, grand, blond, distingué, trente-huit ans environ, est en train d'enlever son smoking.

SCÈNE I

WINSOR. — Adela.

La voix de LADY ADELA. — Quoi?

WINSOR. — Couchée?

La voix de LADY ADELA. — Pas encore. (*Elle paraît à la porte en toilette de nuit et vêtue d'un peignoir. Elle aussi est blonde, trente-cinq ans, la femme dont on dit « charmante, c'est un Saxe ».*)

WINSOR. — Gagné au bridge?

LADY ADELA. — Pas de danger!

WINSOR.— Qui alors?

LADY ADELA. — Lord Saint-Erth et Fernand de Lévis.

WINSOR. — Ce jeune homme a vraiment une veine insolente; il a gagné deux courses tantôt et il est déjà riche comme Crésus.

LADY ADELA. — Oh! Charles; j'aurais voulu que vous le voyiez quand je l'ai payé : on aurait dit qu'il venait de me vendre un tapis.

WINSOR, *mettant ses pantoufles.* — Son père vendait en effet des tapis, en gros, dans la cité.

LADY ADELA. — Vraiment? Dites encore que je manque d'intuition (*mettant un doigt sur ses lèvres*). Clara est à côté.

WINSOR, *allant vers la porte qu'il ferme.* — Ronald Dancy lui a tout de même gagné dix louis avant dîner.

LADY ADELA. — Non? Comment?

WINSOR. — Dancy avait parié qu'il sauterait à pieds joints sur une bibliothèque de plus d'un mètre. Lévis a été obligé de s'exécuter; Dancy d'ailleurs s'est moqué de lui ensuite disant qu'il tirait de l'argent de jeux de société. Ce petit Juif se fait détester.

LADY ADELA. — Question de préjugés?

WINSOR. — Pas du tout. J'aime assez les Juifs; par le temps qui court le fait d'être israélite ne peut pas lui nuire. Je dirai même, au contraire; mais il ne cesse pas de jouer des

coudes. Le général me disait qu'il meurt d'envie de se faire admettre au Jockey (*il retire sa cravate*). C'est drôle comme tout de lui voir faire le siège de Saint-Erth.

LADY ADELA. — Appuyé par le général Canynge et par lord Saint-Erth il y entrerait sûrement, même s'il vendait réellement des tapis.

WINSOR. — Il a quelques bons chevaux (*retirant son gilet*), je crains que Ronald Dancy ne soit encore à la côte; il a dû perdre de l'argent; quand un homme se met à parier de l'argent sur des tours de force, c'est un indice. Pourquoi a-t-il quitté l'armée?

LADY ADELA. — Il dit que le métier manque vraiment trop d'imprévu à présent que la guerre est finie.

WINSOR. — Il ne peut pourtant pas vivre en misant sur des chevaux perdants.

LADY ADELA. — Et voilà qu'il se marie maintenant! C'est bien lui. Jamais je n'ai vu un être aussi casse-cou.

WINSOR. — C'est vraiment un type étrange. J'ai toujours eu de la sympathie pour lui, mais jamais je ne suis arrivé à le connaître à fond. Que pensez-vous de sa femme?

LADY ADELA. — C'est une bonne petite, elle est folle de lui.

WINSOR. — Et lui?

LADY ADELA. — Lui aussi, ç'en est absolument indécent. (*Désignant le mur de gauche.*) Ils sont à côté.

WINSOR. — Qui occupe la chambre suivante?

LADY ADELA. — Lévis; Marguerite Orme est dans celle du bout. Charles, vous rendez-vous compte que la salle de bains doit servir pour eux quatre?

WINSOR. — Je sais.

LADY ADELA. — Votre grand-père était fou quand il a fait construire cette aile. Six chambres à la file avec des balcons comme ceux des chambres d'hôtel et une seule salle de bains. Si nous n'avions pas fait ajouter la nôtre...

WINSOR, *regardant sa montre.* — Onze heures et demie... (*il baille*). Les courses me donnent toujours sommeil. Vous renvoyez Clara?

(*Lady Adela va vers la porte, lui envoie un baiser. Winsor s'approche de sa table de toilette et commence à se*

brosser les cheveux après les avoir aspergés d'eau de Cologne. On frappe à la porte du corridor.)

WINSOR. — Entrez.

(Entre Lévis. Il est vêtu d'un pyjama et d'une robe de chambre à fleurs; c'est un jeune homme brun, joli garçon d'un type assez oriental. Il paraît ennuyé, inquiet.)

WINSOR. — C'est vous Lévis? Puis-je quelque chose pour vous?

LÉVIS *l'effort qu'il fait pour se dominer atténue le léger exotisme de son accent.* — Winsor, je suis navré, mais il vaut mieux que je vous le dise tout de suite; on vient... de me voler une assez forte somme.

WINSOR. — Comment? (*son ton de voix scandalisé semble dire « volé chez moi »*). Comment ça volé?

LÉVIS. — J'ai mis l'argent sous mon oreiller; j'ai été prendre un bain; quand je suis revenu, l'argent n'y était plus.

WINSOR. — Grand Dieu, combien?

LÉVIS. — Près de quarante mille francs. Trente-neuf mille sept cents, je crois.

WINSOR. — Peste (*il a toujours la même intonation scandalisée*).

LÉVIS. — J'ai vendu ma pouliche Rosemary aux courses cette après-midi à Kentman, le bookmaker, et il m'a payé en billets.

WINSOR. — La pouliche que Dancy vous avait cédée le printemps dernier?

LÉVIS. — Oui, mais je l'ai pas mal forcée ces temps-ci, et elle est inscrite pour la coupe du Cambrid Geshire. Je suis resté à peine un quart d'heure hors de ma chambre, j'avais fermé la porte à clé.

WINSOR, *à nouveau froissé.* — Fermé votre porte à clé?

LÉVIS, *sans percevoir la nuance.* — Oui, et j'avais la clé ici, (*il tape sur sa poche*). Regardez (*il sort un portefeuille*), il a été bourré avec deux de mes mouchoirs.

WINSOR, *pris entre le sentiment que de telles choses ne peuvent arriver et celui qu'il va être obligé de tirer l'affaire au clair.* — Tout ceci est diantrement ennuyeux, Lévis.

LÉVIS, *d'une voix tranchante.* — En effet. J'aimerais retrouver cet argent.

WINSOR. — Avez-vous les numéros des billets?

LÉVIS. — Non.

WINSOR. — Qu'est-ce que c'était?

LÉVIS. — Trente-huit billets de mille, deux de cinq cents et le reste en billets de cinquante et en coupures.

WINSOR. — Qu'est-ce que vous désirez que je fasse?

LÉVIS. — A moins qu'il n'y ait quelqu'un que vous soupçonniez...

WINSOR, *le regardant.* — Est-ce vraisemblable?

LÉVIS. — Alors il me semble que la police devrait examiner l'affaire? C'est une grosse somme.

WINSOR. — Bon Dieu! c'est que nous ne sommes pas à Londres, ici, et nous ne trouverons personne à cette heure-ci plus près que Newmarket qui est à quatre kilomètres.

(*La porte de la chambre de lady Adela s'ouvre tout à coup et lady Adela paraît. Elle porte un bonnet de dentelles et un peignoir.*)

LADY ADELA, *fermant la porte.* — Qu'est-ce qu'il y a? Seriez-vous souffrant, monsieur de Lévis?

WINSOR. — Ce qui arrive est pire. On lui a volé une forte somme, près de quarante mille francs.

LADY ADELA. — Grand Dieu! Où cela?

LÉVIS. — Sous mon oreiller, lady Adela. Ma porte était fermée, j'étais dans la salle de bains.

LADY ADELA. — C'est passionnant.

WINSOR. — Qu'est-ce qu'il faut faire? Il veut retrouver son argent.

LADY ADELA. — Naturellement (*se rendant compte tout à coup de la situation*). Oh... mais — c'est très désagréable.

WINSOR. — Évidemment. Qu'est-ce qu'il faut que je fasse? Interroger les domestiques, fouiller le parc? Cela va faire un scandale de tous les diables.

LÉVIS. — Qui habite la chambre voisine?

LADY ADELA, *froidement.* — Oh... monsieur de Lévis...

WINSOR. — Près de la vôtre? Les Dancy d'un côté et miss Orme de l'autre. Mais quel rapport?...

LÉVIS. — Ils pourraient avoir entendu quelque chose.

WINSOR. — Allons les trouver. Mais Dancy était encore en bas quand je suis monté. Appelez Clara, Adela; non,

attendez. A quel moment exactement cela s'est-il passé? Tâchons d'obtenir le plus d'alibis possibles.

LÉVIS. — Pendant ces vingt dernières minutes.

WINSOR. — Depuis combien de temps Clara est-elle auprès de vous?

LADY ADELA. — Je suis montée à onze heures et je l'ai sonnée aussitôt.

WINSOR, *regardant sa montre.* — Une demi-heure, alors elle est hors de cause. Envoyez-la chercher Marguerite ainsi que les Dancy. Il n'y a pas d'autres personnes dans l'aile. Non, envoyez-la coucher, inutile de provoquer des commérages. Cela vous ennuie-t-il d'y aller vous-même, Adela?

LADY ADELA. — Consultez donc le général Canynge, Charles.

WINSOR. — En effet. Voulez-vous me l'envoyer aussi?... Désirez-vous vraiment que je fasse venir la police, Lévis?

LÉVIS, *blessé par le léger mépris qu'il sent percer dans la voix de Winsor.* — Oui, je le désire.

WINSOR. — Alors écoutez, ma chère, descendez dans mon bureau et téléphonez au poste de police de Newmarket. Il y a sûrement quelqu'un là-bas un jour de courses; les ivrognes ne doivent pas manquer aux environs. Je vais faire monter Treisure et lui parler (*il sonne*).

(*Lady Adela va dans sa chambre et ferme la porte derrière elle.*)

WINSOR. — Écoutez, Lévis, nous ne sommes pas ici dans un hôtel; ce genre de choses n'arrive généralement pas dans une maison convenable. Êtes-vous certain de ne pas vous tromper? N'avez-vous pas été volé aux courses?

LÉVIS. — Absolument certain. J'ai compté les billets juste avant de les mettre sous mon oreiller. Puis j'ai fermé la porte et j'ai mis la clé là. Vous savez qu'il n'y a qu'une porte.

WINSOR. — Et la fenêtre?

LÉVIS. — Ouverte.

WINSOR, *tirant les rideaux de sa propre fenêtre.* — Vous avez un balcon comme celui-ci? Pas trace d'échelles ou de quoi que ce soit?

LÉVIS. — Non.

WINSOR. — Cela n'a pu être fait que par la fenêtre, à moins que quelqu'un se soit procuré une double clé. Qui savait que

vous possédiez cet argent? A quel endroit Kentman vous a-t-il payé?

LÉVIS. — Juste au coin du paddock.

WINSOR. — Y avait-il du monde près de vous?

LÉVIS. — Oh... oui...

WINSOR. — Des gens suspects?

LÉVIS. — Je n'ai rien remarqué.

WINSOR. — On a dû vous voir et vous filer jusqu'ici.

LÉVIS. — Comment aurait-on su où était ma chambre?

WINSOR. — On a pu arriver à le savoir d'une façon ou d'une autre. (*On frappe.*) Entrez.

(*Treisure, le maître d'hôtel, paraît; c'est un homme grave et silencieux qui semble planer un peu au-dessus de l'humanité. Lévis lui jette un coup d'œil rapide et dur que Winsor surprend et dont il est sourdement irrité.*)

TREISURE, *à Winsor.* — Monsieur?

WINSOR. — Quel est le valet de chambre à la disposition de monsieur de Lévis?

TREISURE. — Robert, monsieur.

WINSOR. — A quelle heure est-il monté?

TREISURE. — D'habitude, il est en haut vers dix heures, monsieur.

WINSOR. — Ce soir à quelle heure s'est-il couché?

TREISURE. — J'ai renvoyé tout le monde à onze heures, monsieur.

WINSOR. — Mais est-il monté aussitôt?

TREISURE. — Autant que je sache, monsieur. Monsieur a-t-il besoin de moi?

WINSOR, *sans se laisser arrêter par un signe de Lévis.* — Écoutez, Treisure, on a volé à monsieur de Lévis une forte somme dans sa chambre, il y a une demi-heure environ.

TREISURE. — Vraiment monsieur?

WINSOR. — Robert est un honnête garçon, n'est-ce pas?

TREISURE. — Tout à fait, monsieur.

LÉVIS. — Comment le savez-vous? (*Treisure regarde longuement Lévis.*)

TREISURE. — Je vous demande pardon, monsieur, mais je juge assez bien les caractères.

WINSOR. — Une telle somme devrait être assez volu-

mineuse, vous ne l'aviez pas sur vous pendant le dîner, Lévis?

LÉVIS. — Non.

WINSOR. — Où l'aviez-vous mise?

LÉVIS. — Dans une de mes bottines, et les bottines dans ma valise que j'avais fermée à clé. (*Treisure sourit imperceptiblement.*)

WINSOR, *toujours vaguement blessé par tant de précautions prises chez lui.* — Vous avez retrouvé la valise fermée? Et vous avez pris vos billets pour les mettre sous votre oreiller?

LÉVIS. — Parfaitement.

WINSOR. — Réfléchissez un peu, Treisure. Vous n'avez pas vu d'étrangers aux environs?

TREISURE. — Non, monsieur.

WINSOR. — Cela paraît s'être passé entre onze heures et quart et onze heures et demie. On n'a pas entendu de bruit dehors? Rien de suspect?

TREISURE, *cherchant dans ses souvenirs, très calme.* — Non, monsieur.

WINSOR. — Vous avez fermé à quelle heure?

TREISURE. — A onze heures et quart environ, monsieur. Aussitôt que le major Colford et le capitaine Dancy ont eu fini de jouer au billard. Puis-je demander ce que monsieur de Lévis faisait hors de sa chambre, monsieur?

WINSOR. — Il prenait un bain, sa porte était fermée et la clé dans sa poche.

TREISURE. — Merci, monsieur.

LÉVIS, *qui sent planer un soupçon indéfinissable.* — Que diable voulez-vous dire? Oui, je prenais un bain.

TREISURE. — Je vous demande pardon, monsieur.

WINSOR, *dissimulant un sourire.* — Voyez-vous Treisure, ce qui arrive est très désagréable pour tout le monde.

TREISURE. — En effet, monsieur.

WINSOR. — Qu'est-ce que vous proposez?

TREISURE. — La meilleure chose, je pense, monsieur, serait de faire cerner le château et de le fouiller complètement, dans l'intérêt de tout le monde.

WINSOR. — Je me refuse absolument à soupçonner qui que ce soit.

TREISURE. — Mais si monsieur de Lévis n'est pas de votre avis, monsieur?

LÉVIS, *balbutiant.* — Moi? Tout ce que je sais — c'est que l'argent était là et qu'il n'y est plus.

WINSOR, *avec componction.* — Parfaitement. C'est fort ennuyeux pour vous, mais cela ne l'est pas moins pour tout le monde. Enfin, il nous faut faire de notre mieux pour vous retrouver la somme. (*On frappe.*) Entrez. (*Treisure ouvre la porte et le général Canynge entre.*) Ah... c'est vous mon général? Adela vous a dit?

LE GÉNÉRAL *fait signe que oui.*

(*C'est un homme d'une soixantaine d'années, soigné, mince, très bien conservé, extrêmement maître de lui. Il est encore en smoking. Ses paupières sont légèrement tombantes mais son regard pénétrant et astucieux.*)

WINSOR. — Eh bien mon général? Quelle est la manœuvre?

CANYNGE, *haussant les sourcils.* — Monsieur de Lévis insiste pour que vous donniez suite à l'affaire?

LÉVIS, *piqué.* — A moins que vous ne trouviez le geste trop plébéien de ma part, mon général. Il s'agit de quarante mille francs.

CANYNGE, *sèchement.* — Parfaitement. Alors il nous faut attendre la police, Winsor; lady Adela a réussi à obtenir la communication. A quelle hauteur les chambres sont-elles du sol, Treisure?

TREISURE. — A six mètres quatre-vingt-dix environ de la terrasse, monsieur.

CANYNGE. — Aucune échelle à portée, Treisure?

TREISURE. — Il y en a une à l'écurie, mon général, mais elle est très lourde et il n'y en a pas d'autre à moins de trois cents mètres.

CANYNGE. — Allez donc voir si on y a touché.

TREISURE. — Très bien, mon général (*il sort*).

LÉVIS, *péniblement.* — Bien entendu... il... je suppose que... vous...

WINSOR. — Bien entendu, nous en répondons.

CANYNGE. — Il serait préférable que vous vous en rapportiez à nous, Lévis.

LÉVIS. — Bien sûr, seulement la façon dont il...

WINSOR, *sèchement.* — Treisure est chez nous depuis quarante ans. Autant me soupçonner moi-même...

LÉVIS, *les regardant l'un après l'autre avec une brusque colère.* — Vous semblez croire... enfin que devrais-je faire? Ne rien dire et laisser filer l'individu quel qu'il soit? Je suppose qu'il est assez naturel que je veuille retrouver mon argent.

(*Canynge se regarde les ongles, Winsor regarde par la fenêtre,... enfin :*)

WINSOR, *se retournant.* — Mais certainement Lévis.

LÉVIS, *morne.* — Eh bien! je rentre dans ma chambre. Faites-moi prévenir quand la police sera là (*il sort*).

WINSOR. — Pff!... Quelle robe de chambre!

(*La porte s'ouvre et lady Adela entre, suivie de Marguerite Orme. Cette dernière est une jeune fille de vingt-cinq ans dont l'exubérance est aussi éclatante que le coloris de son peignoir cerise. Elle fume une cigarette.*)

LADY ADELA. — J'ai été chercher les Dancy. Mabel était au lit; j'ai pu téléphoner à Newmarket, Charles. L'inspecteur Dyde arrive comme l'éclair en motocyclette.

MARGUERITE. — A-t-il vraiment dit « comme l'éclair » Adela? Quelle imagination... Tout cela est passionnant... Pauvre petit Fernand...

WINSOR, *vexé.* — Vous pourriez prendre cela au sérieux, Marguerite; c'est bigrement ennuyeux pour nous tous. A quelle heure êtes-vous montée?

MARGUERITE. — Je suis montée avec Adela. Charles, dites-moi, on me soupçonne? C'est emballant...

WINSOR. — Avez-vous entendu quelque chose?

MARGUERITE. — J'ai seulement entendu barboter le petit Fernand.

WINSOR. — Et vous n'avez rien vu?

MARGUERITE. — Hélas... pas même cela.

LADY ADELA. — Allons, sois convenable. Ah... voilà les Dancy. Allons, entrez vous deux.

(*Mabel et Ronald Dancy entrent en scène. Elle est jolie, ses cheveux sont souples heureusement, car elle sort du lit, elle a passé un peignoir sur sa chemise de nuit. Dancy est en smoking, une figure énergique, pâle, avec des petits yeux*

enfoncés, des pommettes saillantes, l'allure d'un homme de cheval.)

WINSOR. — Je suis désolé de vous avoir dérangé, madame, je suppose que vous n'avez rien entendu, ni l'un ni l'autre. La chambre de Lévis est juste à côté du cabinet de toilette de Ronald n'est-ce pas?

MABEL. — J'ai dormi une demi-heure environ et Ronald vient de monter à l'instant.

CANYNGE. — Vous êtes-vous mise à la fenêtre, par hasard, madame?

MABEL. — Oui, j'y suis restée à peu près cinq minutes.

CANYNGE. — Quand cela?

MABEL. — Il était onze heures, je crois, il pleuvait fort à ce moment-là.

CANYNGE. — Oui, cela vient de cesser à l'instant. Vous n'avez rien vu?

MABEL. — Non, rien.

DANCY. — A quelle heure dit-il que l'argent a été pris?

WINSOR. — Entre le quart et la demie. Il avait fermé sa porte et mis sa clé dans sa poche.

MARGUERITE. — Que c'est drôle! comme dans un hôtel; est-ce qu'il met également ses bottines à la porte?

LADY ADELA. — Allons, ne sois pas méchante, ma chérie...

CANYNGE. — A quel moment exactement êtes-vous monté, Dancy?

DANCY. — Il y a dix minutes environ, mon général. Je venais d'entrer dans ma chambre quand lady Adela est venue. J'ai écrit des lettres au salon, depuis le moment où j'ai eu fini ma partie de billard avec Colford.

CANYNGE. — Vous n'êtes pas monté entre temps?

DANCY. — Non.

MARGUERITE. — Le mystère de la chambre grise...

DANCY. — Est-ce que l'on ne devrait pas chercher des traces de pas dans le jardin?

CANYNGE. — C'est la police qui s'en chargera.

DANCY. — Ils viennent?

CANYNGE. — Immédiatement. (*Treisure entre.*) Eh bien?

TREISURE. — L'échelle n'a pas été touchée, mon général, il n'y a pas de traces.

WINSOR. — Très bien; éveillez Robert, mais ne lui parlez de rien. Ah, dites-moi : nous attendons la police d'une minute à l'autre.

TREISURE. — J'espère qu'ils ne feront pas buisson creux, si j'ose dire, monsieur (*il sort*).

WINSOR. — Lévis n'a pas su prendre Treisure (*puis tout à coup* :) mais je me demande ce que nous aurions fait si nous avions été à sa place.

MARGUERITE. — Quarante mille francs... Je ne peux pas même imaginer que je les aie.

DANCY. — Nous ne nous en serions sans doute pas aperçus.

LADY ADELA. — Mais en supposant que nous nous en soyons aperçus?

DANCY. — Nous serions venus vous le dire comme lui.

WINSOR. — Oui, mais il y a manière.

CANYNGE. — Nous n'aurions pas demandé qu'on fasse venir la police!

MARGUERITE. — Oui, c'est cela. Toujours le genre hôtel.

LADY ADELA. — Pauvre garçon... Je trouve que nous sommes sévères pour lui.

WINSOR. — Il a vendu la pouliche que vous lui aviez donnée, Dancy, à Kentman, le bookmaker, et cet argent en était le prix.

DANCY. — Oh...

WINSOR. — Il l'avait fait forcée, m'a-t-il dit.

DANCY, *ironique*. — Le contraire m'eût étonné.

MABEL. — Ah Ronny... quelle malchance.

WINSOR. — On a dû le suivre jusqu'ici (*à la fenêtre*), après une pluie semblable, il doit y avoir des traces de pas.

(*On entend le ronflement d'une motocyclette.*)

MARGUERITE. — Voilà l'éclair...

WINSOR. — Quelle est la manœuvre à présent, mon général?

CANYNGE. — Recevons l'inspecteur de police dans la chambre de Lévis.

WINSOR, *aux autres*. — Ne vous éloignez pas au cas où il voudrait vous interroger lui-même.

MARGUERITE. — J'espère bien qu'il voudra me voir. C'est trop passionnant...

DANCY. — J'espère bien qu'il ne voudra pas me voir, je suis mort de fatigue. Viens Mabel (*il prend sa femme par le bras*).

CANYNGE. — Un instant, Charles (*il s'approche de Winsor pendant que les autres regagnent leur chambre*).

WINSOR. — Mon général?

CANYNGE. — Il nous faut faire attention que cet inspecteur n'aille pas inconsidérément mettre le grappin sur quelqu'un d'ici, ce serait fort ennuyeux.

WINSOR. — Fichtre... Vous avez raison.

CANYNGE. — Nous ne tenons pas à laisser naître quelque soupçon ridicule.

WINSOR. — Entièrement d'accord avec vous mon général. (*On frappe.*) Entrez.

TREISURE. — Monsieur, c'est l'inspecteur de police Dyde.

WINSOR. — Faites entrer.

TREISURE. — Robert est prêt, monsieur, mais je pourrais jurer qu'il ne sait rien.

WINSOR. — Parfait.

(*Treisure ouvre la porte et dit :* « Voulez-vous entrer s'il vous plaît. » *L'inspecteur entre, conventionnel, moustachu, habillé de bleu, tenant à la main sa casquette...*)

L'INSPECTEUR. — Bonsoir, monsieur. Vous êtes bien monsieur Winsor, le propriétaire du château, n'est-ce pas?

WINSOR. — Oui, c'est moi. Le général Canynge.

L'INSPECTEUR. — Bonsoir, mon général. Il s'agit d'une grosse somme, si j'ai bien compris.

WINSOR. — Oui, allons directement dans la chambre où le vol a été commis; c'est chez l'un de mes invités, monsieur de Lévis. La troisième chambre à gauche.

CANYNGE. — Nous n'y sommes pas encore entrés. A vrai dire, nous n'avons rien fait que nous assurer si l'échelle n'avait pas été touchée. Nous n'avons même pas examiné le sol.

L'INSPECTEUR. — Très bien, monsieur. J'ai là un de mes hommes avec moi (*ils sortent*).

SCÈNE II

La chambre de Lévis : même disposition que la chambre de Winsor; mais il n'y a qu'une porte donnant sur le corridor. L'ameublement diffère toutefois : un petit lit de milieu est placé contre le mur, au fond à droite, faisant saillie dans la chambre. Au pied du lit, une chaise sur laquelle sont jetés les vêtements de Lévis, une table de toilette à gauche de la fenêtre ouverte; par les rideaux tirés on aperçoit un petit balcon de pierre. A droite de la fenêtre, contre le mur, une commode et, en avant à gauche, un lavabo.

Sur une petite table à côté du lit, une lampe allumée, une autre au-dessus de la table de toilette.

L'inspecteur de police est au centre examinant le lit; Lévis derrière la chaise qui est au pied du lit. Winsor et Canynge près de la porte plus loin à droite.

L'INSPECTEUR, *finissant de noter quelque chose.* — A présent, monsieur, puisque cette chambre est bien telle que vous l'avez laissée pour aller prendre un bain, montrez-nous exactement ce que vous avez fait après avoir enlevé le portefeuille de votre valise... A propos, où était-elle?

LÉVIS, *la désignant.* — Où elle est encore : sous la table de toilette.

(*Il s'approche de la chaise, fait semblant de compter les billets, ferme le portefeuille et, montant à la tête du lit, le glisse sous l'oreiller; puis il fait le geste de prendre son pyjama, passe devant l'inspecteur, prend une éponge sur le lavabo, se dirige vers la porte, sort la clé de sa poche et ouvre la porte.*)

L'INSPECTEUR, *écrivant.* — La chambre est à présent telle qu'elle était au moment du vol. Il s'agit de tenir compte de la nature du criminel. Messieurs, supposons-le, entré dans la chambre; qu'est-ce qu'il fera d'abord? — Il fouillera les vêtements, la table de toilette, le nécessaire, la commode et enfin le lit.

(*Tout en parlant il examine attentivement le verre de la table de toilette et les poignées de la commode avec une loupe pour tâcher d'y trouver des traces de doigts.*)

CANYNGE, *à mi-voix à Winsor.* — Il aurait fait juste le contraire.

(*L'inspecteur se met à genoux pour examiner le tapis entre la fenêtre et le lit.*)

LÉVIS, *à la porte.* — Est-ce que je peux rentrer?

L'INSPECTEUR, *se levant.* — Avez-vous ouvert la fenêtre, ou était-elle ouverte quand vous êtes entré la première fois, monsieur?

LÉVIS. — Je l'ai ouverte.

L'INSPECTEUR. — Vous avez d'abord tiré les rideaux?

LÉVIS. — Oui.

L'INSPECTEUR, *vivement.* — Êtes-vous certain qu'il n'y avait pas déjà quelqu'un à ce moment-là?

LÉVIS, *surpris.* — Je ne sais pas. Je n'ai pas regardé sous le lit.

L'INSPECTEUR, *notant sur son carnet.* — N'a pas regardé sous le lit. Et après le vol y avez-vous regardé?

LÉVIS. — Non.

L'INSPECTEUR. — Ah... maintenant qu'est-ce que vous avez fait quand vous êtes revenu du bain? Pouvez-vous nous le dire exactement?

LÉVIS. — J'ai fermé la porte à clé et laissé la clé à l'intérieur. J'ai posé mon éponge, enlevé ma robe de chambre que j'ai mise là (*il désigne le pied du lit*) et puis j'ai tiré de nouveau les rideaux.

L'INSPECTEUR. — Fermé la fenêtre?

LÉVIS. — Non, je me suis mis au lit; voulant voir l'heure j'ai cherché ma montre sous mon oreiller et ma main a rencontré le portefeuille. J'ai eu l'impression vague qu'il était moins épais qu'avant. Je l'ai pris, je l'ai ouvert, j'ai vu que les billets n'y étaient plus et qu'on avait mis ces deux mouchoirs à la place.

L'INSPECTEUR. — Vous permettez que je jette un coup d'œil, monsieur? (*Il applique la loupe.*) Et puis?...

LÉVIS. — Je crois que je me suis assis sur mon lit...

L'INSPECTEUR. — En jurant un peu, je suppose... Et puis?

LÉVIS. — Alors j'ai mis ma robe de chambre et j'ai été directement chez Winsor.

L'INSPECTEUR. — Sans fermer votre porte à clé?

LÉVIS. — Sans la fermer.

L'INSPECTEUR. — Parfaitement (*avec un ton déjà plus déci-*

sif). Maintenant, monsieur, à quelle heure êtes-vous monté?

LÉVIS. — A onze heures environ.

L'INSPECTEUR. — Soyez précis si vous pouvez.

LÉVIS. — Je *sais* qu'il était onze heures quinze quand j'ai mis ma montre sous l'oreiller avant d'aller au bain; j'ai pu mettre un quart d'heure à peu près à me déshabiller — je dirai plutôt onze heures passées.

L'INSPECTEUR. — Pour vous déshabiller seulement? Vous n'avez pas jeté un coup d'œil sur votre carnet de courses?

LÉVIS. — Non.

L'INSPECTEUR. — Pas dit une prière?... Non... Rien?

LÉVIS. — Non.

L'INSPECTEUR. — Vous déshabillez-vous rapidement d'habitude?

LÉVIS. — Oui; disons onze heures cinq.

L'INSPECTEUR. — Monsieur Winsor, à quelle heure monsieur est-il venu vous trouver?

WINSOR. — A onze heures et demie.

L'INSPECTEUR. — Comment fixez-vous cela monsieur?

WINSOR. — Je venais justement de regarder l'heure et de dire à ma femme de renvoyer sa femme de chambre.

L'INSPECTEUR. — Eh bien, nous sommes fixés, nous savons à présent que cela s'est passé entre onze heures et quart et onze heures et demie (*il note*). Maintenant, monsieur, avant de continuer, je voudrais voir votre maître d'hôtel et le valet de chambre de monsieur.

WINSOR, *à regret*. — Très bien, seulement je vous préviens que le maître d'hôtel est depuis quarante ans dans la maison.

L'INSPECTEUR. — Parfait. Cela rétrécit le champ des hypothèses.

WINSOR. — Mon général, voulez-vous être assez aimable pour sonner?

(*Le général sonne à côté de lui.*)

L'INSPECTEUR. — Messieurs, nous nous trouvons en face de quatre possibilités : ou le voleur a été ici tout le temps caché sous le lit et il s'est échappé quand monsieur a été chez monsieur Winsor; ou il est entré avec une clé pouvant ouvrir cette porte (et je demanderai à voir toutes les clés de la maison); ou il s'est servi d'une fausse clé, et est sorti par la

fenêtre (en sautant du balcon probablement); ou il est entré par la fenêtre au moyen d'une corde ou d'une échelle et il est reparti par le même chemin. Il y a ici des traces laissées par une grande bottine boueuse près de la fenêtre.

CANYNGE. — Pardon... mais... ne vous êtes-vous pas approché de la fenêtre quand vous êtes entré dans cette chambre?

L'INSPECTEUR, *pincé.* — Je n'avais pas oublié ce détail mon général.

CANYNGE. — Bon... Bon...

(*Un coup frappé à la porte détend l'atmosphère.*)

WINSOR. — Entrez.

(*Robert, le valet de chambre, jeune garçon à la figure fraîche, entre, suivi de Treisure.*)

L'INSPECTEUR. — Vous êtes le valet de chambre attaché à monsieur de Lévis, je crois.

ROBERT. — Oui, monsieur.

L'INSPECTEUR. — A quelle heure êtes-vous venu chercher ses vêtements et ses bottines?

ROBERT. — A dix heures, monsieur.

L'INSPECTEUR, *brusquement.* — Auriez-vous par hasard regardé sous le lit?

ROBERT. — Non, monsieur.

L'INSPECTEUR — Êtes-vous remonté pour lui rapporter ses vêtements?

ROBERT. — Non, monsieur, ils sont encore en bas.

L'INSPECTEUR. — Êtes-vous remonté pour un motif quelconque?

ROBERT. — Non, monsieur.

L'INSPECTEUR. — A quelle heure êtes-vous allé vous coucher?

ROBERT. — A onze heures, monsieur.

L'INSPECTEUR, *le scrutant du regard.* — A présent faites bien attention. Vous êtes-vous couché?

ROBERT. — Non, monsieur.

L'INSPECTEUR. — Alors pourquoi m'avez-vous dit que vous étiez allé vous coucher? Il y a eu un vol ici et tout ce que vous direz peut être une charge contre vous.

ROBERT. — Oui, monsieur. Je voulais dire que j'étais allé dans ma chambre.

L'INSPECTEUR. — Où est située votre chambre?

ROBERT. — Au rez-de-chaussée, tout au bout de l'aile droite, monsieur.

WINSOR. — C'est à l'autre extrémité de la maison, il est logé avec les deux autres valets de pied.

L'INSPECTEUR. — Étiez-vous seul dans cette chambre?

ROBERT. — Non, monsieur. Thomas et Frédéric étaient là aussi.

TREISURE. — C'est vrai, je les ai vus.

L'INSPECTEUR, *levant la main pour que l'on fasse silence.* — Êtes-vous sorti de votre chambre depuis ce moment-là?

ROBERT. — Non, monsieur.

L'INSPECTEUR. — Que faisiez-vous donc si vous n'étiez pas couché?

ROBERT, *à Winsor.* — Je demande pardon à monsieur : nous jouions au bridge.

L'INSPECTEUR. — Très bien, vous pouvez sortir, je verrai les autres tout à l'heure.

ROBERT. — Bien, monsieur. Ils vous diront la même chose que moi (*il sort, laissant un sourire sur toutes les physionomies sauf sur celles de Lévis et de l'Inspecteur*).

L'INSPECTEUR, *vivement.* — Rappelez-le...

(*Treisure appelle* « Robert » *et le valet de chambre revient.*)

ROBERT. — Monsieur?

L'INSPECTEUR. — Avez-vous remarqué quelque chose de particulier dans les vêtements de monsieur de Lévis?

ROBERT. — Non, monsieur — sauf que c'étaient de beaux vêtements...

L'INSPECTEUR. — Je veux dire... rien de particulier?

ROBERT, *après réflexion.* — Oh... si, monsieur.

L'INSPECTEUR. — Ah... qu'est-ce que c'est?

ROBERT. — Il y avait une de ses paires de bottines dont il ne restait que la moitié, tantôt, monsieur.

L'INSPECTEUR. — L'avez-vous cherchée?

ROBERT. — Non, monsieur. Je voulais attirer l'attention de monsieur de Lévis là-dessus, demain matin.

L'INSPECTEUR. — Ça va bien.

ROBERT. — Merci monsieur (*il sort*).

L'INSPECTEUR, *regardant Lévis.* — Eh bien, monsieur, voilà votre histoire corroborée.

LÉVIS, *sèchement.* — Je ne vois pas en quoi c'était nécessaire.

L'INSPECTEUR. — Croyez-moi, l'expérience m'a appris que ce n'est jamais inutile. (*A Winsor*) On m'a dit qu'il y avait une dame dans cette chambre-ci (*il désigne la droite*) et un monsieur dans celle-là (*il désigne la gauche*). Étaient-ils dans leur chambre?

WINSOR. — Miss Orme était dans sa chambre, mais le capitaine Dancy n'y était pas.

L'INSPECTEUR. — Sont-ils au courant de la chose?

WINSOR. — Oui.

L'INSPECTEUR. — Je voudrais examiner une minute les clés de leurs chambres; je vais les envoyer chercher (*il va vers la porte, l'ouvre, et parle à son agent qui est dans le corridor*). (*A Treisure*) : Vous pouvez l'accompagner (*Treisure sort*); pendant ce temps, je vais examiner le balcon (*il sort sur le balcon suivi de Lévis.*)

WINSOR, *à Canynge.* — Le diable emporte Lévis et son argent... Tout ceci est diantrement empoisonnant.

CANYNGE. — Et cet inspecteur de police n'y connaît rien du tout.

(*Rentrent simultanément l'inspecteur par le balcon et Treisure avec l'agent par le corridor.*)

L'AGENT, *tendant une clé à l'inspecteur.* — La chambre de droite (*il lui tend une autre clé*). La chambre de gauche.

(*L'inspecteur essaie les clés sur la porte, tous suivent ses mouvements avec une certaine angoisse. Les clés n'entrent pas.*)

L'INSPECTEUR. — Remettez-les (*il tend les clés à l'agent qui sort suivi de Treisure*). Il me faudra essayer toutes les clés de la maison, monsieur.

WINSOR. — Croyez-vous réellement que cela vaille la peine de déranger toute la maison et de réveiller tous mes invités? Tout cela est horriblement désagréable vous savez... Après tout, la perte de cet argent n'est pas une grande affaire, monsieur de Lévis est extrêmement riche.

CANYNGE. — Vous pourriez avoir les numéros des billets, au moins des plus gros, par Kentman, le bookmaker.

L'INSPECTEUR, *hochant la tête.* — Un bookmaker... je ne

crois pas, mon général. Chez eux l'argent ne fait qu'entrer et sortir.

WINSOR. — Nous ne voulons pas d'un scandale public.

L'INSPECTEUR. — Très bien, monsieur Winsor, mon siège est fait.

(*Pendant qu'il parle, Lévis est revenu du balcon.*)

L'INSPECTEUR. — Je ne dis pas qu'il soit indispensable d'essayer toutes les clés, mais je dois strictement envisager toutes les hypothèses.

WINSOR. — Qu'en dites-vous Lévis? Désirez-vous qu'on réveille toutes les personnes de la maison pour essayer leurs clés?

LÉVIS, *dont la figure a depuis son retour une expression étrange de surexcitation.* — Non, pas du tout.

L'INSPECTEUR. — Très bien, monsieur. Mon avis est que le voleur a dû pénétrer dans la chambre avant que la porte ne soit fermée à clé — pendant le dîner par exemple — et qu'il était sous le lit. Il s'est échappé par le balcon : les glycines (*il désigne la gauche*) ont été violemment arrachées de ce côté. Je vais à présent examiner le sol et je reviendrai vous voir ensuite. (*Il note encore quelque chose sur son carnet*). Allons, bonsoir, messieurs.

CANYNGE. — Bonsoir.

WINSOR, *soulagé.* — Je vous accompagne (*il sort*).

LÉVIS, *brusquement.* — Mon général, je connais le voleur...

CANYNGE. — Adoptez-vous l'hypothèse de l'inspecteur?

LÉVIS, *avec mépris.* — Jamais de la vie... Laissez donc ce crétin. L'homme qui a mis là ce mouchoir (*il sort les mouchoirs de son portefeuille*) a été assez adroit et assez maître de lui pour arracher la glycine ici (*il désigne la gauche*) afin de détourner les soupçons. Venez voir, mon général (*il va vers la fenêtre, le général le suit, Lévis désigne la droite*). Voyez-vous la distance entre la balustrade de mon balcon et celle du balcon d'à côté, je l'ai mesurée avec ceci (*il montre la cordelière de sa robe de chambre, en étendant les bras*), deux mètres dix, pas davantage, or ce n'est rien pour un homme qui peut sauter à pieds joints sur une bibliothèque de plus d'un mètre et s'y tenir en équilibre. Regardez... (*il va au balcon et revient tenant une branche de glycine écrasée à la main, il l'apporte à la lumière*).

Quelqu'un a marché là-dessus, la tige est écrasée. A l'intérieur du balcon aussi, d'où il a dû prendre son élan pour s'en retourner.

CANYNGE, *après avoir examiné la branche.* — Mais ce balcon est celui de Dancy, monsieur de Lévis, un soldat et un galant homme. Cette insinuation est extraordinaire...

LÉVIS. — Cette *accusation...*

CANYNGE. — Quoi?

LÉVIS. — Mon général, je suis intuitif, c'est dans le sang. Je vois à présent exactement ce qui s'est passé. Dancy est monté, il m'a vu entrer dans la salle de bains, il a essayé d'ouvrir ma porte, est rentré dans son cabinet de toilette, a vu ma fenêtre ouverte; il a sauté, a empoché les billets, rempli mon portefeuille avec mes mouchoirs, arraché les glycines là (*il désigne la gauche*) pour détourner les soupçons, il a sauté de nouveau et redescendu. Le tout n'a pas duré cinq minutes.

CANYNGE. — Voyons c'est une infamie, Lévis. (*Très gravement.*) Dancy a affirmé qu'il était resté en bas tout le temps : ou bien vous allez retirer sans réserve ce que vous venez de dire ou je serai obligé de vous confronter avec lui.

LÉVIS. — S'il rend l'argent en faisant des excuses, je ne dirai rien. Je me contenterai dorénavant de ne plus le saluer. Il m'a donné cette pouliche la croyant sans valeur. Maintenant il est furieux d'avoir été assez bête pour ne pas voir que c'était un excellent cheval. De plus, je le sais, il est à la côte.

CANYNGE, *après avoir marché de long en large d'un air vexé.* — Enfin, monsieur..., c'est fantastique de sauter à la gorge du premier venu.

LÉVIS. — Moins fantastique que de sauter sur un balcon comme l'a fait Dancy.

CANYNGE. — Il fallait d'abord qu'il sache que vous aviez cet argent.

LÉVIS. — Qui vous dit qu'il l'ignorait?

CANYNGE. — Comment savez-vous qu'il le savait?

LÉVIS. — Je n'ai pas le moindre doute à ce sujet.

CANYNGE. — Sans aucune preuve? C'est laid ce que vous faites là, Lévis. Il faut que j'en parle à Winsor.

LÉVIS, *avec colère.* — Mais parlez-en donc à la terre entière si vous voulez. Vous croyez que je ne me rends compte de rien, mais je vous réponds, mon général, que j'ai parfaitement senti l'atmosphère qui règne autour de moi. Si j'étais à la place de Dancy et lui à la mienne, vous me parleriez sur un ton tout à fait différent.

CANYNGE, *d'une courtoisie glaciale.* — Je ne sais ce que vous entendez par là, mais nous sommes ici dans une maison particulière, monsieur de Lévis, et nous ne devons oublier ni nos devoirs envers notre hôte, ni cet esprit de corps qui existe entre les hommes d'un certain monde.

LÉVIS. — Depuis quand un voleur est-il un homme du monde? Amis comme voleurs... Jolie devise en vérité...

CANYNGE. — En voilà assez. (*Il va à la porte, mais s'arrête avant de l'ouvrir.*) Écoutez-moi, j'ai une certaine expérience du monde; il est impossible de prévoir les conséquences d'une pareille accusation, si elle franchit les murs de ce château. Le capitaine Dancy est un galant homme; il a derrière lui un brillant passé d'officier; il vient de se marier. Même s'il est innocent... comme Dieu même... il n'en sera pas moins taré jusqu'à ce que le véritable voleur soit découvert. Aux temps du duel, nous ne seriez pas tous deux sortis vivants d'ici. Si vous persistez dans cette absurde accusation, vous sortirez d'ici tous deux déchus aux yeux du monde, vous, pour l'avoir accusé, lui, pour l'avoir été.

LÉVIS. — Le monde!... mais je n'y suis admis que pour mon argent. Je le sais parfaitement... Alors quoi? Le monde voudrait me mépriser et me prendre mon argent par-dessus le marché? Ah! non, ce serait trop beau... Si les billets me sont rendus, je ne dirai rien, s'ils ne le sont pas, je parlerai. Je suis certain d'avoir raison. Je consens à être confronté avec Dancy, mais si vous aimez mieux vous arranger avec lui, faites comme vous l'entendez et comme vous l'inspirera votre esprit de corps.

CANYNGE. — Parole d'honneur, monsieur de Lévis, vous allez trop loin...

LÉVIS. — J'irai plus loin encore mon général, si l'argent ne m'est pas rendu.

(*Winsor entre.*)

WINSOR. — Eh bien, Lévis, je crains que ce ne soit tout ce qu'il est possible de faire pour l'instant. Je suis désolé que ceci soit arrivé chez moi.

CANYNGE, *après un silence.* — Winsor, il y a du nouveau, monsieur de Lévis accuse un de vos hôtes.

WINSOR. — Quoi?

CANYNGE. — D'avoir sauté de son balcon ici, d'avoir pris les billets et d'être rentré par le même chemin. Je me suis efforcé de lui faire abandonner cette idée; tout a été vain. Il ne me reste qu'à prévenir Dancy.

LÉVIS. — Agissez comme vous l'entendez avec Dancy, tout ce que je veux c'est que l'on me rende l'argent.

CANYNGE, *sèchement.* — Monsieur de Lévis est convaincu qu'on ne l'estime que pour son argent : il lui est donc essentiel de le retrouver au plus vite.

WINSOR. — Tonnerre... mais c'est monstrueux, Lévis... Je connais Ronald Dancy depuis l'enfance.

CANYNGE. — Vous parliez tout à l'heure de torts matériels qui viennent s'ajouter au mépris. Comment qualifierez-vous votre attitude vis-à-vis d'un homme qui vous a fait cadeau de la bête que vous avez vendue quarante mille francs...?

LEWIS. — Je n'en voulais pas, je l'ai prise pour l'en débarrasser.

CANYNGE. — Oui, tout en vous réservant l'avenir; c'est une façon de faire assez courante, je crois.

LÉVIS, *touché au vif.* — Chez les gens de ma race, n'est-ce pas?

CANYNGE, *froidement.* — Je n'ai rien dit de semblable.

LÉVIS. — Non, vous ne dites jamais ces choses-là vous autres.

CANYNGE. — Et je ne les pense pas.

LÉVIS. — Dancy les pense, lui.

WINSOR. — Véritablement Lévis si c'est votre façon de reconnaître l'hospitalité...

LÉVIS. — Une hospitalité qui met mes nerfs à vif et me coûte quarante mille francs...

CANYNGE. — Allez chercher Dancy, Winsor, mais ne lui parlez de rien. (*Winsor sort.*)

CANYNGE. — Je vous demande de vouloir bien demeurer maître de vous et de me laisser agir seul. (*Lévis se tourne vers la fenêtre et allume une cigarette; Winsor revient suivi de Dancy.*) Dancy, pour la tranquillité de notre hôte, nous ne voulons aucun scandale au sujet de cette affaire. C'est ce que nous avons essayé de faire comprendre à l'inspecteur de police. Tout à mon avis repose sur ceci : qui savait que Lévis avait touché cet argent? C'est à ce sujet que je voulais vous consulter.

WINSOR. — Lévis nous dit que Kentman l'a payé au coin le plus éloigné du paddock.

(*Lévis qui était à la fenêtre se retourne, faisant face à Dancy, tous deux se regardent fixement.*)

CANYNGE. — Avez-vous entendu dire quelque chose qui puisse nous éclairer, Dancy? Nous avons pensé que c'était possible, cette pouliche vous ayant autrefois appartenu.

DANCY. — Moi? Rien entendu dire.

CANYNGE. — Vous n'avez pas entendu parler de cette vente aux courses?

DANCY. — Non.

CANYNGE. — Alors vous ne pouvez pas nous donner une idée, n'est-ce pas... on n'a rien volé d'autre...

DANCY. — Tout le monde sait que Lévis est cousu d'or comme tout le monde sait que je suis dans la débine.

CANYNGE. — Il y a beaucoup de gens cousus d'or en dehors de monsieur de Lévis, mais il y en a peu qui aient sur eux une aussi forte somme.

DANCY. — Il avait gagné aux courses.

LÉVIS. — Est-ce que vous insinuez que je dois faire les fonds quand je parie?

DANCY. — Je n'en sais rien et je ne tiens pas à le savoir.

CANYNGE. — Alors vous ne pouvez pas nous aider?

DANCY. — Ma foi, non. C'est tout? (*il regarde fixement Lévis*).

CANYNGE, *posant sa main sur l'épaule de Dancy.* — C'est tout, merci Dancy (*Dancy sort; Canynge porte la main à son front; silence*).

WINSOR. — Vous voyez, Lévis, il ne savait même pas que vous aviez cet argent.

LÉVIS. — C'est une preuve, en effet...

(*On frappe à la porte, l'inspecteur entre.*)

L'INSPECTEUR. — Je pars, messieurs. Je vous dirai à regret que l'examen du sol ne nous à rien appris; c'est une véritable énigme.

CANYNGE. — Vous avez bien cherché?

L'INSPECTEUR. — Oui, mon général, je n'ai rien pu voir aux environs de la terrasse.

WINSOR, *après avoir regardé Lévis dont la figure est trop expressive.* — Hum... Alors vous aller chercher d'un autre côté?

L'INSPECTEUR. — Nous allons voir ce que nous pourrons tirer du bookmaker pour les numéros des billets, monsieur. Avant mon départ, dites-moi, messieurs, maintenant que vous avez eu le temps d'y penser, personne de suspect à la maison?

(*La figure de Lévis exprime des sentiments divers, Canynge le regarde fixement.*)

WINSOR, *avec assurance.* — Non. (*Lévis se retourne et sort sur le balcon.*)

L'INSPECTEUR. — Si vous allez aux courses demain, passez me voir, monsieur, j'aurai vu Kentmann d'ici là.

WINSOR. — C'est entendu, au revoir et merci beaucoup.

L'INSPECTEUR. — Il n'y a pas de quoi, monsieur, tout à votre service (*il sort*).

WINSOR. — Ah... j'ai bien cru que... (*il désigne le balcon d'un signe de tête*) cet individu allait... Écoutez, mon général, il faut l'empêcher de parler à tout prix; voyez-vous que le bruit se répande... on peut ne jamais attraper le véritable voleur, c'est épouvantable pour Dancy.

CANYNGE. — Winsor... La manche de Dancy était humide.

WINSOR. — Que voulez-vous dire?

CANYNGE. — Sa manche était *très humide.* Il a plu entre onze heures et quart et onze heures et demie (*ils se regardent*).

WINSOR. — Je ne vous suis pas (*sa voix hésite et faiblit, on voit qu'il a compris*).

CANYNGE. — La pluie tombait fort : une minute suffisait (*il désigne d'un geste le balcon*).

WINSOR, *vivement.* — Il a pu se mettre à son balcon depuis.

CANYNGE. — Il ne pleuvait déjà plus quand je suis monté il y a une demi-heure.

WINSOR. — Alors il a pu appuyer le bras sur la pierre encore humide.

CANYNGE. — Pas la partie extérieure du haut de la manche.

WINSOR. — Peut-être contre le mur; que sais-je? Il peut y avoir dix explications (*très bas, énergiquement*); je refuse absolument et entièrement de croire quoi que ce soit de ce genre contre Ronald Dancy, — ici, chez moi. Enfin, mon général, il nous faut agir comme nous voudrions qu'on agisse envers nous. Nous sommes tous atteints — tous — c'est intolérable.

CANYNGE. — Intolérable. Vous avez raison (*haussant la voix*). Monsieur de Lévis (*Lévis rentre en scène devant la fenêtre ouverte. Canynge avec une froide détermination* :) Dancy a été officier et c'est un galant homme; votre accusation repose sur une supposition purement gratuite à laquelle on ne saurait s'arrêter. Me comprenez-vous?

LÉVIS. — Mon argent m'a été pris, mais je suppose que ma langue me reste?

CANYNGE, *impassible*. — Vous me comprenez, n'est-ce pas? Vous êtes membre de trois cercles; vous désirez entrer dans un quatrième. Vous vous rendez compte que la personne capable d'insinuer sans preuves suffisantes, dans une maison amie, contre l'un des invités, une chose aussi odieuse, ne saurait le faire sans s'exposer à être frappée d'ostracisme. Promettez-vous de ne rien dire?

LÉVIS. — Hum... chantage mondain?

CANYNGE. — Pas du tout, un simple avertissement. Si vous considérez nécessaire à vos intérêts de provoquer le scandale d'une façon quelconque, nous serons obligés à notre grand regret de nous dissocier complètement d'avec celui qui respecte si peu les règles de notre code d'honneur.

LÉVIS. — Croyez-vous que votre code s'applique à moi, mon général? Le croyez-vous vraiment?

CANYNGE. — Il s'applique à tous ceux qui ont la prétention d'être des hommes du monde.

LÉVIS. — Pourtant vous ne m'avez pas connu tout enfant.

CANYNGE. — Allons, décidez-vous.

(*Un temps.*)

LÉVIS. — Je ne suis pas idiot, mon général, je me rends

parfaitement compte que vous pouvez m'empêcher d'entrer au cercle.

CANYNGE, *glacial.* — Et alors?

LÉVIS, *morne.* — Je ne dirai rien de tout cela à moins d'avoir d'autres preuves.

CANYNGE. — Parfait. Nous répondons de Dancy.

(Un moment leurs yeux se rencontrent : ceux du général calmes, rusés, impassibles; ceux de Winsor pleins d'irritation et de défi; ceux de Lévis un peu triomphants, moqueurs et malicieux... Alors Canynge et Winsor se dirigent vers la porte et sortent.)

LÉVIS, *seul à lui-même.* — Ha!... et puis après tout...

Le rideau tombe avant la fin de la phrase.

JOHN GALSWORTHY

(Traduction de Mme LÉONIE JEAN-PROIX.)

(A suivre.)

RÔLE MILITAIRE

DE

L'AVIATION AU MAROC

Les événements qui se déroulent dans le nord du Maroc nous ont mis en présence d'une situation toute nouvelle.

Jusqu'à l'an dernier, nous avions pu conduire les opérations militaires à notre convenance et à notre heure, après les avoir préparées politiquement de la manière la plus minutieuse, en concentrant nos moyens sur les zones limitées où nous voulions agir, en n'entreprenant que ce que nous étions certains de réussir. Sagement menées, nos opérations avaient toujours été couronnées du succès attendu.

Aujourd'hui, sur un front de près de 500 kilomètres, nous avons à faire face à l'action militaire et politique d'un adversaire dont il ne faut ni mépriser ni exagérer la puissance, mais dont les moyens sont incontestablement sérieux et vis-à-vis duquel il est sage d'agir en ne négligeant aucun des moyens dont nous disposons.

Parmi ces moyens, il en est un que nous possédons, et que notre adversaire ne possède pas : c'est l'aviation. Cette arme, en raison de sa facilité de déplacement, de sa rapidité et de son rayon d'action, permet d'obtenir des effets qu'aucune autre arme ne saurait procurer, à condition que l'on dispose des terrains nécessaires et d'organes de ravitaillement et de réparation suffisamment mobiles. Au début des opérations, en avril 1925, l'aviation a vraiment constitué la seule réserve générale, et son rayon d'action a permis de l'amener presque

tout entière au point décisif dans les moments de crise. C'est pourquoi il importe de préciser ses possibilités pour lui demander tout ce qu'elle peut donner et ne pas lui demander davantage, car ces possibilités ne sont pas sans limites.

***

Nous avons en face de nous, sur le front nord du Maroc, des adversaires braves, tirant bien, utilisant merveilleusement le terrain, ayant d'instinct le sens de la guerre, sachant saisir toute faute commise devant eux, et en tirer profit. Ils ne sont pas plus braves que les tribus montagnardes du Grand ou du Moyen Atlas. Mais un fait nouveau s'est produit qui rend la lutte beaucoup plus dure et difficile : la contrebande de guerre et les succès remportés sur les Espagnols au cours des dernières années ont muni nos adversaires actuels d'un armement tout à fait moderne et de grandes quantités de munitions. Tandis qu'avant 1914, les combattants auxquels nous avions affaire venaient au combat avec 30 ou 40 cartouches, il n'est pas rare aujourd'hui d'en trouver jusqu'à 200 sur les cadavres abandonnés sur le terrain conquis par nous.

Ajoutons que nos adversaires possèdent des canons, dont ils ne tirent du reste qu'un parti limité parce qu'ils n'ont pas les moyens de les déplacer rapidement et qu'ils ne savent faire que du tir direct, et des mitrailleuses en nombre restreint. Ils ont des grenades et s'en servent bien. Comme tous les montagnards de l'Afrique du Nord[1], ils savent creuser des tranchées et aménager des retranchements en pierres sèches ou les obstacles naturels, placer leurs ouvrages sur le terrain d'une manière très judicieuse et même à contre-pente, soit pour les défiler, soit pour avoir un bon champ de tir.

La région montagneuse difficile, escarpée, parfois chaotique, où se déroulent les opérations du front actuel est, de plus, souvent couverte d'oliviers qui limitent les vues. Le combat y est forcément très fragmenté; aussi beaucoup d'objectifs, surtout parmi les objectifs animés et mobiles, échappent-ils à l'artillerie. Le ravitaillement en munitions est restreint par

1. Nos grands-pères l'ont déjà vu en Kabylie, et nous l'avons éprouvé nous-mêmes sur tous les fronts de montagne du Maroc.

les conditions de terrain et les difficultés de transport. Ces circonstances concourent à diminuer les possibilités d'emploi du canon.

Il en résulte que la guerre du Maroc est avant tout une guerre d'infanterie, que le fantassin ne peut pas toujours compter sur l'appui direct de l'artillerie, et que l'aviation est assez souvent appelée à remplir ce rôle d'appui et de combinaison intime et directe avec l'infanterie.

***

Avant de parler de l'emploi de l'aviation, et pour bien en comprendre les conditions, il convient de spécifier que notre aviation n'a pas à exécuter sur le front nord du Maroc des opérations de police dans le genre de celles qu'ont effectuées à plusieurs reprises les escadrilles anglaises de Mésopotamie.

Pour celles-ci, il s'est agi seulement de châtier quelques coupables ou de ramener à la raison un nombre restreint de dissidents isolés au milieu de tribus restées calmes. L'aviation pouvait avec ses seuls moyens suffire à cette tâche, avec d'autant plus de facilité qu'elle avait devant elle un terrain découvert, peuplé dans sa plus grande partie d'indigènes peu belliqueux.

Des opérations de police de ce genre, notre aviation en a exécuté et en exécutera encore au Maroc avec succès dans les conditions les plus difficiles, dans les portions encore insoumises du Moyen et du Grand Atlas et dans le Sud; nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

Mais, sur le front nord du Maroc, nous exécutons de *véritables actions de guerre* contre le très sérieux adversaire dont nous avons exposé plus haut les solides et sérieuses qualités combatives. Cette guerre, il faut la mener avec tous nos moyens. L'aviation en est un, et fort précieux. Mais elle ne donnera tout son rendement qu'en liaison avec les autres armes et en travaillant à leur profit, car, au Maroc comme partout, la tactique consiste à assurer la combinaison des moyens.

Nous ne devons donc pas attendre de l'aviation la décision de la guerre du Maroc, pas plus que nous ne pouvons la

demander à l'artillerie, aux auto-mitrailleuses ou aux chars de combat. Tous les matériels techniques parfectionnés ont leur part d'utilité, mais ils doivent être mis, et l'aviation comme les autres, au service de l'arme qui emporte la décision, qu'elle aille occuper le terrain tenu par l'ennemi en le chassant de ses positions, ou qu'elle lui interdise de nous enlever les points que nous voulons tenir. Cette arme, aujourd'hui comme hier et comme demain, c'est l'infanterie qui, plus que n'importe quelle autre arme, supporte le plus gros fardeau de la guerre, souffre et meurt plus que n'importe quelle autre.

L'aviation doit donc regarder partout comme sa tâche la plus essentielle, celle qui passe avant toutes les autres : l'aide à donner au combat à l'infanterie. Cela est encore plus vrai au Maroc pour les raisons indiquées plus haut.

Mais les troupes de toutes armes ne sont pas toujours au combat. Il y a des interruptions dans leurs opérations. Il faut donc distinguer dans le travail de l'aviation celui qui se fait en liaison avec les opérations des troupes de toutes armes, et celui qu'elle exécute dans les intervalles des opérations de ces troupes. Nous ne voulons pas dire que l'aviation travaille alors comme arme indépendante, car, même en ce cas, son action doit rentrer dans le plan général des opérations et servir à alléger ultérieurement la tâche des troupes de terre.

Toutes les unités d'aviation, quel que soit leur rôle du moment, agissent comme aviation de combat, et, au Maroc, elles peuvent avoir à remplir successivement tous les actes du combat.

Nous allons étudier successivement les rôles différents qu'elles peuvent remplir, et, puisque c'est l'action au profit de l'infanterie que nous regardons comme la plus importante, nous allons d'abord laisser de côté le travail de reconnaissance et celui d'observation au profit de l'artillerie, et commencer par l'étude de l'action aérienne au profit de l'infanterie.

***

Dans le combat, l'aviation agit à la mitrailleuse et à la bombe au profit de l'infanterie là où l'artillerie ne peut appuyer

l'action de celle-ci. Ce travail se fait soit aux abords du champ de bataille, soit en liaison intime avec l'infanterie et en appui direct de celle-ci. Ce n'est là d'ailleurs qu'un palliatif exceptionnel, et il ne faut pas compter que l'action de l'aviation puisse, tant en précision qu'en quantité, remplacer celle de l'artillerie. Elle n'en est pas moins précieuse et d'un heureux effet moral sur le fantassin privé d'artillerie.

Une partie des escadrilles surveille les abords du champ de bataille, en particulier sur les deux ailes de nos groupes mobiles et sur les arrières de l'ennemi, pour éventer la venue ou le groupement des renforts préparant une offensive ou une contre-attaque, et les attaquer et les dissocier avant qu'ils aient pu agir. Souvent la seule présence de nos avions empêche la menace de se former et de se mettre en œuvre. En tout cas, elle la rend beaucoup moins dangereuse. C'est là un rôle normal et relativement facile de l'aviation au combat.

L'action en appui direct de l'infanterie est beaucoup plus délicate à réaliser, surtout quand la lutte se déroule sous des oliviers qui la rendent très difficile à suivre. Les avions, pour distinguer les deux partis, sont obligés de descendre très bas, 200 ou 150 mètres, et parfois même moins encore. Les risques des aviateurs deviennent alors très sérieux. Non seulement l'action des mitrailleuses, mais celle du fusil n'est plus négligeable. Il faut bien comprendre qu'opérant en montagne les avions ne sont pas seulement soumis à un tir venant d'en dessous, mais aussi à un tir de niveau ou plongeant, exécuté des versants et les prenant parfois même dans le sens de leur marche. On sait d'autre part qu'un avion volant aussi bas est exposé à des risques très graves en cas de panne de moteur, ou même de simple faiblissement momentané de celui-ci.

Un cas particulier, plus difficile et plus dangereux encore, se présente lors du ravitaillement par avions de postes bloqués ou de détachements momentanément isolés. Il s'agit alors de lancer les paquets dans un espace très restreint, et, pour obtenir la précision nécessaire, les avions doivent descendre à 40 mètres, et cela à toute petite distance d'un ennemi attentif qui serre de près le poste à ravitailler. Ce travail

délicat et dangereux, notre aviation l'a exécuté avec une parfaite abnégation.

L'aviation a également effectué très utilement des opérations de poursuite d'un ennemi battu en accompagnant celui-ci de ses balles de mitrailleuses et de ses bombes bien au delà de la zone où les autres armes auraient pu le suivre. Elle peut également couvrir un décrochage et faciliter une retraite en cas d'échec, en entravant et ralentissant la marche de l'adversaire et surtout en l'empêchant de gagner nos flancs ou nos arrières[1].

Mais si l'on veut être sûr d'éviter des erreurs regrettables au cours de ces actions en liaison avec les autres armes, il est indispensable que les avions soient très exactement renseignés sur les emplacements occupés par l'infanterie. Celle-ci doit être parfaitement entraînée à jalonner sa position si elle ne veut pas être exposée à recevoir une ou deux bombes destinées à d'autres. Cette action d'appui direct de l'infanterie par l'aviation exige que les deux armes aient au préalable fréquemment travaillé en commun; ces exercices doivent se poursuivre même pendant les opérations en mettant à profit toutes les périodes d'accalmie.

Il n'y a jamais trop d'avions pour assurer le rôle d'encagement et celui d'appui direct de l'infanterie, qui constituent les missions essentielles de l'aviation, celles qui aident le plus au succès et économisent le plus le sang de nos soldats.

***

Le travail de l'aviation avec l'artillerie semble devoir se produire dans des conditions normales : désignation d'objectifs

1. L'aviation a rempli récemment ce rôle au Levant de la manière la plus efficace au cours des opérations contre les Druses. Le 3 août, lors du repli de la colonne du général Michaud, après l'échec subi par elle au cours de sa marche pour débloquer Soueida, l'aviation n'a cessé d'agir à la bombe et à la mitrailleuse avec le plus grand dévouement pour entraver la poursuite ennemie. Le lieutenant-colonel Berdalle, commandant le 39e Régiment d'aviation, fut même descendu au cours de cette action, mais put heureusement être recueilli par une auto-mitrailleuse. Les troupes d'arrière-garde ont signalé la grande efficacité de cette action.

et réglages par T. S. F. Il convient pourtant d'y apporter certaines restrictions et de remarquer que l'artillerie a moins besoin en général, dans cette guerre, que l'infanterie du concours de l'aviation.

En effet, d'une part, l'artillerie a bien rarement devant elle de gros objectifs animés mobiles qu'elle pourrait saisir et dissocier sur avis de l'aviation. D'autre part, l'absence à peu près complète d'artillerie ennemie permet à la nôtre de lier de beaucoup plus près son action à celle de l'infanterie, de s'installer à plus petites distances de l'ennemi que dans la guerre d'Europe et avec un défilement moindre, et le terrain accidenté donne souvent les observatoires dont les officiers ont besoin pour diriger le tir sur les organisations défensives de l'ennemi : retranchements, tranchées, lisières de villages ou de vergers.

Le réglage du tir de l'artillerie par l'aviation n'est normal que s'il s'agit d'atteindre des objectifs lointains (villages, rassemblements immobiles, etc.), cas en somme assez peu fréquent. En général un seul avion à la fois suffit à ce genre de mission dans le travail d'un groupe mobile.

***

Un rôle très important est celui de reconnaissance et de renseignement du commandement en vue du combat.

Avant le combat, l'aviation doit découvrir les positions et les forces ennemies, photographier le terrain et les organisations défensives pour renseigner sur leurs particularités non seulement le commandement, mais aussi les troupes pour l'exécution.

Au combat, elle doit assurer la liaison entre les fractions détachées ou avancées et le commandement à la vue duquel elles échappent souvent dans ces terrains difficiles. Elle le fait soit par T. S. F., soit au moyen de messages lestés. Elle transmet de même, en même temps que les renseignements utiles sur l'ennemi, les ordres du commandement par messages lestés aux troupes de première ligne.

Il existe un autre mode de liaison entre la terre et l'avion, qu'on emploie facilement en pays de plaine, mais qui n'est que

bien exceptionnellement utilisé dans la zone montagneuse du Maroc septentrional. Ce procédé consiste dans le ramassage par l'avion, au moyen d'un grappin, d'un message suspendu entre deux perches à trois ou quatre mètres au-dessus du sol. On conçoit que cette opération dangereuse, qui fait descendre l'avion presque à ras de terre, soit évitée sur un terrain où l'avion ne pourrait se poser en cas de panne, surtout s'il est exposé en même temps au tir rapproché de l'ennemi.

Seule, en cas de mouvements combinés de plusieurs colonnes opérant en montagne, l'aviation peut assurer une combinaison irréprochable et rapide des mouvements au moyen de ses messages lestés ou par T. S. F.

En général un ou deux avions suffisent à satisfaire, à ce point de vue, les besoins d'un groupe mobile.

***

Si nous récapitulons les divers rôles demandés à l'aviation travaillant en liaison avec les autres armes, nous voyons qu'en général il suffira, sur un groupe mobile, d'une permanence de deux ou trois avions pour assurer les missions de commandement, de liaison et d'artillerie, et que la presque totalité des avions de guerre disponibles fera en général un encagement de sûreté autour de la colonne en opérations, et, si c'est nécessaire, de l'appui direct de l'infanterie.

Ces rôles ne sont du reste pas exclusifs les uns des autres. Tous les avions sont armés de leurs mitrailleuses et emportent des bombes pour pouvoir saluer à l'occasion des objectifs intéressants. Le plus grand nombre d'entre eux sont équipés en T. S. F. pour pouvoir envoyer en cas de besoin un message urgent à l'artillerie ou au commandement; et tous les équipaqes, quel que soit leur rôle temporaire, sauront jeter un message lesté soit au commandement, soit à la troupe particulièrement intéressée à recevoir une nouvelle, soit à un terrain d'aviation voisin au-dessus duquel l'avion passe sans atterrir.

***

Ces missions, exécutées en liaison directe et en combinaison avec les troupes à terre, sont, nous le répétons, la tâche essen-

tielle de l'aviation. Il faut les assurer avant tout, et ce n'est qu'une fois cela fait qu'on peut songer à donner à l'aviation des missions plus lointaines. En quoi vont consister celles-ci? Ce seront :

soit des missions de reconnaissance;
soit des missions de bombardement.

Les missions de reconnaissance d'objectifs animés, surtout au Maroc, en raison de la grande mobilité de l'ennemi que nous avons à combattre, n'ont de valeur qu'en vue d'un combat prochain. Pourtant, surtout en montagne où il y a des passages obligés, et en pays désertique où les stationnements de groupes importants ne peuvent avoir lieu loin des points d'eau, des reconnaissances lointaines, peu nombreuses, mais bien orientées et exécutées par des équipages de choix et des observateurs confirmés, fourniront des renseignements précieux pour l'orientation de nos colonnes. Leur petit nombre, le soin qui présidera au triage des équipages, la possibilité d'alléger les avions en ne leur faisant pas emporter de bombes, permettront de les exécuter avec toutes chances de succès. En général, ces reconnaissances rapporteront une documentation indiscutable sous forme de photographies. Elles peuvent être réalisées, si l'on a pris au point de vue technique toutes les précautions nécessaires, jusqu'à l'extrême portée du rayon d'action du type d'avion employé.

Il convient au contraire d'être prudent en ce qui concerne les missions de bombardement hors du champ de bataille. Si l'on veut que celles-ci soient fructueuses, il faut en général y consacrer un nombre d'avions assez élevé pour que le poids de bombes transporté garantisse un effet utile. D'autre part, il est prudent de n'y employer que des pilotes très confirmés et des appareils dont on soit absolument sûr et qui n'offrent aucune chance de panne, car toute chute d'avion dans la zone ennemie est la mort à peu près assurée pour l'équipage et, s'il s'en produisait fréquemment, un encouragement au moral de l'adversaire.

Il est donc sage de ne recourir aux bombardements à grande distance qu'à bon escient, pour des objectifs en valant vraiment la peine, et seulement s'il ne doit pas en résulter les jours

suivants une diminution du travail exécuté en liaison intime avec les troupes de toutes armes, et principalement avec l'infanterie. C'est ce qu'on a fait, et l'on n'a employé les bombardements à grande distance que dans des cas spéciaux justifiant ce mode d'action, par exemple sur Adjdir, résidence d'Ab el Krim. Le bombardement à grande distance, ne l'oublions pas, est actuellement pour nous le seul moyen d'agir sur le moral de nos adversaires réels, les tribus riffaines, dont le territoire n'est pas à portée immédiate de notre front et ne peut être atteint par un autre moyen.

Notons d'ailleurs que la restriction ci-dessus ne s'applique qu'aux bombardements à grande distance. La zone où nous opérons offre, dans une profondeur de 20 à 30 kilomètres en arrière du front ennemi, beaucoup d'objectifs de bombardement intéressants, à portée raisonnable et n'entraînant pas de risques disproportionnés : groupes ennemis entourant des postes ou des détachements momentanément encerclés, villages servant d'abris aux contingents ennemis, marchés où s'approvisionnent les combattants et qui sont les centres politiques et d'influence[1], etc... Chaque fois que les opérations actives sont momentanément suspendues, ces objectifs deviennent très intéressants, car leur attaque n'exigera pas de l'aviation des efforts de nature à compromettre ultérieurement son emploi en combinaison avec les autres armes, et ils permettent d'agir efficacement, surtout s'ils sont effectués par surprise et en masse, sur le moral de l'adversaire.

Avant d'en finir avec le bombardement, il faut dire un mot du bombardement de nuit.

Ce mode d'action a été peu utilisé jusqu'à présent au Maroc. En effet, il exige d'une part des objectifs considérables que nous avons dit n'y pas exister, et d'autre part des terrains d'aviation vastes et très sûrs avec de parfaits moyen d'éclairage, et un balisage lumineux difficile à établir en montagne. En outre, il n'y a dans la zone ennemie aucun des repères qui facilitaient les opérations aériennes de nuit dans la guerre

1. Ce dernier genre d'objectifs peut, particulièrement pendant les temps morts des opérations, procurer des résultats politiques considérables.

européenne : grands fleuves, routes, voies ferrées et gares toujours plus ou moins éclairées, grandes localités, bois de forme caractéristique. Il faut reconnaître aussi que, n'ayant pas éprouvé les années précédentes le besoin d'y recourir, on ne s'y était pas préparé.

Des équipes de nuit ont été formées, et on est en droit d'en attendre des services précieux dans les cas particuliers où l'on connaîtrait l'existence, dans la zone voisine du front, de rassemblements ennemis momentanés intéressants à dissocier.

***

Nous avons déjà plusieurs fois prononcé le nom de la photographie aérienne. Son rôle est multiple et de grande importance.

En temps normal, grâce à la combinaison des vues zénithales et des vues obliques, elle sert à l'établissement de cartes provisoires et elle est le seul moyen d'en établir des pays en dissidence où nos géodésiens et nos topographes ne peuvent pénétrer. C'est par milliers que se comptent les clichés pris dans ce but, dans des conditions souvent périlleuses, au-dessus du territoire ennemi ou de la haute montagne boisée ou couverte de neige.

Pendant des opérations comme celles qui se déroulent sur le front nord, la photographie rend des services multiples et plus précieux encore. Elle permet de compléter le plus possible les cartes provisoires, de relever les organisations défensives ennemies et de les porter sur des croquis à grande échelle distribués aux troupes. Enfin des photographies obliques à grande échelle et à basse altitude des zones non vues avant le combat et où l'on aura à opérer, distribuées aux officiers de troupe, leur permettent d'étudier d'avance leur terrain, et de n'avoir plus en pénétrant en pays inconnu qu'un minimum de surprise.

***

Mais, pour que l'aviation puisse rendre tous les services que nos troupes en attendent, il est nécessaire de la mettre dans les meilleures conditions, c'est-à-dire de la doter, dans les zones voisines du théâtre de l'action, de terrains, de hangars,

d'ateliers, d'organes de ravitaillement technique, d'abris pour le personnel. Cet établissement de l'infrastructure de l'aviation est à soigner tout spécialement, et le problème n'est pas toujours facile à résoudre.

Les terrains destinés aux avions de guerre doivent avoir au moins 500 à 600 mètres de côté, et même autant que possible 1 kilomètre, être bien plans, posséder un sol ferme, perméable si c'est possible, ne donnant pas trop de poussière quand il fait sec, trop de boue quand il a plu; inutile de parler au Maroc du tapis de verdure qu'on arrive toujours à obtenir en Europe. Les abords doivent être dégagés pour éviter les accidents en cas de panne au départ ou à l'arrivée.

Un terrain remplissant toutes ces conditions est bien difficile à trouver dans un pays aussi accidenté que le nord du Maroc. Au nord de la ligne Fez-Meknès où nous avons deux bons terrains, et au nord-est de la plaine du Gharb où nous avons celui d'Aïn Defali, c'est la montagne. On peut trouver un terrain sur le Sebou, derrière le centre du front, un ou deux sur le Leben ou l'Innaouen; deux ou trois sur l'Ouergha, un près d'Ouezzan, et c'est tout. Taza, dans la partie est du front, sera toujours un terrain médiocre malgré les améliorations qu'on y a apportées, à cause des environs très accidentés. Tout le long de la plaine du Maroc oriental, on peut aménager sans trop de peines de nombreux terrains, mais dès qu'on entre dans les montagnes au nord, on ne trouve plus rien.

Le bon sens suffit à indiquer combien est plus dure la tâche de l'aviation et combien plus limité est son rendement quand les avions ont à couvrir 70 ou 80 kilomètres avant d'arriver sur le théâtre de l'action. C'est une grande heure de vol perdue pour l'aller et retour, et il est sage, *en guerre*, de ne pas demander habituellement plus de deux heures de vol consécutif à basse altitude en liaison avec l'infanterie, plus de deux heures et demie à trois heures de vol à haute ou moyenne altitude dans le travail de reconnaissance ou au profit de l'artillerie. A une pareille distance un avion ne remplit donc normalement qu'une mission par jour, deux au plus. Et si l'on se rappelle qu'en principe un moteur doit être descendu et revisé au bout de cinquante heures de vol, on voit qu'en ce cas la

moitié du temps passé en l'air est improductive car l'avion ne couvre que de la route[1].

Au contraire, quand on dispose d'un terrain avancé situé à 10 où 20 kilomètres du théâtre de l'action, les avions peuvent aller bombarder et revenir se charger de bombes six, sept et jusqu'à huit fois dans une journée de combat dans des cas exceptionnellement urgents.

Si l'on veut qu'un avion puisse se poser sans risques excessifs sur un terrain de dimension moindre, et c'est nécessaire pour les liaisons et pour l'évacuation des blessés, il faut utiliser un appareil ayant moins de vitesse, ayant besoin par suite de moins d'espace pour s'envoler ou pour atterrir, que l'avion de guerre. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet.

Les hangars sont soit permanents, soit temporaires. Le matériel est bien mieux abrité sous des hangars permanents (maçonnerie et charpentes en fer) que sous ceux recouverts en toile. Mais on ne peut avoir les premiers que sur des terrains aménagés à l'avance. Sur ceux qu'on organise au dernier moment, il faut se contenter de Bessoneaux couverts en toile, solution fort onéreuse. On a souvent au Maroc amélioré ce type de hangars en recouvrant la charpente en tôle ondulée et en élevant sur les côtés des murs en pierre ou en *toub*[2].

A défaut de hangars on peut, pour des opérations de peu de durée, se contenter de tentes abritant chacune un avion.

La violence des vents au Maroc rend toujours aléatoire l'abri des avions sous toile, et la poussière, qui pénètre partout, rend leur entretien bien plus difficile.

La question des ateliers est plus grave encore. Tout le matériel arrive de France démonté. Ce serait en effet une mauvaise opération de le faire normalement venir par la voie

1. Ce n'est pas qu'il soit impossible de dépasser les cinquante heures au bout desquelles, d'après les instructions en vigueur, un moteur doit être revisé. Certains moteurs bien soignés ont tourné cent heures et même davantage. Mais il se produit maintes circonstances fortuites qui empêchent ces bonnes conditions de conservation, et en principe on revise les moteurs au bout de cinquante heures dans l'aviation militaire.

Dans la période de crise du début des opérations de cette année, certains moteurs ont été poussés sans inconvénient jusqu'à soixante heures et même plus.

2. Grosses briques séchées au soleil.

des airs, ce qui exposerait à de nombreux incidents, causerait des retards et amènerait au Maroc des avions ayant déjà un nombre assez élevé d'heures de vol et dont les moteurs n'auraient plus, devant eux, qu'une durée d'emploi limitée avant la revision réglementaire. Du reste, naguère encore, l'Espagne n'autorisait pas le survol de son territoire par nos avions militaires.

Il faut donc monter tous les avions arrivant au Maroc, réparer ceux qui y sont en service et reviser leurs moteurs. Cela exige une véritable usine, et c'est ce qu'est en réalité le parc d'aviation de Casablanca, parfaitement installé dans de beaux bâtiments permanents que peuvent envier la plupart de nos régiments de France. C'est là que se montent les avions qui rejoignent ensuite les escadrilles par la voie des airs. Ajoutons que le parc d'Oran, fort bien installé lui aussi, quoique sur un plus petit pied, vient en aide au Maroc en se chargeant du montage des avions employés au Maroc oriental.

Mais rappelons encore une fois que les moteurs doivent être obligatoirement soumis à revision après cinquante heures de vol.

S'il fallait renvoyer aussi fréquemment tous les moteurs en France, ou même seulement à Casablanca, on perdrait un temps précieux et la question des transports s'aggraverait sérieusement. Aussi avait-on tenu au Maroc, même avant les opérations récentes, à doter tous les détachements d'aviation, voire les escadrilles isolées, d'un atelier et de magasins suffisants pour permettre de faire une revision de moteur, de changer un plan, d'exécuter des réparations même assez importantes. Cette sage prévoyance a bien été récompensée quand les opérations du front nord ont pris le développement que nous voyons. On a trouvé partout un atelier suffisant pour qu'en augmentant le personnel on pût tripler et quadrupler le rendement.

La question des abris pour le personnel n'est pas moins importante. Ce serait en effet une grave erreur de croire qu'on peut faire impunément et sans danger supporter au personnel de l'aviation les mêmes conditions de vie qu'aux autres troupes.

Le personnel navigant a besoin d'un repos complet que peut seul donner un bien-être suffisant, si l'on veut qu'il soit en possession de la plénitude de moyens physiques indispensable aux missions aériennes. Quant aux mécaniciens, il faut se rappeler que de la sûreté de leur travail dépend la sécurité du personnel navigant, que leur labeur est intense, que, les jours de combat, il ne cesse pas de toute la journée et se continue souvent tard dans la nuit.

Cette considération vient encore compliquer la question de l'emploi de l'aviation.

Il faut le dire bien haut parce que c'est une leçon d'ordre général. Si notre aviation au Maroc a pu voir doubler son effectif en quelques semaines et décupler son travail, elle ne le doit pas seulement au zèle, au courage, à la bonne volonté de tout son personnel et aux remarquables qualités militaires de son chef, le colonel Armengaud, elle le doit aussi à la prévoyance du prédécesseur de celui-ci, le lieutenant-colonel Chantin, qui a su la doter de l'infrastructure indispensable.

***

Les questions de matériel de tout genre, quoique échappant quelque peu au public, n'en ont pas moins une importance capitale.

Sans bon entretien de ce matériel, possible seulement grâce à un ravitaillement irréprochable, le rendement utile tombe et les chances d'accidents augmentent bien vite. Ce rendement est également étroitement lié avec les possibilités du matériel. Disons donc quelques mots du matériel que notre aviation utilise au Maroc.

***

L'absence d'aviation ennemie nous a dispensés jusqu'à présent du besoin d'employer au Maroc de l'aviation de chasse; mais les mesures nécessaires sont prises pour que, dès l'apparition d'avions du côté de l'adversaire, nous ayons de quoi les attaquer efficacement.

Quant au bombardement, l'absence d'objectifs matériels importants analogues aux centres industriels d'Europe dispense de l'emploi des bombes à très grande puissance qui exigeraient des avions très gros porteurs. On s'était donc tout d'abord contenté au Maroc d'employer au combat un seul type d'avion, le Bréguet 14 A2, normalement destiné à l'observation, mais qui est susceptible d'emporter des bombes de 10 et de 50 kilogrammes (normalement 120 kilogrammes, exceptionnellement 180). Il résultait de cette circonstance une très grande simplication des ravitaillements et de l'organisation du travail dans les ateliers, puisque la reconnaissance et le combat à la bombe et à la mitrailleuse étaient exécutés par ce seul type d'appareil.

Depuis, pour renforcer l'action du bombardement, on a jugé convenable d'envoyer au Maroc une escadrille de la marine pourvue d'avions F. 60 Goliath (Farman) qui ont un rayon d'action plus considérable que le Bréguet 14 A2 et peuvent emporter un poids de bombes quadruple. Cette escadrille a fait immédiatement apprécier hautement ses services et s'est rapidement adaptée aux conditions spéciales de la guerre au Maroc. En même temps, une autre escadrille de F. 60 de la Marine, celle-ci montée sur flotteurs au lieu de l'être sur train d'atterrissage pour le travail à terre comme la précédente, est également venue au Maroc pour le travail en liaison avec nos bâtiments de guerre sur la côte du Riff : elle les a aidés par des réglages de tir et des bombardements. Mais le F. 60 ne peut pas remplacer le Bréguet dans toutes les circonstances du combat parce qu'il est plus lourd, moins maniable, et se prête peu au mitraillage à faible altitude parce qu'il y serait très vulnérable.

Enfin, un autre type d'avion se trouve également en service au Maroc par suite des difficultés de trouver des terrains convenables pour les avions de guerre. Ces difficultés exigent dans certains cas l'emploi d'un appareil capable de s'envoler d'un terrain beaucoup moins vaste ou d'y atterrir. On a eu recours pour cela à un avion déjà bien connu, le Hanriot 14 école, muni d'un moteur Rhône de 80 chevaux seulement, qui peut se poser sur un terrain beaucoup plus petit, 100 mètres

de côté, et permettre ainsi d'assurer comme avion estafette la liaison avec un groupe mobile en terrain difficile.

Ce même avion Hanriot 14 a pu en outre, grâce à un ingénieux aménagement de sa carlingue, être adapté au rôle d'avion sanitaire susceptible d'aller chercher un blessé couché là où ne peut parvenir le Bréguet sanitaire dont nous exposerons tout à l'heure le rôle précieux.

Le ravitaillement en matériel de ce type ne cause pas de difficultés sérieuses parce qu'il est en service en nombre assez élevé dans les formations de France, que son entretien est connu partout et que nous possédons les rechanges nécessaires.

***

Du matériel, revenons au personnel et aux conditions de son rendement.

Le commandement d'abord.

Pour que l'aviation puisse travailler dans de bonnes conditions, il est essentiel que ses chefs aient une parfaite connaissance des intentions du commandement, non seulement des ordres donnés avant les opérations, mais aussi de l'orientation d'esprit du chef et des ordres donnés aux troupes pendant le combat lui-même. La T. S. F. et les messages lestés, le ramasse-message en fournissent les moyens.

Parmi le personnel navigant, le pilote et l'observateur ont des rôles tous deux importants.

Si l'observateur est à la fois mitrailleur, photographe, bombardier, agent de renseignement du commandement, le pilote doit collaborer étroitement avec lui, ne pas attendre de lui des indications difficiles à transmettre, mettre de lui-même l'observateur à même de remplir ses différentes missions. Il ne le pourra que s'il est très initié au travail de celui-ci et à sa manière d'opérer. Cette collaboration intime ne s'obtient bien que d'équipages dont les membres ont souvent travaillé ensemble. Elle est particulièrement indispensable dans le combat aérien que, jusqu'à présent, nous n'avons pas à envi-

sager au Maroc, mais elle l'est presque autant pour une bonne exécution des diverses missions de l'observateur.

Quoi qu'il en soit, l'absence de combat aérien au Maroc y fait passer au premier plan le rôle de l'observateur. Aussi, à très juste titre, le colonel commandant l'aviation au Maroc fait-il voler de préférence ses officiers comme passagers, et, à leur défaut, ses sous-officiers les plus expérimentés. Si l'aviation du Maroc a pu faire face à sa lourde tâche, c'est qu'entre ses pilotes et observateurs appartenant à l'arme de l'aéronautique elle a disposé en plus, dès avant le début des opérations, de nombreux officiers observateurs des autres armes, ce qui a permis de composer des équipages où les fonctions exigeant des connaissances militaires étendues étaient presque toujours remplies par des officiers.

On ne saurait trop insister sur ce point, et l'on doit se rappeler que, si le 37e régiment a disposé de ces observateurs des autres armes, c'est parce que depuis des années, au Maroc, comme du reste au Levant, on avait eu la sage précaution d'instruire ces officiers et de les détacher en permanence dans les escadrilles.

On voit surtout dans l'aviation le rôle du personnel navigant. Il ne faut pas oublier que, quelle que soit la valeur de celui-ci, il serait impuissant si des mécaniciens instruits, consciencieux et en nombre suffisant, n'assuraient pas l'entretien des avions et de leurs moteurs. Ici encore on ne peut improviser : les mécaniciens ont besoin d'une sérieuse instruction théorique et d'une pratique approfondie pour être à hauteur de leur rôle. Leur travail, par la chaleur, sous la tente, exige des efforts parfois épuisants. Leur dévouement n'est ni moins grand, ni moins méritant, bien qu'ils courent moins de dangers, que celui de leurs camarades navigants.

Il ne faut pas non plus oublier dans le personnel non navigant ce qu'en langage d'aviation on appelle les « divers », c'est-à-dire le personnel non technique qui assure toutes les corvées générales : installations matérielles, besoin de la vie courante, transport des bombes, de l'essence, etc... Son rôle exige aussi, dans une guerre comme celle du Maroc, de lourds efforts.

C'est un devoir de souligner la solidarité, l'affection, la camaraderie de bon aloi qui unissent toutes les catégories de personnel de l'aéronautique, en font un tout homogène autour des avions que tous veulent en parfait état de remplir les missions demandées. Nous avons vu, certains jours, le personnel non navigant ne pas même prendre le temps de manger, occupé sans relâche aux avions qui retournaient au combat coup sur coup, et travailler tard dans la nuit pour les remettre en état.

Du reste ce personnel navigue bien souvent lui aussi. Quand on doit travailler sur un terrain avancé, les avions sanitaires, au lieu d'y venir le matin à vide, y amènent un plein chargement de mécaniciens de renfort.

***

Le moment est venu de parler de l'aviation sanitaire dont le rôle au Maroc est si précieux. Sa cause est maintenant gagnée. Tout le monde sait à quel point le sort des blessés graves est allégé par elle. Dès que ceux-ci sont arrivés au terrain d'aviation avancé, les souffrances si dures du transport sur les mauvaises pistes cahotantes prennent fin, et en une heure ou deux au plus ils arrivent sans secousse à un hôpital où ils trouvent le chirurgien compétent, la salle d'opérations outillée, le lit et le linge propres, et les soins éclairés et maternels de nos infirmières.

Le rayon d'action de l'aviation sanitaire a été bien augmenté par la mise en service en 1925 des Hanriot sanitaires pour un blessé couché qui, pouvant se poser sur des terrains de peu d'étendue, viennent chercher à l'avant le blessé grave et l'amènent au terrain normal d'où l'avion-limousine sanitaire le conduira à l'hôpital. Les services rendus par l'Hanriot sanitaire ont été dès les premiers jours hautement proclamés par le Service de santé et le commandement.

Actuellement, toutes les escadrilles de secteur opérant en liaison permanente avec les troupes disposent chacune d'un Hanriot sanitaire et d'une limousine Bréguet. Les escadrilles en réserve de secteur disposent de trois Hanriot, ce qui leur permet de renforcer sans retard la zone avancée où il y a le

plus de blessés. Enfin la réserve générale d'aviation possède quatre sections de trois limousines Bréguet chacune, toujours disponibles pour être envoyées dans les secteurs où sont prévues de grandes opérations. C'est par centaines que les grands blessés ont été transportés, et souvent sauvés, par l'aviation sanitaire.

***

L'avion n'est pas le seul engin de l'aéronautique. Il a un frère aîné, plus modeste que lui, et d'un emploi limité mais fort utile : nous voulons parler du ballon captif qui a fait cette année une seconde apparition au Maroc.

Un emploi défectueux en 1908 du ballon sphérique alors en service avait fait renoncer à sa présence au Maroc où les vents violents le rendaient souvent inutilisable et même parfois gênant dans les opérations de rapide mouvement et de large ampleur que nous avions à exécuter à cette époque en Chaouïa. La situation est tout autre avec le ballon allongé actuel qui résiste à un vent beaucoup plus fort, et dans nos opérations d'aujourd'hui sur son front relativement stable, autour d'une zone tenue par nos postes de couverture.

Le ballon peut y alléger considérablement la tâche si lourde de l'aviation[1], la décharger en partie des missions de surveillance générale et d'artillerie. L'absence d'aviation et d'artillerie à grande portée chez nos adversaires laisse toute sécurité et un calme d'esprit complet aux observateurs aérostiers. La luminosité de l'atmosphère au Maroc leur assure d'excellentes conditions de visibilité. Le ballon peut en outre assurer sans risques dans certains cas une surveillance de nuit des plus utiles. Aussi, malgré les complications résultant du transport des tubes d'hydrogène, et des conditions spéciales dues à la température élevée, malgré les difficultés résultant des mauvaises routes, le ballon doit rendre de grands services.

On n'en fait pas usage au Maroc depuis assez longtemps pour

1. L'emploi des pigeons, pour la correspondance des postes, permettrait également d'alléger la tâche de l'aviation. Malgré les risques que leur font courir les oiseaux de proie, nous croyons qu'il y aurait de précieux services à en obtenir au Maroc à ce point de vue spécial.

tirer de son emploi dans ce pays des conclusions définitives. Mais on en dégagera certainement des enseignements utiles.

***

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de l'emploi de l'aviation dans les opérations qui se déroulent sur le front nord du Maroc. Cet emploi n'est pas moins fructueux dans le Moyen Atlas et le Grand Atlas et dans le sud, non seulement en période d'opérations actives mais dans les moments d'accalmie.

Tout d'abord, vis-à-vis des populations non soumises, vivant sous la tente, l'aviation est le plus précieux et le plus précis des agents d'information. Périodiquement elle vérifie et signale les emplacements occupés, la tenue des marchés, les déplacements, les zones de culture ou de pâturage, recoupant et contrôlant toutes les autres sources de renseignements.

En cas de tension ou d'agression, l'aviation exécute des bombardements de menace ou de représailles qui constituent un avertissement efficace, et économique pour nous, et empêchent bien des événements fâcheux. C'est ainsi que des bombardements massifs dans la tache de Taza y ont empêché l'explosion d'une hostilité ouverte que cherchaient à y provoquer les agents d'Abd el Krim.

En combinaison avec l'artillerie des postes, l'aviation permet d'atteindre au canon des objectifs échappant aux vues de ceux-ci. Dans ces zones où il n'existe pas de cartes et encore moins de plans directeurs, l'aviation peut, au moyen de photographies interprétées, dresser des croquis suffisamment exacts du terrain. Ces croquis, quadrillés et photographiés, suppléent au manque de plan directeur et permettent le réglage du tir. A défaut de T. S. F. dans les postes, l'aviation signale par des virages à droite ou à gauche les écarts en direction, par des fusées de couleur ceux en portée, et permet ainsi un réglage suffisant.

Les missions photographiques au-dessus des zones non soumises permettent d'en établir des cartes provisoires et on y recourt largement.

Enfin, l'aviation sanitaire assure les évacuations des blessés

et des grands malades d'une manière tout particulièrement utile en raison des grandes distances.

Autant que sur le front nord, l'aviation voit grandir l'efficacité de son emploi quand elle dispose de terrains de secours bien répartis qui lui permettent de faire envoler ses avions d'un point aussi rapproché que possible de l'objectif. Certains de ces terrains existent déjà, suffisamment aménagés en vue des opérations des années précédentes. Leur réseau sera certainement développé par la suite.

***

Il convient de ne pas tirer de l'emploi de l'aviation militaire au Maroc des conclusions exagérées, ni surtout de les généraliser et de vouloir les appliquer à la guerre d'Europe.

Remarquons tout d'abord à ce sujet que les troupes opérant au Maroc disposent d'une quantité d'aviation proportionnellement bien plus élevée que celle dont nos troupes disposeraient au début d'une guerre européenne.

Notre aviation, d'autre part, n'a en face d'elle ni aviation ennemie, ni artillerie anti-aérienne. Cela exclut les risques de cette origine et lui accorde par suite une liberté d'action exceptionnelle. Ses risques restent cependant très grands et sa tâche très dure.

Nous avons indiqué plus haut que le tir à la mitrailleuse, et même au fusil, lui causent, en montagne et en raison de l'obligation de voler bas, de très sérieux dangers. Il faut y joindre ceux qui résultent de la température. L'élévation de celle-ci rend l'air moins portant, et surtout elle cause des remous extrêmement violents au-dessus des terrains accidentés, surchauffés par le soleil. La violence des vents est également une grave source de dangers, surtout quand il faut voler à faible altitude au milieu de montagnes où l'air est plein de remous. Cette circonstance aggrave singulièrement les risques de nos aviateurs.

Le métier de ceux-ci est donc des plus rudes. Ils sont là à une dure école d'application pratique et en tireront d'utiles leçons. Mais, pour être pleinement à hauteur de leur tâche,

il faut qu'ils s'entraînent sans répit pendant les périodes d'accalmie et en profitent pour contrôler par des tirs et des bombardements d'exercice la valeur des méthodes employées. Il faut aussi qu'on sache distinguer ce qu'on pourra transporter sur un théâtre européen, en face d'un adversaire doté d'aviation et d'engins anti-aéronefs, des enseignements ainsi obtenus.

L'aviation, si précieux que soit son concours, ne peut pas procurer au Maroc la décision de la guerre parce qu'elle n'a pas en face d'elle d'objectifs animés denses et très vulnérables, ni de grandes villes peuplées d'une population impressionnable, ni de centres industriels constituant des facteurs essentiels de la vie publique de l'adversaire. Son rôle est de collaborer, comme toutes les autres armes, au but commun.

Dans une guerre européenne, du reste, tant qu'on ne disposera par de *milliers* d'avions gros porteurs à grand rayon d'action, l'aviation ne suffira pas davantage à assurer la décision. La maîtrise de l'air est en effet toujours fugitive et jamais absolue. Ce que l'aviation d'un des partis peut faire, celle de l'autre le peut aussi. En face des bombardements par avions, que ce soit au moyen de projectiles explosifs ou de projectiles toxiques, une nation patriote et énergique saura réagir, supporter les pertes et rendre coups pour coups. La décision de la guerre ne sera obtenue que par l'occupation d'une portion suffisante du territoire ennemi, ou par une destruction des forces de terre telle que cette occupation devienne imminente. Nous l'avons bien vu en 1918.

En conséquence, si efficace, si indispensable que devienne l'aviation, elle ne dispensera pas d'avoir une armée de terre puissante, et dans celle-ci une solide infanterie, élément définitif de la décision.

Mais il est certains enseignements que nous devons tout de suite dégager des opérations en cours au Maroc.

Dans une colonie, l'aviation joue un rôle de haute importance. Employée en quantité suffisante et à temps, à titre préventif, elle peut empêcher et en tout cas retarder l'explosion d'événements regrettables dégénérant en insurrection ou en hostilités ouvertes. La guerre une fois commencée, elle

prend une part très grande à la lutte, appuie très utilement les autres armes, concourt à leur succès, leur évite beaucoup de pertes, et vient en aide aux blessés de la manière la plus précieuse en assurant leur évacuation rapide dans les meilleures conditions de bien-être. C'est déjà fort beau.

Mais ce rôle, l'aviation ne peut le jouer que si elle dispose :

a) d'une infrastructure largement établie, terrains, hangars, ateliers, casernements;

b) d'un personnel navigant parfaitement instruit dont les observateurs (en même temps mitrailleurs, bombardiers et photographes) doivent être pour la plupart des officiers ou des sous-officiers particulièrement confirmés, et dont les pilotes, qui peuvent être plus jeunes de service, n'en ont pas moins besoin d'une instruction militaire développée qui doit compléter leurs qualités de vol;

c) de mécaniciens capables et en nombre suffisant.

Ces conditions de succès ne peuvent pas s'improviser. Elles demandent un travail préliminaire de longue haleine. La préparation du personnel navigant exige des mois et beaucoup de méthode, celle du personnel mécanicien autant de méthode et de temps et l'octroi d'avantages matériels suffisants pour retenir ce personnel précieux. L'établissement d'une solide infrastructure exige des années de travail méthodique et prévoyant.

On a su au Maroc[1] établir cette infrastructure et préparer le personnel. Nous en sommes récompensés aujourd'hui. Que cela nous serve de leçon. Dès maintenant, ce n'est plus seulement le Maroc, mais notre Afrique du Nord tout entière, ce sont toutes nos colonies qui doivent être ainsi équipées.

On a déjà beaucoup travaillé en Afrique occidentale, et en Indo-Chine, mais les moyens y sont très insuffisants encore. L'Algérie et la Tunisie ont pu fournir au Maroc, en quelques semaines, six escadrilles déjà en partie familiarisées avec le service à effectuer[2]. Mais il reste beaucoup à faire. Le sol de

1. Il en a été de même en Syrie, où, grâce à son organisation très soignée, l'aviation a rendu les services les plus variés et les plus précieux.

2. N'oublions pas que ce n'est pas seulement ces six escadrilles que l'aviation du Maroc a pu absorber et utiliser sans difficultés exessives, mais encore quatre escadrilles de l'armée et l'escadrille de Goliaths de la marine venues de France.

notre Afrique du Nord et de nos colonies doit être couvert d'un quadrillage serré de terrains munis de hangars permanents et d'ateliers tout installés. Il doit s'y trouver en tout temps un nombre suffisant d'escadrilles pour qu'on y dispose d'un personnel familiarisé avec le pays, son climat, sa température et les conditions d'emploi de l'aviation.

Ce ne sera pas immobiliser inutilement du personnel, du matériel et des capitaux. L'aviation militaire doit et peut, en effet, rendre, dès le temps de paix, aux colonies les services d'ordre civil les plus précieux et les plus variés. Le levé des cartes, la liaison entre les grands centres, le transport rapide des hauts fonctionnaires et du personnel de commandement, celui des blessés et des malades vers les hôpitaux, constituent un champ d'action où elle rendra les services les plus précieux tout en se préparant à son rôle éventuel de maintien de l'ordre et de défense du territoire.

Ajoutons qu'en France même certaines parties du territoire national sont encore insuffisamment dotées de terrains d'aviation. L'établissement d'un programme complet et logique de terrains doit permettre de satisfaire à la fois aux besoins de l'aviation commerciale et de la défense sur terre et sur mer : il exige donc l'entente complète entre les ministères de la Guerre et de la Marine et le sous-secrétariat de l'Aéronautique, et, même si celui-ci devenait un ministère distinct, l'entente avec les départements de la Guerre et de la Marine resterait tout aussi nécessaire pour satisfaire, au meilleur marché possible, à la fois aux besoins de l'aviation en temps de paix et à ceux du temps de guerre.

GÉNÉRAL A. NIESSEL

NAPOLÉON

ET

EUGÈNE DE BEAUHARNAIS

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS —

I

LA JEUNESSE D'EUGÈNE

Si les fées légendaires s'étaient réunies près du berceau d'Eugène de Beauharnais, elles auraient prononcé des oracles tout aussi incroyables que ceux qu'imaginaient nos vieux conteurs. Elles auraient dit : « Le roi de France ayant fui les dangers qui le menaçaient, ton père se trouvera être, de par ses fonctions, le premier personnage de France. Les bonnes gens t'appelleront « le petit Dauphin ». — Dauphin, tu le deviendras presque effectivement le jour où, sous le nom d'Eugène Napoléon, tu seras le fils adoptif du plus puissant empereur de la terre. Mais auparavant, tu auras vu ton père et ta mère jetés aux prisons. Ton père mourra sur l'échafaud; ta mère échappera à cette mort affreuse, miraculeusement, comme pour symboliser dans l'histoire le hasard des révolutions : du fond de l'abîme, elle s'élèvera au trône de France, tandis que la reine Marie-Antoinette... — Sous les malheurs et les terreurs qui accablent le foyer maternel, tu seras mis en apprentissage chez un menuisier. — Adolescent, tu escorteras, sur le chemin de leur gloire, les illustres capitaines qui se nomment Hoche et Bonaparte. — Tu assisteras,

à Notre-Dame de Paris, au couronnement de ta mère, sacrée impératrice des Français. — A vingt-quatre ans, tu seras dans un merveilleux pays, pays du soleil, pays de l'amour, le prince souverain adulé d'une cour somptueuse. — Par une grâce inconnue, pour ainsi dire, dans les mariages politiques, tu auras pour épouse une femme très belle, aimante, avec laquelle tu fonderas le ménage le plus heureux, le plus harmonieux qui se puisse voir. — Tes filles seront impératrice, reine ou duchesse; par elles et par ton fils, ta maison restera soudée à jamais aux grandes dynasties d'Europe. — Durant près de vingt ans, ton vœu le plus ardent, mille fois répété, aura été de mourir pour l'Empereur et pour ta patrie. Mais, hélas! impuissant à dominer ta passion pour ta femme, tu t'exileras toi-même en Bavière chez un roi traître à la cause de ton pays. Et ce sera, dans les ténèbres d'une église de Munich, parmi les tombes princières bavaroises, qu'il faudra chercher la sépulture d'Eugène Napoléon. »

Eugène de Beauharnais est né, le 3 septembre 1781, du mariage du vicomte Alexandre de Beauharnais, avec mademoiselle Joséphine Tascher de La Pagerie, créole de la Martinique. Mariage de relations, mariage qui serait banal sans cette particularité d'avoir été mené avec une rapidité surprenante par madame Renaudin, tante de Joséphine. Renaudin était, à la Martinique, le gérant des biens appartenant au marquis de Beauharnais, ancien gouverneur de cette colonie et père d'Alexandre. Madame Renaudin avait suivi en France le marquis. Elle lui était attachée par des liens qui la firent plus tard marquise de Beauharnais. Sur les suggestions de sa tante, Joséphine partit de la Martinique et arriva, en octobre 1779, à Fontainebleau, c'est-à-dire dans le ménage Beauharnais-Renaudin. Six semaines à peine écoulées, Joséphine épousait Alexandre de Beauharnais, officier comme il seyait alors à tout rejeton de noblesse même médiocre. Le marié avait dix-neuf ans; sa femme, seize ans. La discorde et son cortège de chagrins domestiques, c'est à peu près tout ce qui se pouvait attendre de l'union de deux très jeunes gens, de nature aussi différente que possible.

Joséphine était pleine des illusions de son âge. Elle ne voyait dans le mariage que la fusion de deux âmes, aspirant chacune

au bonheur de l'autre. D'avance, elle se demandait si jamais elle aimerait assez l'époux qui l'enlevait au morne ennui de la vie étroite de son île natale, pour la transporter dans ce Paris de la fin de la royauté; dans ce Paris, où, comme on l'a dit, celui qui n'y était pas alors, n'a pas connu la joie de vivre.

Alexandre, au contraire, n'avait jamais eu le temps de s'interroger sur le chapitre de l'amour conjugal. Grâce à sa précocité galante, qui était de bel air à cette époque, n'existait pour lui que l'amour sans épithète. Ses bonnes fortunes ne se comptaient déjà plus. Toute liaison nouvelle n'était que le prélude d'une rupture prochaine. Joséphine eut bientôt à souffrir de l'incorrigible frivolité de son mari. Un instant, elle pensa que les joies et les devoirs de la paternité lui ramèneraient l'assiduité et le cœur de son mari. Vaine espérance. Il retourna vite à ses incartades. Pour comble d'infortune, Joséphine était jalouse à l'extrême. Impatient de se soustraire aux reproches de sa jeune femme, Alexandre entreprit un voyage en Italie, deux mois après la naissance de son fils. Le jour où il ouvrit les yeux, Eugène n'eut à voir que les larmes continues d'une mère abandonnée, déçue dans toutes ses espérances. Au retour d'Italie, un caprice, le désir, peut-être, de se prouver à soi-même son irrésistibilité, rapprochera Alexandre de Joséphine. Toutefois, il n'était pas encore mûr pour le bonheur conjugal.

Un mois et demi plus tard, il s'embarquait pour la Martinique. Il allait, disait-il, prendre part à la guerre contre les Anglais, afin d'améliorer sa position militaire. Ambition légitime, certes, mais doublée malheureusement chez lui de la résolution de reprendre sa liberté. La conquête d'une jeune créole timide, un peu gauche, avait plu jadis à Beauharnais, en tant que diversion originale. La trouvant maintenant ridicule, il ne songeait qu'à rompre les liens du mariage. Bien décidé à saisir brutalement le premier prétexte qui se présenterait, il feignit de se croire honteusement trompé et bafoué, lorsqu'en 1783, il reçut la nouvelle de la naissance de sa fille Hortense. Sans perdre un instant, il écrivit une lettre contenant l'offense la plus injurieuse qui fût jamais jetée à la face d'une femme, et cela dans des termes qu'on oserait à peine employer à l'égard d'une dévergondée. Après l'avoir accusée

d'une conduite scandaleuse à la Martinique, — la pauvrette! elle n'avait guère que quinze ans quand elle quitta la colonie, — il lui dit : « Vous seule avez pu abuser toute une famille, et porter l'opprobre et l'ignominie dans une famille étrangère dont vous étiez indigne. Après tant de forfaits et d'atrocités, que penser des nuages et contestations survenus dans notre ménage? Que penser de ce dernier enfant survenu après huit mois et quelques jours de mon retour d'Italie? Je suis forcé de le prendre, mais, j'en jure par le ciel qui m'éclaire, il est d'un autre; c'est un sang étranger qui coule dans ses veines. Il ignorera toujours ma honte... et qu'il doit le jour à un adultère... Jamais, jamais je ne me mettrai dans le cas d'être encore abusé... et vous seriez femme à en abuser, si nous habitions sous le même toit. »

Joséphine n'avait-elle pas commis quelque étourderie? Bien exposé qui, selon l'expression vulgaire, en mettrait sa main au feu. En vérité, elle mériterait un peu d'indulgence si elle avait écouté sans indignation les hommages qui vont, couramment, à une jeune femme délaissée par son mari. Ajoutons que le milieu où elle vivait — madame Renaudin et le marquis — ne lui offrait pas des exemples de moralité excessive. Joséphine, exaspérée de tant d'outrages, résolut de déposer immédiatement une plainte en séparation de corps. Voici textuellement le procès-verbal de sa requête introductive, dressée par Joron, commissaire au Châtelet :

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le lundi, huit décembre, sur les onze heures du matin, nous Louis Joron, Conseiller du Roi, Commissaire au Châtelet de Paris, ayant été requis, nous nous sommes transportés rue de Grenelle, à l'abbaye de Pantémon (*sic*), ayant été introduit en un parloir numéroté 3, au second étage, ayant vue sur la cour, et où étant : est comparue, par devant nous, dame Marie Rose Tascher de La Pagerie, âgée de vingt ans, créole de la Martinique, épouse de M. Alexandre, François, Marie, vicomte de Beauharnais, capitaine à la suite au régiment de Sarre-Infanterie; demeurant, depuis dix à onze jours, dans le dit couvent de Pantémon et auparavant demeurant rue Neuve-Saint-Charles, faubourg Saint-Honoré, en l'hôtel du vicomte de Beauharnais. Laquelle nous a porté plainte contre le sieur Beauharnais son mary (*sic*), et nous a dit qu'elle a été amenée en France par M. de La Pagerie, son père, pour épouser le dit sieur vicomte de Beauharnais; que le 12 décembre 1779, ils débarquèrent au port de Brest où madame de Renaudin (*sic*), sa tante,

et le dit sieur, vicomte de Beauharnais allèrent les rechercher (*sic*). Les empressements du dit sieur vicomte de Beauharnais annoncèrent sa satisfaction. Le mariage a été célébré, le 13 décembre de la même année 1779, les époux ont toujours vécu chez M. le marquis de Beauharnais, père du vicomte, et la jeune femme n'a jamais quitté son beau-père ni sa tante, aux soins desquels son mari l'avait confiée. Cette union, qui aurait dû réussir, n'a cependant pas été sans nuages. La grande dissipation du mari et son éloignement pour sa maison furent, pour cette épouse infortunée, des sujets de se plaindre à lui-même de son indifférence qu'elle ne méritait point. La dite dame de Beauharnais déclare qu'il a été plus fort qu'elle de ne pas lui en témoigner sa sensibilité. Malheureusement le cœur de son mari était fermé aux impressions qu'elle s'était flattée de lui faire, en lui marquant ses craintes (*sic*).

La naissance d'un fils qu'elle lui donna, le 3 septembre 1781, semblait avoir resserré leurs liens. Le vicomte tint à la plaignante compagnie fidèle, jusqu'au rétablissement de ses couches, époque où le goût de sa liberté et d'une volonté absolue le décidèrent à voyager; il partit pour l'Italie le 10 novembre suivant. De retour de ce voyage, le 20 juillet 1782, il reçut de la comparante les plus grands témoignages de joie, et il parut enchanté de se retrouver avec elle.

Ce bonheur dura peu. Le 10 septembre de la même année, elle eut le chagrin de le voir partir pour un voyage d'outre-mer qu'il avait sollicité avec beaucoup de vivacité. A son départ, M. le vicomte de Beauharnais se flattait de l'espoir de laisser son épouse enceinte. Ayant été obligé par les circonstances de séjourner à Brest, il se félicite d'en apprendre la certitude. En effet, la comparante est accouchée d'une fille, le 10 avril dernier. Jusque-là, toutes les lettres que M. le vicomte de Beauharnais lui avait adressées ne respiraient que des sentiments tendres et affectueux. Hélas! pouvait-elle s'attendre que la nouvelle de ses couches servirait de prétexte à son mari pour l'accabler d'injustes reproches, par deux lettres, l'une datée du 12 juillet seulement, et l'autre datée : Châtellerault le 20 octobre seulement (elles sont toutes deux de mil sept cent quatre-vingt-trois). La dite dame vicomtesse de Beauharnais nous a présenté ces deux lettres... lesquelles sont, à la réquisition de la dame vicomtesse de Beauharnais, demeurées y annexées après avoir été, par elle, certifiées véritables, et d'elle signées et paraphées et de nous commissaire susdit.

Lesquelles lettres contenant les imputations les plus atroces, et non content d'accuser la comparante d'adultère, la traite encore d'infâme et ajoute qu'il la méprise trop pour vivre désormais avec elle; en conséquence, il lui ordonne de se renfermer dans un couvent, et au cas qu'elle refuse d'exécuter cet ordre, il la menace d'être un tyran.

Observe la comparante que si ces horreurs n'étaient que l'effet d'un premier mouvement de jalousie, la jeunesse de son mari porterait peut-être à les excuser, mais elles sont tellement réfléchies et imaginées à dessein de secouer un joug qui lui pèse, que sans vouloir, sur l'inno-

cence de sa femme, s'en rapporter ni à M. le marquis de Beauharnais, son père, ni aucune des personnes respectables qui ont toujours été témoins de son honnêteté, il persiste dans sa résolution de ne plus habiter avec elle, et pour montrer même qu'il la fuit, au lieu de descendre dans l'hôtel dont il est le principal locataire, rue Neuve-Saint-Charles, et dans lequel il habite ordinairement, ainsi que monsieur son père et madame la vicomtesse de Beauharnais, son épouse, il a été se loger ailleurs, observant qu'il est arrivé à Paris, le 26 octobre dernier, et que jusqu'à ce jour il n'a point encore repris son logement dans l'hôtel.

Il n'est pas possible à la comparante de souffrir patiemment tant d'affronts. Ce serait manquer à ce qu'elle se doit, à ce qu'elle doit à ses enfants, et s'exposer au sort le plus affreux.

A quoi désirant obvier, la dite dame vicomtesse de Beauharnais nous a requis de nous transporter dans le dit couvent, où nous sommes, à l'effet d'y recevoir la présente plainte des faits ci-dessus et dépendances, dont elle nous a requis, acte que nous lui avons octroyé pour lui servir et valoir ce que de raison, se réservant de former incessamment sa demande en séparation de corps contre le dit sieur son mari, et a signé :

TASCHER DE LAPAGERIE (*sic*)

Signé : JORON.

Une transaction intervenue entre les parties, chez leur notaire, conclut à l'avantage et à l'honneur de Joséphine. Elle garde Hortense; Eugène, dès qu'il aura cinq ans, sera remis à son père. Celui-ci qui avait repris sa vie facile, s'empressera de placer l'enfant au collège d'Harcourt. C'est donc à l'âge de cinq ans, qu'Eugène fut privé des soins maternels, et confié à des étrangers. Il est permis de supposer que la sollicitude de son père, pour le petit pensionnaire, ne se manifesta pas très souvent. Ne faut-il pas vraiment que l'enfant ait été doué d'une nature heureuse, pour qu'il ne se soit pas aigri, qu'il ne soit pas devenu taciturne au milieu de camarades choyés, comblés de gentillesses, par leurs parents?

Eugène demeura au collège d'Harcourt jusqu'en 1788. Une sorte de trêve eut lieu, à cette époque, entre ses parents, sans cependant qu'ils habitassent ensemble. La cause de ce revirement, voulu par Alexandre de Beauharnais, n'avait, on peut le croire, rien de sentimental. La politique envahissait alors tous les esprits. La France était entièrement aux prochaines élections des députés aux États-Généraux. Beauharnais se sentit piqué du désir de remporter des succès sur une

nouvelle scène. Il se présenterait aux électeurs du baillage de Blois. Une vie d'apparence régulière, sorte de certificat de bonnes mœurs, ne serait pas nuisible vis-à-vis de ses futurs commettants, campagnards de mœurs austères. Tel fut sans doute le motif qui l'incita à se donner la posture d'un bon père de famille. Pendant que son père prenait part aux réunions préparatoires du baillage de Blois, Eugène, rendu à sa mère, habitait avec elle à Fontainebleau chez madame Renaudin. Une fois député, Alexandre, dans le but probable d'avoir un intérieur où il pût recevoir ses amis politiques, reprit la vie commune.

***

Alexandre de Beauharnais, à la Constituante, se montra tout de suite chaud partisan des idées rénovatrices. Ne sachant rien faire à demi, il s'inscrivit à la Société des Jacobins. Il en était même le président, le jour de l'enterrement de Mirabeau. Chef de la délégation de la société, il refusa toute préséance, avec une ostentation dont il ne manqua pas de se flatter. Rendant compte de la cérémonie, il dit au club des Jacobins : « J'ai pensé qu'autant les Jacobins devaient avoir de fierté et d'orgueil lorsqu'il s'agit de défendre l'exercice de leurs droits de citoyens, autant ils devaient être humbles et modestes quand il était question de distinctions et de privilèges. » Avec de telles paroles on était sûr de réussir près du Tiers-État, la majorité de l'Assemblée Nationale. Nommé d'abord secrétaire, il en obtint bientôt la présidence. Il remplissait cette fonction, le jour mémorable du 21 juin 1791, lendemain de la fuite du roi à Varennes.

L'heure de la séance était sonnée depuis longtemps et le président ne paraissait point. On avait commencé, dans l'anxiété générale, la lecture du procès-verbal, lorsque entra Alexandre de Beauharnais, blême et fort ému. Il réclama le silence et dit : « J'ai une nouvelle affligeante à vous donner. M. Bailly (maire de Paris) est venu, il n'y a qu'un instant, m'apprendre que le Roi et une partie de sa famille ont été enlevés, cette nuit, par les ennemis de la chose publique. » Les termes de ce langage avaient été soigneusement pesés

dans le conciliabule qui avait retardé l'ouverture de la séance. Si l'on admettait la réalité, c'est-à-dire le départ volontaire du Roi, on se trouverait en face du seul événement qui n'avait pas été prévu par la Constitution. Pour tous les autres cas : décès, abdication, trahison, etc., on avait réglé le mode de continuité de l'action du pouvoir exécutif. La circonstance actuelle faisait qu'aucun organe gouvernemental n'existait plus pour l'expédition des affaires. Après que les motions les plus inconsidérées eurent été lancées parmi l'agitation et les rumeurs des députés, il fut décidé que le président, au nom de l'Assemblée, prendrait la charge du pouvoir exécutif. Alexandre de Beauharnais demeura au fauteuil présidentiel, les six jours et les six nuits que dura, sans interruption, la fameuse séance du 21 juin 1791. Le jour où le Roi fut ramené à Paris, elle fut levée par un défi du président « aux satellites du despotisme ». C'est pendant cette espèce d'interrègne en France, qu'à Fontainebleau, on disait en voyant passer Eugène : « Voilà notre petit Dauphin. » De fait, son père est alors roi, même plus que le Roi. Il édicte les mesures contre Louis XVI. Il le fait interroger par une commission parlementaire. Ministres, généraux, tout obéit à Beauharnais devenu le premier personnage de France.

Ayant suffisamment donné de gages à ses amis, les Jacobins, il jugea prudent de se ménager dans la lutte qui se dessinait très vive entre les Girondins et la Montagne. L'armée était un excellent poste d'attente et d'observation. Alexandre de Beauharnais reprend du service en qualité d'adjudant-général. Après la victoire des partis extrêmes, inaugurée le 10 août 1792, il s'empressa d'affirmer chaleureusement sa fidélité à la Révolution. Cela lui valut sa nomination de maréchal de camp, chef d'état-major de l'armée en formation à Strasbourg. Ayant son fils à sa charge, il le fit venir près de lui. Et voilà Eugène, enfant de onze ans, au milieu des soldats enflammés de l'ardeur guerrière qui les conduira victorieux à travers le monde.

Les efforts républicains d'Alexandre de Beauharnais ne furent pas stériles. Coup sur coup, il est promu général en chef de l'armée du Rhin, en remplacement de Custine, et peu après (13 juin 1793) nommé ministre de la Guerre. Barrère,

auteur de la motion en faveur de Beauharnais, se crut dispensé de faire l'éloge de son protégé. Il jugea suffisant de dire que « la Convention nationale connaissait le civisme et le talent de Beauharnais ». A l'interruption tendancieuse qu'un général si éminent doit rester à l'armée qu'il commande, Barrère, qui tenait à son candidat, répliqua : « On dit que Beauharnais conduit une armée, eh bien ! il en conduira onze ! » Les farouches sans-culottes aimaient bien les discours, mais seulement entre eux. Des généraux déclamateurs, ils se méfiaient. Contrairement à l'opinion de Barrère, ils ignoraient les capacités militaires de Beauharnais. Ils ne savaient de lui que des harangues politiques, trop bien appropriées à ses intérêts. Dès que l'on apprit sa nomination au ministère, il y eut un grand tumulte dans les sections. Dutard, observateur (ainsi appelait-on les agents secrets du ministre de l'Intérieur), signalait « qu'on rédigeait des adresses à la Convention pour faire rapporter le décret concernant Beauharnais ». Celui-ci fut prévenu sans doute de cet état de l'esprit public, en même temps qu'il recevait ampliation du décret de la Convention. Il pensa être habile en donnant spontanément sa démission de ministre, appuyée par une manœuvre oblique du côté des Jacobins. Il écrit à la Convention : « Trop chaud révolutionnaire pour composer avec les partis... je ne me crois pas propre à être ministre en ce moment..., trop heureux si, à la paix, je peux retourner, par le suffrage universel, dans le sein des assemblées nationales, et, en zélé montagnard, y continuer à défendre ses droits... »

C'était en vain que Beauharnais luttait contre le destin qui avait déjà prononcé son arrêt. Ayant conservé le commandement en chef de l'armée du Rhin, il eut la douloureuse surprise d'apprendre, en son quartier général de Wissembourg, la prise de Mayence par les ennemis. Pas facile à décontenancer quand il n'était question que d'agir la plume à la main, il prit un biais pour masquer effrontément son apathie ou son impéritie. S'adressant, cette fois, à la Société des Jacobins de Strasbourg, il les adjura de demander à la Convention « qu'elle fasse tomber les têtes des capitulards ». Son vœu ne fut que trop vite exaucé, mais pas dans la forme qu'il espérait. Les Strasbourgeois ne bougèrent pas. La Convention

qui attendait d'un généralissime tout autre chose que de la tactique épistolaire, lui fit immédiatement signifier l'ordre de donner sa démission, et de s'éloigner, dans un délai de six heures, à plus de vingt lieues de la frontière. Borie, l'un des commissaires de la Convention, a fait précéder sa signature de ces mots : « J'aurais été d'avis de l'arrestation de Beauharnais. » Une disgrâce de la Convention était ordinairement, alors, le prélude de mesures plus graves. Qu'allait-il s'ensuivre? Aucune appréhension ne se pouvait écarter. Avant tout, il fallait obéir. Plier bagages, se mettre en route, étaient choses simples. Mais il n'en allait pas de même pour ce qui regardait son fils. On ne pouvait songer à laisser, seul au camp, un garçon de douze ans. L'emmener avec soi, c'était l'exposer à un abandon subit, si une mesure plus rigoureuse venait à frapper son père. Dans cette alternative, Beauharnais confia Eugène au principal du collège de Strasbourg.

La gravité des troubles, en 1793, fit bientôt fermer cet établissement. Eugène rejoignit alors sa mère, qui avait, tant bien que mal, reconstitué une maison à Croissy. Là, elle était en accointance assez suivie avec des personnages, sinon fervents de l'ancien régime, du moins partisans d'une politique hostile à celle des Montagnards. Un décret de la Convention ordonnait que tous les enfants apprissent un métier manuel. Alexandre de Beauharnais, se sentant sous l'œil du Comité de Salut Public, engagea probablement Joséphine à se conformer aux ordres de l'Assemblée, et Eugène fut placé en apprentissage chez Crochard, menuisier à Croissy. Ces cahots de l'existence d'un enfant si jeune furent assurément pour Eugène une rude école de soumission aux vicissitudes de l'avenir. D'autre part, s'il n'avait pas eu, innée, la vocation militaire, elle lui serait certainement venue de son premier séjour aux armées. Frustré, dès l'âge de cinq ans, des tendresses et des jeux qui sont le partage de la prime jeunesse, il ne les rencontra que près des soldats de son père, aux frontières. Là, sans doute, il fut choyé de ces braves troupiers généralement amis de l'enfance. Empressés à lui complaire, ils inventaient des amusements pour cet aimable petit garçon, radieux de se livrer en toute liberté aux jouissances de son activité

juvénile. Qu'Eugène n'ait pas eu ensuite une prédilection pour le métier des armes, cela seul en vérité serait étonnant. Revenu à Croissy, il retomba dans la tristesse et les tourments d'un foyer maternel où, chaque soir, on se demandait si l'on avait enfin épuisé la coupe des souffrances. Ces souffrances étaient bien peu de chose, hélas! auprès de la catastrophe qui s'approchait, impitoyable, des parents d'Eugène.

Son père, relevé du commandement de l'armée du Rhin, avait conçu le plan de se retirer dans la forteresse du club des Jacobins, du district de Romorantin. En y affichant sans retenue les idées les plus avancées, il pensait gagner la confiance et l'appui des sans-culottes, pendant que Joséphine, à Croissy, lui ménagerait les sympathies des modérés. Pour nager ainsi entre deux eaux, il aurait fallu une perspicacité et une finesse politiques que Beauharnais ne possédait à aucun degré. Un faux mouvement le fit glisser soudain au torrent qui l'entraîna à l'abîme. Croyant servir sa cause personnelle, il publia une brochure intitulée : *Observations sur la proscription des nobles.* Grave imprudence! Cette protestation ranima ou renforça les soupçons des Montagnards de Paris, moins naïfs que les paysans du Blaisois. Il fut décrété d'arrestation par le Comité de Sûreté générale, incarcéré d'abord à la prison du Luxembourg, puis transféré à la prison des Carmes. Moins de deux mois après, « la nommée Beauharnais, femme du ci-devant général », était arrêtée à son tour, et enfermée à la prison des Carmes, également. Ses fréquentations suspectes, sa particule nobiliaire furent les motifs de la mesure prise à son égard.

A la prison des Carmes, où se trouvait sinistrement rétabli le toit conjugal des Beauharnais, eut lieu, par leur correspondance secrète, un oubli du passé et une réconciliation complète. Ils s'écrivaient par l'intermédiaire de leurs enfants, Eugène et Hortense, seuls autorisés à les voir. Les pauvres petits, éplorés, portaient, d'un cachot à l'autre, les missives de leurs parents. On devine avec quelles précautions, quelles frayeurs, les enfants passaient sous l'œil inquisiteur des guichetiers. Alexandre de Beauharnais, déclaré coupable de manœuvres contre-révolutionnaires, tant à l'armée du Rhin que dans la vie civile, fut condamné à mort et exécuté, le

5 thermidor an II (23 juilllet 1794). Si son procès avait été retardé de trois jours, il eut certainement évité la mort. Dès le lendemain de la chute de Robespierre, en effet, l'action du Tribunal révolutionnaire s'exerça moins sur les modérés que sur les terroristes.

Après cent huit jours de détention, et grâce aux conséquences de 9 thermidor, Joséphine échappa au sort fatal qui l'attendait inévitablement. Le Comité de Sûreté générale avait rejeté, un mois auparavant, la supplique d'Eugène et d'Hortense qui imploraient en ces termes : « D'innocents enfants réclament auprès de vous la liberté de leur tendre mère... Rendez la vie, citoyens représentants, à de malheureux enfants... » Joséphine sortit de la prison des Carmes, le 19 thermidor (6 août 1794). Elle doit sa libération relativement hâtive, à Tallien qui était, en ces jours, l'homme le plus influent de la Convention. Près de Tallien, on connaît à Joséphine au moins deux protecteurs : Réal et surtout Barrère, parlementaire d'une souplesse inégalée, retombant toujours, comme on dit, du côté du manche.

***

Rien de curieux comme les zigzags de la foudre des révolutions. Le 9 thermidor est l'épilogue d'un duel farouche entre Tallien et Robespierre. On peut dire de Tallien que, le jour de son triomphe, il sauva sa vie et son amour. Sa maîtresse, Thérèse Cabarrus, incarcérée à la prison de la Force, était, à bref délai, promise à la guillotine. Cette éventualité, poignante pour un amant, ne fut sans doute pas étrangère à la soudaineté de l'assaut que Tallien déchaîna contre Robespierre. Peu après la victoire des thermidoriens, Thérèse Cabarrus devenait madame Tallien. Joséphine, qui devait de la gratitude à Tallien, lui rendit visite. A cette occasion, elle fit la connaissance de madame Tallien. C'est dans le salon de celle-ci que le général Bonaparte aperçut Joséphine, pour la première fois, et s'en éprit éperdument. De ce salon, elle s'éleva au trône de France, tandis que Tallien, maître de la maison, alors tout-puissant personnage de la République, s'estima

encore heureux, sous le régime impérial, d'être consul de France à Alicante.

A sa sortie de prison, Joséphine se trouva dans un dénûment presque complet. Pour alléger ses charges, le général Hoche, ami fidèle à la mémoire de Beauharnais, proposa de prendre avec lui Eugène. A peine âgé de treize ans, celui-ci se vit une sorte d'aide-de-camp stagiaire du général en chef de l'armée des côtes de Cherbourg. Demeurée seule avec Hortense, Joséphine vécut du produit de quelques bijoux et hardes qu'on lui restitua. A ces maigres ressources s'ajoutèrent probablement les avances consenties par des amis, en attendant que lui parvinssent de La Martinique les bribes de l'héritage de ses parents.

Joséphine n'est plus à présent, en 1795, l'insulaire novice, timide, embarrassée de son maintien. Elle s'est muée en une séduisante créole. Langoureuse, les yeux noirs pleins de feu, le teint mat relevé par les reflets de cheveux d'un châtain fulgurant, elle possède aujourd'hui ce don d'attraction magique auquel bien peu d'hommes sont insensibles. Pour tout le monde, à cette époque, les deuils se portaient assez distraitement. Joséphine, comme tout le monde également, éprouva la secousse qui jeta, subitement, la société française des affres de la mort à la fièvre de se divertir. Ce fut le règne des toilettes provocantes, voire indécentes. Ce fut le délire général de la danse. Il y a six cent quarante-quatre salles de bal, tous les soirs ouvertes dans Paris. Pour chasser le souvenir du passé chargé d'inquiétudes mortelles, « on s'enivre de bruit, de lumière, de gaze flottante, de chaudes odeurs, de seins montrés, de jambes découvertes, de regards, de formes, de sonorités, de la volupté des sens ». Le lecteur de ces lignes écrites, il y a quelque soixante ans, ne sera-t-il pas frappé de la similitude des mœurs qui l'environnent, après cinq années d'indicibles angoisses?

Joséphine raffolait de cette existence frivole. Afin d'en jouir en toute indépendance, elle plaça Hortense au pensionnat de madame Campan, à Saint-Germain; et au lycée, dit écossais, de la même ville, elle mit Eugène. Celui-ci était revenu des armées en octobre 1795, au moment où le général Hoche entreprenait une campagne plus active contre les Vendéens. Ayant

probablement reçu quelques fonds de La Martinique, Joséphine avait loué, de la femme de Talma, un petit hôtel discret rue Chantereine, anciennement ruellette-aux-Porcherons, de nos jours, rue de la Victoire.

Joséphine s'était liée d'étroite amitié avec madame Tallien. Inséparables, vêtues toutes deux pareillement « de robes fleur de pêcher, un mouchoir rouge sur les cheveux, avec trois crochets aux tempes », elles apparaissaient, reines de beauté, au bal Thélusson, ou dans le salon de Tallien. Ici, contre une colonne, isolé, gêné dans son uniforme pas mal râpé, est un jeune général de brigade, chétif et mince, la figure creuse et pâle, de longs cheveux de chaque côté du front : c'est Bonaparte. C'est Bonaparte, sombre, taciturne, menacé de disgrâce par un ministre incapable, Aubry, dont on n'obtient pas grand'-chose d'ailleurs sans passer par l'intermédiaire de sa maîtresse « la citoyenne Laboucharderie », ainsi que la désigne Dubois-Crancé, le jour où il demande son arrestation à la Convention. Bonaparte, étranger aux intrigues mondaines, se demande anxieusement s'il ne ferait pas mieux de partir pour la Turquie, où on lui offre du service. Il est venu là, comme bien d'autres, dans l'espoir d'y trouver par hasard des protections. On s'interroge. Quel est ce général, à l'air pauvre et souffreteux? Personne ne sait répondre. Qui, dans la nouvelle Babylone, se doutait qu'on devait la prise de Toulon à ses savantes manœuvres d'artillerie que le commissaire aux armées, Gasparin, aujourd'hui décédé, avait eu le courage d'opposer au plan du Comité de Salut public?

Perdu dans la foule brillante et joyeuse, Bonaparte n'ose se mêler au groupe des généraux jouissant alors des faveurs de la renommée. Ce sont, entre autres, Menou, Verdière, Brune, Carteaux et Berruyer. D'un œil d'envie, il regarde ces chefs célèbres, accueillis avec des grâces souriantes par les deux déesses de la soirée. Il a vingt-six ans. Sa vie, jusque-là, n'a été que d'étude, d'austérité et de privations. Mais au spectacle de la renaissance du luxe, de la frénésie des plaisirs, ses sens se sont réveillés d'autant plus vifs qu'ils ont été plus comprimés. Arrivé au printemps de sa vie, en homme n'ayant, comme on dit, jamais vécu, il ne rêvait que de jolies femmes. Son exaltation se révèle dans ses lettres du moment à son

frère Joseph. « Les jolies femmes sont partout, aux promenades, aux bibliothèques... Aussi les hommes sont-ils fous, ne pensent qu'à elles, et ne vivent que par et pour elles... Les femmes, qui sont ici les plus belles du monde, deviennent la grande affaire... » Ah! dans cet état d'incandescence, que ne donnerait-il pour être admis, lui aussi, à déposer ses hommages aux pieds de la merveilleuse créole qui exerce sur lui un singulier et indéfinissable attrait? Il lui semble qu'il en perdrait la tête, si elle daignait tourner les yeux de son côté.

Ses vœux furent bientôt réalisés, même dépassés. Le 13 vendémiaire (5 octobre 1795) des menées royalistes soulèvent des sections contre la Convention. Barras, comme en Thermidor, prend le commandement des troupes. Mais cette fois, il s'agit principalement de faire marcher le canon. Barras se souvient alors d'un excellent officier d'artillerie, de Bonaparte, qu'il a connu au siège de Toulon. Il le choisit à titre d'adjoint. Après la victoire, Bonaparte est nommé général en second de l'armée de l'intérieur, Barras demeurant général en chef, en quelque sorte honoraire. Le nom de Bonaparte — tellement ignoré que, dans les comptes-rendus officiels, le *Moniteur*, à deux reprises, l'imprime en deux mots : Buona-Parté — est proclamé avec éloges et reconnaissance à la Convention. Il se répercute maintenant dans toute la France.

Il est dans l'ordre que les femmes à la mode recherchent la fréquentation des personnages en vue. Celui qu'on nommait le « sauveur de la République » ferait grand honneur au salon de Joséphine de Beauharnais. Mais par quelle voie arriver jusqu'à lui? L'isolement où on l'a tenu fait que l'on manque d'intermédiaire. L'occasion désirée se présenta vers le 15 octobre. Napoléon, dans le *Mémorial*, veut que l'épisode se soit passé de la façon suivante : « On avait exécuté le désarmement des sections; Eugène vint à l'État-Major réclamer, avec des supplications, l'épée de son père. En recevant cette arme qui lui fut donnée incontinent, il se mit à pleurer. Le général, touché de l'émotion de l'enfant, lui témoigna tant de bienveillance que madame de Beauharnais se crut obligée de venir le lendemain, lui en faire ses remerciements... » Napoléon s'empressa de lui rendre sa visite. « ... La connaissance, ajoute-il, « devint bientôt intime et tendre... » A Sainte-Hélène

Napoléon se rappela sans doute imparfaitement les menus détails des préliminaires de son premier mariage. N'est-il vraiment pas fort extraordinaire — à ne considérer que cela — que, parmi tant d'armes ramassées dans Paris, l'épée de feu Beauharnais se soit trouvée juste à point nommé, là, sur la table du général en chef? La version d'Eugène semble autrement exacte. On lit dans ses *Mémoires* : « A la suite du 13 vendémiaire, un ordre du jour défendit, sous peine de mort, aux habitants de Paris de conserver des armes... Désireux de garder le sabre que mon père avait porté... je fis des démarches en conséquence auprès du général Bonaparte. Ma sensibilité et quelques réponses heureuses firent naître au général le désir de connaître l'intérieur de ma famille, et il vint lui-même, le lendemain, apporter l'autorisation que j'avais si vivement désirée... » On n'a pas lieu de s'étonner que, dans l'entraînement des sens où il était, le jeune général de vingt-six ans, ait saisi aux cheveux l'occasion d'approcher la femme dont l'image fascinante remplissait son cœur. Que la liaison ainsi nouée soit devenue, selon l'expression de Napoléon, rapidement « intime et tendre », ce n'est guère douteux. Joséphine a trente-deux ans, six ans de plus que son soupirant. Elle est experte dans l'art de la coquetterie. Moins de quinze jours se sont écoulés, qu'elle voudrait plus fréquentes les visites du héros du jour, devenu général en chef de l'armée de l'intérieur. Le lendemain même de cette promotion, elle écrit à Bonaparte : « Vous ne venez plus voir une amie qui vous aime... Venez, demain septidi, déjeuner avec moi, nous causerons de vos intérêts. Je vous embrasse. » « Ses intérêts! » Joséphine se disposait à en faire les siens propres. Contracter mariage avec un jeune homme arrivé au plus haut grade de l'armée, était une perspective qui envahit certainement, dès ce moment, l'esprit de la veuve Beauharnais. Ainsi Eugène, par sa démarche au quartier général, avait été inconsciemment l'agent matrimonial de sa mère. En cette circonstance, le petit orphelin par ses pleurs, mêlés bientôt à l'exubérance de sa gratitude, inspira à Napoléon une commisération attendrie, dans laquelle se trouve certainement la source de l'amour paternel qui ne s'effaça jamais de son cœur.

On a dit et répété que Napoléon n'avait obtenu le com-

mandement de l'armée d'Italie qu'au prix de son mariage avec la veuve Beauharnais; mariage qui aurait été exigé par Barras, désireux de caser, selon l'expression populaire, une maîtresse gênante. Rien de plus inexact. Les dates, à elles seules, suffiraient à démontrer l'erreur matérielle. Il y avait plus de quatre mois que Bonaparte faisait à Joséphine une cour d'amoureux éperdu. Que ce soit elle ou lui qui ait eu l'initiative du mariage, il n'importe. Le fait certain est que leur union fut décidée, affichée même, bien avant la nomination de Bonaparte, au grade de général en chef de l'armée d'Italie. Cela ressort parfaitement des pièces officielles. En effet, l'acte de mariage, mentionnant que la « publication en a été affichée le temps prévu par la loi », porte pour Napoléon Buonaparté (*sic*) la qualification de général en chef de l'armée de l'intérieur, et non pas de l'armée d'Italie. Remarquons en passant que, sur cet acte, la mariée ne s'appelle pas Joséphine, mais Marie-Joseph-Rose Detascher (en un seul mot) et que le nom de Lapagerie n'y figure point. Les deux conjoints ont signé : l'un, Napoléon Bonaparte; l'autre, M. J. R. Tascher (sans particule). Enfin il est avéré qu'avant de contracter cette union, Joséphine consulta plusieurs fois son notaire, Maître Raguideau.

D'ailleurs les conditions morales s'opposent également à l'affirmation hardie des détracteurs. On a vu plus haut que le grade de général en chef de l'armée de l'intérieur rehaussait Bonaparte d'un prestige suffisant pour le faire rechercher par Joséphine. Que pouvait-elle ambitionner de mieux que cette position, hors de pair dans la capitale, au sein de tous les hommages et de tous les plaisirs dont raffolait sa coquetterie? L'Italie, c'était beau. Mais tout de même pas la victoire assurée. N'oublions pas que nous ne voyons, aujourd'hui, le commandement d'Italie qu'à travers les lauriers d'Arcole et de Rivoli. A l'heure du mariage de Bonaparte, ce n'était que la succession des généraux Dumerbion, Kellermann et Schérer qui n'avaient pas récolté grande illustration. En vérité, la chance contraire était au moins aussi probable que la victoire, et Joséphine pouvait appréhender une forte diminution de sa suprématie mondaine. De ce qui précède, il appert incontes-

tablement que le mariage avait été décidé au cours des effusions ardentes, qui ont duré quatre mois. Et tout au contraire de ce qu'on a prétendu, l'ordre de départ subit du jeune chef pour l'Italie le 11 mars, surlendemain de la cérémonie, fut un contre-temps fâcheux pour les deux époux, malgré l'orgueil légitime que Bonaparte ressentait de sa promotion. Ce contre-temps est d'ailleurs déploré, en termes extrêmement passionnés, dans les lettres que Bonaparte écrit à sa femme, de chacune des étapes de la route glorieuse sur laquelle il vient de se lancer.

***

Pendant que Joséphine, à Paris, bénéficiait avec bonheur et fierté des prodigieuses victoires de son mari, Eugène continuait ses études à Saint-Germain. Plus préoccupé de guerre que de science, il attendait impatiemment que se réalisât la promesse, que lui avait faite son beau-père, de l'appeler près de lui, afin de guider ses premiers pas dans la carrière militaire. Avec une joie inexprimable, dit-il lui-même, il reçut, le 28 juin 1797, son brevet de sous-lieutenant de hussards, attaché à la personne du général en chef. Officier de quinze ans et demi, surveillé, mais non privilégié, par son beau-père, il prit son rang parmi les officiers de l'État-Major. De ce moment, il ne quitta plus les armées, et servit toujours dans la cavalerie. Il a donné lui-même, la note de ses préférences, on peut dire de sa passion pour cette arme, lorsqu'à la formation de la maison impériale, Napoléon lui offrit la place de grand chambellan. Bien qu'il lui fût possible de cumuler cette fonction avec son grade de colonel des chasseurs, il se récusa en disant : « Si l'Empereur m'eût fait offrir la place de grand écuyer, je l'aurais peut-être acceptée, parce qu'il y avait là des chevaux que j'aimais passionnément, et quelque chose qui ressemblait à un régiment. »

Rentré à Paris, en janvier 1798, Eugène en repart pour Toulon, le 23 avril. Il y attend son beau-père, et s'embarque avec lui pour l'Égypte, le 18 mai. Durant la traversée sur le navire l'*Orient*, il assistait, auditeur muet, aux controverses de Bonaparte avec les savants de l'expédition : Monge, Ber-

thollet et autres. En cette sorte d'Institut, siégeant entre ciel et eau, on discutait intarissablement sur les religions, la pluralité des planètes habitées, la fin de notre globe, etc... Arrivé sur la terre d'Égypte, en juillet 1798, Eugène compte parmi les aides de camp du général en chef. Celui-ci n'aurait pas pu avoir pour son propre fils — ce n'est pas trop dire — plus de vigilance anxieuse qu'il n'en montra alors pour Eugène. Point n'eût été besoin de la promesse faite, par Napoléon, de servir de père aux enfants de Joséphine. Par sa docilité exemplaire, par sa sincérité juvénile, par l'intérêt de ses malheurs passés, Eugène s'attirait naturellement la protection. Lorsqu'en raison de son service, le jeune officier s'éloignait du quartier-général, Napoléon lui écrivait : « Marchez toujours avec l'infanterie; ne vous fiez point aux Arabes, et couchez sous la tente. Écrivez-moi par toutes les occasions. Je vous aime. » — « Ayez soin de ne pas coucher à l'air et les yeux découverts. Je vous embrasse. » Et quand, dans son impétuosité, Eugène s'offre, le premier, pour exécuter un coup de main périlleux, c'est Napoléon qui le modère en lui disant : « ... Apprenez que, dans notre métier, il ne faut jamais courir au devant du danger. Il faut se borner à faire son devoir, et arrive ce qui plaît à Dieu. »

Au cours de la campagne d'Égypte, des lettres, provenant de différentes sources, répandirent dans l'armée, pour parvenir promptement jusqu'à Napoléon, des bruits désobligeants sur la conduite de Joséphine à Paris. Gohier, dans ses Mémoires, a donné l'origine de ces insinuations trop bien fondées. Courant le monde et tous les mondes, Joséphine avait renoué des relations avec Hippolyte Charles, l'officier pimpant et galant pour qui elle s'était déjà compromise, précédemment en Italie. Dans son isolement lointain, Napoléon éprouvait le besoin d'épancher son cœur brisé. Mais à qui se confier? Il n'y avait que des gens prêts, le dos tourné, à s'égayer de sa mésaventure. Ne pouvant se contenir, c'est d'abord à son frère Joseph, qu'il découvre son amertume. Il lui écrit : « ... J'ai beaucoup de chagrins domestiques, car le voile est entièrement levé... » Ensuite, c'est Eugène, le jeune garçon objet de toute sa tendresse, qu'il fait appeler et devant qui il exhale ses plaintes, s'abandonne à sa douleur. Eugène nous le montre pitoyable,

se promenant à grands pas sous sa tente : « Je cherchais, dit-il, à adoucir ses ressentiments; je le consolais de mon mieux et autant que pouvaient le permettre mon âge et le respect qu'il m'inspirait... » Le pauvre enfant avait à peine dix-sept ans! Avec sa rare franchise, Napoléon ne craignit pas, dans l'un des actes les plus importants du règne impérial, de rappeler par une allusion les circonstances pénibles qui avaient fait naître chez lui une gratitude inaltérable pour Eugène. En 1805, au Sénat, dans son message d'adoption d'Eugène de Beauharnais, Napoléon prononça : « Au milieu des vicissitudes et du haut rang où nous sommes placé, notre cœur a eu besoin de trouver des consolations douces dans la tendresse et la constante affection de cet enfant de notre adoption... »

Eugène, en Égypte, confident très gêné, on le comprend, fit plus que d'écouter les doléances de son beau-père, de son chef vénéré. Il écrivit à sa mère, dans l'espoir sans doute que, par une conduite prudente désormais, elle mettrait fin à ce qu'il tenait, naturellement, pour des médisances gratuites. Ainsi, et avec le temps, s'apaiserait, pensait-il, le courroux de Napoléon :

Ma chère mère,

Bonaparte, depuis cinq jours, paraît bien triste, et cela est venu d'un entretien qu'il a eu avec Junot et Berthier. Il a été plus affecté que je ne croyais de ses conversations. Tous les mots que j'ai entendus reviennent à ce que Charles est revenu dans ta voiture jusqu'à trois postes de Paris, que tu l'as vu à Paris, que tu as été, avec lui, dans les quatrièmes loges... Voilà, en mots entrecoupés, ce que j'ai pu entendre. Tu penses bien, maman, que je ne crois pas cela, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le général est très affecté. Cependant, il redouble d'amabilités pour moi... Ton fils se plaît à croire tous ces bavardages inventés par tes ennemis...

Pendant que, dans le camp, on se chuchotait le scandale des frasques de Joséphine, Napoléon, pensant éviter l'espèce de ridicule qui s'attache — on ne sait trop pourquoi — aux maris trompés, feignait d'en avoir pris son parti avec une froide indifférence. Il annonçait placidement son divorce à Bourrienne et à Junot. Et, pour bien accuser son détachement de Joséphine, il affichait une liaison avec la femme d'un officier,

jeune et sémillante blonde, madame Pauline Fourès, qu'il promenait ostensiblement dans sa calèche. Ces excursions, en pays ennemi semé d'embûches, exigeaient toujours l'escorte d'un peloton de cavalerie. A son tour de service, Eugène fut appelé, un jour, à commander l'escorte Il dit à ce sujet dans ses Mémoires : « Ne pouvant pas tenir à l'humiliation que j'en éprouvais, je fus trouver le général Berthier, et lui demandai à passer dans un régiment. Une scène assez vive, entre mon beau-père et moi, fut la suite de cette démarche; mais dès ce moment, il cessa ses promenades en calèche avec cette dame. Je continuai à rester avec lui, et il ne m'en traita pas plus mal. » Au retour d'une reconnaissance au port de Suez, Eugène reçut, du chef d'état-major Berthier, son brevet de lieutenant. « Ce fut pour moi, dit-il, un grand sujet de joie; je venais d'accomplir dix-sept ans. »

A Alexandrie, où il l'avait accompagné, Eugène ignorait tout des projets de son beau-père. Le jour où furent signalées au large deux frégates portant pavillon français, Bonaparte lui dit : « Eugène, tu vas revoir ta mère. » « Ces mots, ajoute Eugène, ne me causèrent pas toute la joie que j'aurais dû en éprouver... » Sans qu'il nous le dise, on devine aisément qu'il appréhendait ce qui se passerait lorsque Napoléon se retrouverait en présence de Joséphine. Celle-ci, empressée de courir au-devant de son mari, éprouva un contretemps désagréable. Elle avait pris la route de Bourgogne, tandis qu'il venait par le Bourbonnais, de sorte qu'elle arriva rue Chantereine, quarante-huit heures après lui. La colère de Napoléon se révéla extrême. « Je vis avec chagrin, rapporte Eugène, qu'il avait conservé la mauvaise impression que je m'étais efforcé de détruire, lors des confidences qu'il me faisait en Égypte. » Il refusa de voir sa femme et lui fit signifier son intention formelle de divorcer. Alors, Eugène et Hortense, tout en pleurs, se jetèrent aux pieds de leur beau-père, le supplièrent de ne pas abandonner leur mère, l'implorant de ne pas les rendre orphelins pour la seconde fois. Vaincu par l'émotion, retenu autant par son amour pour Joséphine que, peut-être, par l'énormité d'un scandale public, attendri sûrement par son affection pour Eugène et Hortense, Napoléon ouvrit les bras à Joséphine et pardonna.

L'âme tranquille, maintenant, Bonaparte peut s'adonner tout entier aux combinaisons politiques qui aboutirent au coup d'état du 18 brumaire. La maison de la rue Chantereine était le quartier général des menées subversives. De ces jours mouvementés, Eugène n'a gardé que le souvenir confus d'une foule de visiteurs, militaires et civils, aux airs mystérieux. Vaguement aussi, il se rappelle les nombreuses courses d'estafette qu'il faisait, jour et nuit, concurremment avec les autres aides de camp du général. Pourtant, le soupçon d'un événement grave lui vint d'une correspondance, secrète et active, dont il fut l'intermédiaire entre Bonaparte, le général Moreau et M. Garat, dans les nuits qui précédèrent le 18 brumaire. Mission essentiellement de confiance en effet, car Moreau et Garat, timorés tous deux, hésitaient à se déclarer ouvertement. Le concours de Moreau était fort désirable, en raison de son prestige sur l'armée, mais il entendait ne pas se compromettre pour l'unique profit de Bonaparte. Vrai général d'expectative en l'occurrence, Moreau accepta seulement de tenir en observation les membres du Directoire au Luxembourg.

M. Garat était également, en ce temps, un personnage d'une importance qu'il est malaisé de se figurer aujourd'hui. Les hommes de premier plan, aux époques révolutionnaires, s'ils n'ont pas un grand caractère en bien ou en mal, échappent le plus souvent à la postérité. En octobre 1792, Garat, protégé de Danton, passa directement de sa chaire d'histoire au ministère de la Justice. Il fallait un rhéteur pour atténuer la culpabilité des auteurs des massacres de septembre. A l'aide d'un euphémisme hardi, Garat y parvint en exhortant la Convention à ne voir, dans ces excès criminels, qu'une « simple reprise des droits du peuple ». Évidemment supérieur d'intelligence et de culture à la plupart des conventionnels, Garat, ministre de la Justice, et ensuite de l'Intérieur, se fit une réputation de politicien très avisé, prompt à saisir le côté du plus fort. De là, l'influence que, sous le Directoire, il exerçait au Conseil des Anciens, influence qu'il importait à Bonaparte de gagner quand les Anciens eurent à voter la loi qui les transférait à Saint-Cloud, pour délibérer de concert avec les Cinq-Cents. Cette loi était le *sine qua non* du coup de force

de brumaire. Par frime, ou plutôt par ultime prudence, Garat, à l'heure que le vote était, pour ainsi dire acquis, fit remarquer que la loi n'était pas conforme à la Constitution. Ce n'est assurément pas pour cette motion intempestive que s'échangeaient, entre Bonaparte et Garat, les messages nocturnes dont Eugène était porteur. A ce politicien cauteleux, Napoléon n'accorda jamais sa confiance. Le titre de comte lui parut une récompense suffisante de ses services un peu trop timides.

La loi, votée par les Anciens, interdisait toute délibération ailleurs qu'à Saint-Cloud. Là, seraient édictées les mesures pour déjouer les complots tramés contre la République. Toutes les troupes étaient placées sous les ordres du général Bonaparte. Tous les citoyens étaient tenus de lui prêter main-forte, à première réquisition. C'était une véritable dictature provisoire. Le Conseil des Anciens, qui siégeait aux Tuileries, décida que Bonaparte serait invité à venir dans son sein pour y prêter serment, et recevoir l'investiture de ses nouveaux pouvoirs. La délégation envoyée à cet effet rue Chantereine était, selon le rite officiel, conduite par un messager d'État, précédé lui-même de deux huissiers. Tous trois vêtus en grand apparat : le messager, en veste longue blanche, ceinture bleue, manteau bleu à revers rouges, chapeau noir rond orné de trois plumes blanches panachées de bleu et de rouge; les huissiers, en veste longue noire, ceinture rouge, toque rouge ornée d'une plume rouge, et à la main, surmonté d'une pomme d'ivoire, un bâton noir de la hauteur de l'homme. La notification ayant été faite à Bonaparte, il s'agit de se mettre en route pour gagner les Tuileries. On ne pouvait, sans un peu de temps, former le cortège dont le général voulait s'entourer. Il fallait faire un choix parmi les officiers de tous grades, qui piétinaient d'impatience rue Chantereine. En outre, le trajet, par les boulevards et la place de la Concorde, s'effectuerait lentement, vu l'affluence du peuple sans cesse grandissante. C'est dans ces prévisions sans doute que Bonaparte dépêcha Eugène aux Anciens, pour annoncer sa prochaine arrivée. « Je m'acquittai, dit-il, de cette commission, avec le trouble que la présence d'une assemblée aussi importante devait faire éprouver à un jeune homme, qui parlait en public pour la première fois. »

***

Toujours dans l'ombre de Napoléon, prêt à s'élancer au moindre signe, à plus forte raison en cas de danger, Eugène était, le 19 brumaire, dans la cour du palais de Saint-Cloud. Il devisait avec les chasseurs et les dragons, pendant que se jouait la partie décisive, entre Bonaparte et les parlementaires, les *avocassiers*, comme disaient les amis du général. Celui-ci était entré dans la salle. Qu'ils furent longs les moments d'attente, durant lesquels, on ne percevait au dehors que des vociférations assourdissantes, d'où jaillissaient, en hurlements, les apostrophes : *A bas le dictateur! A bas le tyran!* On peut s'imaginer l'épouvante du jeune aide de camp, lorsque retentirent les cris de : *A bas! Hors la loi, le général Bonaparte!* Eugène le connaissait, ce cri sinistre, pour l'avoir entendu proférer contre les Girondins et contre Robespierre. C'était, après reconnaissance d'identité, le droit, pour n'importe quel individu, d'abattre comme un chien enragé l'homme placé hors la loi. La vigilance angoissée d'Eugène, en cet instant d'extrême détresse, se voit dans ce qu'il dit de son beau-père, quand il reparut devant ses troupes, livide, à demi évanoui, soutenu par deux grenadiers : « Les traits du général étaient altérés, et la situation critique, dans laquelle il se trouvait, explique assez cette altération; il s'agissait de réussir ou de périr ignominieusement. » Enfin, dans un suprême redressement d'énergie, Bonaparte donna l'ordre, aux grenadiers du général Leclerc, d'envahir la salle, baïonnette au canon, et de disperser l'Assemblée. Eugène ne se tient pas de joie de nous dire qu'il constata le succès complet de la journée, par le spectacle amusant des toges, bonnets et écharpes, jetés au vent, dans les jardins, par les héros parlementaires de tout à l'heure. En manière d'épilogue, il ajoute : « Vers minuit, je fus envoyé près de ma mère, pour la rassurer et lui rendre compte du résultat de cette journée. »

Les émotions du danger, et les joies du triomphe, partagées en commun, développèrent chez Napoléon et chez Eugène les sentiments paternels et filiaux qui résidaient au fond de leurs cœurs. Nul père et nul fils ne vécurent dans une plus étroite tendresse. Napoléon eut même, à l'égard de son beau-

fils, les illusions assez ordinaires des pères jaloux d'apercevoir de très grands talents chez leurs enfants. Il s'efforçait à prendre pour les germes d'un génie supérieur ce qui était, en réalité, l'épanouissement des qualités propres à Eugène. Qualités estimables, brillantes sans doute — mais cependant pas très rares alors — d'entraîneur d'hommes à la tête de ses escadrons. Voici en quels termes dithyrambiques et pleins d'espérances, Napoléon parle d'Eugène à Joséphine, à la suite d'une heureuse charge de cavalerie à Marengo : « Ton fils marche à grands pas vers l'immortalité. Il s'est couvert de gloire dans tous les combats. Il deviendra un des plus grands capitaines de l'Europe. »

Après le 19 brumaire, Eugène ne tarda pas à résigner ses fonctions d'aide de camp. Il se morfondait d'ennui dans l'antichambre du Luxembourg, où, avec ses camarades, il fallait attendre, des journées entières, son tour de service. A bout d'énervement, il s'enhardit à supplier son beau-père de lui donner un emploi plus actif. Il fut alors nommé capitaine d'un corps en formation, sous le titre de « Compagnie de la garde des Consuls ». Là, chevauchant en avant de ses cavaliers, il était à son affaire. Avec eux, il traversa le mont Saint-Bernard et rejoignit, dans la vallée d'Aoste, le Premier Consul qui avait devancé sa garde. La brillante charge de son escadron qui, à Marengo, de ses cent-quinze chevaux, n'en ramena que quarante-cinq, valut à Eugène le grade de chef d'escadrons. Il était âgé de dix-neuf ans. Si précoce que paraisse cet avancement, il n'avait cependant rien d'extraordinaire à cette époque. En réalité, il ne fut pas plus favorisé dans sa carrière militaire — parfois moins — que les Davout, les Bessière, les Lassalle et d'autres qui se faisaient particulièrement remarquer.

La campagne terminée, Eugène reprit, à la tête de ses troupes, le chemin de Paris, avec l'ordre exprès d'y être pour la fête du 14 juillet. La route ne fut qu'une longue ovation pour les vainqueurs de Marengo. La ville de Genève leur offrit un banquet. Chaque soldat trouva, sur son assiette, une pièce de vers que l'auteur avait entourée d'une couronne de lauriers. Cette poésie, enflammée d'enthousiasme pour l'armée française, et surtout pour son jeune chef, avait été composée

par madame de Staël. Elle préludait ainsi à son essai de conquête personnelle de Bonaparte... et à ses déboires amers et retentissants. En France, régnait un universel délire de joie. Enivrées de victoires, de confiance dans une ère d'ordre et de prospérité, sous l'égide miraculeuse du Premier Consul, les populations acclamaient Eugène, le beau-fils du grand homme. Elles ne savaient comment l'honorer. A Nogent-sur-Seine, on le conduisit de force à la mairie, en tête d'un cortège de baptême. Parrain improvisé, il nomma l'enfant Alexandre-Marengo, unissant de la sorte le souvenir de son père à la gloire de son beau-père. On s'ébahissait partout devant les huit drapeaux autrichiens qu'Eugène rapportait à Paris. Après avoir doublé, parfois triplé les étapes, il arriva juste à temps pour la revue solennelle du Champ-de-Mars. Il y fut l'objet d'une attention d'autant plus sympathique, que le bruit de sa mort, sur le champ de bataille de Marengo, s'était répandu dans la capitale.

En dépit de l'allégresse générale du peuple français, on eut, quatre mois après la victoire de Marengo, en octobre 1800, la preuve qu'il subsistait des mécontents ou des ambitieux, déterminés à ne reculer devant aucun moyen — pas même le meurtre du Premier Consul — pour renverser le gouvernement. Afin d'exécuter leur projet homicide, les conspirateurs choisirent le jour de la première représentation des *Horaces*, musique de Porta, à l'Opéra qui s'appelait alors le « Théâtre de la République et des Arts ». On savait que le Premier Consul devait assister à cette représentation. Le plan réel des conjurés était de créer, dans la salle, une panique d'incendie, au moyen de fusées phosphoriques, et de profiter de la bousculade pour poignarder le chef de l'État. Mais la police, mal renseignée, croyait que l'attentat aurait lieu au moment de l'entrée de Bonaparte à l'Opéra.

On devine la stupeur d'Eugène, lorsque, ce jour-là, entrant avec Bessière, son colonel, chez le Premier Consul, celui-ci vint à eux, et leur dit d'un air riant : « Eh bien! vous ne savez pas, on veut m'assassiner ce soir à l'Opéra. » Malgré leurs exhortations de s'abstenir d'aller au spectacle, il persista dans son dessein, les assurant que les précautions utiles étaient prises et que le seul résultat serait l'arrestation des criminels.

Nullement tranquillisés, Bessière et Eugène se concertèrent sur les moyens d'éviter le malheur qui menaçait le pays, et les menaçait eux-mêmes dans leur affection profonde. Ils convinrent finalement qu'Eugène, précédé d'un piquet de chasseurs de la garde, arriverait tout seul devant l'Opéra, de manière à laisser croire que c'était le Premier Consul. Au bruit du cérémonial à la porte, la police, dupe elle-même du stratagème, redoubla d'attention sur les auteurs du complot. Les voyant s'agiter, elle se jeta sur eux. Les uns furent arrêtés dans la salle; les autres, dans les couloirs, aux abords de la loge consulaire. Ils étaient porteurs d'armes et d'engins incendiaires. Quatre d'entre eux : Demerville, Aréna, Ceracchi et Topino-Lebrun, subirent la peine capitale, en vertu d'un jugement du tribunal criminel du département de la Seine.

Deux des condamnés étaient des artistes de valeur. Ceracchi, sculpteur, jouissait d'une certaine célébrité. De grands besoins d'argent peuvent, seuls, expliquer sa présence parmi les meurtriers. Ce n'était certes pas de la haine pour Bonaparte qu'il manifestait, quinze jours à peine après Marengo. Le 28 juin — la bataille est du 14 — on lisait dans le *Journal de Paris* : « Pour la somme de dix-huit mille francs, l'artiste Ceracchi propose de délivrer à une autorité constituée, ou à une réunion de souscripteurs, le buste de Bonaparte, en marbre, avec sa base aussi en marbre. Ce buste, en marbre très pur, est construit dans le style idéal, semblable aux monuments de l'antique Grèce. La mesure colossale est proportionnée à une statue de dix pieds, et elle est ornée de la cuirasse et de la chlamyde. » Il est ajouté, fort judicieusement d'ailleurs, que « trois cents souscripteurs à soixante francs suffisent pour remplir la somme demandée. » Soit ignorance, soit omission, on ne produisit pas, au procès, cette réclame aussi originale que pressante. Il est clair cependant que, comme on dit, la souscription n'avait pas dû très bien marcher. Évidemment le Premier Consul aurait pu la couvrir à lui seul. Il ne l'a pas fait, *inde irae*, peut-être.

Topino-Lebrun n'était point non plus un inconnu. Il avait d'abord acquis une notoriété, quasi politique, comme juré du Tribunal révolutionnaire. Son nom a traversé l'histoire

parce qu'à ce tribunal, réputé impitoyable, il s'était montré, à plusieurs reprises, courageusement et publiquement humain. Sur son talent de peintre, nous devons nous en rapporter à David. Témoin à décharge au procès du complot, l'illustre maître déclara que Topino-Lebrun, son élève, avait beaucoup d'amour pour son art; qu'il lui soumettait ses compositions nouvelles, et que son tableau de Caïus Gracchus méritait assurément la récompense qui lui avait été décernée au Salon. Quelles déceptions, quelles promesses fallacieuses conduisirent au banc des assassins cet artiste consciencieux, de mœurs plutôt douces? C'est ce que les débats n'ont pas établi, et ce qui reste inexpliqué.

***

Par son dévouement, le soir des *Horaces* à l'Opéra, Eugène a prouvé, une fois de plus, que, dans son amour filial pour Napoléon, il regardait comme chose naturelle le sacrifice de sa propre existence. A part cette conspiration de l'Opéra, et l'attentat de la machine infernale, cinq mois plus tard, le 2 nivôse, les trois premières années du Consulat furent, pour Joséphine et ses enfants, les meilleurs moments de leur vie familiale. Elles étaient heureuses, les veillées qu'ils passaient, dans leur solitude à quatre, si l'on peut dire ainsi. Combien loin, maintenant, les souvenirs cruels, vieux de huit ans à peine! Il n'y avait plus, dans la maison, qu'une vapeur de gloire, à travers laquelle s'apercevait un avenir fastueux. Entouré de l'affection admirative des deux enfants, Napoléon se déchargeait enfin du souci des affaires publiques, dont il avait, de l'aube à la nuit, porté le poids accablant. Vers la fin de la soirée, il s'abandonnait, en une demi-somnolence, au charme des mélodies italiennes que chantait Eugène accompagné par Hortense. Doué d'une agréable voix de baryton, Eugène étudiait spécialement la musique italienne, qu'il savait préférée par son beau-père, comme du reste par tous les Bonapartes.

Les plus belles journées, les journées attendues avec impatience, s'écoulaient à Malmaison. On s'y rendait aussi souvent qu'on le pouvait, mais régulièrement tous les décadis. Les

portes grandes ouvertes, on n'y voyait arriver que des gens au visage radieux. Ils allaient au soleil levant, capable de féconder toutes les ambitions. Nul n'y a manqué des ingrats des mauvais jours, autant dire de ceux qui ont figuré, avec de grandes dignités, dans les annales de l'Empire. L'étiquette y était encore ignorée. Ces hommes, écrasés à Paris par le labeur imposé par Bonaparte, n'étaient plus là que des enfants, se livrant avec délices à la gaîté exubérante d'un jour de congé. Sous l'impulsion infatigable d'Eugène, on y organisait de véritables récréations de collège. On s'y passionnait pour le jeu de barres. Aux exclamations joyeuses, tout le monde accourait quand on avait fait prisonnier le Premier Consul. Chose facile, d'ailleurs, car il tombait souvent, et se relevait en riant aux éclats. Le soir, on donnait des représentations de comédie. Les répétitions avaient été dirigées, à Paris, par Talma et Michaud. La pièce redemandée souvent par Napoléon était le *Barbier de Séville*. Les principaux rôles étaient tenus par Hortense, Rosine; Eugène, Basile; et Isabey, Figaro.

Ces premiers temps du Consulat furent ainsi, en quelque sorte, l'âge d'or des familles Bonaparte et Beauharnais. La discorde n'était pas encore venue. Les Bonapartes s'élevaient avec avidité à une vie nouvelle, faite d'honneurs et de richesses. Ils étaient, pour l'instant, satisfaits de leur sort. Nulle jalousie. Il n'y en eut jamais, d'ailleurs, du côté des Beauharnais.

En semaine, Joséphine allait volontiers, avec ses enfants, à Mortefontaine — deux heures au trot de bons chevaux. — On y admirait la récente et première acquisition seigneuriale d'un Bonaparte. Le magnifique château et son vaste parc avaient été achetés par Joseph Bonaparte, au tribunal de la Seine, à la vente à la criée des biens séquestrés de la succession du banquier Duruey. Duruey avait été guillotiné pour avoir remis, en 1791, à madame Dubarry, des valeurs payables à Londres. Une condamnation à la peine capitale, pour avoir obligé une jolie femme dans la gêne, semble vraiment excessive. Mais les historiens du Tribunal révolutionnaire ont négligé de dire que Duruey avait été, officiellement, et continuait sans doute d'être, clandestinement, l'administrateur du trésor royal. Sans approuver la rigueur de la sentence, on peut admettre que cela change la physionomie de l'affaire.

Joséphine et ses enfants passaient, de temps en temps la journée dans la demeure princière de Joseph Bonaparte. On y organisait parfois, dit Rœderer, des chasses au renard, que Joséphine suivait à cheval. A côté des hommes politiques, amis ou ambitieux, on rencontrait à Mortefontaine, parmi les célébrités littéraires : Fontanes, Palissot, Andrieux, Bouilly, Arnault qui récitait des fables; le vieux marquis de Boufflers, qui envoya à madame de Staël, celle-ci lui ayant demandé un jour pourquoi il n'était pas de l'Académie française, ce galant quatrain :

Je vois l'Académie où vous êtes présente,
Si vous me recevez, mon sort est assez beau.
Nous aurons, à nous deux, de l'esprit pour quarante,
Vous, comme quatre, et moi comme zéro.

Les tournois de bel esprit n'attiraient guère Eugène de Beauharnais. Il leur préférait les courses à cheval dans le parc et les forêts voisines. Quand il paraissait au salon, il était recherché par un cercle de jeunes et jolies femmes qu'il amusait, non sans les faire quelquefois rougir, par des histoires un peu trop risquées.

En plus du bonheur goûté en famille, les années de paix du Consulat offrirent à Eugène tous les plaisirs que peut rêver un officier retenu dans une ville de garnison. En dehors du quartier, où il aimait tant à s'occuper de ses chasseurs de la garde, il obtenait, dans les salons, les succès les plus flatteurs. Sa situation familiale lui valait la considération, parfois obséquieuse, des hommes. De l'autre côté, il ne pouvait que plaire, le fringant colonel, beau danseur, au sourire cordial et enjoué, aux manières toutes de rondeur, sans apprêt, et enfin, attrait souvent décisif, renommé pour de multiples talents de société.

L'harmonie, entre les familles Bonaparte et Beauharnais, ne fut pas de longue durée. Elle se rompit, pour ne jamais se ressouder, lorsqu'à la fin de 1803 commença à se poser, dans les milieux politiques, la question grave du rétablissement de l'Empire et de l'hérédité de la couronne. L'affection que le futur empereur témoignait publiquement à Eugène, causa de fortes inquiétudes aux frères et sœurs de Napoléon. Ils s'affolaient tous à la crainte de voir surgir la candidature du

jeune Beauharnais. L'empire, à leurs yeux, ne pouvait être autre chose qu'une bénédiction du Ciel, en faveur de la famille Bonaparte. C'était le patrimoine commun. Le hasard en avait provisoirement attribué l'usufruit à Napoléon. Il n'avait, par conséquent, pas le droit d'en disposer. Certains d'une longanimité fraternelle déjà souvent mise à l'épreuve, ils s'animaient réciproquement. C'était à qui se rendrait aux Tuileries pour ramener le frère à son devoir, et dénigrer les Beauharnais, aussi bien Joséphine qu'Hortense et Eugène.

Les Bonapartes ne comprenaient pas qu'en agissant ainsi, ils rejetaient, nécessairement, Napoléon du côté des Beauharnais chez qui l'on s'efforçait de lui procurer les douceurs de la vie familiale, l'un des premiers besoins de son cœur. Parlant des chagrins que lui causaient ces dissensions intestines, il disait à Rœderer : « Il est bien facile à monsieur Joseph de me faire des scènes! Quand il m'a fait celle de l'autre jour, il n'a eu qu'à s'en aller à Mortefontaine, chasser et s'amuser; et moi, en le quittant, j'ai devant moi toute l'Europe pour ennemie... Avec madame Murat, il faut que je me mette toujours en bataille rangée. Pour faire entendre mes vues à une petite femme, il faudrait que je lui fisse des discours aussi longs qu'au Sénat et au Conseil d'État. Ils disent que ma femme est fausse et que les empressements de ses enfants sont étudiés... Ma femme est une bonne femme qui ne leur fait point de mal. Elle se contente d'avoir des diamants, de belles robes, les misères de son âge... Si j'avais été jeté dans une prison, au lieu de monter au trône, elle aurait partagé mes malheurs. Il est juste qu'elle participe à ma grandeur. Elle est toujours en butte à leurs persécutions. Dernièrement, elle s'est humiliée jusqu'à s'excuser avec Joseph... J'aime Eugène et Hortense, parce qu'ils sont toujours empressés à me plaire. S'il se tire un coup de canon, c'est Eugène qui va voir ce que c'est. Si j'ai un fossé à traverser, c'est lui qui me donne la main. J'aime Hortense : oui, je l'aime. Elle et son frère prennent toujours mon parti, même contre leur mère, quand elle se fâche pour quelque misère; cela fait la douceur de ma vie... Si je ne trouvais pas un peu de douceurs dans ma vie domestique, je serais aussi trop malheureux. »

Le couronnement du nouvel empereur des Français fut

célébré, le 2 décembre 1804, à Notre-Dame de Paris, avec la pompe, réveillée magnifiquement, de l'ancienne monarchie. La relation officielle de « ce jour à jamais mémorable dans l'histoire des peuples » nous révèle, dans le style du temps, que « du haut de son trône céleste, l'arbitre de tous les mondes avait voulu prendre part à l'ivresse des citoyens, et malgré l'empire d'une saison ténébreuse, il avait voulu que l'astre du jour, dans toute sa splendeur, éclairât la fête qui avait eu lieu ». A la cérémonie, Eugène ne figura point dans les cadres de la famille de l'Empereur, pas même dans l'entourage de l'Impératrice, où la place d'honneur était occupée par Murat, mari de Caroline Bonaparte. Eugène marchait, cinquième, dans la suite de l'Empereur, derrière les maréchaux Kellermann, Pérignon, Lefebvre et Bernadotte, celui-ci beau-frère de Joseph Bonaparte. Eugène était donc, à très peu de chose près, là où l'appelait son emploi de colonel-général des chasseurs de la garde. La question du grade ni de l'ancienneté n'entrait cependant pas en jeu, puisque après Eugène, venait le maréchal Berthier, plus âgé que Bernadotte, et promu du même jour. N'aurait-il pas dû être tout différent, le rang de celui qui, aux yeux de tous, était « l'enfant de la maison », le rang de celui qui était particulièrement désigné pour assister sa mère, en cette solennité fabuleuse? Ces considérations n'échappèrent sûrement pas à Napoléon quand on lui proposa de donner le pas sur son beau-fils, à son beau-frère et au beau-frère de Joseph Bonaparte. Mais d'Eugène, il n'avait rien à redouter. Il connaissait son caractère facile, sa belle indifférence pour les marques publiques de faveur ou de grandeur. Tandis que de ses frères, voire de ses sœurs, s'il mettait Eugène en avant, il risquait de nouvelles tracasseries, si ce n'est un scandale pour une question de préséance. Déjà, il venait de subir une scène violente de Joseph qui ne voulait pas qu'à la cérémonie sa femme portât ce qu'il nommait dédaigneusement « la robe de Joséphine ». On eut toutes les peines du monde à lui faire admettre, qu'il s'agissait, non pas d'une robe, mais du manteau impérial, dont le soutien revenait, en toutes monarchies, aux premières princesses de la famille.

Si encore il n'y avait eu de récriminations que pour des vétilles d'étiquette... Mais duquel de ses frères Napoléon

n'eut-il pas à souffrir pour des sujets autrement graves : l'ambition illimitée de Joseph; la fureur de Lucien, ne pouvant imposer un mariage régularisé tardivement; la monstrueuse, et presque publique, jalousie de Louis; la scandaleuse dissipation de Jérôme? Rien de ses proches ne lui était épargné. En vain, il s'évertuait à leur faire entendre combien la famille, au rang qu'elle occupait, avait besoin de la considération universelle. Ils demeuraient sourds à ses conseils appuyés, toujours et malgré tout, par des largesses inouïes.

Quel contraste, quand Napoléon mettait en parallèle les procédés vexants et ingrats de ses frères avec la discrétion, la docilité, les soins désintéressés d'Eugène de Beauharnais!

ARTHUR-LÉVY

(*A suivre.*)

BATAILLES MANQUÉES[1]

VIII. — LA SALLE DE GUERRE

Winston Churchill a passé une mauvaise nuit, dans l'attente anxieuse d'événements. De bonne heure, il a appris l'engagement des destroyers, la poursuite du *Roon*.

8 heures. Le voici dans son bain et soudain la porte s'ouvre comme enfoncée par un secrétaire qui brandit un télégramme :

« Croiseurs de bataille allemands bombardent Hartlepool. »

Churchill bondit hors de la baignoire et tout ruisselant d'eau qui fume, enfile ses habits à la diable, court à la salle de guerre.

Les lords navals sont là. Oliver, à demi-couché sur la grande table, porte des points sur une carte, puis passe à Sir Arthur Wilson les télégrammes qui arrivent à raison de quatre par minute. Sir John Fisher, le front contre une vitre, regarde dehors, obstinément; sa pensée est au large.

— Bonjour messieurs, — dit Churchill. — Sir Arthur, je vous félicite, vos renseignements étaient fameux. Voilà les Allemands dans la nasse, nous les tenons, l'ouverture est bouchée. Quand même, bombarder ainsi, quel toupet!

— La chose n'a rien de remarqauble, — objecte Sir Arthur Wilson, — nous avons joué au foot-ball sans gardien de but.

— Il reste encore des portes ouvertes, — dit Fisher — et la principale issue n'est pas assez bien fermée. Oliver, donnez

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 janvier.

donc l'ordre à la troisième escadre de bataille[1] de quitter Rosyth et de barrer la sortie nord du chenal côtier, et dites à Jellicoe de prendre la mer tout de suite, route au sud-est, dix-huit nœuds.

Churchill, qui se sèche devant le feu, approuve, cependant qu'un nouveau flot de télégrammes arrive, le ministre s'exclame :

— Scarborough, Whitby bombardés! Scarborough tire sur les Allemands en retraite, à 7 000 mètres...

— 7 000 mètres de vue sur la côte de suie, cela fera bien 15 000 en pleine mer, — dit Fisher, — donc on voit clair. Que dit le dernier bulletin du temps?

— 9 heures : vent d'ouest, force 2, petite houle du nord, visibilité moyenne, — répond l'amiral Oliver —. Du reste le dernier T. S. F. de Warrender à Beatty indique un horizon de 10 milles.

— Pourvu que cela dure, — répond Lord Fisher...

Silence lourd. La crainte du vent, de la brume, des averses, trouble la sérénité de cette Amirauté imperturbable d'ordinaire et convaincue que tout va bien tant qu'on fait ce qu'elle ordonne. Mais le ciel et la mer sont plus forts que les règlements et les ordres de la lourde machine administrative. Et Leurs Seigneuries pensent peut-être qu'on aurait mieux fait d'envoyer Jellicoe à la mer douze heures plus tôt... Si la visibilité baisse les Allemands vont s'échapper. Beatty et Warrender sont assez forts pour les battre, mais pas assez nombreux pour les trouver...

Sir John Fisher quitte la fenêtre et, de son pas pesant, s'approche du baromètre enregistreur. La courbe monte franchement. Le grand vieillard n'est pas long à conclure :

— Avec ce baromètre-là nous allons attraper du noroit avec de la pluie ou brume. On n'y verra pas longtemps à 10 milles, allez. Au fait, combien avons-nous de destroyers devant la porte?

— Quatre, — répond Sir Arthur Wilson, — les autres ont fait demi-tour après le combat de cette nuit.

— Autant dire que nos escadres sont aveugles, — répond

1. Laquelle, commandée par l'amiral Bradford, comprend les huit cuirassés *King Edward VII, Hibernia, Commonwealth, Zealandia, Dominion, Africa, Britannia, Hindustan.*

Fisher, — Oliver signalez à Tyrwhitt de rallier Warrender avec toutes ses forces d'Harwich. Il perd son temps devant Yarmouth.

Encore un ordre qui vient bien tard... On aurait dû écouter Jellicoe. Ceux qui sont à la mer voient plus clair décidément, même dans la brume. Mais la règle veut que les chefs d'escadre obéissent sans discuter, sans chercher le pourquoi... Pourtant, voyons, les gens qui sont là, autour de la table massive, sont de même race, de même formation que ceux dont la marque flotte aux mâts des dreadnoughts et des croiseurs. Ici comme là-bas, des hommes de premier ordre : trente-cinq ans de mer, quinze ans de commandement. Certes, mais ceux d'ici sont frappés d'impuissance, ligotés de traditions, enlisés de routine. Pour eux les moyens sont tout et le but n'est rien. Ils commencent tout juste à concevoir le combat, pas encore la guerre. Le *Wait and see*, « attendre et voir venir », est leur formule. Mais parfois on ne voit pas venir... Pour tout dire, l'Amirauté britannique n'a pas encore d'État-major naval[1].

Pas plus que nous d'ailleurs. Et en 1914 la rue Royale est, comme Whitehall, submergée par les traditions. Seule l'Allemagne, avec sa marine neuve, en devrait être affranchie. Mais à Berlin les chefs navals appliquent à la flotte les théories de l'armée, comme si les deux organes étaient pareils, et, heureusement pour l'Angleterre, le Kaiser s'en mêle...

— Neuf heures et demie, — dit soudain Churchill, — allons déjeuner.

Fisher a déjeuné depuis plus de quatre heures. Oliver, lui, déjeune dans la salle de guerre. Il y couche aussi. Sur le

1. Lord Fisher lui-même n'en avait pas compris la nécessité. Pour lui, « un état-major naval à l'Amirauté est une très excellente organisation pour recueillir les coupures de journaux étrangers et les arranger assez intelligemment pour que le premier Lord naval puisse voir d'un coup d'œil quel est, parmi les étrangers, le gigantesque idiot ou le grand poltron qu'on opposera au Nelson que le premier Lord a choisi lui-même pour commander la flotte britannique. » (Fisher, *Memories*, p. 108, Londres, Hodder and Stoughton 1919). Pourtant Fisher avait créé à Portsmouth l'école de guerre navale, mais il ne faudrait pas croire qu'on y étudiait la guerre. Non. Les officiers devaient y être entraînés aux évolutions de combat sur des destroyers représentant les diverses parties de la flotte anglaise et d'une flotte ennemie ! En France, c'était à peu près la même chose. A l'Angleterre comme à nous, la guerre a appris la nécessité absolue d'une école de guerre étudiant la guerre et d'un état-major la préparant. Malheureusement, en France il nous manque à présent le principal, les navires.

grand divan un coussin est encore creusé par l'empreinte de sa tête.

Nul n'a faim. L'inquiétude s'avive, tandis qu'arrivent des détails sur les bombardements. A Scarborough 86 morts, 424 blessés; davantage à Hartlepool; le croiseur *Patrol*, éventré, est au sec. Et tout cela va rester impuni peut-être.

Car le ciel commence de se charger.

Le Premier Lord civil doit à présent, pénible digestif, assister au Conseil des Ministres, lequel s'intitule Comité de Guerre, et est, ce matin-là, grandement agité. Churchill traverse la Horse Guards Parade, entre au 10 de Downing Street par la porte du jardin et se trouve aussitôt sur la sellette. Que fait donc la Marine? Comment a-t-elle pu laisser passer les croiseurs allemands? Où allons-nous si les côtes sont à la merci du moindre croiseur ennemi? Un beau matin on se réveillera avec un ou deux corps d'armée feldgrau débarqués pendant la nuit! En définitive, va-t-on riposter et comment?

Éludant les premières questions, le ministre déploie sa carte, explique, commente et conclut : « Le choc aura lieu vers midi. »

— Fort bien, — répond le Premier Ministre Asquith, — nous nous réunirons donc à trois heures.

Le choc vers midi... Il n'est encore que dix heures et demie. A Whitehall, Oliver, toujours penché sur la carte, ne cesse de marquer les positions : dans l'ouest, des points rouges qui sont les Allemands, dans l'est, des points bleus dont chacun est un bateau anglais. Les deux couleurs se rapprochent, et les points bleus commencent d'arriver terriblement près de certaines hachures violettes, qui dessinent les grands champs de mines. Une seule région, la corne sud-ouest du Dogger-Bank, reste immaculée : Beatty passe au nord et Warrender au sud.

— Dix-huit milles entre Warrender et Beatty, — s'exclame Fisher, — et pas un destroyer sur ces dix-huit milles là... J'y ferais passer toute une flotte...

Question lancinante que celle des destroyers. Une flotte n'a jamais assez de bâtiments légers, d'éclaireurs... et les éclaireurs n'ont jamais assez de gros bateaux pour les soutenir. Mais, direz-vous, et les avions? Les avions, ce jour-là, n'auraient

pu ni voler, ni voir. Dans quelques années, nous en reparlerons. En vérité, je le crie une fois de plus, une flotte harmonieuse, donc efficace, doit avoir des navires de tous les types. L'Angleterre, nation de marins, le savait, mais, dans les dernières années d'avant-guerre, elle avait trop insisté sur les dreadnoughts aux dépens des torpilleurs. La flotte allemande moins nombreuse, était plus solidement construite et plus logiquement répartie. Ingenohl avait 88 torpilleurs et Jellicoe 42 destroyers seulement[1].

Autour d'Oliver, les Lords paraissent calmes, mais ont bien envie de se précipiter vers la porte, chaque fois qu'elle s'ouvre. Est-ce enfin la nouvelle du contact?... Attente pénible, énervante, tandis que les télégrammes arrivent plus décevants chaque fois. Soudain, Churchill parle :

— Messieurs, il faudrait songer au communiqué de midi.

Et voici le communiqué : « Des mouvements allemands de quelque importance ont eu lieu dans la mer du Nord. Scarborough et Hartlepool ont été bombardés et nos flottilles ont été engagées en divers points. La situation se développe. »

— Elle se développe mal, la situation, — grommelle Lord Fisher en lisant un nouveau T. S. F., — et l'horizon, lui, s'étrécit, Beatty y voit à 5 000 mètres et ses croiseurs légers, plus près de la côte, à 3 000 mètres à peine... L'affaire est fichue!

— Enfin, — gémit Churchill, — je n'y comprends rien. Hipper, en route à l'est, Beatty à l'ouest, tous les deux à 23 nœuds, au total 46 milles de rapprochement par heure, ils devraient être accrochés...

— C'est facile à comprendre — dit froidement Sir Arthur Wilson, — voici le dernier signal du commodore Goodenough : brume, visibilité 1 800 mètres.

L'amiral Wilson bout en dedans, le volcan Fisher gronde, prêt à l'éruption. Churchill se promène, nerveux, les yeux fixés sur un journal qu'il ne lit pas. Qu'est-ce que les journaux diront demain, bon Dieu! Finalement, tous s'accoudent sur

1. Au total, l'Angleterre avait 87 destroyers et l'Allemagne 96 torpilleurs. Mais 34 destroyers anglais étaient basés sur Harwich et 11 sur Douvres. Les torpilleurs allemands étaient sensiblement pareils aux destroyers anglais comme tonnage, vitesse et armement.

la table, les yeux sur cette carte de la mer du Nord, sur ce gouffre.

Les messages arrivent par paquets, presque tous obscurs. On n'y comprend goutte, on sent vaguement que Warrender, que Beatty, que Pakenham, que Goodenough sont en train de manœuvrer au hasard, tâtent le terrain à droite, à gauche, devant, derrière, comme des aveugles lâchés sur une place publique où des gens passent qu'ils essaient de joindre. Et cette impuissance de quatre escadres bien commandées, bien articulées, rapides, souples et fortes, a quelque chose de terrible. Un tout petit coin de mer du Nord, un champ de mines, un peu de vent, un peu de pluie, et les voilà errantes, désorientées, perdues...

Quelle angoisse! Les minutes semblent brèves; dans la salle de guerre, tous croient voir les adversaires se ruer l'un vers l'autre à travers la pluie épaisse et se croiser, sans se voir...

Midi dix. Un cri :

— T. S. F. de Goodenough : 11 h. 30 le *Southampton* ouvre le feu à 3 000 mètres.

— Ah! — soupire Winston Chruchill, — si on en a un, on les aura tous.

Cette fois les Lords voient les escadres se colleter dans le brouillard, en mêlée confuse, à bout portant. Bataille qui favorise le plus faible, l'Allemand surtout, fameux lanceur de torpilles. Ça ne fait rien, à présent on les tient. Ah! voici une liasse de télégrammes des sémaphores. Tous sont d'accord : le noroit fraîchit, force 6[1], et de Sunderland à la Tamise, il pleut.

Coup de vent et pluie, cela veut dire un horizon de 1 000 mètres ou de 500, ou moins encore...

Et maintenant, silence... On dirait que la mer du Nord est déserte, que tous sont morts. Les minutes sont longues, longues. Soudain Warrender ressuscite :

— Poussez vers l'ouest, — signale-t-il, — tâchez de les ravoir.

Vers l'ouest! Mais déjà les bateaux de Warrender étaient sur le bord du champ de mines! va-t-il lancer au milieu des explosifs ses dreadnoughts les plus nouveaux, les plus forts,

1. La force du vent se numérote de zéro (calme) à 12 (ouragan).

les plus rapides de la Grande Flotte? Pour quel résultat? Leurs Seigneuries pâlissent; la voix de l'amiral Wilson s'élève comme un glas :

— Une seule mine a suffi pour couler l'*Audacious*[1].

Pas un mot. On croirait que tous ces amiraux sont eux-mêmes en train de traverser la région redoutable où, par milliers, les mines attendent, flottant à quelques pieds sous la surface, minuscules ballons captifs, sphères de métal cornues dont l'explosion détruit un cuirassé et 1 500 hommes. Trente minutes durant on attend le message épouvantable, le S. O. S. de celui qui aura touché une des redoutables antennes... Et Sir Arthur Wilson parle encore :

— Les Allemands ont échappé maintenant...

Du doigt, il montre la carte... les points bleus sont dans l'ouest et les rouges dans l'est. Plus d'espoir. L'ennemi est en route vers ses ports, en route libre! Et voici que Wilson reçoit un nouveau papier. Il lit avec attention. Sans doute l'évasion est-elle confirmée... Mais Wilson n'est pas l'homme des longs commentaires. Penché sur la carte il marque, en rouge encore, non plus un simple point, mais un cercle à la hauteur du Dogger-Bank et bien plus à droite, sur la verticale de l'île Ameland puis sans lever les yeux, de son ton égal il explique :

— C'est la Flotte de Haute Mer allemande. Le *Friedrich der Grosse* vient de parler. Il était là à midi trente, à 140 milles de Warrender. S'il parle encore, nous saurons où il va. Nos postes sont à l'écoute.

Nouvelle terrifiante. Churchill n'y veut pas croire.

— La Flotte de Haute Mer, dit-il, n'est jamais venue si loin.

— En effet, — répond Wilson très calme. — Ingenohl va au-devant de ses croiseurs de bataille. C'est une manœuvre assez hardie. Nous devons regretter que le *Friedrich* n'ait pas parlé

1. A l'époque ou la Grande Flotte craignant les sous-marins s'était réfugiée à Lough Swilly, fiord de la côte nord d'Irlande, le 27 octobre 1914, à 9 heures du matin, l'*Audacious*, un des plus récents superdreadnoughts britanniques, toucha une mine en un point situé à quelque 30 milles dans le nord-ouest du refuge qui semblait si sûr, et coula douze heures plus tard. La mine faisait partie d'un champ mouillé une semaine plus tôt par le croiseur auxiliaire allemand *Berlin* qui avait réussi à franchir inaperçu la ligne de blocus.

plus tôt. On aurait pu s'arranger pour qu'il rencontre Jellicoe et non von Hipper.

— Prévenez Warrender et Beatty, — hurle Fisher. — Et avertissez Jellicoe.

— C'est fait depuis une minute, — répond l'amiral Oliver. — j'ai envoyé à tout le monde l'heure et le point d'Ingenohl et à Warrender l'ordre de ne pas aller trop loin vers l'est.

Winston Churchill, atterré, veut chercher quand même des raisons d'espérer.

— Heureusement, — dit-il, — personne au monde ne peut rattraper nos croiseurs de bataille, et les dreadnoughts de Warrender peuvent semer ceux d'Ingenohl. Ces dreadnoughts-là sont vos enfants, Fisher, et on ne les joint que s'ils daignent s'y prêter.

— Oui, — répond Fisher, — mais vous oubliez la brume...

Et de fait, même sans parler des torpilleurs, les dix-huit Anglais pourraient bien se trouver brusquement au beau milieu des trente et un Allemands et alors...

Sinistre journée vraiment...

Encore un message pour Wilson et un cercle rouge sur la carte, plus loin dans l'est cette fois.

— Voici, — dit l'amiral, — la dernière position du *Friedrich der Grosse*. Selon toute apparence il rentre chez lui.

Détente générale. Churchill est un peu ragaillardi. Pas pour longtemps car il lui faut aller, à trois heures, au Comité de Guerre où, sans doute, le moral n'est pas fameux...

Quand il revient à l'Amirauté, il fait déjà presque nuit. Dans la salle de guerre des réflecteurs concentrent toute leur lumière sur la carte. Assis autour de la table octogonale, les amiraux reçoivent en plein le reflet blanc qui rend blafardes leurs figures fatiguées et soucieuses. Le reste de la salle demeure dans l'ombre; autour d'elle, fantômes narquois, les bustes jaunis des amiraux d'autrefois partagent avec les moulures d'or terni qui ornent les lambris vénérables le peu de lumière que le jour finissant projette encore sur les hautes fenêtres du palais.

Plus rien à faire sans doute et plus rien à espérer; pourtant Sir Arthur Wilson ne veut pas lâcher la partie. Il mesure et calcule puis lève la tête.

— Eh bien! Voici où nous en sommes, les Allemands sont très loin, mais il nous reste une chance. Keyes est devant Terschelling avec ses sous-marins et ses deux destroyers *Lurcher* et *Firedrake*, il pourrait attaquer Hipper à sa rentrée dans la baie allemande [1], couler un ou deux bateaux.

Contre cinq croiseurs de bataille allemands encadrés de quatre croiseurs légers et de dix-huit torpilleurs, on va envoyer deux destroyers, sans l'ombre d'un soutien, en enfants perdus... Après tout, l'attaque est possible, puisque Wilson en parle, puisque Wilson, s'il était ce soir à la mer avec le *Lurcher* et le *Firedrake*, n'hésiterait pas une seconde à donner l'assaut. Pourtant la chose est grave.

— Nous l'envoyons à la mort, — s'écrie Churchill.

— Roger Keyes serait le dernier à nous le reprocher, — répond d'une voix grave Lord Fisher qui connaît ses officiers.

Et l'amiral Wilson écrit ceci : « Amirauté à Commodore Keyes. Les Allemands allumeront sans doute les phares d'Heligoland et d'Amrun quand leurs bâtiments rentreront. Vos destroyers pourront avoir une chance d'attaquer vers deux heures du matin ou plus tard sur la ligne qui vous a été fixée. »

Churchill acquiesce d'un signe; Oliver s'empare de l'ordre et quitte la salle de guerre.

Deux jours plus tard, Sir Roger Keyes protestera violemment auprès de Winston Churchill : « Pourquoi, dira-t-il, m'a-t-on envoyé si tard cet ordre que j'attendais depuis trois heures? J'ai failli quitter mon poste sans ordre pour attaquer. »

Sir Roger John Brownlow Keyes et Sir Reginald Yorke Tyrwhitt [2] ont conquis pendant la guerre une auréole de gloire pure et indiscutée; leurs chefs, leurs pairs et leurs hommes ont tous proclamé qu'ils furent les meilleurs marins, les plus habiles et les plus braves.

La journée sombre est finie. Un par un, les grands chefs

1. La baie allemande ou baie d'Heligoland est bordée par les côtes d'Allemagne depuis le méridien d'Heligoland jusqu'au parallèle de cette île.

2. Le commodore Tyrwhitt commandait, nous l'avons vu, les flottilles de Harwich, Sir Reginald Tyrwhitt et Sir Roger Keyes sont aujourd'hui tous deux vice-amiraux. L'amiral Keyes commande avec le rang d'*acting admiral* l'escadre anglaise de la Méditerranée, pavillon sur la *Queen Elizabeth*.

quittent la salle de guerre, laissant l'amiral Oliver s'y installer pour la nuit. Du dehors monte la rumeur de la grande ville. En face de Whitehall, dans le halo d'argent qu'un lampadaire découpe dans la brumasse, des gamins criards tendent aux passants les journaux du soir dont les manchettes portent en lettres énormes les trois noms : Scarborough, Hartlepool, Whitby. Des gens achètent et, silencieux, s'enfoncent dans le brouillard.

Retiré dans son bureau, Winston Churchill parcourt les gazettes. Nouvelles toutes sèches ce soir. Demain matin les commentaires indignés pleuvront. Heureusement le *Patrol* a pu se déséchouer, rentrer dans la Tees. Il y a eu peu de casse sur les destroyers, pertes légères en somme...

— Entrez...

Un télégramme de Grimsby : « L'*Elterwater*, cargo de Newcastle vient de sauter sur une mine, devant le port. » Churchill téléphone :

— Allo! Amiral Oliver. On n'avait donc pas dragué le chenal côtier devant Grimsby?

— Le chenal était dragué, — répond l'amiral, — mais pendant que deux Allemands bombardaient Scarborough un troisième est allé mouiller des mines. Et maintenant les commerçants sautent.

— Arrêtez la navigation par là.

— Les ordres sont donnés et demain au jour les chalutiers balaieront.

— A-t-on pu sauver du monde, — demande le ministre?

— Je ne crois pas, il fait mauvais temps.

Allons, pense Churchill, le communiqué avait raison, l'affaire se développe. Il est trop tard, heureusement, pour que les journaux du matin ajoutent cette nouvelle-là aux autres. Et demain le chenal sera nettoyé[1].

— Entrez...

Cette fois, c'est la *Princess Olga*, de Liverpool, coupée en deux par une mine, toujours au même endroit...

1. Il faudra un mois pour nettoyer le chenal avec 14 chalutiers et 12 drifters. Les dragueurs *Orionda*, *Garmo*, *Nighthawk* sautèrent sur les mines; le yacht armé *Valiant*, commandé par l'amiral J. C. Barlow qui avait pris du service comme capitaine de frégate de réserve eut les deux hélices et le gouvernail brisé par une explosion.

Malheur! la série continue... Winston Churchill, lequel connaît le métier, prévoit l'explosion de la presse. Les critiques auront beau jeu. La marine n'a cessé de dire qu'elle souhaitait de voir les Allemands sortir et voici qu'ils sont sortis... et rentrés tranquillement. Faudra-t-il, la prochaine fois, que l'ennemi prévienne l'Amirauté?

Le comble est que l'Amirauté était prévenue et qu'elle a fait tout ce qu'il fallait. Elle en est convaincue. Impossible pourtant de raconter tout cela sans trahir les secrets formidables, sans dire qu'on a les codes de l'ennemi, qu'on peut le suivre sur l'eau, pas à pas, et qu'en somme, sans le mauvais temps, von Hipper était perdu. D'ailleurs...

— Entrez...

Jamais deux sans trois, dit un vieux proverbe naval. Voici le troisième, le cargo norvégien *Waaren*. De celui-là on a sauvé quatre hommes sur dix-sept, la mer du Nord s'est refermée sur les autres.

.... D'ailleurs, se dit Churchill reprenant le fil de ses pensées, à quoi bon parler au public du vent, de la pluie, de la mer? Il ne comprendrait pas. Seuls les marins savent qu'une escadre ou rien c'est pareil, quand la mer se met contre elle. Allons, demain comme toujours il faudra se taire, s'avouer vaincu. Pis encore, il faudra batailler au Comité de Guerre pour l'empêcher de prendre au sérieux les suggestions de certains ratés de la marine ou des stratèges de clubs, lesquels proposeront sûrement d'envoyer trois cuirassés monter la garde devant chaque port de la côte est. Allons, taisons-nous et laissons croire à tout le monde, aux Allemands surtout, qu'on les a manqués par négligence ou par maladresse. Alors peut être reviendront-ils...

« Dieu tout-puissant, faites qu'ils reviennent, murmure Winston Churchill! »

Mais, à la guerre, l'occasion perdue ne se retrouve pas. Pas plus pour Churchill que pour Ingenohl qui, l'un et l'autre viennent de manquer une bataille.

Le vent déchaîné gémit dans les cheminées de Whitehall, les averses tambourinent sur le toit. Tempête au large à travers quoi, toute la nuit, Sir Roger Keyes cherche en vain les croiseurs de bataille allemands.

IX. — MARCHE D'APPROCHE

Prenons la mer maintenant, et, de la passerelle du *Lion*, observons la décevante journée.

Le *Lion* est en tête des croiseurs de bataille, il porte le pavillon du vice-amiral Sir David Beatty. Trois monstres magnifiques, tous pareils, marchent dans ses eaux : le *Tiger*, le *Queen-Mary* et le *New-Zealand*. En tout, quatre masses de 27 000 tonnes lancées à 15 nœuds dans l'ombre, capables d'en donner 28 dix minutes après l'ordre reçu, et prêtes à rugir chacune avec huit canons lourds en quatre tourelles blindées et seize pièces moyennes.

Le dernier mot de l'art naval, dit Sir John Fisher, qui a conçu ces bateaux-là. Certes, ce sont des assaillants merveilleux, supercavalerie des mers, infiniment armés, infiniment rapides mais pas assez cuirassés. Un navire ne peut avoir tous les atouts en main à moins d'atteindre des tonnages fantastiques, 40 ou 50 000 tonnes, à moins d'absorber en une seule unité une proportion gigantesque d'un budget naval, et de ne rien laisser pour le reste... Quand on veut loger sur 27 000 tonnes huit pièces de 34 centimètres, seize de 10 centimètres et 70 000 chevaux-vapeur, il ne reste plus assez de poids pour la défense. Alors, les croiseurs de bataille ne sont pas assez blindés... Qu'importe, a dit Fisher, la vitesse est une cuirasse... Et, au Jutland, deux croiseurs de bataille britanniques, volatilisés en quelques secondes, montreront que la vitesse ne peut défendre personne contre un tir bien réglé[1]....

Quand même, cette escadre-là est une des plus belles de la Grande Flotte. Lorsque, vers Heligoland ou vers la côte d'Allemagne, l'Amirauté découple Tyrwhitt et ses destroyers, Keyes et ses sous-marins, lorsqu'elle dépêche vers le sud les croiseurs légers de blocus, l'escadre des *Lion* est toujours là, en soutien

1. Les croiseurs de bataille allemands avaient une artillerie plus faible (des canons de 28 c.) et une vitesse moindre mais leur cuirassement était plus complet. Au total c'étaient de meilleurs navires et, au Jutland, ils ont encaissé terriblement sans catastrophe. Il est vrai que les projectiles anglais étaient de qualité médiocre.

gigantesque. Et quand la Grande Flotte prend la mer, les croiseurs de bataille sont, avant l'action, une force d'éclairage formidable et, pendant la bataille, des flanqueurs rapides et presque aussi redoutables que les dreadnoughts trapus.

De toutes les escadres britanniques, l'escadre des croiseurs de bataille est la mieux commandée. La valeur de Beatty double celle de ses bâtiments.

Sans atavisme maritime, détestant le travail de bureau et même toute étude théorique, fils de cavalier, expert en tous sports, riche et possesseur d'un beau yacht, Beatty avait franchi tous les grades avec une vitesse de météore. Et, bien que Fisher, parrain de Jellicoe, ait affecté d'ignorer Beatty, le jeune chef des croiseurs de bataille n'en illustrait pas moins le principe du vieil amiral : « Le favoritisme engendre l'efficacité. » Mais le favoritisme engendre aussi la jalousie et nombreux étaient les gens qui, avant la guerre, traitaient Sir David d'amateur. On dit souvent cela à propos des gens faits pour commander et qui refusent de se noyer dans les détails, sachant bien qu'il y a toujours assez de subalternes pour jouer les spécialistes. Beatty était de ceux-là : un vrai chef, un chef né. C'était un esprit souple et d'une sagacité profonde. Nonobstant les hurlements des envieux, Churchill, ayant à choisir un commandant pour l'escadre de croiseurs de bataille avait été chercher sur la liste navale, tout en bas de la page des vice-amiraux, le plus jeune de tous, David Beatty.

Choix excellent. Cet amiral, connaissant mieux que personne l'importance vitale de son escadre, n'hésitait pas à la conduire au plus fort du feu, acceptant les risques, allant jusqu'au bout, toujours.

Il était parmi les rares amiraux pour qui le matériel n'était qu'un moyen d'atteindre le seul but : la victoire à tout prix, n'importe la casse.

Certes il s'est parfois trompé, certes sa doctrine si simple : « Joindre l'ennemi et le détruire » s'applique mieux à une force de choc qu'à une escadre d'éclairage, mais Sir David Beatty n'en reste pas moins une très grande figure navale et les doigts d'une seule main sont bien assez nombreux pour faire le compte des amiraux alliés ou ennemis qui lui sont comparables.

Regardez-le, sur sa passerelle du *Lion*, à l'aube du 16 décembre. Rien de la solennité pontifiante du grand chef, même dans cette marine anglaise où les vice-amiraux ont l'âge de nos plus jeunes capitaines de vaisseau, rien du loup de mer, mais l'élégance d'un clubman et la souplesse d'un jeune homme. Et, dans ce groupe d'officiers causant familièrement, tous enveloppés de cabans sans insignes, tous rasés de près, tous modelés sur le gabarit de la marine royale, quel est celui qui commande à tous? Nulle erreur n'est possible. Une des figures est taillée dans le marbre : sur elle pas une ride, mais des traits burinés de telle sorte que tout le masque resplendit d'énergie indomptable, d'intelligence lumineuse, tandis que les yeux regardent à la fois très loin et très profondément. Celui-là, partout, doit marcher en tête. Ses capitaines le suivent d'abord par devoir, puis avec enthousiasme, puis ils n'ont plus qu'une pensée, la sienne. A partir de cet instant, les signaux sont inutiles, il n'y a plus qu'un cerveau, une volonté.

Le jour se fait, jour de bataille. Aujourd'hui, c'est sérieux, c'est sûr. On verra l'ennemi. Un signal de l'amiral Warrender a précisé hier sa force : quatre croiseurs de bataille allemands, cinq croiseurs légers et trois escadrilles de torpilleurs... Où sont-ils allés? On n'en sait rien. Du côté de Harwich peut-être, ou vers l'Humber.

6 h. 30. L'ombre s'atténue. Sur l'arrière du *Lion* la silhouette du *Tiger* se dessine, derrière quoi paraissent les panaches de la *Queen Mary* et du *New-Zealand*. Sur l'avant, à tribord et à bâbord, d'autres fumées laissent deviner la présence des croiseurs de Goodenough et de Pakenham. Entre ces deux dents de la fourche anglaise, Beatty compte apercevoir dans une heure, droit devant, la flottille de Harwich que le commodore Tyrwhitt a dû amener cette nuit au rendez-vous fixé. Les trente-cinq destroyers de Tyrwhitt remplaceront ceux que nous avons vus, à cinq heures du matin, aux prises avec l'ennemi, en un combat dont les escadres ont vaguement aperçu les lueurs quelque part dans le nord-est. Le *Lynx* a rendu compte par des messages mutilés par les brouillages allemands et demeurés sans réponse. Sans doute Sir George Warrender, plus ancien que Beatty, donc commandant supé-

rieur et responsable, estime-t-il qu'il fait encore trop noir pour risquer, parmi les pygmées, ses cinq dreadnoughts qui marchent dans les eaux des croiseurs de bataille, à cinq milles.

La brise est tombée, le ciel s'éclaire, le *Lion* s'éveille. Des panneaux grands ouverts monte l'odeur chaude des douze cents hommes qui ont dormi dans les batteries demeurées closes toute la nuit. A présent vingt ventilateurs y refoulent la fraîcheur du matin. Pieds nus et sans vareuses, les matelots portent leurs hamacs aux bastingages et restent là un instant, figures fraîches et bien nourries des gabiers, des canonniers et des hommes du pont, figures recuites des chauffeurs et des soutiers, faces blêmes et fatiguées des mécaniciens et des télégraphistes. Ils hument la brise, attendent qu'il fasse assez clair pour que la première cigarette soit permise, et s'apprêtent à aller relever sur les passerelles, dans les tourelles et dans les fonds, ceux qui ont fait le quart du jour. Aucun d'eux ne parle du combat probable, on le leur a annoncé si souvent que personne n'y veut plus croire...

7 heures. Un T. S. F. de l'*Ambuscade*, message tronqué, comme toujours. On dirait bien pourtant que le destroyer appelle à l'aide. Et le *King George V*, navire amiral de Warrender, ne fait aucun signal. Il paraît que le rendez-vous donné à Tyrwhitt prime tout le reste, mais un croiseur suffirait à ce rendez-vous... Beatty, lui, signale à ses trois escadres : « Branlebas de combat ».

Coups de clairon et, deux minutes après, les hommes ont disparu. Englouti par les écoutilles, l'équipage a regagné l'abri de la ceinture cuirassée, des ponts blindés, des casemates et des tourelles. Le pont immense — 207 mètres qui vont de l'étrave au mât de pavillon arrière — est désert. Seuls, restent visibles, sur les passerelles, quelques silhouettes : le capitaine de vaisseau Chatfield, commandant le *Lion*, son officier de navigation, des timoniers. Au premier coup de canon, ils gagneront le blockhaus cuirassé.

Seul l'amiral Beatty n'y rentrera jamais. Le voilà sur la plate-forme du compas étalon, sur le toit du gratte-ciel d'acier que forment les passerelles, chambres de veille, blockhaus, abris de navigation. Ses aides de camp l'entourent.

Sur ce belvédère, plus haut que la gueule brûlante des cheminées, l'amiral est affranchi de toute la fièvre disciplinée du croiseur de bataille prêt au combat[1]. Cachée par les toiles des rambardes, la masse même du grand vaisseau est invisible et silencieuse. Le vent seul, jouant à travers les étais d'acier fait entendre sa plainte qui s'élève jusqu'au hurlement quand le *Lion* s'élance à toute vitesse. Même en ces instants les plus furieux embruns ne jaillissent pas assez haut pour atteindre l'amiral. Suspendu entre la mer et le ciel, emporté par une force irrésistible et obéissante, il regarde tous les croiseurs échelonnés à perte de vue, imprégnés de sa pensée, accrochés à sa volonté. Là-haut, aucun obstacle ne s'interpose entre son coup d'œil sûr et le champ de bataille infini. Enfermer Beatty dans un réduit blindé? Allons donc! Jamais, au plus fort des plus terribles mêlées, ce chef-là ne consentira à réduire son horizon aux dimensions des meurtrières d'un blockhaus. Sous la gifle brûlante et le tonnerre de ses gros canons, parmi les explosions et les éclats des obus allemands, au Dogger-Bank, au Jutland, partout, Beatty restera là, tout en haut, bien en vue, voyant tout.

7 h. 30, il fait jour. L'horizon net est vide, Tyrwhitt n'est pas venu[2]... Mauvaise affaire. Les destroyers qui se battent continuent d'envoyer des T. S. F., toujours tronqués, inquiétants, Beatty décide d'aller à leur secours. Un signal monte et les croiseurs prennent leurs postes d'éclairage de jour, Goodenough sur l'avant, Pakenham sur l'arrière, leurs escadres déployées en rateau[3]. Un autre signal, et le groupe entier quittant la direction sud-est, vient lentement sur la gauche

1. De même que tous les amiraux, Beatty est simplement passager sur son navire, lequel n'est qu'une unité pareille aux autres dans l'escadre dont il est le chef. Le *Lion* est commandé par le capitaine de vaisseau Chatfield, lequel a la charge et l'entière responsabilité de la manœuvre du croiseur de bataille qui obéit, comme les autres, aux signaux de l'amiral.

2. Les forces de Harwich ont bien pris la mer de très bonne heure le 16. Mais l'Amirauté les a maintenues devant Yarmouth et Lowestoft. Et, comme je l'ai dit dans le chapitre précédent, ce n'est que plus tard — trop tard — qu'elle les enverra dans le nord.

3. Les forces de Beatty peuvent alors être grossièrement représentées par un H dont les jambages verticaux, escadres de Goodenough et de Pakenham, seraient largement séparés du trait horizontal lequel figure l'escadre de croiseurs de bataille et indique la direction du déplacement de l'ensemble.

jusqu'au nord, en une évolution si correcte qu'on jurerait les quatre croiseurs de bataille et les huit croiseurs légers reliés par un seul fil invisible. Le soleil empourpre les coques grises de ses premiers rayons. Aurore sanglante, signe de noroit. Pourtant le ciel est encore dégagé, on verra l'ennemi de très loin.

« Fumées à bâbord devant. » C'est l'escadre des dreanoughts laquelle, imperturbable, continue sa descente vers le sud-est Conversation entre les amiraux :

Warrender à Beatty : « Poursuivez-vous le *Roon*? »

Beatty à Warrender : « Pourquoi le *Roon?* Je n'en ai jamais entendu parler?

Warrender à Beatty : « A 7 h. 15, le destroyer *Shark*, en route à l'est, poursuivait le *Roon* et 5 destroyers allemands par 54° nord et 3° est. »

Voilà enfin une indication nette. Il est huit heures. Beatty, emmenant Goodenough, fonce vers l'est à 24 nœuds, pour couper la retraite du *Roon*. Les quatre croiseurs de Pakenham, trop lents pour le suivre, restent avec Warrender.

Maintenant et jusqu'à la fin, personne ne va plus s'y reconnaître...

8 h. 30. Le *Shark* se déclare poursuivi vers l'ouest, son T. S. F., à peine déchiffrable, ne dit pas par qui... Dix minutes après, le *Patrol* se signale aux prises avec deux croiseurs de bataille ennemis, mais il ne dit pas où...

Que faire? Évidemment, secourir le *Shark*. Dans quelle direction? Est ou ouest? Beatty prend la moyenne et met le cap au nord... A neuf heures les coques noires des destroyers sont en vue. Aucun Allemand ne les poursuit.

« Scarborough bombardé! » tel est le T. S. F. qui, au même instant, résonne dans les antennes anglaises. Renseignement d'importance. Joyeusement, le *Lion* se couvre d'étamine : « Route ouest-nord-ouest, vitesse 25 nœuds. » A la seconde où les pavillons sont amenés, l'évolution des navires commence. L'ennemi ne peut sortir que par la fameuse brèche du grand champ de mines vers quoi s'élancent, à présent, la file indienne des croiseurs de bataille, toujours éclairée par les quatre *Southampton* de Goodenough. Cette fois, le Dieu des mers a condamné ces Allemands, insulteurs de la terre bri-

tannique. Pas un ne rentrera dans la Jade pour dire à Ingenohl que les autres ont rencontré Sir David Beatty... et en sont morts.

Lion, Tiger, Queen Mary, New-Zealand crachent des torrents noirs par leurs cheminées géantes; les escarbilles grêlent sur les ponts déserts. Partout retentissent les sonneries de l'artillerie, assurant les premiers ordres de combat. Lentes et majestueuses, les tourelles, gigantesques casseroles renversées dont la double queue serait faite des volées jumelles des pièces de 34, commencent de tourner vers tribord, tandis que leurs canons énormes lèvent vers le ciel leurs gueules prêtes à cracher, quatre fois par minute, 600 kilogs d'acier et de lyddite. Dans la chambre de navigation, un aide de camp marque les positions sur la carte. Von Hipper et Beatty courent l'un vers l'autre à la vitesse des trains rapides...

« Hartlepool bombardé! » dit un autre message. D'après l'heure de ce bombardement, les Anglais calculent que von Hipper, à 9 h. 30, est encore à quelque 150 milles dans l'ouest. Trois heures encore avant de le joindre... Pourvu que le temps reste beau! Beatty interroge le ciel. Tout à l'heure il faisait calme et maintenant nul ne peut dire s'il y a du vent, car la vitesse suffit à donner l'impression d'une tempête. Pourtant la houle de nord-ouest se creuse, signe certain d'une forte brise sur la côte. Dans combien de temps aura-t-elle gagné jusqu'ici? Déjà les *Southampton* tanguent durement, leurs gaillards d'avant font cuiller à chaque lame, déversant ensuite de lourdes cascades. Indifférents, les *Lion* coupent la mer de leurs hautes étraves qu'accompagne de chaque bord une grande volute blanche à l'élégante courbure. Le ciel commence de s'encombrer de nimbus bas, chiffons noirs déchiquetés qui projettent sur l'eau des taches d'ombre plombée tandis qu'un long cirrus en « os de seiche », orienté du nord-ouest au sud-est, barre les hautes régions de l'atmosphère. De son observatoire Beatty distingue tout juste à présent le *Southampton* et le *Birmingham*, qui sont à peine à 10 000 mètres en avant et qui parfois s'estompent dans des flocons de brume traînant sur la mer. Plus éloignés sur la droite le *Nottingham* et le *Falmouth* ont disparu... Il ne reste plus trace des dreadnoughts

de Warrender qui sont quelque part dans le sud et font route vers le nord-ouest, éclairés par les croiseurs cuirassés de Pakenham.

Le point estimé de 10 h. 30 place les escadres anglaises tout près de la corne sud-ouest du Dogger-Bank, on ne peut songer à s'engager dessus, Beatty passera dans le nord et Warrender dans le sud. Nul éclaireur ne prend poste entre eux pour les relier...

D'après les calculs le contact aura lieu vers midi. Or les calculs sont faux. Rappelez-vous que les forces légères ennemies gênées par la mer, ont battu en retraite vers l'Allemagne deux heures et demie avant les croiseurs de bataille de von Hipper. Ainsi le *Strassburg*, le *Stralsund*, le *Graudenz* et les torpilleurs allemands sont tout près, à moins de 50 milles... Mais les Anglais ne peuvent s'en douter; dans chaque escadre, les amiraux signalent de faire dîner les équipages.

Repas pris sur le pouce, en alerte, sans quitter les postes de combat. A tout instant une surprise est possible et le bateau qu'on apercevra sera, sûr et certain, à bonne distance de tir car brusquement l'horizon se bouche.

X. — COUPS DE CANON DANS LA BRUME

De l'ouest accourent des grains de pluie, rideaux noirs que séparent encore de grandes avenues de clarté où l'on aimerait à s'engager. Mais à chaque minute se déroulent de nouvelles courtines sombres obscurcissant les trouées lumineuses. Derrière les grains plus serrés la bruine s'étend; l'horizon se rapproche, devient de plus en plus flou, jusqu'au moment où la mer et le ciel ne forment plus qu'une grisaille. Chaque croiseur voit son voisin s'estomper graduellement comme si on tendait devant lui des voiles de gaze sans cesse plus nombreux, sans cesse plus épais. Les lignes géométriques des coques et des cheminées semblent vues à travers une jumelle mal mise au point. Une averse plus dense ne laisse plus paraître que quelques vagues fantômes là où était tout à l'heure une escadre... A 11 h. 30 tout s'efface, chaque navire se croit seul sur l'eau.

Beatty va faire serrer les intervalles lorsqu'une détonation ouatée lui parvient et, sur l'avant, une langue de feu, deux, dix... on dirait les éclairs d'un orage qu'aurait enfanté la brume. Ah! une vague éclaircie : on voit les quatre cheminées du *Southampton*, c'est lui qui tire et voici un T. S. F. de Goodenough : « 11 h. 30. Je suis aux prises avec des croiseurs ennemis, je fais route au sud. »

Allons voir de près.

Le *Southampton* est à la gauche extrême des quatre croiseurs légers qui précèdent l'escadre des *Lion*. Dans le nord à lui, le *Birmingham*, le *Nottingham* et le *Falmouth* font route, cachés par le brouillard pluvieux. Le croiseur léger roule à mettre les bossoirs dans l'eau et tangue si dur que, dans les grandes plongées, la crête des lames surplombe la passerelle et cache tout l'horizon sur l'avant. Coincé entre un compas de relèvement et le kiosque de navigation, le commodore Goodenough, botté de caoutchouc, coiffé d'un suroit, enveloppé d'un ciré qui ruisselle, attend les événements. Rien à faire que tenir son poste et parer aux embardées, l'officier de quart s'en occupe. Sur la passerelle, dans la mâture, les guetteurs essaient de percer l'écran de pluie. Impossible de veiller sérieusement avec la pluie glacée qui gifle et l'eau salée qui brûle les yeux.

— Navire par bâbord devant!

Une fumée en effet et même une ligne de fumées... Les jumelles sont braquées lorsque, plouf! le *Southampton* dégringole dans un creux, embarque cent tonnes d'eau puis se redresse tandis que la grande vague verte qu'il vient de fendre file le long du bord mugissante et couronnée d'écume que le vent emporte rageusement. Les fumées sont plus proches, on peut les compter : deux croiseurs et une douzaine de torpilleurs, fouillis de mâtures balancées en tous sens par les caprices du roulis.

Anglais ou Allemands? On ne sait... ils se présentent trop en pointe pour qu'on puisse les reconnaître. Ce pourrait être Tyrwhitt qu'on attend toujours. Au reste on va bien voir :

— Signalez la question, — ordonne Goodenough et donnez l'alerte.

Dans un nouveau coup de tangage l'horizon s'enlève vers le ciel. Le *Southampton* est tout en bas d'une infinie pente

grise dont l'escalade semble impossible, puis soudain la mer manque sous son étrave qui plonge brutalement dans un fossé que surplombe une immense muraille d'eau. Tout disparaît. Les klaxons d'alerte rugissent dans tous les coins.

Le croiseur se relève et, dans un brusque roulis, s'ébroue comme un chien mouillé. Son projecteur, pointé sur les inconnus, lance par trois fois le mot d'ordre : K. F. — K. F. — K. F.

— La distance? — crie Goodenough.

— Quatre! Huit! Double zéro! — psalmodie la voix d'un second-maître perché sur le toit du kiosque de navigation et cramponné à son télémètre. Comment le malheureux peut-il attraper la distance par ce temps crasseux? 4 800 mètres! Impossible d'y voir aussi loin Le télémètre a dû prendre le contact « à un cheval près », comme disent les marins...

— Trois! Neuf! Cinq! Zéro! — chante la voix. — Diable! Ils se rapprochent rudement vite. C'est sûrement Tyrwhitt, mais qu'attend-il pour répondre au signal? Ah! voici un éclat bref...

Ce n'est pas un éclat de projecteur, mais la lueur d'un coup de canon que suivent aussitôt les éclairs de toute une salve. Les obus se perdent on ne sait où... Le hurlement du vent mange le sifflement des projectiles.

— Bâbord attention! Feu!

Le *Southampton* crache sa bordée, cinq coups de 15[1] qui s'égarent. Et les événements se précipitent.

— Navires par tribord devant!

Encore des Allemands, croiseurs de bataille sans doute : *Seydlitz, Moltke, Derfflinger* et consorts[2]. Dans la pluie on les voit mal. Par bâbord, les ennemis tirent à plein jet, inutilement, comme au hasard...

— Croiseur par le travers tribord!

Cette fois c'est le *Birmingham* qui accourt au canon. Pris en travers par la houle, il roule à jeter bas sa mâture. Dans le blockhaus du *Southampton*, une voix commande :

— Paré aux tubes des deux bords!

1. Les *Southampton* sont armés de huit pièces de 15 dont cinq peuvent tirer du même bord.

2. En réalité, simplement *Strassburg, Stralsund* et des torpilleurs.

Le fait est que, dans cinq minutes à peine, on sera bien placé pour torpiller et on aura le choix : Allemands à droite, Allemands à gauche. Toutes les pièces des deux croiseurs anglais, tribord et bâbord tirent en feu rapide sans voir où ça tombe. Et ça tombe n'importe où, hors de vue, au feu de Dieu, comme les pruneaux allemands du reste. On dirait un exercice de combat avec tir à blanc!

— Je vais en éperonner un, — dit tranquillement le commodore Goodenough.

Aussitôt le blockhaus téléphone au poste central : « Abordage imminent, voie d'eau probable à l'extrême avant. » Dans les fonds du navire, le commandant en second rassemble son équipe de sécurité, attendant le choc... Fameuse manœuvre, mais on dirait que l'ennemi a deviné : les Allemands de bâbord devant viennent sur la droite, piquent au sud suivis par ceux de tribord qui imitent la manœuvre et défilent sur l'avant de Goodenough. *Southampton* et *Birmingham* abattent en grand sur la gauche en ligne parallèle à l'ennemi et l'action continue, acharnée quant au bruit, nulle quant au résultat...

Quelle pagaye! Les Allemands sont entassés en groupe confus; le *Southampton*, que la houle attaque par tribord derrière, embarde de dix degrés à droite et à gauche de sa route. Impossible d'indiquer un objectif aux pointeurs[1]. Chacun choisit son but à sa guise et tire comme il peut avec la ligne de visée d'autrefois : cran de mire et guidon, car depuis longtemps les lunettes de pointage ont leurs verres encroûtés de sel... L'officier de tir trépigne, il ne voit pas un point de chute. Autant vaudrait cesser le feu et tenir le contact tout simplement en attendant l'arrivée des *Lion* qui ne peuvent plus tarder. Ceux-là se moquent de la houle et du vent, ils démoliront les Allemands en quatre salves de 34. Mais com-

1. Pour indiquer à l'artillerie l'objectif à battre, on envoie électriquement aux pièces la direction dans laquelle se trouve cet objectif, direction comptée en degrés à partir de l'avant. Dans le cas que j'étudie, l'envoi d'un tel angle, 60 degrés par exemple, ne signifie rien car, dans cette direction, les pointeurs aperçoivent parfois trois ou quatre Allemands. Pis encore, pendant que le chef de pièce pointe son canon à 60 degrés, le *Southampton* embarde d'un bord ou de l'autre et le but indiqué bondit du même coup à 45° ou à 70°. Même par très beau temps l'indication de l'objectif est un des problèmes délicats du tir quand les ennemis sont nombreux.

ment Beatty n'est-il pas encore là? On lui a envoyé un T. S. F. pourtant. Il est vrai que l'engagement dure depuis vingt minutes à peine. Les Allemands, eux, concentrent le tir de tous leurs navires sur le seul *Southampton* sans arriver à le toucher...

11 h. 50. Tiens, le *Birmingham* fait un signal : « L'Amiral ordonne aux croiseurs légers de reprendre leur poste d'éclairage à cinq milles sur l'avant du bâtiment amiral. »

Sacré tonnerre!

L'affaire est manquée, à fond, sans retour. Très pâle et silencieux, Goodenough rompt le combat et, cinglant vers le nord, gagne son poste d'éclairage. Derrière lui, l'ennemi disparaît dans la pluie battante.

Comment cet amiral de combat qu'est Sir David Beatty a-t-il pu ainsi rappeler Goodenough en pleine canonnade?

Pour tenter de comprendre, retournons à bord du *Lion*, à 11 h. 30, à l'instant où l'amiral apprend que le *Southampton* se bat[1].

Que signifie, pour Beatty, l'arrivée soudaine des croiseurs légers et des torpilleurs ennemis? Évidemment ces bateaux-là, pense-t-il, éclairent le gros des forces allemandes, les croiseurs de bataille. Donc, le *Moltke*, le *Derfflinger*, le *Seydlitz*, le *Von der Tann*, le *Blücher* ne sont pas loin[2]. Sans cette obscurité maudite, on les verrait déjà. Mais à quoi bon scruter le brouillard? Regardons plutôt la carte. Eh bien, sur la gauche, juste dans la direction d'où arrive, tel un orage lointain, le bruit des canons de Goodenough, il y a le haut-fond du Dogger-Bank que von Hipper doit éviter sous peine de mort... Passera-t-il dans le sud ou dans le nord? S'il choisit le sud, il va se trouver nez à nez avec les dreadnoughts de War-

1. Les récits anglais ne sont d'accord ni sur la teneur du signal, ni sur le nom du croiseur qui, le premier, l'a reçu, ni même sur les raisons qui ont incité l'amiral à donner cet ordre. Sir Julian Corbett, historien officiel de l'Amirauté, donne une explication différente de celle qu'apporte Filson Young, écrivain et ami personnel de Beatty dans son livre *With the Battle Cruisers*. F. Young était à bord du *Lion* le 16 décembre. L'amiral Jellicoe, dans son ouvrage *The Grand Fleet* est muet sur le signal en question. Je donne ici la version qui me paraît la plus vraisemblable.

2. Beatty ignore naturellement que les croiseurs légers allemands ont deux heures et demie d'avance sur les croiseurs de bataille de von Hipper.

render, s'il préfère le nord, on va le voir, dans quelques instants, émerger d'un grain de pluie. Et que va-t-il faire à la vue des quatre *Lion*? Sûr et certain, il prendra chasse et par ce temps pourri la fuite lui donne une chance sur deux de s'en tirer, une chance de trop... A tout prix, se dit Beatty, il faut que l'amiral allemand aperçoive tout d'abord mes croiseurs légers; il foncera dessus et sera amené, comme à la remorque, à portée de mes grosses pièces. Le reste ira tout seul. Conclusion, il me faut garder, sur l'avant de mes croiseurs de bataille, au moins un petit croiseur. Au surplus, Goodenough n'a pas besoin de tout son monde car il file droit sur les dreadnoughts de Warrender, lui et les Allemands qu'il poursuit.

Justement un des navires de l'escadre Goodenough passe sur l'avant, route au sud, vers son chef... Le projecteur du *Lion* lui signale : « Croiseur léger, reprenez votre poste d'éclairage à cinq milles sur l'avant. »

La phrase s'adresse au *Nottingham*, mais Beatty n'a pu l'identifier, il ne fait pas assez clair[1]. Or un signal que n'accompagne pas le nom du destinataire s'appelle un ordre général et s'adresse à toute une escadre. Le *Nottingham* le transmet donc à son voisin le *Birmingham*, qui l'envoie au *Southampton*.

La bataille est manquée.

Car le commodore Goodenough, excellent chef de guerre, n'a pas en lui la géniale étincelle d'indiscipline qui, dans les moments graves, révèle les Nelson[2].

1. Si l'on eût pu identifier le croiseur, le signal eût été : « *Nottingham* reprenez votre poste d'éclairage à 5 milles sur l'avant. »

2. Le 2 avril 1801, au combat de Copenhague, Nelson, alors vice-amiral et ayant son pavillon sur le vaisseau l'*Elephant*, commandait l'avant-garde de la flotte de Sir Hyde Parker. Le commandant en chef, voyant l'escadre de Nelson accablée sous le feu violent des vaisseaux et des batteries danois lui fit signal de cesser le feu. S'adressant alors à son capitaine de pavillon : « Foley, dit Nelson, je n'ai qu'un œil et j'ai le droit d'être parfois aveugle. » Et, appliquant sa longue-vue sur l'œil qu'il avait perdu au siège de Calvi, Nelson ajouta : « Sur mon honneur, je ne vois pas le signal de Parker. Gardez battant mon signal de serrer l'ennemi au feu et clouez-le, s'il le faut, au grand mât. » Grâce à cette désobéissance, la flotte anglaise fut victorieuse. Déjà, le 14 février 1797, à la bataille du cap Saint-Vincent, Nelson, alors commodore, n'avait pas hésité à s'écarter grandement du mode d'attaque ordonné par le rigide et terrible Sir John Jervis, et sa désobéissance avait amené la victoire.

XI. — COLIN-MAILLARD

Dans le sud du Dogger-Bank, à travers les rafales de pluie voici venir les six dreadnoughts anglais en route à l'ouest debout à la mer qui cogne et s'émiette contre les masses grises de 23 000 tonnes sans les ébranler. Premier de la ligne, le *King George V* porte en tête de son mât de misaine le pavillon de Sir George Warrender. Sur son avant et à sa gauche, les quatre croiseurs cuirassés de Pakenham, rudement secoués par la houle debout, marchent en éclaireurs[1].

Encore tout pantois de la rencontre anglaise, les croiseurs légers et les torpilleurs allemands se demandent comment ils ont pu s'échapper ainsi[2]. Une autre surprise les attend car ils filent en cet instant tout droit vers l'escadre lourde britannique et le *King George V*, l'*Orion*, l'*Ajax*, le *Conqueror*, le *Centurion* et le *Monarch* portent ensemble 60 canons de 34 centimètres et 95 de 10.

Les grains de pluie, sans cesse plus drus, crépitent sur l'eau. Warrender a intercepté les T. S. F. de Goodenough; il attend l'ennemi. Cette rencontre de petits bateaux par temps bouché ne lui dit rien qui vaille. On n'y voit pas à mille mètres et, de toute forme aperçue dans la grisaille, jaillira sûrement une torpille. Sur les dreadnoughts, pièces lourdes et légères sont parées à ouvrir le feu, mais auront-elles le temps?... Les commandants sont prêts à donner le coup de barre qui tâchera de faire parer la ligne de bulles courant sur l'eau, sillage mortel des poissons d'acier dont la tête renferme 140 kilogs d'explosif et frappe, plus bas que la cuirasse, à quatre mètres sous la flottaison. Mais verra-t-on la torpille assez tôt pour donner ce coup de barre?

Alerte! Les voilà.

A tribord devant, des formes grises sortent d'un bouchon de brume et rentrent aussitôt dans un grain. Illusion peut-être? Mais non, regardez bien, en voici trois autres qui défilent, fantômes brumeux dans le lointain indécis... Ils semblent aller

1. Les escadres Warrender et Pakenham ont pris une formation pareille à celle indiquée sur le croquis des positions à 12 h. 40, page 593.

2. « Retraite inespérée », dit le rapport officiel allemand.

vers le sud, comme pour passer sur l'avant de la ligne anglaise, de droite à gauche. Warrender hésite à canonner ces silhouettes confuses. D'aucuns, sur la passerelle amirale, affirment que ce sont des *Southampton*... A vrai dire, les croiseurs anglais du type des « villes » sont tout à fait pareils aux *Strassburg* allemands; bien souvent, même par temps clair, les chalutiers de grand'garde s'y trompent... C'est peut-être Goodenough et, tenez, en voilà un qui signale :

K. F. K. F. K. F.

On a bien fait d'attendre, ce sont des amis. Maintenant ils vont s'approcher, hisser leur numéro officiel. Mais voyons... Quelle manœuvre bizarre! Ils abattent sur la gauche, vers le nord-est... Ils s'éloignent, ils vont disparaître dans le rideau de pluie. Oh! Tonnerre de chien!

— Route au nord-est. Venez dessus, — crie Warrender.

Trop tard... Les Allemands avaient bel et bien noté le signal de reconnaissance que leur avait fait Goodenough et maintenant ils filent 27 nœuds, à l'abri d'un écran de fumée brune et collante que déverse le dernier de leur ligne. Dépassant ce nuage on voit tout juste le sommet de quelques mâts, puis, au bout de trois minutes, plus rien.

Encore une bataille manquée!

Par T. S. F. Amiral Warrender à amiral Beatty : « Croiseurs et torpilleurs ennemis en vue, route au nord-est. »

A 20 nœuds les dreadnoughts foncent, inutilement. A 12 h. 40, ils abandonnent la poursuite. Tristement Warrender revient vers l'ouest [1]. Dans deux heures il fera sombre, dans trois heures il fera nuit, les Allemands ne vont-ils pas tenir le contact à toute vue pour attaquer à la torpille dans l'obscurité? Et dire qu'on n'a pas un seul destroyer pour les refouler...

Les Allemands, en effet, songent à une telle attaque, mais la mer est trop grosse et leurs torpilleurs n'ont plus assez de charbon [2]. Ils n'ont plus qu'à suivre tout droit le chemin de retour devant eux largement ouvert.

1. Voir le croquis, page 593.

2. Dans les coques de 650 tonnes, les Allemands ont logé des chaudières et des machines de 16 000 chevaux-vapeur. Naturellement il n'est plus resté de place pour les soutes à charbon. Tous les destroyers de toutes les nations étaient, en 1914, logés à la même enseigne. Et l'armée navale française n'a jamais pu remonter

Regardez à présent la fameuse brèche du champ de mines.

Von Hipper, avec ses croiseurs de bataille, est en train d'en sortir. Tout d'abord, il a volé au secours de ses forces légères. Mais, dès qu'il les a sues hors de danger, il a songé à sa propre peau, à éviter le tournant dangereux par le sud du Dogger-Bank, où ses petits croiseurs ont failli se faire pincer... Alors il fuit vers le nord-est.

Or cette route-là converge avec celle de Beatty et, à 12 h. 30, Beatty est tout juste à 17 milles de von Hipper! Cette fois, ça y est; dans vingt minutes le canon va tonner.

A vrai dire, les forces anglaises sont toutes fort bien placées, devant la brèche et von Hipper est perdu...

N'en croyez rien. A 12 h. 30, Beatty vire de bord cap pour cap, s'élance vers l'est...

La bataille est, derechef, manquée!

Or, Beatty, faisant ainsi demi-tour, prend le parti qu'aurait pris à sa place tout chef capable de raisonner.

Les seuls ennemis dont il connaisse la position sont ceux que Warrender lui a signalés, il y a cinq minutes.

« Des croiseurs et des destroyers... » Quels croiseurs?

Personne n'en sait rien. Dans la tourmente de pluie, le chef des dreadnoughts n'a pu ni les reconnaître, ni les compter.

Pourquoi ne serait-ce pas les croiseurs de bataille ennemis, partis par le sud de la brèche, à la suite de leurs croiseurs légers?

Beatty se dit que si vraiment von Hipper avait filé par le nord, lui Beatty l'aurait vu. Que diable! malgré les grains, cinq *Moltke* tiennent de la place sur l'eau et, à 27 nœuds, se couronnent d'un fameux panache.

Et, toujours éclairés par Goodenough, les croiseurs de bataille britanniques tournent le dos au point où von Hipper défile, commençant un immense crochet qui le maintiendra loin du seuil dangereux, qu'il pense si bien gardé...

A partir de cet instant, Warrender et Pakenham, Beatty et Goodenough vont errer à l'aventure dans la tempête qui

jusqu'au fond de l'Adriatique. Il aurait fallu laisser les torpilleurs d'escadre en arrière et naviguer quand même le long d'une côte farcie de torpilleurs et de sous-marins autrichiens.

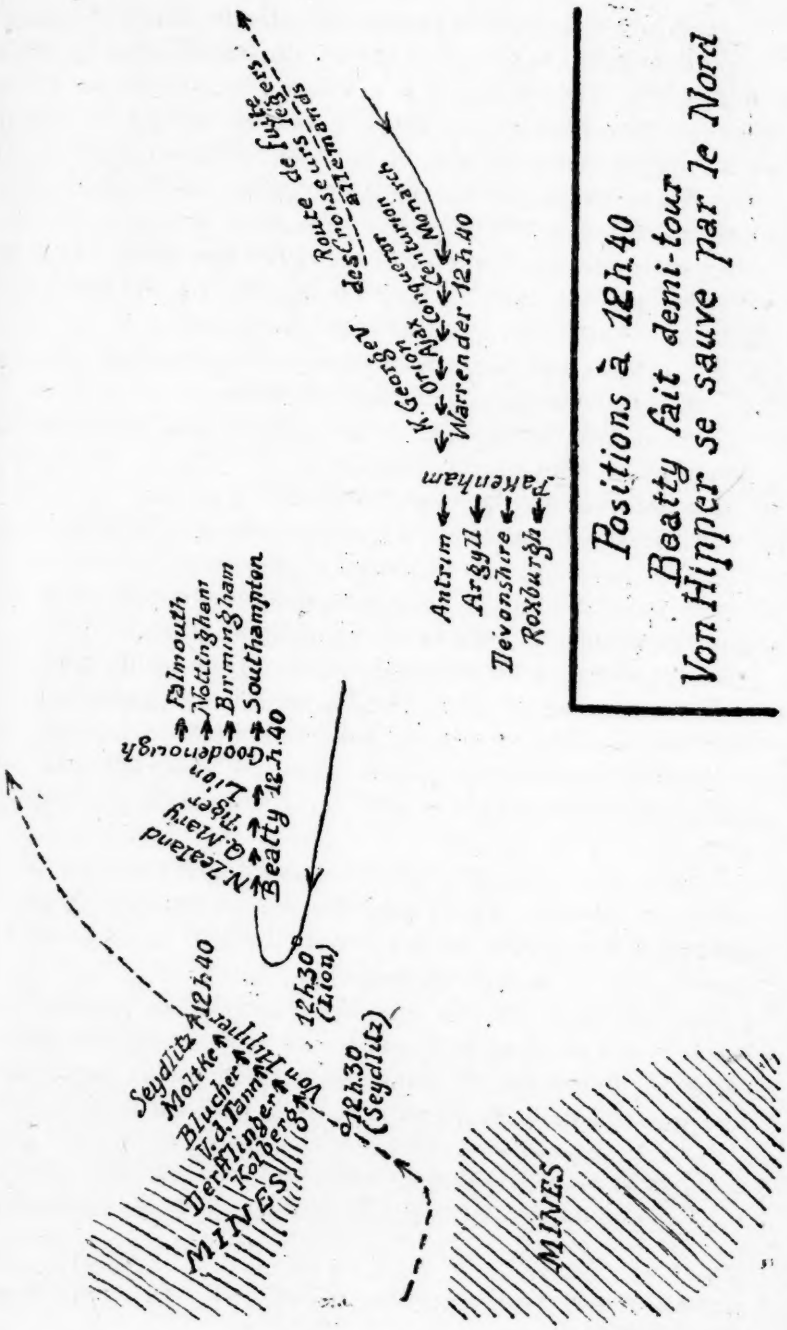
Positions à 12h.40
Beatty fait demi-tour
Von Hipper se sauve par le Nord
Route de fuite des Croiseurs légers allemands
Monarch
Centurion
Conqueror
Ajax
Orion
K. George V
Warrender 12h.40
Antrim
Argyll
Devonshire
Roxburgh
Pakenham
Falmouth
Nottingham
Birmingham
Southampton
Goodenough
Lion
Tiger
Q. Mary
N. Zealand
Beatty 12h.40
12h30 (Lion)
12h30 (Seydlitz)
Seydlitz 12h40
Moltke
Blucher
V. d. Tann
Derfflinger
Kolberg
Von Hipper
MINES
MINES

augmente, dans la pluie qui redouble, dans le jour qui baisse... Je renonce à dire ici tous les T. S. F. confus, tardifs, contradictoires, qu'envoient les postes d'Angleterre, renseignements provenant de témoins invisibles dans le brouillard — chalutiers, patrouilleurs côtiers, ou sous-marins peut-être, — lesquels ont vu ou cru voir l'ennemi, de loin certes, car autrement ils n'auraient point vécu pour le dire... S'il fallait les croire, von Hipper naviguerait comme un chien fou, tantôt dans le sud, puis aussitôt vers le nord... Je n'en sortirais pas; chaque phrase exigerait un croquis et le tout serait sans intérêt, car la piste est perdue, hélas, et les Allemands vont rentrer. Déjà le récit de cette obscure journée est bien assez brumeux...

En deux mots je résume : Warrender pousse dans l'ouest jusqu'à frôler le champ de mines, jusqu'à affoler l'Amirauté, puis pique vers le nord; Beatty, lui, va vers l'est puis, mieux inspiré, vers le nord et de nouveau vers l'est pour tenter de se placer entre l'ennemi et les ports allemands.

Ainsi, depuis l'aurore, tous ces croiseurs de bataille, aux postes de combat, filent à toute allure dans la mer déchaînée, dans le temps bouché. Les gens du blockhaus ont quitté leur abri pour la passerelle où l'on voit plus clair, où l'on respire mieux. Grelottant sur leurs perchoirs, les télémétristes attendent en vain d'avoir quelque but à viser à travers leurs instruments gigantesques. Un nuage un peu plus noir passant à l'horizon proche fait naître chaque fois l'espoir d'une fumée ennemie, déchaîne une fausse alerte, dont les coups de klaxon font sursauter les servants des grosses pièces endormis dans leurs tourelles et qu'on laisse dormir, car on ne peut vraiment, pendant huit heures de suite, faire des exercices de pointage ou de chargement! Tout en bas, dans les chambres de chauffe, les chauffeurs n'en peuvent plus, mais continuent quand même à nourrir les 80 000 chevaux que demandent les colosses pour filer leurs 28 nœuds. Songez que, depuis qu'on est aux postes de bataille, chacune des quarante chaudières d'un *Tiger* ou d'une *Queen Mary* a englouti 10 000 kilogs de charbon[1] que les démons noirs aux yeux luisants ont lancés dans les foyers démesurés avec leurs bras, avec leurs reins, songez que ces

1. Le *Lion* brûle, à grande vitesse 950 tonnes en vingt-quatre heures, le *Tiger* brûle 1 200 tonnes.

démons n'ont lâché leurs pelles que pour râcler, à grands coups de ringard, le dur machefer qui s'accroche aux grilles, travail qu'il faut faire la face et la poitrine penchées sur le brasier, tandis que tombe sur les épaules l'ouragan glacé des ventilateurs lancés à une vitesse folle pour amener là tout l'air qu'exige la combustion infernale. L'effort de la machine humaine pour aider la machine d'acier est quelque chose d'inouï. Depuis longtemps les soutes alimentaires, celles qui donnent dans les chaufferies, sont vides, il faut amener la houille des compartiments lointains. C'est l'affaire des soutiers, parias entre les parias, peinant dans des boîtes en tôle, parmi la poussière noire et parmi les blocs, comme le mineur dans sa mine, mais aux trois quarts étouffés. Et tous ceux-là, soutiers et chauffeurs, sont toujours les plus gais, les plus vivants, les plus braves du navire. Écoutez-les : dans cet enfer ils ne cessent de chanter... Comme tous à bord, ils appellent la bataille, cette bataille dont ils ne verront exactement rien, à moins qu'elle ne finisse par un coup de mine ou de torpille, auquel cas ils seront à la place d'honneur pour encaisser et, dans la minute, périr... Dans les chambres des machines, immenses nefs lumineuses dont la température aujourd'hui défie toute description, où les turbines ont supprimé le fouillis animé et joyeux, la vie vibrante, rythmée, intense des pistons, bielles et manivelles d'autrefois, un calme d'église règne que remplit la vibration d'orgue produite par les cent mille ailettes des turbines sur quoi souffle la vapeur, note grave aux allures habituelles de navigation, bourdonnement aigu de guêpe gigantesque, à la vitesse de combat qu'on tient depuis plus de huit heures. Là aussi, personne ne voit rien, personne ne sait rien. Tout à l'heure on tanguait, à présent on roule; on est donc venu en travers au vent. Mais à quel cap? Nord ou sud? On ne sait et puis qu'importe? Les seules routes intéressantes sont celle qui conduit à l'ennemi et celle qui ramène au port... Parfois pourtant quelqu'un de la passerelle, prenant en pitié les gens des fonds, envoie par téléphone un renseignement bref. Mais aujourd'hui tout se borne à ceci : « Il fait mauvais temps, on ne sait rien, on ne voit rien. »

Mais tout à une fin et la fin des journées d'hiver vient vite.

A 3 h. 30, l'amiral Warrender rappelle l'amiral Beatty; il va faire nuit, inutile de s'acharner. En route au nord-est, vers la Grande Flotte qui descend de Scapa-Flow, trop tard.

XII. — LE LENDEMAIN

Il a bien fallu, dès l'aube, donner un communiqué au peuple anglais.

Forcément vague quant aux opérations militaires, il s'achève ainsi :

« L'Amirauté profite de l'occasion pour faire remarquer que des démonstrations de ce genre contre des villes non fortifiées ou des ports de commerce sont faciles, à condition qu'on veuille bien courir un certain nombre de risques, mais sont dénuées de toute signification militaire. Elles peuvent causer quelques pertes de vies humaines parmi la population civile, quelques dommages à la propriété privée, ceci est très regrettable; mais elles ne doivent en aucun cas amener la modification de la politique navale générale actuellement suivie. »

La presse fait explosion dans toute l'Angleterre. Depuis deux cent cinquante ans, depuis les journées de juin 1667, où Ruyter, en pleine Tamise, attaqua et occupa Chatham et Sheerness, aucun ennemi n'a osé s'approcher de la côte orientale du royaume[1]. La marine n'a su ni arrêter ni venger l'insulte. L'Amirauté dort sans doute et laisse le pays exposé au massacre, à l'invasion... A quoi sert la Grande Flotte et que fait-elle?

Pas de réponse... Mutisme officiel, silence forcé... Nul ne doit savoir ce que fait la Grande Flotte, ce qu'elle fera.

La stratégie prudente de l'Amirauté britannique, ennemie du risque, continuera longtemps. Désormais cependant, chaque fois que les croiseurs de bataille ou les forces d'éclairage prendront la mer, la Grande Flotte les suivra de loin, prête à courir à l'aide.

1. En réalité, le raid que je viens de raconter était le deuxième de la guerre. Le 3 novembre 1914, les croiseurs de bataille allemands avaient jeté à l'aube quelques obus sur Yarmouth et avaient battu en retraite sans être inquiétés. L'affaire, infiniment moins grave que les bombardements du 16 décembre, avait déjà soulevé l'opinion anglaise. En rentrant du raid du 3 novembre, le croiseur allemand *Yorck* avait sauté sur une mine allemande du barrage de la Jade.

Les Allemands triomphent. Pensez donc : on a massacré des Anglais, chez eux, et lisez les journaux anglais : c'est la panique. Sûrement le War Office va être obligé de garder des troupes dans les villes côtières qui tremblent à l'idée de l'invasion. Autant de soldats en moins sur le front occidental. Et l'Amirauté va disperser la Grande Flotte, lui donner des ports à garder. On va pouvoir la battre en détail... Et qui sait? L'opinion anglaise va sans doute exiger une revanche, faire envoyer Jellicoe ou Beatty à l'attaque de la côte allemande, parmi les mines qui, par myriades, obturent hermétiquement tous les accès. Car la flotte marchande germanique est morte le 2 août 1914 et l'Allemagne n'a plus besoin de ses ports...

Ainsi les Allemands prennent-ils leurs rêves pour des réalités. Ils ne comprennent pas que, sous une insulte comme celle du 16 décembre, le peuple anglais peut s'indigner d'abord, mais qu'après, tout de suite après, il serre les poings et se venge; que jamais la menace n'abattra ce peuple fier; qu'en donnant à trois ports d'Angleterre une idée même faible de ce qu'ont souffert toutes les villes de Belgique et les cités de dix départements français, les Allemands achèvent eux-mêmes d'ouvrir les yeux aux rares Anglais qui croient encore à la propreté morale germanique.

Et continuant, au cours des jours suivants, de lire les journaux d'Angleterre, le Kaiser grandement s'étonne : après le raid contre Scarborough et Hartlepool, les engagements volontaires dans l'armée britannique se font plus nombreux que jamais!

J'ai conté cette journée sans bataille, ce colin-maillard sinistre pour montrer qu'à la mer tout est difficile. Et je voudrais qu'en notre pays sceptique et moqueur on cesse désormais de sourire lorsque, à propos d'une catastrophe ou d'une manœuvre manquée, les marins prononcent le mot : fatalité.

PAUL CHACK

LA BELLE ET LA BÊTE[1]

CINQUIÈME PARTIE

C'est le troisième jour après cette journée-là, le soir du troisième jour, — un lundi. — Le crépuscule chaud a traîné longtemps sur les toits bleus, les jardins verts et sur la Vilaine verte et bleue. Servane ne l'a pas vu, n'a pas senti son odeur de terre qui s'amollit, de tendres feuilles gonflées. Hier non plus, d'ailleurs, elle n'est pas sortie. Depuis qu'elle revint de chez Mathieu Malhaire, elle reste à la maison, brode à côté d'Olive et elle ne parle pas.

— Madame, vous êtes malade?

— Un peu de fièvre, Olive; une douleur dans la tête. Cela n'est rien du tout.

La vieille fille s'inquiète. Elle n'a sur la terre aimé que peu de gens : sa mère, une petite sœur. Mais, quand elle s'attache, elle le fait rudement. Et voilà que, la nuit, elle ne peut plus dormir à cause de ces grands yeux qu'a madame Servane et de cette main qui tremble en enfilant l'aiguille.

— Y a le médecin, — dit-elle, — monsieur Rupied... Un bon vieux. Je vais l'aller quérir.

— Non, Olive, non. Tenez... je marcherai un peu. Cela me passera.

— Pourquoi donc ça n'est pas dehors qu'elle marche? — se demande Olive. — On dirait... on dirait qu'elle a peur de la rue.

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 décembre 1925 et 1er et 15 janvier 1926.

Le petit pas hésitant traîne là-haut, dans la chambre, et puis sur l'escalier. Dans le grenier, lointain, on peut l'entendre encore. « Qu'est-ce qu'elle a?... qu'est-ce qu'elle cherche?... Je voudrais la guérir... ».

Ce soir-là, ce lundi, elle a failli monter, parce que Servane, dans le grenier, est restée presque une heure. Une susceptibilité l'a retenue. « Si c'est dans les armoires qu'elle s'amuse à fouiller... » — Olive aurait l'air d'espionner, ou de redouter ces recherches. Elle reste donc en bas, à son comptoir. Et les clientes qui viennent la trouvent bien distraite.

— Mais vous me donnez de la soie rose, mademoiselle Fréreux. J'ai demandé du fil noir...

... Là-haut, sous le linge blanc qui pend et se balance doucement, parce que les trois lucarnes sont ouvertes, Servane est assise. Elle touche quelquefois les os de son front. « J'ai mal..., ça me fait mal... » Depuis deux jours, ses pensées la secouent comme une bête que l'on veut assommer contre un mur. Elle n'en peut plus de chercher, d'imaginer, de supposer, de scruter un visage qui change et se déforme, d'écouter ce que fut exactement une voix. Non pas avec les mots, pas avec les regards, mais avec ce que cachent les regards et les mots, — avec ce que l'on suppose caché par eux, — ces vagues impressions, ces souvenirs plus fuyants, déformés, étirés, qu'une fumée dans le vent, elle compose quelquefois un Marc Hénan sournois, cynique, et s'épouvante. Mais de ces mêmes éléments naîtra seulement l'heure suivante un homme qui dédaigne et ne fut pas heureux. Celui-ci, la calomnie énorme et stupide le ferait rire seulement, et lever les épaules... Ah! Servane n'en peut plus. Ces Marc Hénan multiples, qui prennent leur vie dans son imagination la prennent aussi dans sa chair qui brûle, dans son sang consumé... Son épuisement est immense. A lui-même, pour en finir, elle est prête à demander : « Est-ce vrai?... »

Et l'intention absurde — ou hardie — se précise. Ce soir, dans le grenier comblé de soleil, devant le ciel tranquille, sous ce linge étalé, cela semble soudain une chose tout à fait simple de poser cette question — la seule chose, en somme, que désormais il soit possible de faire. Demain, c'est jour de marché. Hénan viendra sûrement à Vitré. Mais avant qu'il n'ait

dit : « Jeudi... n'oubliez pas », elle sortira avec lui dans la rue, pour que personne n'entende; et elle osera parler... ah! oui, elle osera. Il s'agit maintenant de trouver les mots qui feront cette question, qui la prépareront. Elle les cherche déjà; elle les pèse, les choisit, les enveloppe, afin qu'ils ne blessent pas. Mais elle est sans adresse, trop fatiguée ce soir. Demain elle trouvera mieux, avant qu'il n'arrive.

L'essentiel est d'être résolue absolument. Elle l'est. Cela apaise. Quand elle redescend, elle porte précieusement cette paix avec elle comme une colombe dorée saisie au bord du toit.

— Eh bien, madame, eh bien?

— Je me sens mieux, Olive.

Elles soupent toutes les deux de légumes et de lait. Et puis l'ombre commence. Olive allume la lampe. Elle accroche les volets, apporte la corbeille où sont les coiffes blanches. Servane enfile son aiguille :

... « Vous avez des ennemis ici, monsieur Hénan. La province, n'est-ce pas... Si vous saviez!... » — Elle pourrait dire encore : « Georges Prodhomme... c'est drôle. On assure, figurez-vous, que vous n'aimez pas à répondre quand on parle de lui... » Que tout cela est sot et naïf! Mais puisque c'est demain, c'est demain seulement, qu'elle trouvera les mots... Elle sursaute. La pointe de son aiguille lui déchire le doigt.

— Qui a frappé, Olive?...

Une main heurte, dehors, le volet de bois, sèche, pressée, impatiente. « Oh! mais qui peut frapper?... » Servane s'est levée d'un bond. Comme une baigneuse nue rassemble ses vêtements, elle ramasse bien vite, elle serre autour d'elle, les lambeaux de cette paix qu'elle croyait avoir. « C'est lui... Ça ne fait rien. Puisque je suis décidée. » Elle ne sait plus à quoi. « Non... n'ouvrez pas, Olive!... »

— Voyons... voyons... ne soyez pas nerveuse comme ça, madame Servane. Et n'ayez donc pas peur...

Olive soulève le rideau et traverse le magasin. A sa voix, c'est une voix de femme qui répond. « Il doit être malade... Il m'envoie chercher. » Toutes les suppositions, toutes les absurdités... Mais elle n'a pas le temps d'ordonner ce tumulte. Une main maladroite, et qui d'abord repousse et chiffonne l'étoffe, cherche à lever le rideau, y parvient enfin.

— Eh! oui!... c'est moi, Servane. Puisqu'il n'y a pas moyen de te faire venir...

Madame de Vernois est là, en petit chapeau de voyage, en grand manteau beige. Olive derrière elle, la face stupéfaite, porte le sac dans sa housse et un plaid à grands carreaux. Elle les pose sur une chaise, attend que ces dames se soient embrassées et discrètement propose :

— Si madame votre tante n'a pas soupé, faudrait le dire tout de suite, avant qu'on ait fermé chez le charcutier.

— Non, je vous remercie. Je n'ai besoin de rien. Il y avait un wagon-restaurant... D'ailleurs, depuis huit jours... pour ce que je mange...

Madame de Vernois enlève son chapeau. Elle soupire... Elle s'assied sur la chaise qu'a quittée Servane. La lumière de la lampe l'éclaire de trop près. « Mon Dieu, remarque Servane, comme elle a vieilli! » Mais elle ne peut pas encore tout à fait s'étonner ou s'attendrir. Il lui faut d'abord ramener, tirer sa pensée jusqu'ici. Et l'effort est grand. Elle était si loin...

— Est-ce que Madame a retenu une chambre à l'hôtel? — demande encore Olive.

— Moi?... non. Je ne sais seulement pas où il est, l'hôtel. A la gare j'ai donné mon sac à un bonhomme qui m'a conduite ici.

— Tu vas prendre mon lit, — dit aussitôt Servane.

— Et je dresserai pour vous, madame Servane, le petit cadre qui est à côté, dans le débarras. J'y ai couché souvent quand la pauvre madame Saint-Sixte était malade et me voulait tout près d'elle.

Olive allume une bougie.

— Je vais tout préparer.

Quand elle n'est plus là, madame de Vernois examine plus librement cette pièce pauvre et paysanne qui contient, en même temps que le fourneau, la table et le lit.

— Mon Dieu, mon enfant... quelle installation! Et c'est pour ne pas quitter ça que tu refuses de revenir avec moi? Vraiment tu m'aimes bien peu...

Elle se met à pleurer; elle pleure si brusquement, si désespérément, que Servane, revenue enfin, se précipite. Elle la prend dans ses bras, elle la soutient, la presse.

— Mais si, ma tante, je t'aime... je t'aime de tout mon cœur. Qu'est-ce que tu as? Irène est malade?...

— Non... non... Irène va bien. Elle n'est pas là, voilà tout... Mais ça n'est pas pour ça... Même si je l'avais près de moi... il y a des choses... C'est ma fille... Toi, tu n'es pas ma fille. Tu es mon amie... ma seule amie.

Elle n'ose pas en dire plus, essaye de se calmer, et elle écoute, là-haut, le pas d'Olive, les portes qui grincent, les meubles tirés.

— Que cette maison est sonore... qu'elle est vieille! Tu es sûre que cette nuit elle ne s'écroulera pas?... Servane, tu vas rester tout près de moi... J'ai peur... j'ai peur de tout. Si tu savais dans quel état je suis!... à bout de nerfs... de forces... Mais je ne veux pas que tu me regardes. Je suis laide... J'ai cent ans. Et sous cette affreuse lampe...

Elle recule jusqu'à l'ombre, tire Servane avec elle et ne lâche plus sa main. Olive revient bientôt. « C'est prêt là-haut, mesdames. » Elle les accompagne, portant le sac et la lampe, et dit tout bas à Servane, après son bonsoir : « Pourvu que vous n'alliez pas dormir trop mal!... Je suis en tourment. »

Dans la chambre, madame de Vernois ne regarde rien. Elle jette son manteau, s'allonge dans le fauteuil, cache ses yeux dans sa main. Enfin elle lève la tête, renverse une face usée, douloureuse, creusée d'ombres, dont les parties saillantes semblent presque rugueuses, tant le fard et la poudre encroûtent leurs pores dilatés.

— Crois-tu, — dit-elle, — il paraît que Louis Lespinasse veut se marier!

***

Toujours elle s'est — tant bien que mal — cachée de ses aventures. En celle-ci, comme dans toutes, elle eut de la prudence. Elle disait, pour expliquer les visites de Louis Lespinasse à la Cloche : « Un bon voisin »... « un gentil garçon »... Et quand, pour aller à leurs rendez-vous, elle prenait le chemin des Iles, elle racontait le soir qu'elle avait fait une belle promenade sur la route de Mondragon — qui est tout à l'opposé.

Alors Servane ne sait pas tout de suite ce qu'il faut

comprendre, ce qu'il faut avoir l'air de comprendre. Elle murmure : « Eh! bien?... » d'un ton faussement étonné, détaché faussement, comme s'il n'y avait, s'il ne pouvait y avoir aucun rapport entre la quelconque nouvelle et ce pauvre visage, cette bouche gonflée, mouillée. Mais madame de Vernois soulève avec lassitude sa main grasse et pointue, aux petits ongles rouges.

— Je t'en prie... Ne jouons plus la comédie. Si tu crois que je m'imagine... Tu sais à quoi t'en tenir n'est-ce pas?... Je suis venue... J'ai voulu te voir parce que je n'avais personne... Je devenais folle... Hier, quand j'ai reçu ta lettre..., s'il y avait eu un train à cette heure-là, je le prenais tout de suite. J'aurais voyagé la nuit, même sans sleeping... Je ne pouvais plus rester dans mon appartement, toute seule... Et tu me vois toute seule arrivant à la Cloche, toute seule pour supporter...

Servane supplie : « Calme-toi. » Elle va prendre une chaise, la rapproche, s'assied — tout cela pas très vite, pour laisser à son visage déjà durci, crispé, le temps de se détendre.

— Voyons... du moment que tu veux me raconter... permets-moi de te demander : comment as-tu su?...

— Par une lettre de la mère Lunel. Elle est amie, tu sais bien, avec Berthe Aillasse, la cousine de Louis. Alors, il y a huit jours, elle m'annonce ça... Je ne crois pas que ce soit par rosserie... Elle ne se doute pas... personne ne se doute. Toi seule, ma Servane... Je l'ai vu souvent dans tes yeux que tu savais... et que tu m'en voulais d'ailleurs... Mais aujourd'hui... il faut seulement avoir pitié... Je suis si malheureuse...

Elle va recommencer à pleurer. .

— Je t'en prie, — s'impatiente Servane — Elle s'en veut de ce ton et continue doucement : Avec qui, ce mariage? Et puis, est-ce que c'est une chose tout à fait sûre, décidée... ou simplement un potin de village...?

— Ce qui est sûr, ma Servane. — Oh! l'expression déchirante de ces yeux troublés, rouges entre de molles paupières! — ... c'est qu'il a bien changé... depuis des mois déjà. Quand il est venu à Paris — en janvier, tu te rappelles? — j'ai commencé à avoir beaucoup de peine .C'étaient des prétextes..., des rendez-vous pour la vente de son vin... de ses grains... Et

quand enfin nous étions ensemble, il n'avait plus du tout cet air d'être fier à cause de mes robes, de mes parfums, de la femme élégante, supérieure que j'étais pour lui... Il s'ennuyait; ça se voyait un peu... Parce qu'il est bien gentil, mais pas très homme du monde. Je me disais : « C'est Paris qui le trouble; il n'a pas l'habitude. A la campagne, cet été, je le retrouverai vraiment. » — Et puis, après... il y a eu ses lettres... Oh! je sais bien qu'il ne m'a jamais écrit des choses extraordinaires..., mais ça m'était tellement égal, ses naïvetés, ses bonnes grosses formules, presque paysannes... Alors, justement parce qu'il est maladroit, ça se voyait aussi la froideur, dans ses lettres... Mais je continuais à inventer des choses pour m'expliquer, me consoler. Croirais-tu qu'en lisant la phrase de la mère Lunel, je me suis mise à rire, d'abord!... Tout de même, j'ai bien vite écrit à Louis. Il n'a pas répondu... J'ai écrit encore... Trois fois... de deux jours en deux jours. Jamais de réponse!... Alors c'est à toi que j'ai écrit, ma chérie, et j'ai décidé d'aller à la Cloche.

— Pourquoi? — demande Servane.

— Pour savoir.

— Mais puisque tu es sûre...

— Hélas!... Si c'est bien vrai... pour le supplier...

— Le supplier!

— Oh! quelle tête tu fais!... Mais tu ne peux pas comprendre... Vraiment, je me demande pourquoi je suis venue. Je croyais... Je ne me rappelais plus tout à fait comment tu es... Tu es trop froide, Servane... tu n'as jamais senti... D'ailleurs, tu as de la chance... Je te félicite... Moi, chaque fois, que j'ai aimé... Et cette fois-ci, cette fois, plus que toutes les autres...

Les mâchoires serrées, les mains serrées sur les bras du fauteuil, elle semble se cramponner, des dents et des ongles. Un instant, redressée, elle paraît plus jeune, toute farouche et brûlante, le visage tendu. Et puis elle retombe, et ce visage de nouveau est à l'abandon. Il y a le petit gonflement mou de la joue qui s'affaisse au coin de la bouche, le creux profond, sous les yeux, que comble une peau bleuâtre. La lampe, encore une fois trop près d'elle, la persécute de sa lumière. Mais elle a cessé de s'en inquiéter. Elle ne tire plus de

soulagement de la présence de Servane et n'en tire plus d'irritation. Ce qui depuis huit jours croupit en elle dans un silence étouffant, ces pauvres phrases remâchées, et qui gardent pourtant leur amertume, ces explications qu'elle donne à soi-même, tant d'exigences, de craintes, de mourante espérance, elle s'en décharge, s'en débarrasse. Rien ne l'occupe, ne la soulage que de refaire tout haut le soliloque affreux de son désespoir.

— ... Chaque fois... oui... et cette fois plus que toutes les autres... Je ne dis pas que celui-ci je l'aime davantage... Oh! non! Je me rappelle... Mais je tiens à lui, voilà... comme jamais je n'ai tenu à personne... Toi, je te dis que tu ne peux pas comprendre. L'amour, tu ne sauras jamais ce que ça peut bien être... Il y a des femmes comme toi. Il y en a beaucoup. Elles ont de la chance. Mais moi!... L'idée que ça sera fini... fini!... que jamais plus maintenant, à cause de mon âge... Alors, pour le garder... Je ne sais pas ce que je suis capable de faire..., de lui proposer... Si seulement il était pauvre... Mais il vit largement. C'est mon plus grand malheur... Oh! ça n'est pas la peine de faire cette figure... Je sais bien... je sais... c'est à mourir de honte... Mais ça n'est pas ma faute... Je ne peux pas renoncer... Je veux qu'il m'aime encore..., c'est plus fort que moi... Je sens... je... Ah! tais-toi. Non... Pardon... Tu ne dis rien... c'est moi qui dois me taire...

Elle continue pourtant. Servane écoute, les mains à plat sur les genoux. Son visage sans couleur s'est encore décoloré. La belle nuit douce et chaude qui s'appuie aux vitres est la même qui la voyait, hier et tant d'autres soirs, tendre et tourner vers les quatre coins de la pièce une face pareille, sinon dans son âge, du moins dans son délire, à cette face avilie, suppliante et vaincue. Elle n'a pas de pitié. Elle observe, elle compare avec une horreur froide. Enfin elle interrompt cette lamentation dans laquelle elle n'a su entendre, obscur et passionné, que son propre cri.

— Je t'en supplie, couche-toi. Minuit vient de sonner. Tu tomberas malade...

— C'est vrai. Je n'en puis plus. Mon Dieu... Quand je pense, Servane, à ce que je t'ai dit!

Elle n'ose plus regarder la jeune femme. Soudain, et secouant rageusement la tête :

— Ah! tant pis... oui, tant pis! Juge-moi comme tu voudras. Je suis une malheureuse... mais c'est plus fort que moi.

Qu'elle se plaît à l'invoquer, à l'accuser, cette force obscure et brûlante qui la mène! Elle se lève lourdement, péniblement, dégrafe son col, laisse glisser à ses pieds sa mince et molle robe.

— Maintenant que tu sais, tu ne vas pas m'abandonner... Tu viendras avec moi.

Déjà, sans le savoir peut être, Servane obéit à une résolution sourde; elle répond — ce n'est ni par pitié, ni par obéissance :

— J'irai te rejoindre.

— Me rejoindre!... Ah! mais non! Je t'emmène avec moi.

— Quand veux-tu repartir?

— Demain...

— Dès demain soir!

— Le matin... le matin par le premier train... ah! ma pauvre enfant! A Paris je n'avais que l'envie de te voir... d'être ailleurs. Et, depuis deux heures que je suis ici, je ne pense déjà plus qu'à retourner chez moi. Je me dis que peut-être est arrivée une lettre... Mais oui... s'il voyageait... Je sais qu'il devait faire un voyage à Marseille... Alors, tu comprends, ça ne prouverait rien du tout qu'il n'ait pas répondu.

En bien peu de minutes cette toute petite espérance grandit et la possède, la harcèle plus misérablement encore que son désespoir. Elle y revient après qu'elle est couchée, bordée par Servane. Ses bras sont encore beaux, mais combien pitoyables, dans la chemise rose, toutes ces saillies du cou, ces mollesses du menton!

— Vois-tu... quand j'y réfléchis... Si j'avais réfléchi plus tôt... Ah! tu sais, quand on perd la tête! Écoute... voilà... Je crois tout de même qu'il vaut mieux que tu ne viennes pas tout de suite avec moi... Bien entendu, je pars à neuf heures du matin. J'arriverai vers trois heures. Si je n'ai rien qui m'attende, je t'envoie une dépêche. Mardi matin tu prends le même train que moi. Nous partons pour la Cloche par le rapide du soir... Si j'ai une lettre, au contraire, si tout s'explique..., si les choses ont un peu l'air de s'arranger, alors, je n'ai pas... je veux

dire... j'ai moins besoin de toi... et tu n'as plus à te presser tellement pour tes préparatifs.

— Ce sera comme tu voudras.

Mais cette promesse que fait Servane, la tête lourde, penchée, et l'œil un peu fixe — à cause du sentiment secret dont elle émane, ne mérite peut-être pas le « Tu es gentille! » ému de madame de Vernois. La lumière fait cligner les pauvres yeux brûlés. Servane souffle la lampe.

— Tu ne vas pas y voir pour te déshabiller.

— Mais si, ne t'inquiète pas.

Elle s'assied au pied du cadre préparé pour elle. Au bout d'un moment, le ciel de mai, baigné par une lune invisible, laisse entrer dans la chambre les pâleurs qu'il reçoit. Les meubles se distinguent; et sur le lit, ce corps, roulé dans le drap blanc, dessine une forme morte. L'air est tout imprégné du parfum trop fort qui monte de la chaise où le linge est plié. Servane ouvre doucement la fenêtre. Elle s'accoude.

Empêtrées de brouillards, ou d'une lourde pluie, ou bien sèches et glacées, elle a connu ici, respiré tant de nuits! Cette languissante nuit ne leur ressemble pas. Les toits ne luisent plus d'une eau ruisselante, mais du ruissellement blanc qui se prépare, se lève, éclate enfin là-bas à l'angle d'un pignon. Vers cette lune de printemps montent les odeurs de la terre. Dans toutes les petites cours qui se laissent entrevoir, étouffées par leurs murs, pareilles à la cour immédiate où le poirier « boutonne » revivent en ce moment quelque arbre ou quelques fleurs. « Ah! vous ne savez pas la garder autour de vous, votre cellule, la refermer sur vous... La porte bat à tous les vents. » — Mathieu Malhaire, un jour, a pu lui dire cela. — Mais, ce soir, comme elle veut la refermer, la porte! Comme elle s'y appuie, comme elle la maintient close des reins et des épaules! De ce ciel, de cet air, elle souhaiterait ne rien voir, ne rien respirer. Cette chair, derrière elle, pleine de soupirs encore, geignante dans le sommeil, il lui semble que c'est sa propre chair vaincue. Elle s'en évade. Les dents serrées d'horreur, elle veut s'en évader. Hélas! à tant de faiblesse il lui faut mesurer sa propre faiblesse. La résolution prise tout à l'heure, ce soir, se défait comme fond dans l'eau du ruisseau, sur un jouet de bazar, une pauvre peinture. Elle en touche

l'absurdité, l'inutilité. Interroger Marc Hénan? Dans un geste soudain, une exclamation, le mouvement du sang qui se retire d'un visage ou l'envahit avec force, entrevoir et saisir la fuyante vérité?... Qu'il faudrait de froideur pour y réussir!... Servane sait bien, maintenant, elle sait d'une sûre façon, depuis quelques minutes, qu'aveugle et consentante, elle croira, elle acceptera tout ce que lui imposeront d'entendre la bouche insidieuse, les yeux lourds de désir et d'autorité. Parce qu'elle a tremblé dans les bras de cet homme, elle ne renoncera plus au tout puissant plaisir et sera sur la route où il doit l'attendre. Proie aveugle, enivrée, elle se laissera emporter. Tous deux suivront l'allée que bordent les buis noirs. Ils franchiront le seuil de la silencieuse et profonde maison.

C'est à voix presque haute qu'elle dit : « Je ne veux pas. » Les mains serrées, crispées sur le fer de l'appui, elle implore, elle supplie. Est-ce de son orgueil? Est-ce d'une avidité si grande qu'elle dépasse et dédaigne le sensuel plaisir? La révolte attendue naît enfin, la secoue. Et Servane s'abandonne à la furieuse force qui dissipe, détruit, cette autre force secrète, et qui fait dire : c'est plus fort que moi!

***

L'aube est prompte maintenant et s'éveille avant tous. Il y a longtemps déjà que Servane la regarde traîner sur le mur noir son coup d'ongle blanc quand elle entend enfin Olive qui se lève. Alors elle descend. La vieille fille tourne et serre sur ses cheveux lisses le ruban de velours noir. Elle referme le placard dans un coin, sous la fenêtre, qui est son cabinet de toilette. Déjà le café chauffe. Le bol est prêt sur la table avec un crouton de pain et le sucrier.

— Madame Servane!... Déjà!... mais je n'ai seulement pas mis l'eau pour votre thé. Quelle heure est-il donc?

— Je n'en sais rien. Pas l'heure, en tout cas, de notre déjeuner. Mangez tranquillement.

— Vous avez mal dormi, n'est-ce pas? J'étais bien sûre...

— Très mal... Pas du tout même; mais pas à cause du lit.

Olive n'interroge plus. Bien sûr, elle se doute que madame de Vernois n'est pas arrivée de cette façon, avec un air pareil, pour apporter une heureuse nouvelle. Mais ce que ces dames ont pu dire ne la regarde pas. Elle assure simplement : « On a faim, au matin, quand on n'a pas dormi. » Sans plus s'inquiéter de son propre repas, elle met l'eau sur le feu, va prendre dans l'armoire un pain tout entier, le coupe en tranches minces qu'elle commence à faire griller.

La chambre, une autre fois, est neuve pour Servane. Cette heure-ci est une heure qu'elle ne connaît pas, verte d'un or naissant, pleine encore de silence. Elle-même en ce moment ne se retrouve plus. Au fond de la vieille glace qui est au-dessus du poêle — entre le calendrier enluminé et la petite étagère ornée de pommes en peluche, de chats en porcelaine — elle regarde son visage comme usé, diminué, dépouillé en une nuit de l'enfantine rondeur. Et que réclament ces yeux, presque fermés d'épuisement et soudain dilatés, suppliants, sous les battantes paupières?

— Olive, madame de Vernois repart ce matin même par le premier train.

— Elle aura pris tout juste le temps de se reposer, — dit Olive, sans vouloir montrer qu'elle s'étonne.

— Oui... Je vais l'accompagner à la gare. Après je me promènerai... J'ai besoin de marcher. Je ne rentrerai pas avant... midi au moins, certainement pas. Alors, si par hasard, monsieur Marc Hénan, vous savez bien, ce monsieur...

— Je sais, — dit froidement Olive.

— S'il voulait me voir, vous lui direz que ma tante est venue me chercher et que je suis repartie pour Paris avec elle.

— Par exemple!... Pardonnez-moi. Je veux dire que le mensonge est peut-être un peu fort. Ce monsieur n'a qu'à revenir demain.

— Olive... demain, vraiment, je serai partie.

— Ah!... — dit seulement Olive.

L'eau bouillante qu'elle versait tombe à côté de la théière, coule jusqu'au plancher d'où monte une fumée.

— Olive!...

— J'ai du chagrin.

— Et moi, Olive, moi!...

Maigre corps que Servane tient longtemps dans ses bras, visage étroit, front haut sous le velours noir, quelle paix vous habite! Olive a beau pleurer, elle peut rire d'autres jours, cette paix est au delà des larmes du pauvre plaisir. Les délicates, les savantes ardeurs ressenties en parlant avec Mathieu Malhaire se peuvent-elles comparer à ce qu'on goûte là, sur cette maigre épaule, habillée de grosse serge et d'un petit châle gris?

***

— Alors, c'est bien entendu? Tu attends ma dépêche. Tu l'auras ce soir. Demain matin au plus tard. Dans ce cas tu partiras seulement à midi; mais nous pourrions tout de même prendre le rapide.

Sur le visage qui se penche à la portière, l'espérance de la nuit demeure; elle s'incruste; elle enlumine autant que la poudre et le fard. Servane, le train parti, prend la route de Rennes. Elle voudrait aller loin, mais elle a peu de force. Il faut pourtant sortir du faubourg, dépasser les maisons basses et matinales avec de gros édredons rouges à cheval sur les fenêtres. Aux portes des auberges, les carrioles dételées dressent leurs brancards maigres. Cela sent le café, le cidre et le chou. Des bêlements planent, des gloussements, des bruits de moteurs et de trompes — assez loin. Le marché n'est pas de ce côté. Non plus la route de Saint-M'Hervé. Si quelqu'un vient de la Gontrie, il n'y a certes aucune chance de le rencontrer par ici. Chaque pas éloigne, sauve. Ah! c'est jusqu'à ce soir qu'il faudrait marcher. Mais quand les jambes fléchissent, quand le cœur en désordre n'envoie dans toutes les veines qu'un battement pesant...

Un sentier sur la droite monte jusqu'aux Tertres Noirs. Le dimanche, les soldats et les filles hardies du quartier du Rachapt se vautrent là sur l'herbe. Aujourd'hui l'herbe seule est au pied des sapins — avec trois bancs de granit, à demi enterrés. Servane s'assied là. La ville est à ses pieds, hérissement de tours et de toits pointus qui miroitent comme la plume, couvée noire et bleuâtre dans le nid des collines duve-

tées de jeune feuillage. Le château, Notre-Dame, permettent de situer la rue Baudrairie. Servane cherche cette ligne. Ses yeux s'y attachent.

Peut-être en ce moment, Marc Hénan pousse la porte dont les vitres tremblotent sous les rideaux blancs. Il parle avec Olive. Repart-il aussitôt? N'éprouve-t-il que la rage du mâle déçu, bafoué — ou bien une autre peine? — A la question qui subtilement la déchire, elle présente ce dédain, ce détachement tout neufs qu'a déposés en elle la nuit douloureuse... « Puisque ça m'est égal... puisque tout est fini... » Comme il faut attendre l'heure où elle pourra être sûre que, si Marc Hénan est venu, il sera reparti, elle reste là. Des fourmis la secourent. Elle observe leur file tranquillement besogneuse; elle regarde aussi les petites graines qui volent, gonflent leur plume, abondantes et douces comme si tout près de là se battaient des colombes. Quand sonnent aux trois églises les douze coups de midi, elle se lève... « Enfin!... » et se rassied aussitôt. « Je ne suis pas pressée de rentrer... pas du tout!... » Je ne veux même pas demander à Olive ce qu'il aura répondu... » Mais un quart d'heure plus tard, quand elle est dans la ville, marchant lentement d'abord, elle presse bientôt le pas, elle court presque en entrant dans la rue Beaudrairie.

— Olive... Il est venu?

— Qui ça? — demande Olive qui ne se rappelle plus, parce qu'il y a eu beaucoup d'acheteurs ce matin à cause du marché.

— Monsieur Hénan?

— Ah!... oui... Il est venu... sur les dix heures à peu près.

Elle passe dans l'arrière-boutique — pour surveiller son déjeuner qui est en retard : « J'ai mis un trop grand feu. J'ai peur que ça brûle. » Et Servane la suit misérablement.

— Vous lui avez dit?

— Quoi?... à monsieur Hénan? Bien sûr, je lui ai dit. — Olive secoue la poêle où tournait au noir le roux des petits artichauts coupés en quatre et des morceaux de viande. — Si vous vouliez être bien gentille, madame Servane, et mettre le couvert? Ça gagnerait du temps. Faudra que je mange vite. Y aura du monde encore, dans l'après-dîner.

Servane étend la nappe. Longtemps, si longtemps qu'Olive

s'étonne, elle lisse de la main un pli dans la grosse toile. Et sans lever sa tête, vaincue, elle implore :

— Qu'est-ce qu'il a répondu, monsieur Marc Hénan?

— Mais rien du tout, — dit Olive. — Il est resté planté là un petit moment, à regarder le comptoir et les vitrines. Je croyais qu'il voulait acheter quelque chose. Mais pas même un journal... Et il s'en est allé sans seulement dire adieu.

***

— Il ne faut pas pleurer, Olive, je reviendrai .

A chaque instant, la vieille fille abandonnait le magasin pour monter dans la chambre où Servane faisait sa malle. La clochette l'appelait. Elle descendait bien vite, remontait aussitôt... Les jambes rompues à la fin de la journée, elle restait debout pourtant, ne voulant pas s'installer ici et ne pouvant s'éloigner.

— Vous reviendrez... Quand ça?

— Ah!... Quand?... — disait Servane.

Les robes qu'elle pliait dataient toutes de l'année dernière. Pour obéir à Malhaire, elle les avait dépouillées, transformées, ne leur accordant plus que l'uniforme ornement d'un raide et sec petit col, en percale blanche. Elle se revoyait assise près de la fenêtre, occupée à ce saccage. Elle se rappelait plus mal ce qu'étaient, pendant que ses mains besognaient ainsi, l'occupation secrète de son âme, les plaisirs du tourment, l'inquiétude délicieuse, l'espérance qui s'observe et raisonne sa joie. D'où venait que cette nuit, ce matin, dans les instants aigus où elle était le mieux déchirée, ses supplications haletantes n'avaient pas une fois pris la forme de la prière? « Et pourquoi?... » pensait-elle, en regardant Olive : « ... celle-ci m'expliquerait... » Mais l'atteindre, comment? Comment se faire entendre? Olive, dans sa paix, était comme un bouquet aperçu de la rue où il neige, où il pleut, derrière une vitre épaisse qu'enchâsse un mur sans fin. Malhaire savait-il?... — Elle haussa les épaules, renvoya ces idées. « A quoi bon, à quoi bon? » Malhaire... oui... Oh! bien sûr, elle ne s'en irait pas sans l'avoir revu. Mais c'est une heure seulement avant le départ qu'elle entrerait chez lui,

pour avoir le temps juste de lui dire adieu, et surtout ne parler de rien d'autre, de rien!

A six heures, Olive annonça triomphalement : « La poste est fermée... n'y aura plus rien ce soir. » Une lassitude si grande écrasait Servane que ses yeux se fermaient. « Si vous soupiez au lit... » La jeune femme accepta; mais elle dormait déjà quand Olive monta, portant dans un gros bol la soupe qui fumait. Dans ses cheveux défaits, emmêlés, sa joue posait doucement sur ses deux mains rapprochées. Elle respirait à peine dans son écrasement.

Le jour parut plus tard à cause des nuées noires qui tournaient dans le ciel. Le vent de mer, ce matin, se jetait furieusement à l'assaut du printemps. Sur toutes les collines, les arbres se tordaient, se pliaient, voulaient fuir. Et, dans la ville obscure, la pluie froide, pesante, qui tachait les maisons, gonflait dans le ruisseau toutes les pourritures. Son bruit berçait Servane. Il l'éveilla enfin... « Mais quelle heure est-il donc?... » Olive qui parut dès que bougea la jeune femme montrait un bienheureux visage. « Vous avez reposé!... Il n'y a toujours pas de dépêche. Alors je vous ai laissée dormir votre saoul. »

« Elle ne se décide pas. Elle espère. Ou bien il a écrit... Je serais une gêne... Alors?... Je reste ici?... » Servane mit la robe préparée pour le voyage. Toutes les autres déjà étaient dans la malle avec les livres, le dé d'argent aussi, et les petits ciseaux. Rien à faire ce matin, attendre. A quoi pensait-elle? Olive lui dit, quand elle descendit : « Que c'est joli tout de même d'être blanche comme vous êtes, avec des yeux qui brillent! » Elle ne pouvait assez se satisfaire de ce visage, de cette présence. Le temps était si noir qu'il fallut, comme en hiver, allumer la lampe. « J'ai mis des pommes à cuire, avec une crême par-dessus. Quand je pense que vous êtes là et comme j'ai pleuré toute la nuit à cause de ce premier déjeuner où vous n'y seriez plus! » Tout lui était plaisir. Si la porte sonnait, annonçant un client, elle interrompait son repas allègrement, se levait bien vite. La troisième fois qu'on la dérangea ainsi, la vieille fille s'occupait à rapidement débarrasser la table. Servane était remontée dans sa chambre. Elle errait, désœuvrée... Pour entendre aussitôt le porteur de dépêches,

elle traversa le palier et ouvrit la porte de la seconde chambre qui donnait sur la rue. Olive y couchait quand vivait madame Saint-Sixte. Ce n'était plus qu'un débarras où s'empilaient de vieux meubles et des paquets de hardes. Les volets fermaient mal. On distinguait les grandes taches moisies qui mangeaient le mur. La jeune femme doucement toucha les pierres froides. Elle écoutait ces petits bruits secrets, vivants, du bois que rongent les vers, du papier qui gonfle et se décolle. « Ma maison... Tu me gardes?... Je le voudrais... Alors? »

Assise dans cette pénombre, sur un vieux et chancelant tabouret, elle regardait venir de troubles journées. La force accumulée depuis quelques heures, maintenue comme un poing serre un peu d'or volé, ne pouvait lui servir qu'à vouloir cette fuite. Mais si madame de Vernois n'exigeait plus sa présence, si d'elle seule désormais dépendait ce départ, le voudrait-elle encore? Elle ne le croyait pas. En bas, au dessous d'elle, la clochette en sonnant la fit tressaillir. « Qui était là? » Elle s'agenouilla, cherchant à entendre les voix, mais elles étaient arrêtées par les poutres solides, l'épaisseur du plafond. Pourtant Servane restait là, prostrée. De nouveau, son imagination s'enfiévrait, s'affolait. « C'est lui... Il a su que j'étais encore là. Il veut me revoir. Quoi que puisse lui raconter Olive, il s'obstine. » Elle s'épouvantait : personne désormais ne passerait donc dans la rue, n'entrerait dans la maison sans qu'elle sentît ainsi sa force se défaire comme une fleur au soleil, comme un vêtement qu'on rejette? Soudain la révélation faite par Malhaire brûla dans sa pensée, l'éblouit avec le miroitement d'une lame au soleil. Et sans plus réfléchir elle empoigna cette arme.

Elle n'interrogerait pas comme d'abord elle voulait le faire, avec cette précaution inquiète, cette prudence passionnée. Elle dirait seulement, quand elle le verrait : « Je sais... allez-vous en!... » Elle frapperait comme on frappe pour se défendre... Quand elle le verrait?... Tout de suite alors, tout de suite puisqu'il était là. Oui, oui... elle était sûre... Elle se leva, descendit. Elle se précipitait à son propre secours.

L'escalier venait aboutir, dans un couloir obscur, près de l'arrière-boutique. Servane poussa la porte. Olive, qui desservait, tourna vers elle un visage bouleversé.

— Ah!... Ça va vous faire quelque chose. Si vous saviez quelle histoire!... C'est la fille au boulanger qui était là. Son père porte le pain tous les matins à la Gontrie. Le monsieur... Monsieur Hénan... il est mort... il s'est tué cette nuit d'un coup de revolver.

***

Les étoiles de boue, qui jaillissent du ruisseau, se collent à la vitre. La pluie qui les projette les détruit, les remplace. Une boue jaunâtre pleure sur les carreaux, derrière les saints en plâtre, les boîtes de papiers et les beaux crayons rouges. Olive brode.. — Quel temps!.. — Mais il lui plaît. Personne n'est dehors par une tourmente si forte. Personne ne la dérange. Et Servane est là-haut. Cette douceur qu'il fallait ne plus espérer, Olive peut s'en repaître, s'en rassasier.

« La dépêche... Il faudrait qu'elle n'arrivât jamais... » Cette mort aussi l'occupe. « Un suicide... quel scandale!... » — Aussitôt, en même temps, elle revient à Servane. « J'aurais cru que ça lui ferait quelque chose... Elle est restée tranquille... C'est vrai que ça vaut mieux. » Quand Olive toute pressée a jeté la nouvelle, Servane était près du lit, qui est près de la porte; elle n'a plus avancé, n'est pas sortie de l'ombre. « Il est mort?... Il s'est tué?... » En répétant ces mots, elle avait une voix drôle, une voix diminuée soudain, de petite fille, l'air de ne pas comprendre très bien, de s'appliquer. Sa main était posée sur le bois du lit. Il s'est tué... Pourquoi?... — Ah! ça! qui peut savoir? Olive pliait la nappe. Elle releva la tête. Servane n'était plus là. « Voilà... voilà!... » cria la vieille fille parce que quelqu'un entrait dans le magasin.

Il est tard, maintenant; plus de quatre heures; et, la jeune femme est toujours dans sa chambre. Peut-être elle se décide à défaire sa malle... » Olive n'ose pas monter... « Je l'ennuierai à la fin. »

— Olive...

— Mon Dieu!... Vous arrivez doucement, comme un chat... Que vous m'avez fait peur! Mais... vous allez sortir?...

Servane a son chapeau, son manteau de drap gris.

— Oui... Olive... oui... je sors...

Dans sa voix, sa manière il y a quelque chose d'affaibli, d'effacé, un air d'être très loin. Olive bougonne :

— C'est pas monsieur Malhaire qui se dérangerait pour vous d'un temps pareil...

— Mais je ne vais pas voir monsieur Malhaire.

Déjà elle ouvre la porte de la rue.

— Comment! vous ne prenez même pas de parapluie!...

— C'est vrai...

Servane sourit, un drôle de sourire, qui tire la bouche, un peu seulement, à gauche, ne monte pas jusqu'aux yeux. Elle prend le parapluie docilement, sagement, et sort sans se presser.

Dans une petite rue à côté de la gare habite Jean Nourry, le loueur de voitures. Quand Servane entre et dit : « Je voudrais une auto... tout de suite », l'homme en cotte bleue pleine d'huile, les mains luisantes et noires déclare nettement : « Je ne mets pas mes machines dehors par un temps pareil. — Si... Il faut... Je payerai... — Et qu'est-ce que vous payerez? — Ce que vous voudrez. — Alors tant pis. Ca sera... quatre francs du kilomètre. — Bien!... Bien! dépêchez-vous. » Elle dit : « Dépêchez-vous », de sa voix lente, distraite. La femme Nourry lui avance une chaise : « — Asseyez-vous, madame, du temps qu'on prépare... — Merci, non. Je ne suis pas fatiguée. » Elle est presque immobile, elle parle tout bas; elle a comme peur des gestes, peur d'agiter quelque chose qu'elle porte et qu'il ne faut pas éveiller.

***

Le cèdre qui est devant la maison s'aperçoit d'assez loin avec ses grandes branches, noir entre le mur gris, le toit gris, le ciel gris. Servane crie : « C'est là » et l'homme se retourne :

— Bien sûr! Je le sais bien que c'est là, la Gontrie.

A cause de la boue qui remplit le chemin, il s'arrête où commence le mur, avant la porte.

— Est-ce que je vous attends?

— Oh! non! — dit-elle.

A son air on voit que la question lui semble presque

absurde. Elle sourit, cependant, comme elle souriait à Olive, avec cette bouche tordue, ces yeux qui ne voient pas. « Vous me connaissez bien. On vous payera demain. » Elle longe le mur, trébuche et glisse dans la boue. A chaque pas elle est comme retenue, happée. Il faut, avec un effort, s'arracher, repartir; et cela fait comme un petit gloussement, un petit bruit gluant et mouillé, qu'elle redoute. Le silence est si grand dans cet obscur chemin au bout duquel se gonfle un ciel noir et bas! La pluie même a cessé. Elle n'ose faire du bruit autour de cette maison. Quand l'auto en grondant recule jusqu'à la route où elle pourra tourner, Servane s'arrête, indignée. Elle voudrait implorer : « Ne faites pas de bruit. »

Osera-t-elle sonner? Mais la grosse porte en bois qu'elle a poussée un jour n'est pas mieux fermée que ce jour-là. Rouillée pourtant, grinçante? Non, elle glisse doucement... Si un chien aboyait? Il n'y a pas de chien. L'allée est presque obscure où dort sur les buis noirs l'ombre noire du cèdre. Au delà de la haie, dans la ferme aperçue, des porcs grognent : « Chut... chut... Ne faites pas de bruit... »

Servane lève les yeux. Quelle fenêtre est fermée? Toutes ont leurs volets clos. Cette maison, il y a deux mois, n'était pas mieux abandonnée. La jeune femme gravit les marches sur lesquelles, une fois, elle s'est assise longtemps. Là aussi, il n'y a qu'à pousser la porte. Le vestibule, — très sombre à cause du temps, — avec ses carreaux rouges, est éclairé par une lampe posée sur une vieille baratte; à côté, deux sabots mouillés... Trois chaises; pas d'autres meubles. Au fond l'escalier monte vers une ombre effrayante. Dans une pièce, à gauche, on voit de la lumière; Servane entre sans frapper.

Il y a comme du brouillard dans cette pièce à cause d'un feu de bois qui prend mal et dont le vent rabat la fumée. Une femme est assise, troussée jusqu'aux genoux, qui se chauffe les jambes. Elle demande tout de suite : « Vous avez la quinine? J'ai peur d'être pincée. » Et puis elle se retourne et se lève ennuyée. « Ah!... qu'est-ce que c'est encore?... qu'est-ce que vous voulez? »

C'est une femme de l'âge à peu près de Servane, très grande. Son cou puissant porte une tête étroite, aux longs

traits réguliers. Les cheveux sont très plats, métalliquement blonds. Leur frange bat les oreilles, s'arrête, coupée droit, sur le front et la nuque. Elle serre ses bras nus dans un châle de soie d'une vive couleur de brique, imprimé de fleurs bleues. On voit qu'elle a pleuré, puis remis de la poudre. Nerveusement, elle renifle. Et c'est peut-être aussi un rhume qui commence.

— Vous venez de la part de qui? Vraiment, à cette heure-ci, on pourrait me laisser tranquille. Après une journée pareille!

Une lampe sans abat-jour éclaire crûment, laidement, la pièce presque nue. Ce salon campagnard a de hautes portes brunes; quatre fauteuils le meublent, que recouvre un Jouy à personnages roses, et quatre petites chaises. A-t-il passé ici sa dernière soirée? Près de la lampe, sur la table, pas un livre qui traîne, pas un papier, un crayon. Servane se rappelle le stylo d'argent qui dépassait un peu la poche du gilet, le porte-cigarettes, en argent aussi, pas très grand, guilloché, et le foulard de soie qu'il croisait sur son col. Elle voudrait les revoir, elle voudrait les toucher.

— Enfin, — jette la grande blonde, — qu'est-ce que vous demandez?

La bouche est assez belle, mais la voix grosse, vulgaire. C'est vrai... c'est elle... cette femme! Si Servane avait pu l'imaginer ici, elle aurait préparé des gestes et des mots. Mais elle ne s'attendait qu'à la plus silencieuse présence, au tête-à-tête où nulle parole ne serait nécessaire. Alors elle est surprise, comme poussée par les épaules au bord d'un mauvais chemin. Elle se débat contre une horreur peut-être pire que toute l'horreur attendue... Oui, cette femme... mais alors?... Quand devait-elle partir? Quelle fut la vérité?... S'est-il joué jusqu'au bout? — Déjà l'autre s'irrite devant ce regard large qui s'appuie, la dévore.

— Dites donc, vous savez... Quand vous aurez fini...

Évidemment, puisqu'elle est encore là, il faudrait expliquer... Mais c'est tout à fait impossible. Seule une petite phrase sourde se forme et supplie :

— Je voudrais le voir.

— Qui ça?... Marc?... Ah! non, par exemple! Fini pour aujourd'hui. J'en ai assez de ce défilé. Depuis ce matin... Je

suis de Paris, moi, vous savez. Je n'ai pas l'habitude. A Paris, un mort, ça se laisse tranquille.

— Moi aussi, — murmure Servane, — je suis de Paris.

— Ah! oui, — dit l'autre. Méfiante, c'est elle, maintenant qui dévisage. Et comme, obstinée, Servane ne dit plus : « Je voudrais... » mais : « Je veux le voir », elle s'irrite brusquement.

— J'ai dit : « Non! ». Ça suffit. Jusqu'à ce qu'on l'emporte, je suis ici chez moi. Madame Prodhomme m'a fait demander de m'occuper de tout.

— Ah!... Elle est venue, madame Prodhomme?

— Vous ne voudriez pas!... Tant que je suis ici. J'aime mieux ça d'ailleurs... Mépriser les gens, c'est la même chose au fond que les respecter : on garde ses distances.

Elle élève la voix :

— Gardez donc les vôtres aussi, madame, allez-vous en!

Mais Servane n'est pas sensible à l'insolence. Rien ne peut être important de ce que disent cette voix forte et sa propre voix qui supplie. Seul existe, quand l'une et l'autre se taisent, le silence.

Un petit souffle indique une présence endormie; ce silence, lui, révèle un plus profond sommeil (une forme étendue, quelque part, tout près — là haut sans doute). Il remplit l'escalier obscur, les chambres inconnues, sourd des murs, du plafond. Son onde entraîne Servane et la rejette, inerte. Elle tremble et ne sait rien de son tremblement. Elle ne sait pas comme ses pieds sont lourds et veulent s'attacher à la place où ils posent; elle ne sait pas non plus qu'il faudrait de l'adresse et ne sait pas qu'elle dit :

— Vous n'avez pas le droit...

— Et vous, — riposte l'autre, — quel droit avez-vous?

Elle a croisé ses bras et levé le menton. De haut, son regard tombe sur cette créature mince, pas trop bien mise, certes, mais faite joliment, et toute souple, ployante dans le manteau gris. Le charme du visage, un peu court et très blanc, la bouche charnue qui tremble, les beaux yeux dilatés, l'aident maintenant à comprendre. Et comme elle n'en peut plus, qu'elle est, en vérité, à bout d'émotions, d'énervements, elle perd la tête, elle crie :

— Quel droit, hein?... Mais dites donc, j'ai peur de deviner. Je devais partir ce matin, figurez-vous. Ça vous étonne?... Pas trop. J'avais eu beau dire à Marc : « Puisque tu t'embêtes si fort... huit ou quinze jours de plus... pour toi autant que pour moi... » Rien à faire... mon congé. Et pas d'explications. Quelle diable de raison?... Je pouvais la chercher. Je l'ai trouvée maintenant... Oui!... Seulement, chère madame, vous venez un peu tard... Ou bien un peu trop tôt... Pendant deux jours encore, ici, c'est moi la maîtresse. Sans jeu de mots, n'est-ce pas? Et vous êtes bien gentille. Mais vous allez pourtant filer, et tout de suite... Voyez-vous, j'aime mieux vous prévenir...

Vociférante, haletante, elle étouffe parce qu'au fond de sa gorge, la crise de nerfs prochaine commence à tordre ses nœuds :

— Je ne pourrai pas avoir de patience, ce soir... c'est fini... j'en ai trop enduré depuis ce matin. Je suis malade, à bout. Si vous ne partez pas tout de suite... je dis tout de suite...

— Oh! taisez-vous, — supplie Servane, — taisez-vous!

Elle recule, mais non pour obéir à cette créature. C'est le silence qui ordonne. C'est au nom du silence, blessé, rempli d'horreur... La porte, derrière elle, n'était même pas fermée. Il ne faut guère plus de quatre pas pour être dans le vestibule. Voici les carreaux rouges, le grand escalier. La petite lumière n'en éclaire que deux marches. Vers elles, vers toutes les autres, vers ce qui est là-haut, Servane va se jeter... Mais la grande blonde veille bien et l'empoigne à l'épaule.

— La porte... c'est par là!

La possibilité, la hideur d'une bataille, Servane les sent passer dans cette main qui la serre et dans ses propres poings. Elle fait face, animale et prompte, les dents jointes. Mais la maison supplie... le silence supplie... Alors elle se dégage d'un coup de reins, d'épaule, et s'en va pieusement, sur la pointe des pieds.

***

La porte fut refermée avec une violence telle que les vitres, longtemps, tremblèrent sous la ferrure qui les protégeait. Sur

les marches où restait de la boue, Servane trébucha. L'orage s'éloignait. Ce qui restait du jour mourait doucement, verdâtre, entre l'horizon vert et la masse amollie, déchirée, des nuages. Mais, sous le cèdre opaque, c'était déjà la nuit et il fallait rester là.

Aussi prudente que tout à l'heure en arrivant — il n'y avait pas beaucoup plus de cinq minutes — Servane fit doucement le tour de la maison. Elle le refit trois fois. Elle tournait comme dans certaines campagnes, restées primitives, tourne le cheval qui traîne sur les épis une meule pesante. Quelle corde, serrée comme à sa gorge, maintenue par quel poing, la liait ainsi?

Les yeux levés, elle cherchait encore parmi toutes les fenêtres... Mais aux volets du salon seulement, à cause de la lampe nue, du feu allumé, passait de la lumière. « Si cette femme reste en bas, qui donc est près de lui?... » Elle tremblait d'une sollicitude, d'une inquiétude si tendres, inconnues, qu'elles lui étaient presque douces. Enfin, parce qu'à travers deux lamelles brisées, quelque reflet du ciel atteignait une vitre, elle s'assit en face de cette vitre-là. C'était sur une grosse pierre. Les buis noirs la cachaient. Mais elle s'inquiétait peu d'être surprise.

Quelquefois elle touchait du doigt sa joue ronde et sous le chapeau enfoncé tirait une mèche de cheveux qu'elle ramenait vers la tempe. Un puéril souci de coquetterie la tourmentait, comme si, près d'elle, contre elle, eût respiré une invisible présence. Le mort qu'elle n'approcherait pas ne lui était pas plus lointain, plus inconnu que n'avait été le vivant impossible à connaître. Les murs de la maison ne l'isolaient pas mieux que ne l'avait isolé, renfermé, la chaude et palpitante et redoutable chair.

Comme tant d'autres fois, et non moins avidement, elle le tenait devant elle, elle l'interrogeait. Il ne pourrait aujourd'hui lui opposer la défense d'un variable sourire, d'un trop changeant regard. A quelle heure mystérieuse de l'aube pleine de pluie ces yeux, cette bouche secrète avaient-ils pris l'expression qui ne changerait plus? A quelle heure s'était défaite cette dure volonté, parce qu'une dernière fois, il avait voulu? Pourquoi, surtout, pourquoi, voulut-il cela?

... Déjà cette ombre immobile l'entraînait vers des abîmes plus profonds que ceux où l'égarait la vivante forme. Elle tremblait de vertige et la suivait pourtant. Le remords?... Il fallait tout de suite penser à cela. Le cœur fermé, durci, peut-être fissuré d'incommodes faiblesses. Le cynisme craque... Il avait suffi de revoir quelquefois le salon triste des Prodhomme, deux fauteuils sous la lampe, et cette photographie. Ensuite, ici, derrière ces murs, le silence des soirées où rien ne vous secourt. Il faut se laisser déchirer, dévorer. La torture obstinée creuse la chair des joues, fripe et jaunit les yeux, use l'homme dont on pense : « Comme il a vieilli! »... Oui, les preuves accouraient, se pressaient, tenaient bon, comme les poissons d'un étang autour du pain jeté. Le suicide avouait, il proclamait le crime. Après tant d'incertitudes, Servane pouvait être sûre. Cela reposait presque. Elle ne connaîtrait plus la fatigue, l'effort, de repousser toujours, de se détourner. Mais, au moment d'accepter cet affreux repos, elle ne trouvait soudain que la honte de sa propre absurdité. — Peut-on croire à ce que profère un homme tout hors de lui-même? Certitude pour lui, la calomnie qui venait d'un autre restait cependant de la calomnie. — « Il ne pouvait pas le souffrir. Je veux bien qu'il y ait eu entre eux je ne sais quelle histoire de femme... » — Malhaire avait dit cela; Servane se rappelait... Une fois encore les choses se déplaçaient, prenaient une autre face... Et voilà qu'elle tournait un regard égaré vers la première étoile naissant au ras des branches... « Hier, Olive lui a dit que j'étais partie, et cette nuit même... » Au delà du geste frôleur, du regard qui provoque et savoure l'émoi, quel appel plus profond que celui du désir et quelle angoisse plus grande suppliaient en lui?... La présence de Servane, les joies attendues d'elle lui étaient donc plus nécessaires que l'air et le pain, puisqu'il n'avait pu supporter d'y renoncer? Avide et torturée, elle s'offrait à ces délices, à ce déchirement... « C'est vrai?... c'est pour cela?... » Elle croyait murmurer, la bouche contre une joue froide... — Mais non! Le Remords, ni l'Amour n'avaient si passionnément occupé ce qui gisait derrière ce mur... Il n'y avait eu d'excès que dans l'ennui, la fatigue, le dégoût de

l'être à qui la vie s'impose, malgré tant de luttes, dans une forme qu'il n'a pas choisie, qu'il ne veut pas aimer.

Ainsi, pleine d'angoisse, haletante et cramponnée, elle ne cessait de vêtir et de dépouiller, pour l'envelopper d'autre sorte ce Marc Hénan docile et qui s'abandonnait... Mais toutes ces pensées, qui travaillaient ainsi, empêchaient de bien voir une autre pensée qui sourdement creusait sa saignante place. Tout s'abîma soudain, disparut dans ce gouffre. Et le cœur de Servane, tout mêlé à ce cœur qu'il interrogeait, cessait aussi de battre. La mort l'envahissait de son froid, de son odeur. Seulement à cette minute, elle commençait à comprendre.

« Il est mort!... Il est mort!... » La douleur n'était plus dans son cerveau inquiet mais, simple et furieuse, l'empoignait aux entrailles. Et il fallait rester ainsi pliée, tordue, et les genoux si fort serrés dans ses deux mains qu'ils en sentaient les ongles à travers l'étoffe... — « Marc! » — Elle murmurait le nom, lentement, pleine de stupeur, et le disait plus haut, afin que dans sa bouche il continuât de vivre. Mais qu'est-ce qu'elle avait donc tant cherché, attendu? La forêt des vivants ne porte qu'un seul fruit. Quelles que soient la forme de l'arbre et sa sève secrète, elles servent seulement à former cette cendre... Lui qui se gardait tant de se laisser connaître, ce qu'il est aujourd'hui, il faut bien qu'on le voie : Un mort!... un mort!... un mort!... Sur ses deux mains levées pour supplier, repousser, Servane appuyait son visage. Au creux de l'ombre moite, tandis que la fièvre renouait autour d'elle les bras qui la serraient avec une douce force, elle retrouvait les yeux, la bouche, dont les secrets l'avaient si furieusement irritée. Elle n'y recherchait plus cette âme misérable qu'elle avait pris plaisir à imaginer, mais avec une tendresse, une pitié haletantes et délicates, toutes les détresses d'un homme, assez rempli d'orgueil, qui ne fut pas heureux. L'idée même du crime, dans les quelques moments où il fallait l'admettre, perdait de son horreur. Tout ce qui peut atténuer, expliquer, excuser, elle le découvrait, le clamait en silence — et elle savait également découvrir et crier qu'il se fût racheté, qu'un remords si puissant force tous les pardons. Et puis elle rejetait ces choses monstrueuses. « Malheureux... Il n'était

qu'un homme malheureux. » Hélas! qu'il fût cela ou l'homme que bien des fois elle avait supposé, ou bien un autre encore, n'importe quel autre, insoupçonné, cela importait peu. Des suppositions même qui le flattaient le mieux, elle ne pouvait tirer aucun soulagement. Son mystère, ce qu'il portait, cachait, c'était cette certitude glacée, cette pourrissante réalité. Connaître?... Mais ces belles et ces bêtes qui se battent en chacun, qu'en pouvons-nous connaître si ce n'est que le ver les doit toutes dévorer?

S'il n'était que cela, cette chair périssable, s'il n'était que ses joies... Ah! qu'il faut se hâter! Servane étendait les deux bras; elle saisissait les buis mouillés encore qui pleuraient sous ses mains. Elle les pressait, les brisait. Sa souffrance dépassait ce qui se peut endurer. Délirante, elle se rapprocha de la maison, toucha le mur doucement. Et puis un grand élan forcené l'obligea d'y appuyer ses mains ouvertes, sa joue mouillée, sa gorge. « Je veux le voir... le voir!... » Son murmure se confondait avec celui du vent qui se levait. Ce n'était plus le vent marin, avec sa pluie, mais un autre, plus chaud, qui chassait les nuages. « Je veux le voir... Je veux... » Tout ce qu'elle pouvait encore souhaiter au monde était d'entrer dans cette chambre, de connaître les meubles qui l'avaient vu mourir, et que son regard dévorât la face au repos, comme il s'était repu de la face inquiète ou pleine de désir. « Le voir... lui dire... » Elle s'arrêta devant le perron qu'elle descendait tout à l'heure chancelante et chassée. Le voir?... Plus même cela, puisqu'on le lui refusait. Seulement se présenter devant la maîtresse insolente et la supplier : « Donnez-moi votre main qui a tenu sa main... Votre bouche qu'il a baisée, mettez-la sur ma joue. Serrez-moi dans vos bras vivants et chauds qui ont connu sa chaleur et sa vie... » Ah! peut-être ce fut la première minute où cette affamée devina ce qui comble, ce qui rassasie, cette minute où, dépouillée d'orgueil, dépouillée de raison, elle éprouvait enfin que l'amour n'est qu'amour.

***

Des sabots traînèrent dans l'ombre. Servane, en fuyant, heurta une petite fille qui s'effraya d'abord.

— Ho!... qu'est-ce que vous voulez?

Mais ayant distingué le chapeau, le manteau d'une dame, elle fut rassurée :

— Vous êtes madame Prodhomme?... Pardon!... c'est qu'on n'y voit guère... Et où donc vous allez?... A la ferme? chez moi?...

— ... Non...

Plusieurs chemins tournaient entre les buis obscurs et Servane était partie au hasard. « Je me suis trompée. » Il lui semblait maintenant que le jardin avec ses arbres et ses haies se transformait autour d'elle afin de l'égarer, de la retenir. « Je dois rester ici... » Mais l'enfant la guidait : « La porte!... au bout... là-bas. » Il fallait bien la suivre. Elle était courte et ronde. Malgré l'heure, Servane pouvait encore distinguer sa face claire et la blancheur d'un panier qu'elle avait au bras.

Elle demanda très bas :

— C'est vous qui *le* serviez?

— Non! La bonne d'ici, c'est la femme du maçon. Sa maison est plus haut, après la Grand'Lande. Elle vient tous les matins... Mais voilà bien trois heures qu'elle est partie en course. Aujourd'hui, vous comprenez... Alors c'est moi que j'ai été jusqu'à Saint-M'Hervé chercher de la quinine pour la dame qui est malade. Avec ce temps... cette pluie... le monde qui est venu... les portes ouvertes.

Elle avait une voix fraîche, un accent de Bretagne qui chantait, qui traînait, comme une eau paresseuse où roulent des cailloux.

— Ah!... qui donc est venu?

— Le médecin, — dit la petite que n'avaient pas lassée les bavardages faits tout à l'heure avec les commères de Saint-M'Hervé. — Et puis les gendarmes... Une mort pas naturelle... Heureusement qu'on a trouvé la lettre du monsieur...

— Il a laissé une lettre...

— Oui. Deux mots seulement... Que c'était lui. C'est tout. Alors tout s'arrangera. La dame n'aura pas d'ennuis. Mais elle a eu bien peur.

Il a écrit... Et puis?... A quelle heure?... Comment?... Est-il mort tout de suite? — D'abord Servane osait à peine

questionner. Elle tremblait comme devant le rideau qui cache la chose horrible. Maintenant toute son avidité de savoir, de connaître, la secouait de nouveau... — « Est-ce que vous l'avez vu?... » — Sa défaillante voix se confondit avec l'exclamation de la petite : — « Bon Dieu! et ma quinine... La dame va se fâcher. » — Elle criait un adieu, fuyait sous les branches noires. Servane passa la porte, et la boue du chemin se collait à ses pieds, l'engluait, la pressait, voulait la retenir.

A qui murmura-t-elle : « Je ne m'en irai pas »? — Elle s'assit sur le talus. Par-dessus le mur, elle voyait le grand cèdre, le toit de la maison. Les pieds salis, trempés, le corps baigné par cet air qui se réchauffait et qui recommençait à sentir le printemps, elle joignait les mains. Autour d'elle veillait et murmurait la campagne ruisselante. Une petite chouette poussait son cri gonflé qui s'effile et s'allonge, et fond comme une larme.

***

La maison d'un côté, en face, le rempart, et, reliant l'un à l'autre, deux murailles où verdoient les mousses et le lierre, enferment le jardin de Mathieu Malhaire. La terre noire est contenue par des buis taillés court, de rampants géraniums, de ces grosses plantes dont la feuille gorgée coule quand on la brise comme un fruit juteux. Au centre d'un bassin dont l'eau recouvre, noire et pleine d'or aussi, tant de feuilles tombées, un angelot moisi gonfle vainement sa bouche d'où ne s'élance jamais le jet attendu. Les pierres d'un escalier, disjointes et branlantes, s'enfoncent dans le rempart. Là-haut sont une terrasse et un petit pavillon. Malhaire y monte quelquefois. La campagne aperçue s'étend jusqu'aux coteaux, au delà desquels le vent commence à prendre le goût de la mer.

Quand la chaleur de mai descend entre les murs, une chaleur épaisse monte de cette terre recluse, de ces plantes mouillées, de ces poreuses pierres. Malhaire, qui bêchait, en était écrasé. Entre les os de sa face, tous les sillons creusés ruisselaient de sueur. Haletant, il se dressait pour respirer mieux; alors, l'échine craquante, les mains en feu, traversé de douleur des épaules aux poignets, il grimaçait, presque prêt à gémir, mais ne se permettait point de répit et reprenait sa besogne.

S'y livrant avec une espèce de rage il n'entendit pas la vieille Yvonne ouvrir la porte-fenêtre de l'office et traîner ses savates entre les cailloux : « Madame Charmoy est là... » Elle dut le répéter jusqu'à trois fois... « Mais j'ai dit que monsieur n'était peut-être pas en état de recevoir du monde...

— Pourquoi avez-vous dit ça?... Elle est repartie?... Non?... Faites-la entrer tout de suite.

Malhaire jetait sa bêche. Yvonne ne bougeait pas : « Monsieur ne veut pas prendre le temps de mettre une veste propre?... » Malhaire lui tourna le dos. Du revers de sa manche, il s'essuyait le front comme les paysans, et prenait, à ces façons vulgaires, un douloureux plaisir. Jamais depuis ce premier jour où Servane était venue, il n'avait permis qu'elle le retrouvât dans ces tenues misérables dont il s'imposait certains jours, la mortification. Aujourd'hui, il voulait accepter d'être surpris, humilié. L'habituel petit geste qu'il avait quand elle était là pour lisser ses cheveux, sa moustache rêche, il se le défendit. Il voulait être vu tout suant, hérissé, dans ses savates de pauvre, avec des mains sales. La souffrance qu'il éprouvait lui crispait la face, mieux que les élancements de ses muscles rompus. Mais, quand Servane parut, il comprit tout de suite comme il était vain de vouloir ce tourment et de le redouter.

Le regard qu'elle posa sur lui ne pouvait aujourd'hui s'apercevoir de rien. Les heures, torturées de la veillée nocturne, le lent retour à pied, traînant ce mort dans son cœur, dans ses bras, le sommeil délirant veillé par Olive qui ne se coucha pas, toutes ces heures comme des poings qui frappent, qui écrasent, avaient meurtri, déformé ce petit visage. Le feu d'une telle douleur se sentait à distance, vibrait comme un halo. Malhaire s'inclina. La regardant se taire, il n'osait prononcer un mot. Elle ne lui avait même pas dit bonjour quand elle demanda :

— Vous avez vu les Prodhomme?

— Prodhomme est venu ce matin.

Il n'ajouta pas que le pauvre homme était bouleversé. Et ce fut elle qui, la première, osa toucher au drame, agiter autour d'eux cette vapeur de sang.

— Qu'est-ce qu'ils ont décidé pour les funérailles?

Il répondit aussi brièvement qu'elle interrogeait :

— La femme qui est là-bas doit s'occuper de tout. Les Prodhomme paieront.

L'allusion même à cette créature ne pouvait rien changer au visage de Servane. Comme elle n'en pouvait plus, elle s'approcha du banc qui était près du bassin. Elle s'y laissa tomber et dit après une minute, en regardant l'eau, fixement, dans le bassin d'encre et d'or :

— Il ne faut pas qu'il reste ici. Il n'aimait pas ce pays. C'est chez lui qu'il doit retourner, en Corse...

Malhaire, qui restait debout, se penchait vers elle.

— Il le désirait?... Vous le saviez?...

— Je sais que là-bas les morts sont heureux. J'ai vu les tombeaux dans les champs, dans les vignes, tout près de la mer... Je veux qu'il soit là-bas.

— Dites-le..., dites-le aux Prodhomme.

Elle se redressait, elle s'animait maintenant pour supplier, prenait les mains de Malhaire. Et, tremblant, il voulait, au contact de cette douce chair pleine de fièvre, ne plus connaître rien qu'une immense pitié.

— Oui... oui, Servane, je le dirai. Je vous promets de le dire. Et cela peut-être va tout arranger. Puisque nous parlons de ce malheur, je puis bien vous avouer que Prodhomme était dans un pénible embarras. Une cérémonie religieuse ne peut avoir lieu : le suicide est certain. Et les Prodhomme, à cause de leurs idées, ne peuvent assister à une cérémonie civile. Mon pauvre vieil ami se désespérait. D'autant que ce malheureux Hénan était à peu près seul au monde. Des cousins de son père, prévenus par dépêche, à Grenoble où ils vivent, ont déjà répondu qu'ils ne peuvent se déranger.

« Hélas!... Quel abandon! Comme on dispose de vous, qui disposiez de moi avec tant de puissance! » Les paupières de Servane rougissaient un peu plus. Malhaire s'assit auprès d'elle — pas très près, à l'autre extrémité du banc. L'air qu'il avait, mieux encore que ses vêtements misérables, le revêtait d'humilité.

— Je vous promets de faire tout ce que vous voudrez... Je m'y emploierai d'autant plus que... Est-ce que vous m'écoutez?...

Elle inclina la tête. Et elle s'appliquait maintenant à ne pas détourner de lui ses yeux noyés, brillants.

— Servane... Ce qui s'est passé en moi l'autre jour... après que je vous ai parlé, presque tout de suite.... — vous étiez encore là... — Si vous pouviez savoir... J'ai vu votre visage... La stupeur qu'il portait m'a gagné, envahi... J'ai eu l'impression, moi aussi, de glisser, de m'engloutir, avec, dans mes oreilles, le bourdonnement de l'abîme... On accepte les choses comme elles vous sont dites; on les met dans un coin : pendant des années elles s'y pétrifient. Et tout d'un coup on pense : « Mais vraiment suis-je bien sûr?... » Qu'est-ce que je viens de dire?... Et pourquoi l'ai-je dit?... Ce n'est pas seulement cette chose qu'on ignore... c'est soi-même... que l'on était pourtant bien sûr aussi de connaître. Ah! quelles surprises, quel abaissement, et quelle vanité de tout ce qui semblait être, vers le salut, un effort si grand! Le mal est plus vivace que si jamais on ne s'était occupé de le tuer! Il n'attendait que cette occasion de vous envahir... J'ai découvert ma jalousie comme on découvre une bête cachée sous une pierre. Elle était là, qui faisait son trou, qui se gorgeait de moi, et je ne la voyais pas.... Une jalousie affreuse... une jalousie de malade. Je ne sais pas, Servane, si je vous aime d'amour, mais je ne voulais pas que l'autre vous aimât de cette façon qui m'est défendue. Je me suis vengé comme j'ai pu. Je vous ai crié cette confidence qui m'avait été faite et qui n'était peut-être aussi qu'une vengeance... Je n'en sais rien. Mais, au moment même où je vous parlais, je l'ai su tout d'un coup, que je n'en savais rien. Et cependant, j'ai proféré la calomnie, j'ai commis le péché...

Tout ce qu'il disait là, les doutes qu'il avouait après de si dures affirmations, la laissaient bien tranquille. Elle était au delà de l'inquiétude et du soulagement. Mais des larmes coulaient sur ses joues si pâles, parce que, tandis qu'elle s'efforçait ainsi de bien écouter, toute sa peine continuait derrière son visage.

— Après votre départ, — haletait Mathieu Malhaire, — j'ai passé une soirée que je n'oublierai plus. Le mal que j'avais commis, était une chose vivante. Vous l'emportiez... Qu'est-ce que vous alliez en faire?... Qu'est-ce qu'il ferait de vous?... Et alors, hier matin, quand j'ai appris la mort de ce malheu-

reux... Depuis hier matin... Servane, dites-moi... — et il posait sur elle un regard dilaté, — dites-moi... jurez-moi... Ce que je vous ai raconté... vous lui en avez parlé?...

— Je ne l'ai pas revu depuis ce jour-là. Et je n'ai rien dit à personne... Je vous le jure...

Mais Malhaire, tout suppliant qu'il fût, voulait en ce moment que rien ne l'apaisât...

— Qu'importe, — disait-il. — Vous auriez pu parler... Ma faute reste la même... J'ai commis le péché. — Il fronçait les sourcils, point seulement torturé, mais tout application, raison, intelligence, comme lorsqu'il déchiffrait un vieux texte difficile à comprendre. — Le Péché!..: le Péché!... — Il répétait le mot, voulait en exprimer le suc et l'essence, rayonnant, par instants, d'y presque parvenir... — Le Péché!... Avais-je jamais compris ce qu'il est?... Je ne le crois pas. Quel péché pouvais-je commettre entre mes livres et mes fioles de remèdes, outre ces quotidiennes petites faiblesses qui ne sauraient bouleverser? Le péché de l'esprit?... Mais le doute assoiffé, l'inquiétude brûlante, l'objection qu'on déteste ne sont pas le péché... Il y a des jours, voyez-vous, où j'ai désiré commettre le mal pour le mieux connaître, le haïr davantage, tirer d'un grand remords la force de bondir... Oui, j'ai souhaité cela dans ces périodes de plat apaisement, où je sentais que mon inquiétude même se mourait en moi, n'était plus que tiédeur, distrayante habitude... Et voilà que ce désir était réalisé... J'éprouvais une stupeur qui se continue, Servane. Et je n'en veux pas revenir... Je soigne mon remords comme on entretient ces abcès par où s'en va tout le poison du sang, toute sa pourriture. Ce qu'il m'a fait connaître, depuis trois jours, m'aidera à connaître aussi..., oui m'aidera... voyez-vous... Déjà je suis plus sûr.

Peut-être de tout ce qu'il venait de dire, ne put-elle bien entendre que les derniers mots.

— Mais on n'est jamais sûr... on ne peut pas connaître... Et l'essentiel d'ailleurs n'est pas la connaissance... ou la certitude...

Tout son mal lui revint pendant qu'elle murmurait cela, son mal qui l'appelait, lui ordonnait d'être ailleurs, et toute seule, pour la mieux dévorer. Elle se leva. Comme elle était

entrée sans souhaiter le bonjour, elle s'en allait maintenant sans même dire adieu.

Malhaire la suivit jusqu'à la porte qui donne sur le chemin du Val. Au moment de la passer, Servane se retourna :

— Allez chez les Prodhomme..., allez-y tout de suite... Dites-leur... expliquez-leur... je vous en supplie... Je veux qu'il retourne là-bas... où il sera bien... Je le veux.

Sur ce visage mouillé, l'amour mettait sa force resplendissante et terrible. Mathieu Malhaire rentra dans son jardin étouffant. Il voulait n'éprouver que de la colère : « Elle était sa maîtresse! Elle tient à ce corps mort comme la louve au cadavre du mâle abattu... » Il s'assit sur le banc où elle était assise; et il cachait, dans ses mains souillées de terre, sa pauvre face en sueur. La caquetante et claquante rumeur que font les laveuses, un roulement de charrettes, quelques voix, quelques pas, tous les bruits de la vie s'élevaient au delà du mur qui l'enfermait et retombaient sur lui comme des pierres dans un puits.

***

— Olive, dans la caisse, combien avons-nous?

— Vous compterez vous-même, madame Servane.

Olive alla prendre dans le placard où était sa cuvette, sur la planche au linge blanc, et bien cachée par deux jupons en pilou et trois grosses chemises, une petite boite de bois. Le couvercle était orné de roses vernissées. Cette boîte avait autrefois contenu de la mercerie. Elle fermait à clef. Trois casiers en divisaient l'intérieur. Cela était bien commode pour mettre la monnaie et séparer, des billets de cinquante et de cent francs, les petites coupures.

— Et puis comme ça, — disait Olive, — ceux qui croient que je tiens mon argent serré sous le comptoir comme on fait bien souvent, et qui viendraient pour le cambrioler, ils seraient bien attrapés.

Le soir allait venir, le troisième soir depuis que Marc Hénan était mort. Dans un des bâtiments de la petite gare, parmi les caisses, les paquets, dans l'odeur de la paille, de la colle et du bois frais, il y avait maintenant une longue boîte pareille à

celle que balançait le bec en fer de la grue au-dessus du bateau qui partait pour la Corse. Cela serait expédié demain, de bon matin, et s'embarquerait à Marseille, lundi, sur le *Bonaparte*.

Malhaire, tout à l'heure, avait donné ces détails. Sans même s'asseoir, tout de suite, il était reparti.

« Où c'est qu'on le met le *morr*? » Servane revenait à huit mois en arrière; elle entendait les voix grasseyantes, les jurons et les rires dans le grand soleil chaud qui trouble les vivants. Ayant saisi la boîte aux roses vernissées, elle s'assit sur la chaise basse d'Olive, près de la corbeille où étaient les bobines et le tulle, derrière la vitre.

— Vous n'allez pas l'ouvrir ici, tout de même! — protesta la vieille fille. — Si quelqu'un entrait...

— Pourquoi voulez-vous que ce quelqu'un soit précisément un voleur? — demanda Servane.

Rapidement, elle puisait la monnaie, froissait chaque billet et laissait retomber tout cela sur sa robe, entre ses genoux.

— Il y a exactement, — dit-elle, — mille quatre cent vingt-sept francs... Ce n'est pas beaucoup!

Par poignées, elle enfouissait cette somme dans son petit sac noir. Olive la regardait, stupéfaite.

— Qu'est-ce que vous faites, madame?... Faut pas prendre l'argent. Tout ça n'est pas à nous. C'est pour les payements. On vient toucher dans deux jours de chez Morgan et Perrec, de Rennes. Vous allez voir sur le livre.

— Qu'est-ce que ça me fait... le livre... les payements... Tenez! — Servane tendait la boîte vide. — Mille quatre cent vingt-sept...

Olive suppliait : — Madame...

Alors, une minute, — au prix de quel effort! — elle put avoir pitié de cette honnête épouvante.

— L'argent, ma pauvre Olive!... Puisque j'en ai besoin. Mais ne soyez pas bouleversée. Vous allez écrire à madame de Vernois. Dites-lui ce qu'il vous faut... qu'elle l'envoie bien vite.

Ses scrupules n'étaient plus... aucun scrupule. La veille, madame de Vernois avait écrit enfin. Une pauvre lettre. L'espérance qui croyait peut-être y rayonner n'était que grelottante... Louis Lespinasse avait en effet voyagé. Une

tournée d'affaires dans les cités vinicoles de l'Aude et de l'Hérault. Les lettres, il les avait trouvées au retour et s'excusait de n'avoir naturellement pu répondre. « *Il ne me donne aucune explication. Nous nous expliquerons de vive voix. Il dit qu'il va venir à Paris. Mais peut-être est-ce seulement pour m'empêcher de le gêner en arrivant la-bas. Nous allons bien voir. Attends toujours ma dépêche, Servane : si je suis malheureuse, j'aurai besoin de toi!* »

« La dépêche... Où serai-je quand elle arrivera? » — Olive murmurait : « Ça me gêne d'écrire ça, faites-le vous-même, madame ». La jeune femme la fit taire d'un petit geste. « Non, je n'écrirai pas... Je ne veux pas écrire... ni parler... ni même écouter... ne dites plus rien, Olive... » Déjà elle partait pour ce voyage qu'elle entreprendrait demain, elle aussi, à la première heure du matin. « Mille quatre cent vingt-sept francs!... Cela me permettra de rester combien de temps près de lui? » Pour que ce temps fût plus long, elle prendrait des troisièmes... Elle descendrait à Marseille dans le plus simple hôtel... Elle connaîtrait le triste plaisir d'abandonner son corps, tout rompu de fatigue, au même mouvement du flot qui berce, à fond de cale, un inerte colis? Devant ses yeux brûlés, l'île naissait là-bas, au-dessus de la mer, tombeau tout imprégné de baumes, d'aromates. « Tout au bout du cap Corse... » avait dit Marc Hénan. C'est là que reposaient ses aïeux maternels. Il y serait comme eux, au milieu d'une vigne, sur les collines dures qui saignent dans la mer. Nul passant. Pas de bruit. D'un cyste seulement se détache une feuille craquelante et roulée de chaleur. Jusqu'à ce que le soleil glisse, hostie rouge implorée par le peuple des vagues, Servane resterait là. Que pouvait-elle maintenant offrir à l'amour, sinon les patientes heures de ces lentes journées? — Elle leur offrait aussi les nuits, plus lentes encore. Et elle savait déjà — dans l'auberge pareille d'Evisa, peinte en jaune et en bleu où elle aurait sa chambre — ce que serait l'instant où elle souhaiterait d'entendre, et n'entendrait jamais, un pas qui vient doucement dans l'escalier obscur.

ANDRÉ CORTHIS

LA PROHIBITION

DANGER SOCIAL[1]

Le restaurant le plus en vogue à New-York porte le nom d'un célèbre établissement parisien. C'est là que je fus invité à dîner le soir de mon arrivée.

— Venez me chercher à mon hôtel à sept heures, — me téléphone mon hôte. — Nous boirons un cocktail.

« Un » cocktail, c'est une façon de parler. Même à Paris, je crois, on ne s'arrête que rarement au premier de ces apéritifs puissants et perfides. A New-York, on en boit plus souvent quatre que deux, et on m'assure qu'il arrive fréquemment d'en avaler six avant d'entrer dans la salle à manger.

Je me contentai de trois. Mon hôte, un charmant Hollando-Américain, les frappait dans un immense cylindre de métal argenté, tel qu'on en voit par centaines aux étalages des pharmaciens. Une valise spéciale, munie de fortes serrures contre l'avidité des garçons et des femmes de chambre, contenait dans ses divers compartiments du gin synthétique, des bitters, du jus d'orange et de framboise. Un valet apporta des verres et de la glace pilée.

Après les cocktails, M. Van den Berg tira de la poche arrière de son pantalon un vaste flacon d'argent, de la contenance d'un litre, dévissa l'appareil de bouchage, y vida une bouteille de whisky écossais, et remit le flacon dans sa poche.

— Eh bien, — dit-il, — on peut aller dîner.

1. M. W. Bird qui a bien voulu rédiger cet article est le directeur européen de la grande agence américaine *Consolidated Press Association.*

A table, notre premier soin fut de commander de grands verres et une bouteille d'eau gazeuse. On faisait ainsi, avec le contenu du flacon, des « scotch high-balls » qu'on buvait en attendant le potage. Le restaurant se remplissait d'un monde élégant, et on pouvait remarquer que chaque client avait, en entrant, quelque colis lourd et encombrant dissimulé sous son habit. On déposait ces colis sous la table. C'était des bouteilles tantôt de whisky, tantôt de champagne ou de Sauternes. Les sommeliers accouraient en portant des seaux remplis de glace. On entendait le bruit des bouchons.

Les rares convives qui manquaient de boissons avaient un air triste et regardaient autour d'eux d'un œil envieux.

En sortant du restaurant, on rentre chez soi pour se réapprovisionner en alcool, en vue du théâtre et du souper qui doit suivre.

Le district-attorney du gouvernement fédéral à New-York, chargé spécialement de l'exécution de la loi de prohibition, vient de fermer une douzaine de *night-clubs*, boîtes de nuit, où l'on devient « membre du cercle » en moins de deux minutes, c'est-à-dire le temps de signer une formule, de payer sa cotisation et de recevoir sa carte de membre, en bonne et due forme. Malgré cela, il existe encore de ces clubs, échappés à la rigueur de M. Buckner. Nous donnons à un conducteur de taxi le nom d'un « club » qui se trouve à Greenwich Village, le Montparnasse new-yorkais. Il fait signe qu'il a compris; nous montons et on file.

Le génial « président », propriétaire de ce club, est surnommé par ses amis intimes « le roi de New-York ». Juif, d'origine obscure, il s'est créé une puissance redoutable dans la vie joyeuse et quasi-artistique de ce continent, grâce à un instinct sûr qui lui permet de juger instantanément la valeur et les dispositions des hommes.

Il s'assoit volontiers à notre table, accepte un verre de champagne et, tout en devisant avec nous, observe d'un œil attentif tout ce qui se passe dans la salle. Un garçon se trompe, apporte une bouteille de Clicquot à un client qui préfère le Pommery : aussitôt notre « président » l'arrête, d'un geste vif, avant que le bouchon soit tiré. Un personnage inconnu arrive, grave question que de savoir si l'on doit lui servir

du vin, ou bien affirmer que la maison est « sèche » (Les agents du district-attorney ont pris l'habitude d'entrer en clients et de sortir en policiers, les pièces à conviction sous le bras). Notre ami s'approche de la table du nouveau venu, engage la conversation et se rend compte rapidement de sa bonne ou de sa mauvaise foi.

Un jazz-band déroule les dernières compositions de MM. Irving Berlin et Von Tilzer. On danse sous les lumières coloriées de gros projecteurs.

C'est un monde mixte. Les jeunes, les vieux, les aventuriers, les *businessmen*, les cocottes, les jeunes filles se côtoient.

Une chanteuse française, inconnue à Paris, est introduite par l'impressario, un gros bonhomme comique : « Ladies and Gentlemen, la célèbre madame B..., de Paris ». Elle chante des choses tristes et les chante mal. Dès qu'elle a terminé, le jazz-band éclate. Une danseuse américaine, presque nue, exécute une folle et sauvage danse nègre. Les vieux messieurs se penchent sur leur table pour mieux voir et caressent les genoux de leurs partenaires.

Le comique maître de céans nous favorise d'une chanson drôle qui fait rire une jeune fille à moitié grise.

M. Van den Berg est déjà un intime de l'établissement (C'est la seconde fois qu'il y vient). Les clients réguliers le saluent. Plusieurs s'arrêtent à notre table, présentent leurs femmes. On cause surtout d'alcool. On apprend que je viens de débarquer. On me confie des noms et des adresses de « bootleggers ».

Le métier de *bootlegger* est très spécialisé. Vous pouvez obtenir une caisse de whisky écossais sans trop de difficulté. Mais pour le vin, le cognac, les liqueurs de marque, il faut savoir à qui s'adresser. M. Untel, me dit un habitué de cette boite, est en relations avec le personnel des paquebots français — c'est un *bootlegger* spécialisé dans les vins de Champagne et de Bordeaux. Je pourrai notamment avoir une caisse de Champagne à soixante-quinze dollars et une de Saint-Émilion à cinquante.

Pour faire sa commande, on se sert du téléphone. Vous demandez monsieur Untel, en vous recommandant du client qui vous a fourni son nom. « Je voudrais une unité de la même

marchandise que vous avez livrée chez monsieur X... à soixante-quinze dollars. » On évite délicatement de préciser la nature de la « marchandise ». Le lendemain la caisse est livrée chez vous. La facture, aussi imprécise que votre commande, arrive par la poste.

Le *bootlegger* n'est pas toujours un fraudeur. Cependant il obtient lui-même sa marchandise d'une façon qui ne fournit pas toutes les garanties voulues. C'est ainsi que la plus grande partie du « champagne » vendu à New-York n'est autre chose que du cidre mousseux. Même notre « président » nous avoue que le client non recommandé, et qui généralement est peu instruit dans la dégustation des vins, boit le plus souvent du « champagne » fabriqué dans les vergers de Long Island.

« C'est une fraude, bien entendu, nous dit-il en s'excusant, mais une fraude justifiée. Il y a si peu de véritable champagne que ce serait vraiment dommage d'en servir à des gens qui ne savent pas faire la différence. »

Le client, ainsi trompé, paie, bien entendu, le même prix que nous autres amateurs, prix variant de quinze à vingt-cinq dollars la bouteille, soit de quatre cents à six cents francs.

Le voyageur qui ne voit que New York — c'est-à-dire le voyageur normal n'ayant point d'affaire avec l'intérieur du pays — se figure volontiers que la « prohibition » n'est partout qu'une grosse farce. Cette généralisation n'est pas fondée. New-York est la capitale de la contrebande. Les autres grandes villes, surtout celles situées sur la frontière, telles que Chicago et Detroit sont elles aussi très largement approvisionnées en boissons illicites. Il y a aussi certaines villes de l'intérieur où ce trafic reste assez libre; mais, dans la plupart des autres villes, l'achat de l'alcool se fait assez difficilement, et la qualité de la marchandise laisse très souvent à désirer.

— Que voulez-vous, — me dit un *bootlegger* dont j'ai fait la connaissance dans un cercle de la 5e Avenue, — la bonne marchandise est tellement recherchée à New York qu'il en reste forcément très peu pour l'intérieur.

Dans chaque ville de quelque importance, il existe un ou plusieurs laboratoires chimiques où, moyennant un honoraire minime, on fait l'analyse des alcools. Vous recevez une caisse de « whisky » « garanti d'origine ». Vous en envoyez un échan-

tillon au laboratoire. Vingt-quatre heures plus tard, vous recevez l'analyse suivante : « Alcool pur : 35 p. 100; eau : 60 p. 100; sucre brulé, matières colorantes 5 p. 100. »

Ce n'est donc pas du whisky, mais on peut boire et l'on est content.

A Washington, presque à l'ombre de la Maison Blanche, un dîner m'est offert par un fonctionnaire du Gouvernement. Les cocktails, c'est notre hôte qui nous le dit, sont faits avec du gin de sa propre fabrication. Il obtient de l'alcool pur d'un pharmacien en gros de ses relations. Il n'y a ensuite qu'à mélanger cet alcool d'eau et de genièvre. Le mélange est d'une saveur étrange, mais pas absolument désagréable.

Pendant le repas, on sert du Chablis et du Champagne. Avec le café, des liqueurs françaises « fournies par l'intermédiaire d'une légation hispano-américaine ». Les diplomates ont la franchise d'importation et certains en abusent.

La Maison Blanche elle-même est aujourd'hui « sèche ». Le président Coolidge est le premier des trois présidents en fonctions depuis le vote de la loi, qui ait tenu à l'observer rigoureusement. Son prédécesseur, M. Harding, il est vrai, avait banni l'alcool vers la fin de son règne. On chuchote à Washington que sa mort soudaine ne fut pas étrangère à son abandon trop brusque du whisky, auquel il était habitué depuis maintes années.

Dans les régions éloignées de la frontière, le commerce de l'alcool se borne à peu près à ce que l'on peut fabriquer sur place. Dans les pays de blé et d'orge, c'est d'abord la bière, ensuite le whisky de la région. Là, où l'on cultive surtout le maïs, c'est le « corn whisky », appelé aussi le « whisky du clair de lune. » On le vendait en tous temps, même avant la prohibition, en fraude. Les « moonshiners » (clair-de-lunistes) travaillent surtout dans les montagnes, et ont la réputation de « tirer à mort » sur les agents de l'autorité qui osent s'aventurer dans leurs repaires.

Chacun sait qu'avant la prohibition, l'Amérique cultivait, notamment en Californie, la vigne. Cette culture continue toujours, mais la plus grande partie du vin doit être consommée dans l'État même, étant donné la loi fédérale qui en interdit le transport.

On tourne cette loi d'une façon ingénieuse, en expédiant, non pas du vin, mais du jus de raisin non fermenté, dont on peut faire du vin à domicile.

Le marchand de jus de raisin se rend chez vous, prépare la fermentation du jus, met le produit fermenté en bouteilles. C'est une boisson détestable entre toutes.

On peut aussi, sans trop de peine, faire de la bière chez soi. Partout, il existe des maisons vendant non seulement des extraits concentrés de houblon et de malt, mais aussi les appareils de mise en bouteilles. J'ai dégusté plusieurs échantillons de ces bières qui sont toutes excellentes.

Les agriculteurs s'empoisonnent avec de l'alcool d'ensilage.

Bien qu'il y ait des milliers de petits *bootleggers* travaillant pour leur compte personnel, on croit que le gros du trafic, surtout celui de l'importation en contrebande, est fait par de puissants syndicats réunissant d'énormes capitaux et jouissant de la protection d'hommes politiques et de policiers corrompus. De telles informations sont nécessairement difficiles à contrôler. Cependant, elles sont acceptées par la plupart des Américains comme n'ayant en elles-mêmes rien d'invraisemblable.

Il serait malaisé d'expliquer autrement l'organisation vaste et compliquée de ce trafic. Pour tromper la vigilance de la police côtière, les contrebandiers disposent de puissants et rapides canots à moteur, qui transportent la marchandise du « Rhum Row » (la flottille contrebandière ancrée au large de New-York) jusqu'à la côte.

Les canots aussitôt abordés, non sans des poursuites et même des coups de mitrailleuses tirés par des bateaux policiers, sont déchargés et des autos blindés emportent les caisses en grande vitesse vers des cachettes où les *bootleggers* détaillants s'approvisionnent.

Le policier n'est pas le seul ennemi redoutable du contrebandier. Il y a les « hi-jackers », sorte de bandits dont le métier est de surprendre le *bootlegger* et de lui voler sa marchandise. La nuit de Long-Island est souvent troublée par des coups de fusil échangés entre les contrebandiers et les « hi-jackers », quelquefois avec des résultats mortels.

Si le *bootlegger* lui-même est souvent l'allié de la police

corrompue, son ennemi, le *hi-jacker* est très en faveur auprès de la police honnête, dont l'intérêt est d'encourager cette lutte désespérée. On conçoit donc qu'un meurtre résultant d'un tel conflit a de grandes chances de rester impuni.

Le mépris de la loi qui naît d'une telle situation inquiète fortement les juristes, voire même tous les amis de l'ordre. La conscience de l'Américain moyen ne réprouve pas le trafic de l'alcool. Les violences qui en résultent sont considérées comme une affaire intéressant non pas l'ordre public, mais seulement les personnes impliquées directement. L'honnête *businessman*, qui lit, dans son journal du matin, le compte rendu d'une bagarre mortelle survenue entre *bootlegger* et *hi-jackers*, se dit d'un ton résigné : « Ce sont les risques du métier ».

Il est encore plus déconcertant de constater que la consommation de l'alcool, dans les milieux solidement bourgeois, est devenue très à la mode. Le bourgeois américain, avant la prohibition, réprouvait l'usage de l'alcool chez lui. Il pouvait boire, même immodérément, au bar. Mais sa femme et ses enfants n'avaient généralement aucun contact avec le « démon ». Aujourd'hui, où le bar n'existe plus, on boit à la maison. Les femmes coopèrent à la fabrication des breuvages et ont pris un goût très vif à les savourer. Ne pas pouvoir offrir de l'alcool à ses invités, c'est se déclasser; c'est s'exposer à être exclu de la société qu'on fréquente.

Le même phénomène se produit parmi les jeunes. L'alcool n'étant plus dénoncé à la maison comme un monstre, la nouvelle génération le considère comme l'indispensable condition d'une soirée réussie. De tous temps, on le sait, la jeune fille américaine a joui d'une liberté que la maman française ne comprendrait guère. Dans tous les milieux, à partir de l'âge de seize ans, elle peut sortir en compagnie de jeunes gens de son âge. Elle va au théâtre, au cinéma. Elle se promène en voiture. On organise dans les milieux scolaires des bals, où les parents ne sont pas conviés, et où leur présence serait mal vue. La jeune fille, qui « ne peut sortir qu'avec maman », est vite délaissée et voit ses chances d'amusement et même de mariage diminuées. On n'abusait jadis que très rarement de cette liberté. Il existait, chez l'adolescent amé-

ricain, un respect complet de la femme honnête. Il ne se permettait pas de lui faire une avance tant soit peu risquée. Aujourd'hui, tout cela est changé et les sorties de la jeune fille sont semées de dangers, dont le premier est l'alcool.

Aux bals scolaires, dans toutes les réunions, il est maintenant de rigueur de servir à profusion des boissons alcooliques. On devine que cela ne peut toujours se faire ouvertement. Aussi tout jeune homme qui désire jouir de l'estime de ses camarades des deux sexes a-t-il soin de se munir d'un flacon de poche contenant du whisky ou du gin, acheté à un *bootlegger* ou chipé dans le placard de papa. Vers la fin de la soirée, qui se prolonge souvent jusqu'à une heure avancée, bon nombre des assistants sont dans un état voisin de l'ivresse.

C'est dans cet état, qu'à l'heure de rentrer chez soi, on monte en auto. Presque tous les jeunes gens qui se respectent ont leur auto. Le chemin mène — ou on le fait mener — à travers un parc ou un bois peu fréquenté. On arrête la voiture à l'ombre du feuillage et l'on s'embrasse longuement.

Certes ce ne sont pas toutes les jeunes filles qui se prêtent à ce jeu. Résister, cependant, demande une force de caractère qui manque parfois à cet âge. On y risque aussi de mécontenter le jeune homme et de gagner une réputation de pruderie. « Elle ne se gare pas », (*She does not park*) est une formule de reproche qu'on entend parmi les jeunes gens, ce qui revient à dire : « Elle est prude, et ne tolère pas qu'on arrête la voiture pour se caresser. » L'alcool a souvent raison de tels scrupules.

Dans les collèges féminins, le nombre d'étudiantes obligées de quitter leurs études pour cause de maternité croît constamment, bien qu'une statistique, évidemment, fasse défaut en cette matière.

Les classes laborieuses et la petite bourgeoisie, qui ont moins besoin d'être à la mode, respectent la loi plus que les autres, du moins elles y contreviennent de façon plus innocente. Il est certain que, dans ces classes, des millions de gens ont complètement cessé de « boire ». D'autres se contentent de bières et de vins légers fabriqués à la maison. Si donc on calculait seulement sur la base du nombre, on serait fondé à dire, comme les *prohibitionnistes*, que ce régime a fait plus

de bien que de mal. On démontre facilement que, dans les centres industriels, la production s'est accrue et que la vie est devenue plus aisée.

L'Américain moyen, imprégné d'idéologie démocratique, se prête volontiers à ce jeu de chiffres. Il se persuade aisément que, si « la majorité » de ses concitoyens est gagnée à la cause de la prohibition, le régime est forcément bon. Il hésite à se rendre compte que les classes intelligentes, moins nombreuses, sont toujours plus importantes pour le progrès de la civilisation.

Il est à craindre que le développement de l'intelligence américaine ne subisse un retard appréciable par suite de la prohibition. Partout, parmi les intellectuels et les bourgeois, on remarque déjà les effets souvent catastrophiques de la consommation immodérée de l'alcool. On voit des femmes à la figure ravagée par les cocktails, de jeunes *businessmen* dont le regard terne est éloquemment révélateur de regrettables habitudes. On s'attriste, surtout, à voir des adolescents, des jeunes filles de dix-sept ans, déjà adonnés à l'ivresse, empoisonnés et affaiblis. On se demande, dans ces conditions, ce que pourra être la génération suivante.

WILLIAM BIRD

LE NOUVEAU PROJET DE LOI DES ASSURANCES SOCIALES

§ 1. — *Les assurances service social.*

Le Sénat est actuellement en possession du rapport de M. Chauveau, président de la Commission de l'Hygiène, de l'Assistance, de l'Assurance et de la Prévoyance sur le projet de loi des assurances sociales [1]. A vrai dire, c'est un nouveau texte, profondément remanié, qui est sorti des délibérations de la Commission. Nombre des remaniements ainsi apportés au projet primitif l'ont été, si nous en croyons le rapporteur, sur la suggestion des milieux ouvriers et surtout mutualistes intéressés et en accord avec eux. D'autres au contraire procèdent des intentions très précises de la Commission sénatoriale en matière de législation sociale, et il n'est nullement sûr qu'ils reçoivent également l'adhésion des groupes précités. Sur nombre de points on devine qu'une entente préalable a dû se faire, sinon avec le Gouvernement — trop variable au cours de ces derniers mois — du moins avec certains services du ministère du Travail. Quant aux employeurs, qui constituent le dernier facteur intéressé, les opinions qu'ils ont pu émettre ne paraissent pas avoir exercé la moindre influence sur les décisions de la Commission.

L'étude sommaire que nous allons faire du nouveau projet a surtout pour objet de marquer les différences, à la fois doc-

1. Documents parlementaires, Sénat n° 435 (annexe à la séance du 8 juillet 1925).

trinales et techniques, entre le texte adopté par la Chambre, et celui qui va être soumis à l'examen du Sénat. Car si le même esprit général préside aux deux conceptions, il n'en reste pas moins que le tempérament respectif des deux assemblées se manifeste par bon nombre de divergences importantes. De toute façon, c'est une conception nouvelle du droit, en opposition marquée avec les principes fondamentaux de notre code civil et même de la législation ouvrière actuelle, qui s'introduit chez nous. La chose est assez importante pour que nous commencions par la mettre en pleine lumière.

Rappelons sommairement que les projets de loi successifs sur les assurances sociales ont pour objet de mettre une certaine classe de la population française, les travailleurs salariés, à l'abri des divers risques de l'existence : maladie, maternité, décès, vieillesse, invalidité (le Sénat a adjoint le chômage) grâce à l'institution d'un système obligatoire d'assurances, alimenté quant aux ressources par le triple versement de l'employeur, de l'ouvrier et de l'État, fournissant à tous les salariés des prestations définies et garanties, et contrôlé quant à son fonctionnement par l'État. Ajoutons encore que ces diverses assurances, en dépit des différences qui existent nécessairement dans leur aménagement technique et financier, sont étroitement solidaires les unes des autres, et qu'elles sont appelées, dans l'esprit de leurs promoteurs, non seulement à améliorer la situation des classes laborieuses en France, mais encore à opérer une véritable révolution dans l'ordre juridique, dans le régime social, dans les habitudes de vie et dans la mentalité du pays. Les auteurs du projet laissent entendre que la démocratie française, au lieu de rester une démocratie à base d'individualisme égalitaire, est appelée à devenir dans un avenir prochain une démocratie à base de solidarité sociale, et plus précisément, à base d'assurances sociales.

Ce n'est pas que la législation ouvrière date en France du dépôt du projet actuel. Deux grands textes de lois, celle sur les accidents de 1898, celle sur les retraites de 1910, avaient déjà apporté de notables améliorations au sort des travailleurs. Cependant l'une comme l'autre procédait de l'esprit individualiste à peine corrigé, en ce qui concerne la

première, par la protection accordée par l'État à l'ouvrier accidenté indépendamment de toute faute professionnelle commise par l'employeur, et, en ce qui concerne la seconde, par la participation de la collectivité, représentée par l'État, à la constitution des pensions de retraites. Mais ni la notion du risque professionnel, ni cette « assistance publique » ajoutée au système de la capitalisation des versements personnels opérés en vue de la retraite de vieillesse ne suffisaient à enlever à l'assurance-accident et à l'assurance-vieillesse le caractère individualiste. C'est toujours l'individu qu'on protège contre le risque professionnel ou qu'on oblige à se garantir contre le risque de vieillesse. L'esprit du nouveau projet au contraire est de concevoir l'assurance comme un véritable « service social » visant à prémunir une collectivité, une classe de la Nation, contre les dangers de l'existence. Service social, l'assurance ainsi établie est aussi « service public » au plus haut point, même si la gestion en est expressément laissée aux intéressés. Elle est service public, parce que l'État édicte la contrainte, la sanctionne, participe aux dépenses et surtout établit une double solidarité entre tous les assurés d'une part, entre tous ceux, d'autre part, qui assument conjointement la charge de l'assurance. Le contrat d'assurance se trouve ainsi passé entre deux classes sociales, et même, à certains égards, entre la classe des ouvriers et la Nation entière qui fournit à la fois sa garantie et son aide. Le droit institué est donc véritablement un droit collectif, un droit de classe, et, comme tel, nettement étranger et opposé à tout le système de nos traditions juridiques.

Ce caractère de droit nouveau, qui s'exprimait incidemment dans l'Exposé des motifs du projet Daniel-Vincent [1] et dans le rapport de M. le député Grinda [2], est commenté de façon expresse par M. le sénateur Chauveau : « Dans l'assurance sociale, écrit-il, l'assuré n'est plus un contractant avec lequel on discute; *il constitue une fraction minime d'un ensemble qui seul existe comme partie contractante aux fins du contrat*[3]. »

Et plus loin : « Ce qui la caractérise, c'est qu'elle est collec-

1. Documents parlementaires (Chambre des Députés, n° 2369).
2. Documents parlementaires (Chambre des Députés, n° 2505).
3. Rapport, p. 15

tive, qu'elle ne tend jamais à proportionner exactement ses services aux ressources que lui apportent individuellement les assurés, mais qu'elle les fonde sur celles que leur groupement leur assure, complétées s'il y a lieu, par les contributions d'autres éléments de la collectivité et par celles de l'État qui la représente tout entière[1]. Cette conception qu'on pourrait presque appeler sociologique de l'assurance en fait donc indubitablement un service de la collectivité organisée, ou, comme nous l'avons dit, un service public. La chose est d'importance, non seulement en elle-même, mais encore par toutes les conséquences que nous allons voir en découler.

§ 2. — *Le projet de la Chambre des députés.*

On se souvient quelle était l'économie générale du projet de loi adopté le 8 avril 1924 par la Chambre[2]. Nous n'en rappellerons ici que les dispositions essentielles, en insistant sur celles qui ont fait l'objet des plus profondes modifications de la part de la Commission sénatoriale.

Il reposait sur le triple principe de l'obligation, de l'unité d'assurance et de la solidarité des assurés.

a) *Obligation* : le projet était appliqué à tous les salariés dont l'âge ne dépassait pas soixante ans et dont le salaire ne dépassait pas 10 000 francs, cette somme étant majorée de 2 000 francs par enfant de moins de seize ans. Cette obligation était sanctionnée par le précompte, c'est-à-dire par un prélèvement légal opéré sur le montant du salaire au moment de la paie.

b) *Unité d'assurance* : Le projet englobait tous les risques, pour la perception des cotisations, dans une assurance unique. En outre, il s'efforçait d'établir un agencement harmonieux, et coordonné des divers organes préposés à la gestion, admettait que c'est la combinaison des trois assurances fondamentales : maladie, invalidité, vieillesse, qui permet de restreindre

1. *Ibid.*, p. 18.
2. Cf. nos articles de la *Revue des Etudes coopératives*, janvier-mars et juillet-septembre 1922 et de la *Revue Politique et Parlementaire*, 10 février et 10 avril 1923.

la clientèle de la misère physiologique et n'hésitait pas à déclarer qu'en s'entr'aidant les diverses assurances limiteraient considérablement leurs propres charges[1].

c) La *solidarité* prévue par le projet consistait en ce qu'une partie des cotisations demandées aux ouvriers à hauts salaires, et qui, calculées à raison de 10 p. 100 de ces salaires, fournissaient plus que n'exigeaient les prestations prévues, étaient détournées vers un fonds commun qui servait à améliorer, tant en matière de maladie qu'en matière de retraites les prestations servies aux ouvriers à bas salaires. L'institution d'une caisse générale de garantie servait à faire de l'assurance sociale une assurance collective et solidaire. Les indemnités journalières en cas de maladie, les pensions d'invalidité et de retraite, pouvaient ainsi être sérieusement majorées.

Le projet prévoyait en outre une double assurance facultative, l'une pour les travailleurs non salariés, fermiers, cultivateurs, métayers, artisans, petits patrons, travailleurs intellectuels non salariés, l'autre pour les femmes non salariées des assurés obligatoires et facultatifs.

Ces dernières n'étaient d'ailleurs admises qu'au bénéfice d'une assurance restreinte, limitée aux soins médicaux en matière de maladie et de maternité, à une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail au cours de la grossesse et dans les six mois qui suivent l'accouchement, à une pension d'invalidité et de vieillesse, à une indemnité de décès. L'assurance des femmes non salariées était couverte par une cotisation fixe de dix francs par mois.

Les risques couverts par le projet étaient la maladie, l'invalidité, le décès, la vieillesse, la maternité et les charges de famille.

a) A la maladie, le projet accordait, pendant six mois, des prestations en nature (soins médicaux, chirurgicaux, traitements hospitaliers, médicaments, appareils) et des prestations en argent : indemnités journalières à partir du quatrième jour d'indisponibilité et variables en fonction du salaire. Ce dernier principe entraînait la division des ouvriers en classes selon le taux moyen de leur rémunéra-

1. Cf. Rapport Chauveau, p. 34-38.

tion (900 fr., 1 800, 3 200, 5 000, 7 000, 9 000). Les indemnités journalières de maladie variaient de 1 fr. 75 à 12 francs. Quant à l'organisation des services médicaux et pharmaceutiques, elle reposait sur un triple principe : libre choix du praticien par le malade, autant que possible contrat forfaitaire collectif entre les caisses d'assurance et les syndicats professionnels, contrôle du fonctionnement de l'assurance-maladie confié à ces derniers. Le système du ticket modérateur, en laissant une faible partie des dépenses à la charge de l'intéressé, tendait à éviter les abus en matière de frais médicaux et même pharmaceutiques. Les mêmes règles générales étaient appliquées à l'assurance-maternité.

b) La vieillesse, atteinte normalement à l'âge de soixante ans (anticipée à cinquante-cinq ou retardée à soixante-cinq) donnait droit à une pension, avec minimum garanti variable selon les classes et allant de 500 à 3 000 francs.

c) En cas d'invalidité, les indemnités journalières de la maladie devenaient mensuelles pendant cinq ans (invalidité provisoire) puis annuelles (invalidité chronique). La pension définitive d'invalidité était calculée sur la base de la pension de retraite, avec le même minimum garanti. Le taux d'incapacité de travail donnant droit à ouverture d'une pension proportionnelle était fixé à 60 p. 100.

d) L'assurance-décès avait pour but d'apporter aux ayants-droit de l'assuré une aide destinée à subvenir aux frais extraordinaires occasionnés par sa mort. L'allocation variait de 175 à 1 200 francs suivant les classes.

e) Les prestations complémentaires pour charges de famille consistaient en premier lieu dans l'extension des soins médicaux et pharmaceutiques aux membres de la famille (conjoint et enfant de moins de seize ans), en second lieu en une majoration des indemnités journalières (0 fr. 50 par jour et par enfant), des allocations mensuelles d'invalidité (10 fr.) et des pensions d'invalidité définitive et de vieillesse (100 fr. par an).

Les ouvriers des campagnes, bien que l'assurance agricole eût été organisée administrativement sur des bases assez différentes de celles de l'assurance industrielle, jouissaient pourtant exactement des mêmes avantages que les salariés des industries et du commerce.

Les assurances sociales ainsi conçues devaient être appliquées à plus de 8 millions de salariés obligatoires; leurs recettes, calculées sur la base d'une double cotisation de 5 p. 100, l'une à la charge des employeurs, l'autre à la charge des salariés, devaient atteindre quelque 2,8 milliards de francs par an.

La gestion de ces fonds reposait sur deux systèmes : la répartition annuelle des recettes, appliquée à la maladie, à la maternité, au décès, à l'invalidité temporaire de cinq ans, la capitalisation avec répartition différée, appliquée à la retraite de vieillesse et d'invalidité définitive. En outre, l'intervention de la Caisse Générale de Garantie permettait de compléter, au moyen de la répartition, les pensions instituées par le seul jeu de la capitalisation et demeurées inférieures aux minima garantis.

En ce qui concerne l'organisation administrative des assurances sociales, le projet voté par la Chambre diffère assez sensiblement du texte déposé par le Gouvernement. Celui-ci confiait l'administration des assurances à des caisses régionales, auxquelles les caisses privées ne pouvaient servir éventuellement que de caisses de remplacement. Au contraire, le projet voté « adopte franchement le principe mutualiste : les assurances sociales constituent en réalité une grande mutualité, et leur gestion est confiée tout entière aux intéressés sans aucune intervention de l'État. Comme le principe essentiel de la mutualité est la liberté, les assurés se groupent comme ils l'entendent, sans entraves ni contrainte, et adhèrent, de leur libre choix, soit aux caisses d'assurance existantes, soit à celles qui seront créées aux effets de la loi : sociétés de secours mutuels, syndicats patronaux et ouvriers, caisses d'entreprises industrielles, commerciales ou agricoles, coopératives,... caisses autonomes destinées à suppléer à l'absence des caisses mutualistes, professionnelles ou patronales [1] ». Ce sont donc ces dernières qui, contrairement aux dispositions du projet gouvernemental sont appelées à jouer le rôle d'organes de remplacement.

Ces différentes caisses sont groupées obligatoirement en unions régionales, chargées du recouvrement et de la répar-

1. Rapport Chauveau, p. 39.

tition des cotisations, et, en outre, de l'administration de l'assurance-invalidité, pour laquelle chacune crée une caisse spéciale d'invalidité. La Caisse générale de Garantie sert à la fois d'organe de réassurance et de compensation.

Enfin, le contrôle de l'application de la loi est confié à des organismes spéciaux d'administration et de juridiction, qui sont l'Office national des Assurances sociales, les Offices régionaux et les Conseils locaux, régionaux et supérieur de contentieux.

§ 3. — *Les modifications apportées par la Commission sénatoriale au projet de la Chambre.*

La Commission sénatoriale et son président ont repris à pied d'œuvre l'étude du problème des assurances sociales. Aussi le nouveau projet qui est sorti de leurs délibérations diffère-t-il sensiblement de celui de la Chambre, tout d'abord en ce qui concerne l'aménagement financier de la réforme, en second lieu par l'introduction du risque chômage dans le système des assurances sociales, enfin et surtout en ce qui touche au fonctionnement administratif du nouveau régime.

Les modifications survenues depuis 1922 dans la situation économique générale de la France, en effet, ont contraint de reprendre toutes les évaluations financières qui servaient de bases à la réforme. Bien plus, l'état d'instabilité dans lequel nous sommes demeurés a contraint d'adopter, notamment en matière de capitalisation et d'assurance-vieillesse, des modes nouveaux de prévision. Nous insisterons peu sur cet aspect purement technique du problème. Disons simplement que les calculs très sérieux et très méthodiques, effectués au moyen de recoupements nombreux par M. le sénateur Chauveau, l'ont conduit à estimer à 47 200 millions le chiffre des salaires des assurés obligatoires, ce qui établit la charge des assurances sociales à 4 720 millions par an. La répartition des assurés par âge, qui joue un rôle si important pour la détermination des prestations, notamment en régime transitoire, a fait également l'objet de corrections importantes, sur lesquelles nous ne saurions insister.

Venons-en donc immédiatement au texte même du nouveau projet. Pour en simplifier l'exposé, nous nous bornerons à

trois points essentiels : le régime des prestations, l'introduction de l'assurance-chômage, l'aménagement administratif et technique.

a) En ce qui concerne les prestations, M. le sénateur Chauveau, acceptant la proposition de M. Albert Peyronnet sur la nécessité de comprendre le chômage parmi les risques couverts par l'assurance sociale, n'a pas voulu cependant accroître les sacrifices demandés à la production nationale et au monde des travailleurs. Le taux de 10 p. 100 des salaires a été maintenu, et, si le chiffre limite du salaire donnant lieu à assurance obligatoire est porté à 12 000 francs, cependant, la cotisation, proportionnelle au salaire, n'est toujours payée que sur un « plafond » de 10 000 francs. Il a donc fallu rogner de ci de là sur les prestations relatives aux autres risques pour constituer la part de l'assurance-chômage, qui doit absorber 1 p. 100 des recettes totales, soit 0,1 p. 100 des salaires. Il est vrai que les budgets départementaux et communaux devront participer pour 25 p. 100 aux charges de l'assurance-chômage.

M. Chauveau s'est efforcé d'accroître les garanties financières de l'assurance en diminuant les chances d'abus et les frais inutiles. Pour la maladie, la participation de l'assuré est prévue pour 10 à 15 p. 100 des frais médicaux, pour 10 p. 100 des frais pharmaceutiques. L'indemnité journalière est fixée au demi-salaire, susceptible d'une majoration pouvant aller jusqu'à 10 p. 100 pour les ouvriers les moins payés, mais avec abattement de cinq jours (au lieu de trois dans le projet de la Chambre), en vue d'éviter les dépenses considérables et peu profitables que représentent les très courtes maladies. Avec raison encore, M. Chauveau n'a pas voulu accepter le principe de la rétroactivité, qui joue en matière d'assurance-accidents et entraîne de si fâcheux abus. Pour l'invalidité, le titre de pension est délivré, d'abord avec un caractère provisoire pendant les cinq premières années, ensuite avec un caractère définitif, sous réserve d'une dernière visite médicale au bout de dix ans. Le taux minimum d'invalidité donnant droit à pension est fixé à 66 p. 100 au lieu de 60 p. 100. Le taux de la pension est lui-même calculé à raison de 40 p. 100 du salaire moyen des dix dernières années avec majoration

pouvant aller jusqu'à 10 p. 100 du salaire moyen pour les ouvriers les moins payés. En période transitoire un minimum de 1 000 francs de pension pour cinq ans de versement, diminué de 100 francs par année en moins de cinq est garanti à l'assuré. En aucun cas le chiffre de la pension ne peut être inférieur à 600 francs. Pour la vieillesse, le taux de la pension est également fixé à 40 p. 100 du salaire moyen en période normale. C'est là un minimum, le produit de la capitalisation individuelle devant en principe augmenter ce taux d'un pourcentage d'autant plus élevé que l'assuré aura commencé à un âge plus jeune ses versements. En période transitoire, le minimum de pension, fixé par la Chambre à 500 francs après cinq ans de versement, se trouve porté à 600 francs. L'indemnité au décès, qui n'était dans le projet de la Chambre que de 175 à 1 200 francs, sera désormais calculée sur la base de 20 p. 100 du salaire et, partant d'un minimum garanti de 1 000 francs, pourra atteindre 2 000 francs. En ce qui concerne la maternité, aucun changement n'est prévu, sauf que la prime d'allaitement est accordée non seulement à la femme personnellement assurée mais à la femme de l'assuré. Il n'a rien été modifié non plus au texte relatif aux charges de famille.

Ajoutons enfin que les clauses de déchéance, en vertu desquelles l'assuré perdait son droit aux prestations en raison d'insuffisance ou d'irrégularité dans le versement de ses cotisations ont été plus ou moins allégées. C'est là une compensation appréciable aux diminutions que certaines prestations ont subies notamment en matière de maladie. D'autre part, la suppression des classes de salaires permet une adéquation plus précise des prestations aux cotisations versées.

b) L'organisation de l'assurance-chômage est l'innovation importante du projet Chauveau. Deux raisons principales ont milité en sa faveur : « Il convient de réfléchir, écrit son auteur, que la garantie dont le projet de loi entoure les risques prévus est subordonnée à la réalisation de conditions de durée de paiement et de taux de cotisations, et que, si ces conditions ne sont pas remplies, l'assuré se voit frappé de déchéance : pour bénéficier de l'assurance-maladie, par exemple, l'ouvrier doit avoir cotisé cinquante jours durant les trois mois qui ont précédé la maladie. Comment le pourrait-il s'il a été en chô-

mage? L'application normale des assurances sociales se trouvait donc dans une mesure contrariée par l'intervention de cette cause d'inobservance des conditions de versement. D'autre part, le chômage aboutit, comme tous les risques visés au projet, à la cessation du travail nécessaire à l'existence de l'individu et de son foyer [1]. » Mais une raison plus importante encore, quoique non exprimée, est sans doute la suivante : non seulement les corporations ouvrières ont depuis longtemps réclamé l'établissement de l'assurance-chômage, mais encore on a jugé l'occasion bonne pour donner satisfaction à cette revendication, en la faisant entrer dans la vaste réforme projetée, tout en prenant les dispositions nécessaires pour n'en pas augmenter la charge. Ainsi conçu, le projet français représente un système complet, dont aucune législation étrangère n'approche à l'heure actuelle. « Aucune nation, sauf la Russie, ne couvre tous les risques... Certaines n'en couvrent même qu'un, invalidité au Danemark, ou maladie au Japon [2]. »

Les prestations prévues en cas de chômage consistent en une indemnité journalière égale à 40 p. 100 du salaire moyen, payée pendant soixante jours par an, plus des allocations pour charges de famille, à raison de 0 fr. 50 par jour pour la femme et par enfant, avec une limite maxima, qui, en aucun cas, ne peut dépasser la moitié du salaire. Ces prestations ne sont d'ailleurs dues qu'après la déclaration de chômage, l'inscription du nom du chômeur sur les registres de l'Office de placement, et l'expiration d'un délai de huit jours au cours duquel l'Office s'efforce de fournir du travail à l'ouvrier chômeur. Ni le chômage volontaire, ni les périodes d'interruption normale du travail ne donnent droit à une indemnité.

c) C'est la gestion administrative des assurances qui, par rapport au projet primitif de la Chambre, a donné lieu aux plus profondes transformations. La Commission sénatoriale lui a reproché, à ce point de vue, de tendre au cloisonnement entre les caisses, tout en ayant pour conséquence de supprimer la presque totalité des caisses à effectifs modestes et de leur substituer des organismes officiels à assez gros effectifs, dont

1. Rapport Chauveau, p. 145.
2. Rapport, p. 28.

les frais d'administration seraient importants et le rendement peut-être faible [1]. On devine que les mutualistes se sont vivement élevés contre ce système qui devait faire la part trop belle, d'après eux, aux caisses autonomes, syndicales et professionnelles, seules capables de grouper de gros effectifs. Perte d'adhérents, perte de ressources, perte de ce prestige social qui, dans une démocratie, assure tant d'avantages à ceux qui le détiennent, voilà ce que les milieux mutualistes n'ont pas manqué de faire valoir. La Commission sénatoriale a adopté ce point de vue. Le principe mutualiste avait été inscrit dans le texte de la Chambre, mais comme une modalité parmi d'autres, dont tout ce qu'on pouvait dire est que le législateur ne dissimulait pas ses sympathies pour elle. Le principe mutualiste est devenu, dans le projet sénatorial, le fondement même de la réforme : « La méthode adoptée pour l'application de la loi est celle de la mutualité... On a estimé sagement qu'il fallait laisser la gestion des assurances sociales aux cotisants, salariés et employeurs et aux techniciens intéressés directement à la bonne administration des Caisses auxquelles ils sont rattachés [2]. » D'autre part la loi de 1898 sur la mutualité fournissait un cadre juridique et administratif tout préparé, des habitudes acquises, un personnel, au moins provisoire, de gestion, bref les éléments les plus aptes à assurer le succès de la réforme. De là l'idée de simplification qui a guidé la Commission sénatoriale dans la création des organismes de gestion des Caisses. Il est prévu, dans chaque département, une caisse départementale unique et des caisses primaires. Le département se substitue à la région comme délimitation géographique de l'assurance. « La Caisse départementale a l'obligation d'assurer l'ensemble des risques garantis par la loi... Elle se décharge, en tout ou en partie, des risques de répartition et éventuellement des risques vieillesse et décès sur des caisses primaires qui gravitent autour d'elles et sous sa responsabilité. Toutes ces caisses sont en principe librement administrées par leurs adhérents eux-mêmes et liées entre elles par une solidarité financière bien entendue [3]. »

1. Rapport, p. 116.
2. Rapport, p. 7.
3. Rapport Chauveau, p. 149.

Ainsi la loi de 1898 sur l'organisation des sociétés de secours mutuels est appelée à fournir la formule administrative de la réforme. Le commentaire des articles du projet de loi est formel à cet égard : « C'est sous la forme de sociétés de secours mutuels qu'a été conçu le fonctionnement de l'assurance-maladie. C'est en effet le domaine séculaire de la mutualité, où elle a fait ses preuves, et il est aussi légitime de faire appel à ses connaissances et à son expérience qu'il serait injuste et mal avisé de ne pas se servir de ses cadres importants pour le fonctionnement d'une assurance qui tend à développer l'œuvre qu'elle a ébauchée [1]. » Le même principe sera même étendu éventuellement à l'assurance-vieillesse.

Quant aux organismes existants, l'Exposé des Motifs proclame à maintes reprises l'intention très ferme du législateur de les conserver et de faire également profiter la réforme de leur expérience et de leurs services administratifs tout constitués. Mais c'est à la condition qu'eux aussi se transforment expressément en caisses mutualistes [2]. « Les caisses mutualistes de retraites ouvrières constituées en application de la loi du 5 avril 1910 et les caisses autonomes de la loi du 1er avril 1898 sont admises à gérer comme caisses primaires les comptes individuels d'assurance-vieillesse et à assurer les prestations en cas de décès. Les Caisses de retraites ouvrières visées aux alinéas 3 et suivants de l'article 14 de la loi du 5 avril 1910 pourront, à cet effet, se transformer en caisses mutualistes ou seront absorbées par les caisses départementales. » Ne sont maintenues en dehors de cette règle générale que les retraites constituées directement par les employeurs au profit de leur personnel, et encore cette dérogation [3] ne figure-t-elle dans le texte du projet qu'à titre transitoire. Disons-le tout net, c'est la condamnation à disparaître de toutes les institutions existantes au profit de l'héritier mutualiste.

L'article 26, paragraphes 5 et 6, constitue le texte fondamental qui règle l'administration des assurances sociales : « Les caisses primaires sont administrées à l'origine par le Conseil d'administration de l'organisme qui les constitue

1. Article 26, rapport, p. 289.
2. Article 26, paragraphe 4.
3. Article 44, paragraphe 3.

jusqu'à la tenue de la première assemblée générale des membres participants et honoraires, laquelle élit, dans un délai de trois mois, le conseil d'administration de la Caisse... La Caisse départementale est administrée à l'origine par un conseil de direction de dix-huit membres, dont six sont désignés par l'Union départementale des sociétés de secours mutuels, six par les caisses mutuelles agricoles, six par les syndicats professionnels ouvriers. Il est procédé, dans un délai de trois mois par la première assemblée générale des délégués des assurés, à l'élection du conseil d'administration. Ce conseil est désigné d'après les règles de la représentation proportionnelle. Le Conseil d'administration de la Caisse départementale et des Caisses primaires doit comprendre dix-huit membres, dont la moitié au moins d'assurés élus, et, à titre de membres honoraires admis par l'assemblée générale avec ou sans paiement de cotisation, deux praticiens choisis sur une liste présentée par les syndicats professionnels prévus à l'article 4, et, sauf dans les Caisses primaires ouvrières, au moins quatre employeurs. » En d'autres termes, les Conseils d'administration des Caisses mutualistes d'assurances sociales — type unique — comprendront de neuf à douze ouvriers assurés, de quatre à sept employeurs et deux praticiens.

L'application de la loi est confiée à un Office national des assurances sociales, assisté d'offices départementaux[1]. Un Conseil supérieur des assurances sociales est également créé, dont la section permanente constitue le Conseil d'administration de l'Office national. Chaque Office départemental est administré par un Conseil de neuf membres, dont cinq assurés, un employeur, un praticien, un représentant du ministre du Travail et un représentant du ministre des Finances. La majorité absolue dans les Offices départementaux est donc garantie par la loi aux représentants des assurés[2]. Les questions contentieuses sont soumises en conciliation à une commission cantonale tripartite constituée par l'Office départemental et composée du juge de paix, président, d'un assuré, d'un employeur, et d'un représentant de la Caisse départementale. Là encore, étant donné que les assurés détiennent dans cette

1. Articles 63 et 68.
2. Article 68, paragraphe 4.

dernière la moitié au moins des sièges du Conseil d'administration de la Caisse départementale, il n'est pas douteux que le représentant de cette dernière sera, dans l'immense majorité des cas, un assuré, en sorte que ces derniers auront le contrôle des commissions cantonales aussi bien que des Offices départementaux.

Dans l'institution de tout ce mécanisme administratif, les auteurs du projet de loi paraissent avoir obéi à une double préoccupation : celle, comme nous l'avons dit, d'assurer selon le principe mutualiste la gestion des assurances par les intéressés, en second lieu celle de renforcer le contrôle de l'État sur l'administration technique des assurances, sans cependant avoir recours soit à des cadres juridiques, soit à des juridictions extraordinaires. L'utilisation de la loi de 1898, le transfert des causes contentieuses, après échec des tentatives de conciliation, aux tribunaux ordinaires leur a permis d'atteindre à ce double résultat. C'est en effet seulement à la condition de ne pas démunir l'État de ses moyens de surveillance et de vérification en même temps que de sa puissance juridictionnelle, qu'il a paru possible de laisser aux intéressés la gestion de la réforme. En insérant le fonctionnement juridique du nouveau service dans les cadres préétablis de notre droit administratif, grâce à la loi de 1898, les auteurs du projet espèrent n'apporter que le minimum de changement aux habitudes traditionnelles de la population française en même temps, si l'on peut dire, qu'à son statut civil. La Commission de législation civile de la Chambre s'était prononcée énergiquement en ce sens. Son appel a été entendu.

Telles sont les dispositions fondamentales de la réforme projetée. Nous laissons dans l'ombre son mécanisme financier et ses prévisions actuarielles, encore qu'il y aurait à ce sujet d'importantes observations à présenter. Nous avions eu l'occasion nous-mêmes de critiquer assez sévèrement certaines des méthodes d'après lesquelles avaient été établies les prévisions statistiques du projet primitif. Il ne semble pas, autant qu'un premier examen rapide des chiffres puisse autoriser une opinion, que les évaluations de recettes et de dépenses auxquelles s'est livré M. le Sénateur Chauveau prête à des objections aussi sérieuses. Mais c'est là une question que nous

devons réserver pour l'instant, désireux de nous en tenir, dans cette analyse sommaire, aux questions purement doctrinales sur lesquelles l'attention doit être attirée.

§ 4. — *Les caractères généraux du nouveau projet de loi.*

Ce n'est pas non plus que nous ayons aucunement l'intention de nous livrer à une critique minutieuse du texte nouveau. Tout au contraire voulons-nous uniquement insister sur deux ou trois de ses caractères essentiels, afin de mettre nettement en lumière certaines conséquences, à la fois juridiques et sociales, auxquelles il conduit inévitablement et dont il convient que le législateur ne se dissimule pas la portée.

Dès le début de cette étude nous avons indiqué que la conception générale qui paraissait avoir dominé le projet d'institution des assurances sociales était celle qui consistait à les considérer comme un « service social », et toute notre analyse a tendu à la démonstration de cette théorie. Loi de paix sociale, déclare l'Exposé des Motifs, les assurances fondées sur l'entr'aide et la solidarité ne doivent-elles pas intéresser « l'employeur et le salarié à la réussite d'une institution gérée en commun, qui permet à celui-là une main-d'œuvre stable et satisfaite parce que délivrée des soucis de l'avenir, et à celui-ci une garantie certaine contre les risques qui pourraient diminuer ou suspendre sa capacité de travail [1] ». Les risques que couvrent les assurances nouvelles ne sont pas, ou ne sont que sous un aspect très limité des risques professionnels; ce sont au contraire éminemment des risques sociaux, et l'Exposé des Motifs fait encore une longue et très précise distinction entre le risque professionnel et le risque social, ce dernier affectant, en se réalisant, la société tout entière. C'est celui qui comprend des éventualités ordinaires, communes à tous, maladie, invalidité, vieillesse... susceptibles chacune d'elles de porter atteinte à la capacité de travail des membres actifs qui la composent. Les déchéances physiques qu'elles comportent sont génératrices de tares physiologiques et de paupérisme, elles se traduiront par l'affaiblissement ou

1. Rapport Chauveau, p. 3.

la destruction d'énergies nécessaires au travail national[1], Qu'à cela s'ajoute cette considération que ces mêmes déchéances physiques ne sont pourtant des risques sociaux que dans la mesure où elles privent l'intéressé de ses moyens d'existence, ou par suite elles sont réellement susceptibles de nuire à la collectivité, et l'on conçoit que les assurances sociales soient obligatoirement limitées aux individus qui vivent uniquement du produit de leur travail. « Ainsi donc, il est nécessaire d'associer à la notion du travail celle de la situation qu'il crée socialement pour bien préciser, par l'association de ces deux notions, la nature du risque social. »

Par là encore se justifie la triple obligation qui découle pour la société tout entière, pour le patronat et pour les intéressés eux-mêmes de participer à l'institution et aux charges financières du nouveau service. « C'est la société tout entière qui a le devoir d'organiser un système d'assurances en faveur de travailleurs que leur situation sociale laisse désarmés en présence du risque. C'est à elle qu'il appartient de détruire l'insécurité permanente que fait peser la précarité du salariat sur le sort du travailleur et de sa famille. »

Le patronat, de son côté, doit y participer en vertu d'une sorte de solidarité professionnelle, pour des raisons à la fois économiques et morales : raisons économiques, car « même dans cette conception matérialiste de la personnalité humaine qui assimile l'ouvrier à une machine, n'est-il pas évident que le patron, prévoyant dans un compte d'amortissement l'usure de son outillage, doit également tenir compte de l'usure et de l'amortissement du matériel humain, qui concourt comme l'autre au succès de l'exploitation. » Raisons morales, car l'équité elle-même implique une sorte de réparation due et « justifie la restauration des forces usées au service de l'entreprise, le traitement des maladies et de l'invalidité contractées dans les milieux et par suite des circonstances qu'elle impose au travailleur[2] ». Enfin le patronat entier, considéré comme une entité collective n'a-t-il pas un intérêt de premier chef à cette reconstitution de cette main-d'œuvre « stable et satis-

1. Rapport Chauveau, p. 16.
2. *Ibid.*, p. 12.

faite », nécessaire à la bonne marche de ses usines et à la bonne exploitation de ses champs?

Quant à l'intéressé lui-même « il devra participer à la charge des assurances sociales par une cotisation proportionnée à ses ressources ». C'est juste; car l'homme n'a le droit de faire appel à la solidarité nationale qu'autant que, le pouvant, il a donné lui-même l'exemple du courage et de l'effort. C'est nécessaire, car le travailleur — valeur sociale qui s'est dépensée, qui a contribué à la création de la richesse — se sépare de l'infirme de corps et de volonté qui n'a pas compté parmi les membres utiles de la société [1]. Cette conception répond d'ailleurs à un élargissement de la notion de salaire, et, si l'on veut encore, à la notion de frais généraux d'entreprise, dans lesquels sont compris les frais de main-d'œuvre. « Symbole, si l'on peut dire, d'un État économique amélioré, l'assurance sociale oblige à élargir le mode d'évaluation du salaire pour y comprendre les nécessités de la prévoyance... Le salaire ne peut être tenu pour complet et équitable, s'il ne comprend, outre la somme destinée à pourvoir aux besoins de l'existence du salarié et de sa famille, un appoint suffisant pour lui permettre de se garantir contre les risques susceptibles de réduire ou de suspendre son activité productrice [2]. » En d'autres termes, le salaire n'est pas complet « s'il comprend seulement le paiement d'une somme garantissant l'existence du travailleur et de sa famille pendant les années de son activité, et s'il n'intervient pas dans les périodes où celle-ci se trouve suspendue par la provenance d'un risque : maladie, invalidité, vieillesse [3]». Ainsi l'institution des assurances sociales ne va pas sans une intervention juridique de l'État dans la définition et même dans la détermination du salaire. Mais cet accroissement des charges de la production ne lui est imposé qu'autant que le patronat tout entier est considéré comme collectivité, intéressée, en tant que telle à l'établissement et à la bonne gestion du service *social* de la protection des travailleurs contre les risques *sociaux* qui les menacent.

Service social, les assurances ouvrières doivent être conçues

1. Rapport Chauveau, p. 13.
2. *Ibid.*, p. 6.
3. *Ibid.*, p. 12.

et administrées en vertu des mêmes principes, et nous avons vu que le contrat qu'elles impliquaient était beaucoup moins un contrat liant chaque individu en particulier à la caisse d'assurance chargée de ses intérêts, qu'un contrat liant entre elles la collectivité ouvrière, la classe laborieuse, d'une part, la classe des employeurs, d'autre part, et même la société tout entière représentée par l'État.

Service social, les assurances contre les risques de maladie, d'invalidité et de vieillesse constituent donc éminemment un service public. Une société bien organisée, auraient pu ajouter les auteurs du projet de loi, a besoin d'assurances sociales, d'une main-d'œuvre « stable et satisfaite », comme elle a besoin de bonnes administrations civiles, comme elle a besoin d'une armée, et même comme elle a besoin d'un réseau de routes bien entretenues, de chemins de fer développés, d'établissements d'enseignement et de tribunaux. Même lorsque l'État délègue à des établissements autonomes la charge de gérer certains de ses services, ceux-ci ne cessent pas pour autant d'être des services publics.

***

Mais de là résultent deux conséquences importantes, que non seulement les auteurs du projet de loi n'ont pas aussi nettement mises en lumière, mais encore qu'il suffit de dégager pour faire apparaître certaines contradictions graves dans la conception générale qui a présidé à l'élaboration du nouveau projet de loi. La première est d'ordre financier, la seconde est d'ordre administratif.

Service public, la charge des assurances sociales, comme toute charge tendant à assurer les besoins d'un service public, doit être considérée comme une dépense publique dont les ressources ne peuvent être constituées que par le moyen de l'impôt. En fait, les cotisations patronales et ouvrières prévues pour le fonctionnement de la réforme représentent indubitablement, et selon la formule que se plaît à employer l'Exposé des Motifs, doctrinalement, un impôt sur la production nationale. Peu importe que cet impôt soit limité à une classe de la population. N'en est-il pas de même de la plupart de nos

taxes directes? Peu importe encore que son produit reçoive une destination spéciale. N'en est-il pas de même de la taxe sur le pari mutuel, de la taxe sur les spectacles, de bien d'autres encore? Et d'une manière encore plus directe, la taxe d'apprentissage, récemment instituée, n'est-elle pas calculée, elle aussi, directement en fonction des salaires, parce que l'organisation de l'apprentissage apparaît, elle aussi, comme une nécessité et par conséquent, comme un service public?

Les quelque cinq milliards demandés à la production comme contribution au service des assurances sociales ont si bien ce caractère que leur versement est imposé obligatoirement, et même avec obligation si lourdement sanctionnée que le projet de loi prévoit pour certains manquements des peines quasi infamantes (perte de certains droits civils) ordinairement réservées aux mauvais citoyens. Bien plus il est prévu que ces charges seront automatiquement intégrées dans les frais généraux des entreprises, dans les prix de revient des produits manufacturés et en définitive retomberont comme tels sur la totalité des consommateurs. Ne nous payons ni de formules ni de distinctions subtiles : patrons et ouvriers ajouteront à leurs charges fiscales l'impôt, calculé en fonction des salaires et avec destination spéciale, des assurances sociales.

Mais si tel est bien, au point de vue financier, le vrai caractère de la réforme, une autre observation vient alors à l'esprit : c'est qu'une fois de plus l'État, en conférant l'autonomie au « service public » des assurances sociales, procède de lui-même à son propre démembrement. La règle de l'unité budgétaire, une fois de plus, est compromise. Sans doute n'entendons-nous aucunement dire par là qu'un régime d'étatisation ou même de nationalisation des assurances sociales devrait être préféré au système mutualiste. Nous savons tous les méfaits des gestions directes de l'État. Mais dans le cas qui nous occupe, et au point de vue spécial où nous examinons le problème, comment ne pas redouter que cette autonomie reconnue au service des assurances sociales n'aboutisse, comme l'expérience nous apprend hélas! que l'événement s'est souvent produit, à ouvrir des gouffres béants dans le budget national? La prudence des évaluations auxquelles on a procédé, les garanties de contrôle qu'on s'est efforcé d'instituer,

soit en matière de maladie, soit en matière d'invalidité, soit même en matière de vieillesse, nous préservent-elles entièrement de ce risque? Bien audacieux qui oserait l'affirmer. Dès lors, si l'équilibre entre les recettes et les dépenses ne se maintient pas comme il est prévu, qui donc devra être invité à combler le déficit éventuel, sinon l'État, gestionnaire moral, en dépit de toutes les concessions à des personnalités juridiques privées de tous les services publics? N'en sera-t-il pas logiquement, nécessairement, pour les assurances sociales comme pour les chemins de fer, ou les postes et télégraphes? Pour fragmenter ainsi ses fonctions, pour limiter par là même son autorité, l'État n'atténue donc en rien les risques financiers auxquels il s'expose.

***

Une conséquence du même ordre, quoique de tout autre portée, concerne les méthodes de gestion administrative des assurances sociales. Disons d'un seul mot, que l'incertitude ou, si l'on veut, la contradiction tient ici tout entière dans la confusion établie entre la notion d'assuré et celle d'intéressé aux assurances sociales.

Il est très remarquable en effet, qu'après avoir déclaré que la société tout entière avait intérêt à l'institution du régime nouveau, après avoir incité en particulier les employeurs à en accepter l'établissement et les charges au nom de tous les avantages matériels qu'ils devaient en retirer et de toutes les raisons morales qu'ils pouvaient avoir d'y coopérer, après avoir proclamé enfin qu'il s'agissait d'instaurer un régime qui fût essentiellement de paix et d'union sociale, on en vienne dans l'aménagement administratif des différents organismes d'assurance, d'une part à limiter de façon à la rendre pratiquement impuissante la représentation des employeurs, d'autre part, à exclure totalement des Conseils d'administration des Caisses, y compris les Caisses départementales qui constituent pourtant l'armature rigide de la réforme, tout représentant de la collectivité juridiquement considérée, de l'État. Ceux-ci figurent sans doute dans les Offices départementaux. Sans doute aussi le Directeur des Offices départementaux ainsi que

le Directeur de l'Office national sont nommés directement par le Ministre du Travail. Sans doute enfin la composition du Conseil Supérieur des assurances sociales qui fournit, avec sa section permanente, le Conseil d'administration de l'Office national, comprend-elle un certain nombre de directeurs généraux des services ministériels intéressés. Mais tous ces organes ne sont toujours que des organes de contrôle, non de gestion, et, dans tous, les délégués de la puissance publique ne sont toujours qu'en faible minorité. Peut-on dire, dans ces conditions, que les droits de la nation souveraine soient souverainement représentés. Nous ne le pensons pas. Si les assurances sociales sont vraiment un service public, il faut avouer que, par une contradiction flagrante, la façon dont a été conçu leur régime administratif traduit, elle aussi, cette tendance au démembrement de l'État dont nous relevions plus haut, à un autre point de vue, le redoutable symptôme.

Mais d'ailleurs en laissant de côté cet aspect du problème, en acceptant, comme on nous y invite, le principe de la gestion directe par les intéressés, comment ne voit-on qu'il y a une autre contradiction, ainsi que nous l'indiquions, à réserver pratiquement l'administration des assurances à la seule classe des assurés. Car de deux choses l'une, ou bien les auteurs du projet de loi ont vraiment l'intention d'établir un régime de paix et de concorde sociales et les avantages que doivent retirer tous les groupes intéressés à la réforme ne sont pas un vain mirage, ou bien ils tendent simplement à établir la paix sociale sur le privilège et à ne reconnaître qu'aux destinataires des prestations matérielles la qualité de bénéficiaires de l'assurance. Quel que soit celui des deux points de vue auquel on se place, l'incoordination entre les principes posés et les conclusions pratiques adoptées est manifeste. Si la loi des assurances sociales doit servir à unifier moralement la nation française, elle n'y peut parvenir qu'en associant étroitement et sur un pied de stricte égalité tous les groupements intéressés à leur gestion, et, d'autre part, si les avantages à en retirer concernent vraiment la société tout entière, toutes celles de ses classes qui collaborent à la production en même temps que l'État qui représente cette société dans son ensemble, doivent figurer, chacun à proportion de ses efforts, dans les

organismes chargés de l'application de la loi. Il n'y a pas de tradition mutualiste qui tienne contre cette nécessité et ne doive pouvoir y être adaptée.

Les réserves que nous formulons ainsi n'atteignent en rien les mobiles généraux auxquels ont obéi les auteurs de la réforme; elles ne préjugent pas davantage de sa valeur pratique ou de ses risques. Elles visent plus haut. Elles ont pour objet de rappeler que les grandes transformations du droit sont à base de logique, et que rien n'est plus dangereux, pour une société politique, que de s'engager, sous l'influence d'impulsions dont on ne peut méconnaître pour autant la générosité, dans une voie dont elle n'aperçoit pas clairement les obstacles et l'issue. Il faudra donc, à notre sens, apporter encore d'importantes retouches au projet de loi actuel, soit pour le mettre en harmonie avec la doctrine traditionnelle, soit pour en faire sortir un système juridique cohérent dans sa nouveauté, et même, dans tous les cas, pour assurer la transition de l'une à l'autre.

RENÉ HUBERT

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'EXPOSITION DE GRENOBLE

L'Exposition de la Houille blanche et du Tourisme à Grenoble, aura eu, parmi tant d'autres résultats non moins précieux, celui de préciser enfin la notion de régionalisme. La France, écrivait Gobineau, au lendemain de nos désastres, sera sauvée par ses provinces. On l'écrirait avec plus de vérité encore au lendemain de notre victoire. Depuis la Révolution, la personnalité, pourtant si forte et si accusée, du Dauphiné n'avait guère trouvé l'occasion de s'affirmer. Elle vient de se manifester d'une façon utile et originale dans de grandes assises de la Houille blanche et du Tourisme, dont le seul tort aura été de solliciter le concours financier et la sympathie attentive du public français en concurrence avec l'Exposition parisienne des Arts Décoratifs. Le régionalisme, qu'on aurait bien tort de prétendre insérer dans le cadre de constitutions écrites et préméditées, est donc, tel qu'il vient de se révéler spontanément à Grenoble, d'ordre économique et social. Il n'a que faire des organes que le gouvernement de Paris voudrait lui créer artificiellement. Il sait se frayer une voie à travers les obstacles accumulés devant lui par la centralisation administrative, la tutelle ombrageuse de l'État et les passions politiques locales. Il réconcilie, rassemble et fédère les bonnes volontés. Il a conduit, ô paradoxe, une

municipalité socialiste et son chef, M. Paul Mistral, député de l'Isère[1], à démontrer par le fait l'éminente supériorité de l'initiative privée.

A quel point la chose fut exquise et bien ordonnée, les visiteurs le savent qui ont éprouvé le charme de cette foire d'un nouveau genre, aménagée avec goût et mesure, souci intelligent des classes populaires et saine horreur des exhibitions bruyantes et risquées qui déshonorent notre époque, profusion de parterres d'eau et de fontaines, ruissellement de lumière électrique dont la capitale de la houille blanche ne pouvait décemment se montrer économe.

Tour d'orientation, monolithe de 110 mètres dont 80 à l'air libre, audacieusement élevée par MM. Perret frères à la gloire et à l'avenir du ciment armé dans le pays par excellence du ciment, palais spacieux et grandioses d'une grande sobriété de lignes en parfaite harmonie avec le cadre des montagnes, reconstitution infiniment pittoresque d'un village alpin, toutes choses qui se sont imposées à l'admiration et qui, au moment où la recherche de l'originalité à tout prix nous vaut depuis la guerre tant d'affligeants spectacles, proclament la survivance des bonnes traditions françaises. L'Exposition de Grenoble, et l'on est heureux de le constater à toutes fins utiles, a été conçue dans une excellente note : elle a fait consister le progrès, en art comme en architecture, dans le développement de l'ordre. Le régionalisme est donc un facteur de discipline et de réaction contre les entraînements d'un cosmopolitisme débridé.

Pour la première fois, comme l'a fait justement observer M. Léon Auscher, le distingué vice-président du Touring Club de France, dont les puissantes qualités d'organisateur ont eu l'occasion de s'employer à Grenoble, le Tourisme, qui n'avait jamais figuré dans les expositions qu'à titre accessoire, a

1. Joignons à ce nom, pour que le grand état-major qui a été au labeur soit aussi à l'honneur, les noms de MM. le sénateur Léon Perrier, président du Conseil général de l'Isère, Marius Blanchet, commissaire général, Georges Fusin (Houille blanche), Paul Michoud (Tourisme), Pierre Chabert (Sections Étrangères), Henri Gourdon (Colonies), commissaires généraux adjoints; M. Léon Barety, président de la section française industrielle et commerciale, MM. Meuley et Auguste Giry, directeur et conseiller technique, Beauquis, secrétaire général de l'Exposition et Léon Jaussely, architecte en chef.

donné lieu à une synthèse complétée par les industries qui se rattachent à lui : transports, hôtelleries, thermalisme, etc. On ne saurait coter trop haut l'importance d'une manifestation ainsi placée au point de vue d'ensemble. Le tourisme colonial, qui avait son palais spécial abondamment garni et documenté par toutes nos grandes colonies, entrera certainement, du fait de l'Exposition de Grenoble, dans une phase de développement indéfini. Les compagnies de Chemins de fer avaient tenu à prouver, pièces en mains, dans un très beau pavillon, qu'on ne saurait leur imputer l'état d'esprit des régies désintéressées : elles ont fait de réels efforts pour populariser nos grands sites nationaux et inspirer aux masses profondes le désir d'aller parcourant la terre de France.

Le plus beau royaume sous le ciel a été rendu visible et sensible, dans ce Grand Palais du Tourisme consacré à l'œuvre des Administrations publiques, des grandes organisations touristiques : Office national de Tourisme, Touring-Club de France, Club Alpin français, Automobile Club et Aéro Club de France, Ligue Maritime, aux innombrables syndicats d'initiative et sociétés locales. Les vingt régions de France occupaient chacune un emplacement où, par les soins de la fédération correspondante, se trouvait réuni tout ce qui était susceptible de personnaliser, de typifier, du point de vue du paysage, des mœurs et des coutumes, les petites patries si diverses et si variées dont est faite l'unité française. Le nom seul du Touring-Club dispense d'en dire davantage et d'entrer dans le détail d'une œuvre trop connue pour qu'on puisse se croire tenu de fournir à son sujet autre chose qu'une indication. La section rétrospective du Tourisme aura été une des joies de l'Exposition. Vieilles auberges, chambres d'hôtel surannées, diligences attendrissantes, notes d'hôtel jaunies par le temps, témoins des âges d'innocence échappés par miracle à la destruction, vélocipèdes de 1890, automobiles de 1900 qui paraissez aussi archaïques aux adolescents de 1925 que le carrosse de Napoléon Ier, vous avez fait rêver délicieusement l'âme!

Un enchantement, l'Exposition du Tourisme! On a parlé de la « bougeotte » contemporaine comme d'une sorte de vice social. On n'a pas l'intention de nier qu'il puisse exister une sorte de névrose du déplacement, mais le Tourisme, contenu

dans ses fins raisonnables, n'a rien que de sain et de salutaire. Loin de déraciner, il racine. Rappelons-nous l'utilité sociale que Le Play attribuait aux voyages méthodiques pour préparer les hommes à l'accomplissement des devoirs imposés par la direction des foyers domestiques, des ateliers de travail ruraux et manufacturiers, le gouvernement local et les grands intérêts nationaux. L'action du Tourisme n'est qu'à son début. Est-il téméraire d'espérer qu'avec le temps, grâce à la puissance d'organisation dont l'Exposition de Grenoble a permis à tous d'acquérir une notion, il nous fera retrouver la physionomie effacée de notre constitution naturelle et spontanée? L'art du voyage nous est apparu à Grenoble dans sa pleine efflorescence.

***

Cet hommage une fois rendu au Tourisme, nous pouvons en toute sûreté de conscience considérer que le maximum d'intérêt et d'importance accordé à l'Exposition de Grenoble lui venait de la Houille blanche dont l'histoire, l'inventaire, les applications, les chances d'avenir, ont donné lieu à un très bel essai de synthèse. Le développement de l'Industrie hydro-électrique, a écrit l'ingénieur M. D. Civita, est le fondement solide de toute la vie italienne. Aphorisme très riche de sens que la France peut s'approprier sans craindre de tomber dans l'exagération. N'est-ce pas à l'exploitation intensive de ses richesses ignorées ou négligées que la France doit demander la restauration de ses finances et de son économie nationale?

Vingt-trois ans ont passé depuis que le premier Congrès de la Houille blanche s'est réuni dans cette même ville de Grenoble sous les auspices de la Chambre syndicale des forces hydrauliques, la présidence effective de M. Charles Pinat et la présidence d'honneur de MM. Guillain et Gabriel Hanotaux. Le mot commençait seulement à faire fortune et la chose à se traduire par de plus grandes réalisations. On ne peut se défendre d'un vif sentiment d'émotion en parcourant la « rétrospective » de la Houille blanche. La roue à cuve des Moulins du Batacle à Toulouse a été décrite par

Bélidor en 1737. Elle fonctionne sous nos yeux à une échelle réduite. Que de forces et de richesses latentes dans ce modeste engin! En 1837, Fourneyon, l'inventeur de la turbine qui porte son nom, aménageait dans la Forêt Noire une chute de 112 mètres. Trente années s'écoulent et, dans la vallée du Grésivaudan, trois hommes d'initiative, dont le nom devrait chanter dans la mémoire de tous les écoliers de France, s'attaquent directement et victorieusement à la difficulté même : Aristide Bergès, Fredet et Matussière. Il est bien remarquable qu'ils ont été conduits par les nécessités spéciales de l'industrie du papier, si prospère dans le Dauphiné, à rechercher dans la Houille blanche un substitut du charbon trop éloigné et trop coûteux. Il faut se borner dans l'évocation de ces grands souvenirs, mais le moyen de ne pas mentionner la célèbre expérience du transport d'énergie électrique à laquelle Marcel Deprez procéda de Vizille à Grenoble en 1883? Le deuxième Congrès de la Houille blanche avait été fixé à l'année 1914. L'ordre de mobilisation prévint la réunion des congressistes. Où en sommes-nous actuellement? Les documents produits par le troisième Congrès, les graphiques, les diagrammes, les dioramas et les photographies exposés ont permis d'en prendre une idée très exacte. Les progrès de la Houille blanche, jalonnés par les trois Congrès, s'établissent comme suit.

Le nombre de C. V. installés est de 200 000 en 1902. Il est passé à 750 000 en 1914. L'année 1924 enregistre le chiffre de 2 millions. Le total des capitaux investis s'est accru dans les proportions suivantes : 200 millions; 800 millions et 2 milliards.

La Houille blanche a eu sa charte légale en octobre 1919. Cette loi a été suivie de nombreux règlements d'administration publique. Nous l'avons analysée et critiquée en son temps[1]. Ce qu'on en peut dire de plus favorable c'est que, telle quelle, elle n'a pas entravé le développement de l'industrie hydraulique et que, s'il s'agissait de la discuter aujourd'hui, l'esprit d'étatisme qui souffle sur les sphères politiques et parlementaires engendrerait un texte moins libéral encore.

Il y a une généalogie, une filiation des industries qui

1. *Revue de Paris* du 1er mars 1922.

procèdent de la Houille blanche. Une classification bien comprise a rendu sensible à Grenoble ce fait essentiel. Sur les 2 millions de C. V. qui figurent à l'inventaire de 1924, un bon tiers est transporté à distance. L'électrification des chemins de fer constitue une économie de premier ordre. Elle laissera libres trois millions de tonnes de charbon pour 8 000 kilomètres. Un autre tiers va à l'électro-métallurgie. Quant à l'électro-chimie, elle absorbe, pour sa part, un peu plus du quart. Sous une forme simple, accessible à tous, l'Exposition nous a fait assister à des merveilles de fécondité. On ne soupçonne pas, dans le gros public, tout ce qui peut sortir, par exemple, de l'électrolyse de l'eau connue comme opération de laboratoire mais dont le courant électrique né de la montagne permet d'immenses applications industrielles. L'électrolyse du sel marin donne le chlore, les hypochlorites, les alcalis, les chlorates. Se représente-t-on les suites de cette énumération sous l'aspect d'usines à production énorme, telles que celles de Jarrie, de Pont-de-Claix et de Péage dans les environs de Grenoble? Tout se lie et s'enchaîne en ces matières. Une industrie appelle l'autre, telle la fabrication de l'aniline, qui, ayant pris une si grande importance en ces dernières années, appelle la production de la soude, du chlore, du brome, de l'iode, etc.

Les enchantements de l'électro-métallurgie ne le cèdent en rien à ceux de l'électro-chimie. Le stand de l'aluminium découvrait des perspectives sans limites. Il faut songer que la France a le quasi-monopole de la bauxite, cette sorte d'argile étonnante qui, à l'électrolyse, abandonne l'aluminium. Tous les ans onze usines hydro-électriques produisent en France 20 000 tonnes de ce métal, soit le dixième de la production générale. A chaque pas surgissent devant nous des richesses acquises et des virtualités bien plus grande encore. L'idée que l'agriculture française ne regorge pas d'engrais azotés à bon marché semble plaisante à qui s'est arrêté dans le stand de l'acide nitrique et des nitrates, industrie originaire de Norvège et qui n'en est encore chez nous qu'à ses débuts. La fabrication du nitrate et de la cyanamide, jointe à la synthèse de l'ammoniaque, donneront, quand on le voudra sérieusement, grâce à la Houille blanche, de quoi porter à son maximum la

fertilité du sol français. Le four électrique vaudrait à lui seu de longs développements. Trente usines hydro-électriques, fonctionnant dans les Alpes et les Pyrénées, font face à une consommation de carbure de calcium qui dépasse actuellement 100 000 tonnes, et nous confèrent le premier rang en Europe après la Norvège.

D'un sujet aussi vaste, nous ne pouvons prendre que la fleur. Bien à regret, nous devons négliger la Salle des Machines où l'on avait accumulé un important matériel électrique, les galeries consacrées à l'enseignement technique. Les applications de la Houille blanche à la vie sociale sollicitent plus instamment l'attention. Le palais du matériel des chemins de fer nous fait assister, avec ses locomotives, ses automotrices, ses tramways, ses wagons perfectionnés, à une véritable révolution dans les transports. Voici la *Maison moderne*, celle qui demain malgré ses modestes dimensions sera préférée à toute autre conception architecturale, dans les régions de Houille blanche, et qui déjà hante les rêves des jeunes ménages. Il est difficile d'accumuler plus de confort dans moins d'espace. La crise ancillaire n'existe plus, car l'électricité suffit à tous les besoins et répond à toutes les difficultés. Elle est la « servante fidèle et au grand cœur » qui prévient les désirs, économise les efforts et épargne le temps. Quant à la vie rurale, elle n'aura pas moins de part aux bienfaits de l'électrification. Nous la voyons, rénovée, embellie, simplifiée, dans une admirable *Ferme modèle*, dotée d'une vacherie authentique. La main d'œuvre y est réduite à sa plus simple expression. Il serait difficile de nier, devant cette démonstration si concluante, que la Houille blanche, par la diffusion de l'éclairage et de la force motrice, apporte une solution aux problèmes les plus urgents de la vie agricole.

Peut-être même les organisateurs n'ont-ils pas assez insisté sur les conséquences sociales des applications de la Houille blanche. On aurait aimé trouver, entre la *Maison Moderne* et la *Ferme modèle* électrifiée, la *Maison du Tisserand*. On sait que beaucoup d'industriels se préoccupent de ramener à la maison qui fut leur premier abri les métiers à tisser aujourd'hui agglomérés dans l'usine. Les nécessités familiales ont été longtemps sur ce point en conflit avec les néces-

sités économiques et techniques. Mais il appartient à l'électricité de réduire la contradiction. S'il est impossible de concevoir la dissociation des trois manutentions textiles, peignage, filature et teinture, en revanche les métiers à tisser constituent autant d'éléments indépendants et séparables dès qu'on a trouvé le moyen de les approvisionner en force motrice à bon marché. Autour de Lyon et de Saint-Étienne, les maisons de tisserands desservies par des camions automobiles deviennent de plus en plus nombreuses. Les initiatives du même genre se multiplient dans le reste de la France. Leurs répercussions sur la vie ouvrière sont incalculables. On mesure aisément tout ce que la paix sociale, la moralité générale et le sentiment familial sont appelés à y gagner.

Plusieurs nations étrangères, dont l'Allemagne, ont fait acte de présence à Grenoble. On ne peut parler de participation effective qu'à propos de l'Italie et de la Suède. Celle-ci avait fait les frais d'un pavillon très intéressant. On n'étonnera personne en écrivant qu'elle est à l'avant-garde pour l'utilisation des forces hydrauliques dont la nature l'a si richement pourvue. La Suède n'avait pas à faire ses preuves. Si elle est venue à Grenoble c'est dans l'intention louable et touchante, dont il faut lui savoir gré, de diminuer l'ignorance presque complète où nous sommes, en France, de ses traditions et de ses beautés. Un courant de sympathies et de relations, voilà ce que le gouvernement suédois s'est pardessus tout proposé d'établir en dehors de toutes préoccupations commerciales. Il y aurait ingratitude à l'oublier.

Un mot seul qualifiera la participation italienne. Il faut la proclamer somptueuse. Elle ne laissait place qu'aux sentiments de l'étonnement et de l'admiration. Décidée avec quelque retard, elle a été improvisée en moins de trois mois. Deux grands pavillons style XVIe siècle ont abrité, le premier, un complet aperçu des installations hydro-électriques dans la péninsule, de ses industries mécaniques et électro-mécaniques, le second une exposition du tourisme organisée par la fameuse E. N. I. T. (*Ente Nazio Industrie Turistiche*) à seule fin de procurer aux visiteurs une illustration parfaite des richesses esthétiques accumulées en Italie et de révéler les efforts persévérants et sans cesse accrus en vue de les

faire valoir. Au palmarès international de la Houille blanche, il nous faut reconnaître que l'Italie nous a dépassés. Elle s'enorgueillit à bon droit de ses 3 500 000 C. V. concédés, des 2 650 000 construits ou en voie d'achèvement. Environ 6 000 des 9 194 communes italiennes sont électrifiées. C'est le miracle italien, dit la brochure de l'ingénieur Civita. On ne saurait lui marchander l'expression quand on songe à l'arriéré technique et industriel que notre sœur latine a eu à rattraper pour prendre ainsi la tête du mouvement hydro-électrique. Au surplus cette exposition italienne a été conçue et exécutée sous le double signe de l'énergie et de l'enthousiasme. Les difficultés financières ont été surmontées par l'élan vainqueur d'une nation résolue à faire du *primato* une réalité, quelque violence qu'elle dût infliger à la nature même des choses.

***

La jeune Italie nous donne dans cet ordre de faits une leçon qui ne doit susciter en nous, ses aînés, ni humiliation, ni envie, mais une poussée de noble émulation. Ce ne sera pas l'un des moindres résultats de l'Exposition de Grenoble que d'avoir ainsi montré à qui sait voir et entendre ce que peuvent la suite dans les idées, la continuité dans les efforts et l'étroite solidarité de l'État et de la Nation.

Il nous reste environ 7 millions de C. V. à équiper. L'entreprise doit être poursuivie sans relâche et sans retard. C'est une nécessité vitale pour la France. Telle est la première conclusion à laquelle l'Exposition de Grenoble a amené tous ses visiteurs. Le principal obstacle tient dans la crise financière et dans la dévalorisation du franc. Le taux des travaux devient presque prohibitif, car il obéit à un processus d'accroissement plus rapide que celui de l'or. Dans l'avant-guerre le prix de revient par C. V. installé oscillait entre 500 et 800 francs. En 1919 ces deux chiffres avaient doublé. Nous en sommes aujourd'hui à 5 000 francs. Il faut considérer en outre que les chutes d'eau les plus faciles et les moins dispendieuses, ainsi qu'il était fatal, ont été aménagées les premières. Nous ne pouvons que progresser dans le sens de la difficulté

et plus nous irons et plus s'accroîtra la proportion des capitaux absorbés par l'industrie hydraulique. Sait-on que le prix du kilowat-hydraulique est constitué pour les neuf dixièmes par la rémunération des capitaux? A l'égard de l'industrie hydraulique, les charges financières résultant de l'appel au crédit sont deux fois et demie plus élevées que dans l'avant-guerre. Il y a de quoi, on l'avouera, suspendre le développement de la Houille blanche et compromettre son avenir. Comment sortir de ce cercle vicieux? La Houille blanche importe à notre résurrection financière, mais la voilà empêchée de prendre un nouvel essor par la rareté, la cherté et l'inconsistance des capitaux. En fait, les brillants résultats enregistrés à l'Exposition de Grenoble ne doivent pas nous faire illusion. Depuis deux ans, nous sommes au ralenti. Une notable diminution des capitaux investis dans l'industrie hydraulique est constatée.

Ici nous ne saurions mieux faire que de laisser la parole à M. l'ingénieur Marlio[1], l'éminent président de la Chambre syndicale des forces hydrauliques.

Quels sont les résultats généraux qui se dégagent de ce Congrès? Certes je ne vais pas passer en revue tous les vœux que vous venez d'adopter.

Au point de vue technique, le travail qui a été fait est considérable; c'est une revue, une mise au point de tous les progrès de la science depuis vingt-trois ans, dans toutes les parties de la construction hydraulique et de l'exploitation électrique.

Au point de vue administratif, beaucoup d'idées heureuses ont été émises, que nous aurons à reprendre en collaboration avec les administrations dont elles dépendent, pour orienter l'application de la loi dans un sens plus pratique et plus souple.

Enfin, en ce qui concerne les questions économiques et financières, elles ont fait l'objet d'une discussion particulièrement importante. Sans nier la crise qui menace aujourd'hui notre grande industrie, nous avons cherché à la délimiter tout d'abord et à la réduire ensuite. Nous plaçant dans la situation actuelle, nous avons cherché quelles

1. Une énumération de noms propres a quelque chose de fastidieux. Mais comment omettre, sans injustice flagrante, après le nom de M. Marlio, ceux de MM. Gabriel Cordier, président du Comité de Patronage de l'Exposition, Albert Mahieu, sénateur, président de la section économique et financière, Rateau et Eydous, présidents de la section technique, de la Brosse, inspecteur général, président de la section administrative?

étaient les mesures qui permettraient soit de diminuer le prix de revient du kilowatt en réduisant les dépenses de construction ou les dépenses d'exploitation, soit d'assurer au kilowatt produit une utilisation plus complète et plus rationnelle, et, notamment sur ce point, une des suggestions a été présentée à la fois par deux de vos sections, ce qui nous en montre le bien-fondé. Nous avons grande confiance dans la mission qui a été donnée à la Chambre syndicale de chercher un moyen d'assurer ce contrôle permanent des installations hydrauliques, contrôle qui permettrait d'éviter une perte de rendement de ces kilowatts qui nous coûtent aujourd'hui si cher à produire. Cette suggestion, nous la retenons : espérons qu'elle aboutira.

Et si ce Congrès n'avait eu pour résultat que de nous mettre en présence de cette crise dont nous avons mesuré l'amplitude et la gravité, je dirais qu'il a été heureux et utile parce qu'il n'est pas dangereux de se trouver en présence d'une crise lorsqu'on l'a prévue, lorsqu'on a la volonté et qu'on se sent les moyens d'y parer. Or, nous avons cette confiance, nous avons foi dans l'avenir. Nous avons la conviction que cette situation critique qui résulte aujourd'hui pour nos industries particulièrement de la hausse du taux de l'intérêt et de la difficulté de placer des emprunts, que cette crise est une crise temporaire, que nous arriverons, grâce aux suggestions et aux solutions qui ont été indiquées dans vos vœux, à ramener la confiance du public dans les emprunts destinés à remettre sur pied et à construire de nouvelles chutes. Cela, c'est notre travail, travail qui n'est pas inutile puisque nous vous avons proposé des solutions précises et que nous vous avons fait des recommandations tout à fait déterminées. C'est notre effort, et je vous disais en ouvrant le Congrès que nous ne pourrions pas décemment aller demander le concours de l'État si nous n'avions pas fait nous-même cet effort; c'est parce que nous avons fait cet effort, parce que nous apportons les résultats de cet effort, que nous nous estimons fondés à nous tourner aujourd'hui vers le gouvernement et à lui demander de nous aider.

Nous avons voulu que nos demandes fussent conçues sous une forme modérée, de manière qu'elles eussent plus de chance d'aboutir. Nous savons combien la situation financière de l'État est difficile et, en conséquence, il serait présomptueux de lui demander en capital des subventions importantes en dehors de cas particuliers comme, par exemple, l'installation de ces grands barrages qui créent une augmentation du patrimoine national pour toute une région. Mais nous nous tournons vers l'État et nous lui demandons d'une façon instante et précise des allégements d'impôts sur l'établissement des chutes et des lignes de transport à haute tension, que ces allégements visent les entreprises elles-mêmes ou les emprunts nécessaires à mettre sur pied ces entreprises. En formulant cette demande, nous avons la conviction que non seulement nous ne faisons pas un trou dans le budget, puisqu'il ne s'agit que de chutes nouvelles, mais qu'au contraire nous rendons possible la création de ces chutes nouvelles qui

seront pour l'État, à l'avenir, une source de produits considérables.

Tous les vœux que nous avons émis sont, je crois pouvoir le dire, des vœux modérés, pondérés. Nous avons été guidés par les grandes idées qui sont celles qu'a toujours défendues notre Chambre syndicale, c'est-à-dire les idées de liberté; nous désirons vivre et nous développer sous ce régime; nous ne sommes pas partisan de l'intervention de l'État sous forme de Régie; nous pensons que le régime de la concession, lorsqu'il est accompagné d'un cahier des charges équitable, est au contraire un régime normal, acceptable, qui permet à l'industriel de donner sa mesure, et à l'État de se retrouver, au terme de la concession, l'associé du concessionnaire. Et j'ajouterai, comme le disait tout à l'heure notre Président Honoraire M. Cordier, que si nous avons peu de sympathie pour le régime de la Régie, nous sommes au contraire très disposés à accepter le contrôle de l'Administration dont nous dépendons, parce que nous n'avons pas l'intention d'abuser des concessions qui nous sont données et qu'en outre nous savons que nous avons affaire à des fonctionnaires qui sont capables de comprendre les nécessités de l'industrie. D'un côté comme de l'autre, le passé répond pour l'avenir.

On ne saurait trop louer ce langage et ce qu'il fait paraître, dans le même temps, de modération, d'esprit de foi, de raison pratique. Si la démagogie était capable de prêter l'oreille à autre chose que ses passions et ses chimères, de tels propos la devraient induire en de sérieuses réflexions. Avant de faire appel à l'État, l'Industrie hydraulique, donnant à celui-ci un exemple qu'il devrait bien imiter, cherche dans la compression des prix de revient, dans une stricte utilisation, poussée jusqu'à la minutie et le scrupule, des précieuses richesses nationales dont elle est dépositaire, le remède au mal d'argent qui commence à l'éprouver cruellement.

Dans ces conditions le Parlement pourrait-il opposer un refus aux trop justes requêtes présentées par le troisième Congrès de la Houille blanche? Que demande celui-ci dans l'ordre financier?

Que les sociétés concessionnaires de chutes d'eau ou de lignes de transport soient autorisées à user du privilège régalien, c'est-à-dire à contracter, comme l'État lui-même vient de le faire, des emprunts-or ou pour parler plus exactement, à garantie de change, seuls capables de ramener vers la Houille blanche les capitaux qui s'en détournent.

Que, durant une période d'au moins quinze ans, les instal-

lations nouvelles soient exonérées de tout impôt et les emprunts précités exempts de l'impôt général sur le revenu.

Le caractère hautement social des entreprises hydrauliques, tel qu'il s'est accusé à l'Exposition de Grenoble, suffit à justifier ce régime d'exception. Qui ne voudrait, sous cette forme de participation si légère, si bénigne pour l'État, maintenir l'alignement de l'industrie hydraulique française sur les progrès réalisés dans le reste de l'Europe envers et contre, dans bien des cas, l'avarie de la monnaie et le déficit des budgets?

Si l'Exposition de Grenoble n'a pas manqué son but, elle a rendu sensible aux profanes les moins avertis et les moins informés ce merveilleux enchaînement de profits industriels, de progrès agronomiques et d'améliorations sociales qui, parti de la montagne, s'irradie, à perte de vue, dans toutes les directions et qui, après avoir vivifié et fécondé des provinces entières, a pour aboutissant suprême les caisses de l'État remplies par une foule de parties payantes qui n'eussent jamais existé si les torrents des Alpes et des Pyrénées n'avaient été captés. Ce qu'il abandonnera à l'industrie hydraulique que guette le marasme, l'État le retrouvera au centuple. En d'autres termes, il s'agit de faire prévaloir, en cela comme en tout le reste, la « Politique de l'Inventaire » qui a été si souvent exposée dans ce périodique comme notre unique chance de salut. Unique, mais positive et certaine.

L'Exposition du Tourisme et de la Houille blanche, pour reprendre en la transposant une expression à la mode, aura fait voir le « vrai visage » de la France décidée à exploiter avec courage et méthode, afin de ramener le franc à la parité, les richesses naturelles qui lui ont été si libéralement départies. A Grenoble, a-t-on pu écrire sans forfanterie, la France était présente, « non la douce France qui s'est laissé vivre comme « on le lui reproche à satiété, mais la France forte qui a livré « la bataille et remporté le succès. »

Mais la bataille pour la vie va devenir plus âpre dans la période où nous entrons. Nous n'avons pas le droit de nous mirer complaisamment dans les résultats acquis. Toutes les raisons d'espérer doivent être dites bien haut : nos motifs de crainte ne doivent pas être tus. Voici le revers de la médaille. La revue de l'*Alliance Nationale Française* pour l'accroisse-

ment de la population, en un tableau d'avenir poussé au noir, qu'elle nous présentait récemment, signalait que l'industrie de la Houille blanche avait fait passer, dans le seul département de l'Isère, de 1919 à 1925, le nombre des étrangers de 13 000 à 270 000. Si le chiffre des C. V. aménagés, pendant la même période, retentit comme une fanfare d'espérance, celui de la statistique démographique sonne comme le glas de la race française. Hélas, on ne trouvait pas de berceau dans la *Maison moderne* ni dans la *Ferme modèle* électrifiée. On n'y avait pas songé. Signe des temps. Il faudrait pourtant y songer et concevoir l'interdépendance de la Morale, de la Politique et de l'Économique. Parlant à Grenoble, au banquet de la Chambre de Commerce, M. Walter Berry, l'éminent président de la Chambre de commerce américaine à Paris, a prononcé de décisives paroles qui seront comme la conclusion et la moralité de l'Exposition. Il a déploré que le gouvernement des parleurs incohérents et des songe-creux se substituât de plus en plus à celui des chercheurs et des réalisateurs. Et levant son verre à notre beau Dauphiné, à sa merveilleuse exposition, à toutes les forces qui s'y sont manifestées il a bu, par-dessus tout, à la *houille rouge*, qui est l'énergie humaine, qui est la prolificité. Puisse ce mot de la fin avoir toute la fortune qu'il mérite.

J. DESSAINT

PARMI LES LIVRES

RENÉ BOYLESVE

Les lecteurs de la *Revue de Paris* ont appris avec une émotion profonde la mort de René Boylesve survenue le 14 janvier, à cinq heures du soir. Si quelque ombre survit de ce qui fut notre temps, et s'il est encore dans le siècle à venir des âmes inquiètes et sensibles, elles trouveront entre les pages de ses romans leur inquiétude, frémissante encore dans les mots endormis. Il y a dans *Mon amour* quelques lignes qu'on retrouvera éternellement en fleurs sous la cendre versée par l'oubli.

Le peu de phrases, qui précèdent *La Becquée*, le font assez connaître. Ayant rapporté l'avis de ceux qui lui conseillaient d'écrire des romans parisiens, il ajoute : « Ces opinions m'inquiéteraient beaucoup si je m'étais proposé, en écrivant mon livre, de séduire un certain public; mais si je m'étais proposé cela, je serais encore bien plus inquiet de la valeur de mon livre. » — Je souhaite qu'un jeune écrivain aussi fier inscrive cette devise sur son premier roman. Boylesve lui-même avait pris pour épigraphe une phrase magnifique de Vigny : « J'ai résolu de ne sacrifier jamais qu'à la conviction et à la vérité, afin que cet élément de sincérité complète et profonde dominât dans mes livres et leur donnât le caractère sacré que doit donner la présence divine du vrai... » Son honneur est d'avoir observé cette maxime.

Après ses premiers romans, qui sont des romans d'amour, et qui ne pouvaient être que cela, il a décrit les mœurs d'une honnête et moyenne bourgeoisie de province. Mais ne vous y trompez pas. Sous l'apparence du roman de mœurs, il a continué à écrire des romans personnels. Il le reconnaît en termes précis : « Je suis retourné, un jour, dans le pays où j'ai été enfant, où mes parents sont morts et où ils étaient nés. J'ai poussé la grille du jardin et la porte d'entrée; j'ai ouvert les placards; j'ai marché dans un long corridor; et la maison déserte se repeuplait et s'animait dans ma mémoire. J'ai été si ému par tout ce que je revoyais que, même longtemps après mon retour à Paris où l'on oublie tout, l'ébranlement de mon petit voyage subsista... »

Voilà le mot prononcé : le souvenir réveillé ébranle la sensibilité, et l'émotion fait l'écrivain. Il ajoute, il est vrai, en manière de justification, que les scènes et les figures lui ont paru représentatives. On les voit ainsi revenir à l'idée de ce qu'on nomme un roman objectif, de ce qu'il appelle plus simplement un roman d'historien. Il se donnait à lui-même une raison d'écrire, qui était de porter témoignage. Mais cette raison n'est pas bien solide; car tout ce qui nous émeut vivement nous paraît ou représentatif, ou exceptionnel, et en tout cas digne d'être rapporté. La vérité est que, sous couleur de peindre les mœurs, il écrivait pour apaiser son cœur.

C'est pourquoi certaines de ses descriptions sont si émouvantes. Les paysages n'ont pas été vus par un écrivain. Ils se sont mêlés, jour par jour, aux émotions d'un enfant; et le romancier, redevenu pour un moment cet enfant, a retrouvé la couleur, le dessin, l'odeur des objets, non point tels qu'ils sont, mais tels qu'ils lui apparaissaient quand il découvrait le monde. A notre tour, nous reconnaissons dans ces lignes l'univers qui étonna d'abord nos yeux; nous refaisons, comme l'écrivain lui-même, la route vers notre passé. Il a réglé notre esprit sur le sien, accordé nos émotions aux siennes, fait surgir l'image de notre enfance en décrivant la sienne. Et cette sympathie est le but même de l'art d'écrire.

Les éléments de ses livres sont ordonnés autour d'un point central, invisible, qui est sa sensibilité. On dirait qu'elle irradie à travers tout l'ouvrage. « Mon sujet pourra plaire ou

non, dit-il, mais je suis sûr d'y avoir mis un feu qui touchera quelqu'un ». L'*Enfant à la balustrade* est une confession, souvent délicieuse. Quel sortilège est caché dans les lignes émouvantes où cet enfant raconte comment il rêvait devant le cadran solaire, dans le deuxième jardin de la maison Colivant? « Je guettais la pointe d'ombre qui se promenait lentement sur les petites rainures des quarts d'heure, comme si elle eût été la plume de Dieu même, et j'osais espérer qu'elle écrirait peut-être un mot pour moi. Si, par hasard, quelqu'un montait les marches, je redoutais d'être surpris inerte et désœuvré. Alors je rougissais comme si j'eusse fait mal, parce que j'étais certain que l'on me trouverait ridicule. Et je n'eusse jamais osé dire à personne ce que je pensais, ni parler de mon plaisir. Cependant, à part moi, j'avais ma fierté d'évoquer des merveilles. »

Le portrait est saisissant. Que trouve-t-on dans l'homme qui n'ait été dans l'enfant? Ceux que la destinée à promis au tourment d'écrire ont eu presque tous, dans leurs jeunes années, cette imagination secrète et fantasque. Chez Boylesve elle est à la fois vagabonde et inquiète, et tout de suite refoulée. Feuilletez ces souvenirs d'enfance : ce dont il se souvient le mieux, ce sont les rebuffades qu'il a reçues. De là chez l'homme, je ne sais quoi de distrait et de mystérieux; de là chez l'écrivain, je ne sais quoi de contenu. Ce refoulement a dû se faire très tôt, et sans effort. Car il correspondait à une tendance au calme, qui tamise l'émotion dans ses ouvrages. « Ces calmes heures des soirs d'été, quand la comédie du jour s'est jouée, m'ont de tout temps paru d'un prix inestimable. » Je ne pense pas qu'on donne jamais une meilleure définition du style de ce charmant écrivain.

***

Raboliot[1] est un livre vigoureux, bien composé, et parfaitement digne du prix Goncourt. Ce n'est évidemment pas la faute de M. Genevoix si l'on a écrit tant et tant de romans du même modèle. Les Dix ont retrouvé le plan, le système,

1. Paru dans la *Revue de Paris* du 1er octobre au 1er décembre 1925.

les qualités qui leur sont agréables. Mais le lecteur qui cherche dans la foule celui qui dira la parole nouvelle, ne trouvera qu'un bon roman de plus. Un très bon roman. Il commence par un exercice de virtuosité très réussi : la description d'un étang qui se vide. Voici un détail du tableau; c'est l'entonnoir qui se forme au-dessus de l'œillard.

Depuis la veille, l'œillard de l'étang, grand ouvert, tirait : cela faisait à la surface de l'eau un entonnoir aux parois luisantes, un tourbillon tranquille et fort, si continûment régulier qu'il apparaissait immobile. Mais par instant, quelque feuille morte, quelque brindille de jonc desséchée approchait avec lenteur, aspirée d'un attrait invincible, accélérait son glissement peu à peu, et, basculant soudain, s'engouffrait en chute vertigineuse.

C'est évidemment très bien. Et aussi le sommeil inquiet du garde Tournefier, et le vol de la chevêche : « Une chevêche passait sur la maison, étirant dans le noir son aigre plainte, son grincement triste de girouette... » Tournefier va retrouver au bord de l'étang le fermier Tancogne, vieux bonhomme inquiétant, au visage desséché, aux tempes plaquées de parchemin, aux yeux jaunes et larmoyants. Nous assistons à la récolte des alevins. Mais nous sentons bien que c'est un prétexte ingénieux. Autour des étangs vidés, l'auteur, à la faveur de cette pêche, a ressemblé tout son monde, le malgracieux Volat, dit Malcourtois, et surtout Raboliot.

Un raboliot, en langue solognote, c'est un lapin de garenne. De son vrai nom, ce garçon s'appelle Fouques. Mais sa mère même et sa femme Sandrine ne l'appellent que Raboliot. « ... Une sornette qui était sienne depuis les premiers mois de sa vie. Déjà fûté, remuant, le corps fin, l'œil vif et noir, c'était bien vrai qu'il ressemblait à un lapin de rabolière, à un raboliot bien venu, de lignée sauvage et drue : lapereau sauvage, bête de bois, les broussailles étaient son domaine... » Il travaillait à l'embauche, bûcheron adroit et vigoureux malgré sa petite taille et ses mains de femme. Et il était aussi braconnier, comme tout le monde l'est en Sologne, comme l'était son défunt père, qui avait fini d'un coup de pied dans le ventre.

Au premier chapitre, il ramasse honnêtement les carpes, sous l'œil de Tancogne, dans l'étang de la Sauvagère; mais

au second il vient de porter chez Bec-Salé, aubergiste et recéleur, quatorze lapins pris au collet, quand la porte s'ouvre, et le gendarme Bourrel paraît. Ce Bourrel est un Beauceron à la moustache rousse et aux yeux pâles, une brute, fanatique de son métier avec des sursauts de violence. Raboliot s'échappe d'un bond, mais entre les deux hommes la lutte est commencée. Elle va remplir tout le livre.

L'avantage est d'abord au braconnier. Échappé de l'auberge de Bec-Salé, il est allé coucher à la ferme du Bois-Sabot, et ses bons amis Berlaisier et Sarcelotte avaient juré qu'il n'avait bougé de la nuit. Bec-Salé lui-même, après l'avoir dénoncé, était revenu sur ses aveux. Raboliot sortait blanc comme neige de l'enquête, et il se donnait encore le plaisir de faire par une belle nuit un coup de grillage magnifique près de l'étang. Nous le suivons à travers la muette forêt nocturne. « Sous l'ample ruissellement de la clarté lunaire, les terres reposaient avec leurs étangs et leurs bois. On ne sentait glisser nul souffle; un silence extraordinaire, léger, serein, flottait par toute l'étendue; pas un cri de nocturne en chasse, pas un appel de courlis; Raboliot n'entendit, comme il descendait la pente, qu'un petit choc net sur le sol; un lapin qui tapait de la patte, ayant sans doute éventé sa présence. » Le livre est rempli de pages comme celle-ci, enchantées, et d'où se lève un air frais.

Un soir Raboliot est pris. Il a deux ennemis plus dangereux que Bourrel; c'est Malcourtois, et c'est Tancogne, l'un métayer, l'autre fermier du comte de Remilleret, braconniers tous deux, et sur les terres de qui Raboliot vient accomplir ses exploits. De là, et pour d'autres motifs encore, une haine inexpiable. Or Malcourtois vit avec une femme qui a elle-même une fille, et cette fille, la Souris, est une étrange et dangereuse gamine. Moitié crainte des coups, moitié plaisir, elle épie Raboliot. Tout fin qu'il est, il est filé sans le savoir, et dénoncé. L'affaire ne serait pas grave. Mais le mystère de ces dénonciations, la haine sournoise de Volat, l'animosité hargneuse de Bourrel, exaspèrent Raboliot, qui se bute, et déclare qu'il ne paiera pas la contravention. Alors commence une petite guerre de village, d'abord tragi-comique. Un soir, Bourrel vient pour l'emmener en prison : Raboliot lui ferme

la porte au nez. Chez lui il est imprenable. La nuit, il peut se promener librement; mais le jour, s'il se montre, il sera cueilli. Il se réfugie chez son beau-père Touraille, dont la maison touche les bois. Touraille est un vieux bonhomme, riche en histoires et habile à naturaliser les bêtes. Raboliot vit quelque temps, et le lecteur avec lui, dans le capharnaüm plein d'effraies, de buses, de chevêches, de freux, de pics et de hérons. Il y a quelques pages qui eussent enchanté les auteurs de *Manette Salomon*, et après quoi l'art de l'empailleur n'a plus de secrets pour nous.

Les premiers temps de cette existence de braco traqué sont joyeux. Les bravades aux gendarmes font de Raboliot un héros populaire. Mais le temps passe. Touraille se lasse d'héberger un gendre qui ne travaille pas; Sandrine elle-même conseille à son mari d'aller faire son mois de prison. Raboliot s'obstine, et, comme il faut de l'argent, il se laisse emmener par Sarcelotte et Berlaisier, qui ont organisé une chasse à la lanterne. Jusqu'ici l'auteur, ménager de l'effet, nous avait tout juste fait assister à la pose d'un collet. Cette fois, il nous donne un spectacle de haut goût, qui finit par une vraie bataille. Vendus par la Souris, cernés par les gendarmes, les gardes, les Saint-Hubert, au moment d'être pris au bord du canal, les braconniers se défendent d'abord à coups de poing. Raboliot, pris en traître par Bourrel, l'assomme d'un coup de crosse, tire les deux coups de son fusil, traverse l'eau sous les balles et gagne les bois.

Il vit là, dans le maquis solognot, comme un vrai bandit. Pour que le feu ne le dénonce pas, il se nourrit de chair crue. Un jour, il rencontre le bon garde Tournefier, qui consent à lui apporter, dans une cachette convenue, une lettre de Sandrine. Cette lettre est atroce. « Si tu as encore un peu de cœur, il faut nous laisser en paix... A bien fallu se passer de toi, et Dieu aidant on y a réussi... Et qu'il me donne la grâce de t'oublier tout à fait. » Elle signe : « Celle qui n'aura pas trop de toutes les heures de sa vie pour regretter de t'avoir connu. »

Raboliot sent bien qu'on a inspiré cette lettre, mais il veut en avoir le cœur net. En plein jour, il revient chez lui. Sandrine pleure, demande pardon. Au fond, elle l'aime toujours.

Mais déjà Bourrel accourt. Avant d'arrêter Raboliot, il a l'imprudence de se vanter. C'est lui qui a ourdi ce piège. Il savait qu'il suffisait d'écrire au braconnier : « Ne viens pas », pour qu'il vînt et qu'il se livrât. « T'as fait çà... », dit Raboliot, et sa main cherche derrière lui le tisonnier. « Le croc du tisonnier, forgé, aplati au marteau, aigu et long comme une lame de couteau, avait plongé tout entier dans l'orbite. Un spasme secoua les jambes de Bourrel, un autre encore. Le corps tourna doucement sur le côté, s'appesantit du buste sur la table, ne bougea plus, les jambes pendantes et fléchies à demi. » — D'autres gendarmes arrivent. Raboliot tend de lui-même les poignets aux menottes.

Pourquoi ce livre, où le bois et la broussaille respirent, et qui est rempli des drames de la vie et de la mort, n'a-t-il point sa place, — au moins je le crains — entre ceux qui témoignent d'un temps? C'est qu'avec tout son talent, l'auteur s'est comporté en auteur. Son livre est concerté. Nous en reconnaissons le plan. Les scènes sont distribuées à dessein. Les paysages sont fignolés, encadrés et accrochés au mur. C'est tout cet art que notre temps ne reconnaît plus. Cette habileté à composer est une faiblesse. Un roman n'est pas une dissertation d'école. Une sorte de force intérieure doit le faire pousser droit. Celui-ci est l'œuvre d'un homme trop cultivé, trop habile en son métier, et qui sait trop ce qu'il fait. Je reconnais volontiers que, dans un sens, de telles critiques sont des éloges. Je reconnais encore qu'il y a trente ou quarante ans, le goût du temps inclinait les auteurs à ces sortes de constructions. Il me semble que le nôtre veut moins des œuvres ajustées que des œuvres directes, jaillies et nécessaires. Et il ne paraît pas qu'il ait tort.

***

Ceux qui ont vu *Le Lâche* au Théâtre des Arts liront avec curiosité l'*Armée secrète* de M. Lenormand. Les faits sont à peu près les mêmes; mais le contenu psychologique de ces faits est tout différent. On dirait que la fable est une sorte de récipient où l'auteur verse à son gré n'importe quelle

liqueur. En étudiant des variantes d'Anatole France, il m'est arrivé ainsi de rencontrer deux variantes d'un même conte. Les faits étaient peu différents, la signification toute changée. C'est que la nature propose au romancier des faits liés entre eux, pareils à ces armatures de métal dont usent les sculpteurs. Sur la même armature, on peut construire mille statues diverses.

L'histoire de l'espionnage en Suisse pendant la guerre a proposé à M. Lenormand la donnée que voici : un espion français est amené à vendre ses collègues à un espion allemand; mais l'espion allemand revend le traître au gouvernement français qui l'attire à la frontière, l'enlève et le fusille. Dans la pièce, c'est un embusqué, faux tuberculeux, qui, ayant eu l'imprudence de venir se soigner en Suisse, à proximité du formidable organisme de l'espionnage, est happé par lui, contraint de s'y incorporer, jeté par sa maladresse dans les roues de l'espionnage allemand, repris par l'espionnage français, et fusillé. Le malheureux, qui a essayé de fuir la guerre, l'a retrouvée, faite par d'autres armes. Et la pièce signifie, si je l'entends, que cet homme tente en vain d'échapper à la société. — Rien de pareil dans le roman. M. Lenormand ne nous dit pas que son personnage, le 15, surnommé Guillaume à cause de ses moustaches, soit un lâche. « Réformé après un an de front, récupéré comme auxiliaire et de nouveau réformé, il *travaillait* en Suisse depuis 1916. » C'est tout ce que nous savons de lui, et que son imagination est fertile. « Encore un roman du 15 », disent ses chefs en recevant ses rapports.

Il a été chargé de « rendre compte des agissements du 31 », qui est un de ses collègues, et qui mène, à Lugano, joyeuse vie aux frais du service. Il doit aussi surveiller une espionne autrichienne nommée la marquise de Lenz. On sait avec quel soin M. Lenormand a suivi les plus récents travaux sur la subconscience. Nous allons voir le jugement du 15 sur le 31 se former dans ces ténèbres.

Tout d'abord le 15 a une tendance à flatter les opinions de ses chefs. Le 31 est suspect; il le voit coupable. Le 15 a aussi l'art de saisir l'indice qui confirme sa thèse. Dans une conversation, à l'*Albergo del Vapore*, avec la maîtresse du 31, il

entend cette femme, Natacha, qui est danseuse, faire fi de son engagement au Kursaal : « Je ne cours pas après mon louis, dit-elle. Avec ce que me donne mon amant... » A ces mots, des phrases de son futur rapport se dessinent dans l'imagination de Guillaume : « Ayant surpris une conversation confidentielle entre la maîtresse du 31 et une tierce personne, j'ai appris que cette fille recevait de notre agent des sommes considérables. »

Le soir même, au Kursaal, Guillaume voit le 31. « Corpulent, roux, mal rasé, le regard insaisissable, la voix rude, il inspirait une espèce de terreur. Guillaume le hait, instantanément. » Les deux hommes nouent conversation. Presque machinalement, Guillaume cherche dans les propos de son collègue de quoi le perdre. Comme le 31 développe des projets de réforme, il note : « Le 31 se rend coupable des plus fâcheux écarts de langage. »

Ce 31, qui se nomme le vicomte de Tunis, bien différent de l'amer et cynique Charlier que nous avons vu dans *Le Lâche*, a été curieusement dessiné par M. Lenormand. « La force du 31 résidait dans une intelligence basse et directe qui dénudait brutalement les secrets convoités. Sans habileté, sans finesse réelle, mais avec un sûr instinct du pire, il violait par surprise la pensée la mieux défendue. Il avait désarçonné des canailles beaucoup plus subtiles que lui-même. » — On dirait que l'énergie des personnages, quand ils ont passé du roman à la pièce, s'est dégradée. Guillaume, qui n'est qu'imaginatif et nerveux, est devenu lâche; le 31, qui est une brute perspicace, est devenu un désabusé.

En apprenant que Guillaume est à la découverte de madame de Lenz, le 31 a eu un mouvement de gaîté. Madame de Lenz est une invention à lui. Elle n'existe pas. On le sait au service. Quand on doute de la véracité d'un agent, on lui fait rechercher cette espionne. Ne trouve-t-il rien, on l'estime sincère. Envoie-t-il des détails, un portrait, le récit d'une entrevue, on sait qu'il ment. Or, Guillaume, perfidement tenté par ses chefs, a le malheur d'envoyer, d'inspiration, un rapport circonstancié : « La marquise de Lenz est une femme entre deux âges, toujours vêtue de noir, qui vit sous un faux nom, dans une villa de la pointe de Castagnola... »

En improvisant, il ne se doute pas qu'il tombe dans un piège. Il croit rouler ses chefs, il est roulé par eux. M. Lenormand, s'il avait fait passer ces machinations dans sa pièce, eût composé un drame qui aurait eu le plus grand succès au Théâtre de Paris. Il eût été le rival de nos vaudevillistes tragiques. Un écrivain authentique agencerait sans peine l'action à surprises et à péripéties, qui vaut sinon la gloire, au moins ses bénéfices, aux héritiers de Scribe. Son honneur est de dédaigner cet art de pacotille et d'aller au simple et au grand. M. Lenormand pouvait, de l'histoire de ces agents surveillés et trahis, composer une pièce d'aventures. Par un choix honorable, il a préféré peindre un homme au vrai. Mais revenons à son roman.

Aux raisons qu'a Guillaume de noircir le 31, une autre s'ajoute. Il devient amoureux de la maîtresse de son rival. Non seulement Natacha se dérobe, mais elle prévient son amant, qui prévient les chefs. Et Guillaume reçoit, mortifié, la réponse suivante au rapport où il charge le vicomte : « Votre opinion sur la crème d'anchois nous paraît singulièrement exagérée. Nous savons nous-mêmes que ce produit n'est pas parfait, mais il faut avoir des motifs personnels pour en parler comme vous le faites. Au surplus, nous sommes informés que vous avez offert des rillettes à la maison N. et qu'on a décliné vos propositions. »

Ainsi il a suffi d'une certaine tendance de son caractère, d'une certaine antipathie, de quelques fausses démarches et d'une rivalité amoureuse, pour que Guillaume soit maintenant contraint de perdre le vicomte. Il se charge de sa correspondance, et il va la livrer à une espionne allemande. Mais l'espionne juge plus avantageux de la rendre, contre 3 000 francs, au vicomte. Vous savez le reste. C'est à ce point que le roman et la pièce se rejoignent. Guillaume dans l'un, Jacques dans l'autre, sont attirés dans un guet-apens et conduits au poteau. Encore une fois, je suis persuadé qu'à transcrire exactement sa nouvelle pour le théâtre, M. Lenormand aurait conquis, avec un succès brillant, le suffrage du public. Le pittoresque et le pathétique auraient alterné. Des personnages curieux auraient fait une amusante galerie : tel est cet agent 18, peureux comme un lièvre, et qui est

chargé, en jouant de sa peur même, d'amener Guillaume à se faire prendre. Tout cela est amusant, vif, émouvant. Seulement la pièce que M. Lenormand a écrite a une autre portée. Il fallait choisir et il a choisi à son honneur.

***

Un jeune écrivain, qui signe Jehan Cendrieux, vient, au cours d'un séjour chez les Alaouites de Syrie, d'écrire un roman, *Al Ghâdir*, que M. Fasquelle a publié. L'ouvrage est daté de Lattakieh, qui est l'ancienne Laodicée. Et je revois la petite ville, son fort ensablé, la plaine qui l'entoure, le camp d'aviation. Un roman, composé sur place et dicté par la vie, s'imprègne de l'air; le paysage s'y inscrit d'heure en heure; les déclinaisons de la lumière s'y enregistrent, les gestes des hommes s'y gravent; il se fait presque malgré l'auteur, et mûrit comme un fruit.

Il est difficile de savoir déjà ce que nous pouvons attendre de l'auteur. Il y a en lui un brillant poète descriptif, et un romancier habile à préparer et à peindre une scène dramatique. Il a imaginé que deux amis, dont l'un écrit le livre sous la forme de mémoires, voyagent en Syrie; ils y retrouvent un compagnon de leur jeunesse, Tewfick, redevenu grand seigneur là-bas, et qui a son palais dans l'île de Rouad. Cette île est un écueil que l'on voit de la côte, noir avec une ceinture blanche d'écume, en face de Tartous. Tout à l'entour la mer se fond avec le ciel, quelquefois on a l'illusion de voir au loin se profiler sur le bleu pâle de l'horizon la pointe orientale de Chypre. J'ai cru ainsi la reconnaître un soir : mirage ou simple jeu des nuées? M. Cendrieux décrit ainsi cette apparence. « Au delà, c'est l'horizon immense qui ne sépare pas l'éther des flots. Effleurant à peine l'eau une longue bande de nuages est le mirage d'une autre terre inattendue : et ne sachant pas la limpidité de l'azur oriental, j'aurais pu croire atteindre du regard le bec agressif du cap Corso, tête reptilienne de Cyprus; mais le ruban de vapeurs se fondit tout à coup, se délaya dans le bleu et s'y résorba bientôt. Le dôme pur devint de turquoise et d'améthyste... »

Tewfick el Barih reçoit donc ses deux amis, Henry et Jacques, dans ce palais où ils ne tardent pas à deviner qu'une femme est cachée. Henry, qui est l'auteur présumé du roman, l'aperçoit un soir. Il l'entend qui chante. Vaguement épris de cet être mystérieux, il prend l'habitude de travailler dans une pièce toute proche de son appartement. Mais pendant ce temps Jacques, plus hardi, se fait connaître et aimer de l'inconnue. Tewfick, qui a feint de quitter Rouad par une nuit d'orage, mais qui guette, les surprend. Tout ceci est raconté avec beaucoup d'accent, dans un style très vivant. L'hôte outragé chasse les amis qui l'ont trahi, puis il se ravise, et il leur raconte l'étrange histoire de sa vie. Il a eu le goût des voyages, des études, et en particulier de l'étude des religions. Or, juste en face de Rouad, dans les monts ansarieh, vit une des sectes alaouites, la secte des ismailiehs. Non seulement ceux-ci, comme tous les chiites, ne reconnaissent pas les trois premiers successeurs du Prophète; non seulement ils interprètent le Koran et y découvrent un sens subtil et secret, mais, sur cette terre syrienne, l'esprit des vieilles religions naturalistes a survécu. Une fois l'an, les ismailiehs mariés, réunis dans une mosquée, se mêlent au hasard. C'est le jour d'Al Ghâdir.

En allant étudier les ismailiehs, Tewfick s'est épris de la fille du cheick Ismaïl el Sahhar. Elle l'a aimé aussi. Il a cru reconnaître son corps dans le mystère d'Al Ghâdir, où il a pénétré par surprise. Enfin il l'a enlevée, et ramenée à Rouad. Là elle est morte, en donnant le jour à une fille. C'est de cette fille, Bahyia, que Jacques s'est épris à son tour.

Les deux amis écoutent consternés le récit de cette tragédie. Mais enfin Tewfick a pardonné. Il ordonne à un domestique muet d'aller chercher sa fille. Le muet revient épouvanté. La chambre de Bahyia est vide. Elle a laissé un mot, où elle annonce sa fuite : « Ne m'en veuille pas, pauvre père adoré, ne m'en veuille pas! Je te demande pardon! Mais, vois-tu, je n'aurais pu vivre sans lui... car je l'aime... Et je vais le rejoindre, puisque tu l'as chassé et qu'il est parti vers son pays... » — Ainsi, après vingt ans, une dramatique persistance du destin renouvelle la même aventure. La fille, comme la mère, suit son amour. Et Tewfick qui a enlevé sa maîtresse,

voit sa fille, par un destin semblable et contraire, enlevée par un amour nouveau et pareil. Une femme a tout quitté pour le suivre; une autre femme le quitte pour en suivre un autre. La même destinée se poursuit, mais la pointe en est maintenant retournée contre lui.

Enlevée, non point, puisque Jacques est encore là. On cherche la fugitive, sans rien retrouver qu'un lambeau d'étoffe dans la mer. Le père devient fou. Jacques se tue. Toute cette fin est d'un romantisme à la fois voulu et sincère, heureux privilège des écrivains dont la tempe n'a point blanchi. A travers ce romantisme, vous reconnaîtrez cependant une étude, que je crois en partie nouvelle et faite sur place, de la secte ismailieh. Vous reconnaîtrez la nature, les hommes, et la fougue juvénile qui frémit dans l'ouvrage.

HENRY BIDOU

LE MOUVEMENT DRAMATIQUE

Une nouvelle pièce de M. François de Curel est toujours un événement littéraire, alors que la plupart de celles qui se produisent couramment dans les cinquante théâtres du Paris actuel ne relèvent pas plus de la littérature que les films cinématographiques et les revues de music-hall. Entre tant de scènes qui devraient se disputer l'honneur de monter les œuvres de l'illustre auteur des *Fossiles* et de la *Nouvelle Idole*, une seule, et non la plus considérable ni la plus voisine du centre, a résolument pris la suite d'André Antoine, qui représenta les premières au Théâtre Libre. C'est le Théâtre des Arts, anciennement Théâtre des Batignolles, lequel méritera de s'appeler un jour Théâtre François de Curel pour avoir rendu aux lettres le service de jouer l'*Ame en folie*, *Terre inhumaine*, et en dernier lieu la *Viveuse et le Moribond*. Mais où a-t-on donné du Shakespeare en ces dernières années, sinon dans une salle plus petite encore et plus excentrique, celle du Vieux Colombier, dont le fondateur Jacques Copeau a dû, provisoirement au moins, abandonner la partie? Cependant, l'*Ame en folie* et *Terre inhumaine* ont remporté de très grands succès. L'intérêt de la *Viveuse et le Moribond* n'est pas moindre et devrait obtenir la même fortune.

C'est une pièce philosophique sur les conséquences morales de la guerre. On ne niera pas, je suppose, que ce ne soit un grand sujet. Trop grand, justement, objecteront les amateurs de frivolités, et l'on sait que la consigne chez de nombreux éditeurs ou directeurs de théâtre est de refuser les pièces ou

les livres de guerre, qui ont lassé le public. On en a effectivement abusé, et il n'y a rien de plus désobligeant que des ouvrages médiocres sur un pareil thème. Les écrivains d'envergure moyenne feront sagement de s'en abstenir. Mais il est à la mesure de M. François de Curel, qui par l'amplitude des idées pourrait être appelé l'Ibsen français et qu'un tour naturellement héroïque désigne un peu comme le Corneille de notre temps, dont M. Georges de Porto-Riche est évidemment le Racine, et M. Georges Courteline, le Molière. Car nous vivons dans un âge de prose pour ce qui concerne le théâtre et nous n'avons plus guère que des poètes lyriques, dont la retraite sur de hautes cimes laisse s'ensabler des genres entiers que leurs prédécesseurs ne dédaignaient pas. C'est peut-être dommage. Cependant la prose des maîtres garde au moins des paillettes et des étincelles d'authentique poésie. Le sentiment y est : il n'y manque que la forme et le rythme.

***

Assurément, le scenario imaginé par M. François de Curel ne vise qu'à servir de support ou, si l'on veut, de prétexte à l'idéologie. Mais les deux éléments de l'ouvrage sont si étroitement mêlés, et la pensée se découvre si progressivement au cours de l'action, qu'il vaut mieux raconter la pièce et la suivre pas à pas pour arriver à une vue d'ensemble.

A la campagne, en Lorraine, dans un château dont le propriétaire est absent, débarque une élégante Parisienne, mademoiselle Odile de Puyréal, qui ne trouve pour la recevoir qu'une vieille gouvernante, laquelle la prend pour une fille. Or, Odile est une personne du meilleur monde, mais on voit l'impression que certaines allures très modernes font sur les âmes simples. C'est, en passant, une de ces rudes épigrammes contre les modes du jour dont n'est point avare M. François de Curel, qui a quelques traits d'un Caton l'Ancien.

Odile explique à la vieille bonne qu'elle accourt pour sauver le jeune châtelain, Philippe de Pommerieux, de qui une lettre toute fraîche lui donne à craindre qu'il ne songe au suicide. Et voici deux nouvelles visiteuses, une religieuse âgée, une jeune aspirante au noviciat, encore vêtue d'un costume laïque,

qui viennent quêter, parce qu'il faut motiver leur entrée, et qui auront manifestement une place importante dans la pièce. Tout à l'heure, nous verrons un prêtre, et n'en serons point surpris. Les personnages ecclésiastiques offrent à M. de Curel des commodités pour incarner certaines doctrines ou tendances et faire au moins figure de symboles.

La bavarde gouvernante ne manque pas de raconter aux deux bonnes sœurs les funestes projets du jeune comte, ni d'ajouter qu'elle les attribue à la résistance d'Odile de Puyréal, et qu'elle compte bien que cette demoiselle fera le nécessaire pour le réconcilier avec la vie. A quoi la vieille religieuse objecte que ce serait un péché mortel. Et la gouvernante répond que le suicide serait un péché plus mortel encore. Des forces qui peuvent s'opposer à la résolution de M. de Pommerieux, les unes de l'ordre idéal, les autres plus réalistes, lesquelles l'emporteront, à supposer qu'il n'y persiste point? Nous serions fort inquiets s'il n'existait d'autre remède que celui qui inspire toute confiance à la plus âgée des quêteuses, à savoir la prière. Mais la plus jeune est aussi là... Et c'est la première personne que rencontre Philippe de Pommerieux, en rentrant dans sa maison. Je ne sais pourquoi l'on a prétendu que la pièce n'était pas très solidement construite. Sarcey lui-même eût admiré ici cet art des préparations auquel il attachait tant de prix.

C'est manifestement le charme de la jeune nonne, et non les allusions sermonneuses de la vieille, qui décident Philippe aux confidences, sous le voile usuel de l'imaginaire ami dont il prétend conter les aventures. Il a fait la guerre, vaillamment, en première ligne, comme lieutenant d'infanterie, accomplissant tout son devoir, sans récriminer, parce que la patrie était en danger, et qu'il avait à se battre *pro aris et focis*. Malgré sa bravoure qui est allée souvent jusqu'à la témérité, il a eu la chance de revenir sans une égratignure. Et pendant ces quatre ans, exalté par la noblesse du sacrifice, il s'était transformé en une sorte de moine guerrier, austère et chaste même pendant les permissions... Depuis la paix, quel changement! Nombre de combattants, indomptables devant l'envahisseur, ont faibli par la suite. A la vague de sang a succédé une vague de boue. Notre Croisé est tombé, comme tant d'autres, dans

la basse noce. Quelle chute! Il a même roulé jusqu'à une faute particulièrement grave, sur laquelle il ne s'explique pas. De là sa décision de se châtier lui-même par le suicide. Il a voulu mourir sur la tombe du soldat inconnu et s'est rendu par un beau soir à l'Arc de Triomphe. Là il a été illuminé d'une sorte de vision céleste. Il a entendu une voix lui criant : « Lazare, lève-toi! » Il s'est levé, et il est allé faire la fête à Montmartre. A ce degré d'abaissement, quelle autre ressource a-t-il que de disparaître?

Ce récit est émouvant et beau. Nous faisons pourtant cette réflexion que c'est là prendre bien au tragique des choses qui n'en valent guère la peine, et moraliser avec une singulière outrance. Après tout, il n'y a pas si grand mal à faire la fête, à Montmartre ou ailleurs, et il est même bien naturel de se détendre un peu après quatre ans de guerre. Nous n'aurions garde de condamner la conduite de Philippe, et il nous étonne par cet étrange dégoût qu'il a de lui-même. Il n'était moine guerrier que par métaphore, et il n'a trahi aucune obligation sacrée ou profane en s'accordant quelques distractions bien gagnées, qui ne sauraient vraiment passer pour déshonorantes. Reste, il est vrai, la faute mystérieuse...

Ce n'est pas à Odile de Puyréal, qui survient, qu'il avouera ce lourd secret. Elle s'offre à le consoler aussi gentiment qu'il lui est possible. Mais c'est une incurable coquette et une écervelée. Elle lui demande de l'attendre pendant trois jours, dont elle a besoin pour se rendre à un bal costumé... Elle part. Il s'écrie : « Et voilà celles que nous aimons! » Et c'est la fin du premier acte. Odile est virtuellement éliminée et ne reparaîtra que pour des formalités presque superflues. Craignons-nous sérieusement pour la vie de Philippe? Pas beaucoup, au fond, malgré la fameuse faute, qui lui a déjà permis des délais. C'est pourquoi certains estiment que l'intérêt dramatique n'est pas très puissant. Je pense qu'il réside moins dans le dénouement que dans la façon dont celui-ci sera amené et justifié. C'est la conception classique. La curiosité porte non pas sur les péripéties de l'intrigue, mais sur l'évolution des idées et des sentiments. Et nous comptons de plus en plus sur la jeune novice, dont l'intervention nous semble certaine et capable de devenir décisive : mais par quels moyens?

Dès le début du second acte, nous voyons que nous avions raison de compter sur elle. N'ayant prononcé aucuns vœux, entièrement libre, elle a laissé sa vieille compagne retourner seule au couvent de Nancy, et elle propose à Philippe d'être en quelque sorte son infirmière. C'est l'emploi qu'elle a tenu pendant toute la guerre auprès des blessés et des mourants. Elle a vingt-six ans, elle se nomme Alice de Segré, elle peut disposer d'elle-même et croit avoir à remplir une nouvelle mission de charité. Dans les ambulances, elle montrait tant de dévouement, de bonté et de vitalité rayonnante qu'elle réconfortait et ressuscitait presque les pauvres soldats, et qu'on l'a surnommé la « Viveuse », c'est-à-dire celle qui rend la vie. C'est un sens du mot que les dictionnaires n'ont pas encore enregistré, mais les poilus en ont fabriqué bien d'autres, et s'il est de l'invention de M. de Curel, les écrivains de son rang ont de ces prérogatives. Quoi qu'il en soit, ayant appris quelle beauté est la naissance d'un être, Alice veut faire renaître moralement Philippe, qui est touché et accepte ses soins. Elle a rêvé de lui et l'a entendu qui disait : « Je suis le tombeau d'un héros inconnu. » Elle pense que le héros est toujours là, dans la poitrine de Philippe, et qu'il reparaîtra, comme Lazare. Philippe l'écoute avec un plaisir visible. La cure est commencée.

Voici du renfort, en la personne de l'abbé Lebleu, qui fut le plus cher compagnon de Philippe dans la tranchée. L'abbé est en civil. Depuis la guerre, il se prépare au doctorat ès sciences naturelles et a obtenu l'autorisation de porter un habit adapté à ses travaux. Les deux amis évoquent leurs souvenirs de batailles et de lectures au fond des terriers pilonnés par les obus. Une fois, Philippe avait rapporté Homère et la Bible. L'entretien s'élève jusqu'à la question de l'existence de Dieu et de la Providence. L'abbé Lebleu insiste avec une splendide éloquence sur le rôle immense de Dieu dans l'histoire de l'humanité, qu'il s'appelle Jupiter ou Jéhovah, ou qu'il siège non plus dans les nuées tonnantes ni sur le haut des monts, mais dans « certaines âmes illuminées de charité surhumaine qui gardent la blancheur du lys au milieu d'une société pourrie ». L'abbé Lebleu a surabondamment raison. Mais il ne prend pas garde que l'importance

historique de Dieu serait exactement la même s'il n'existait que dans l'esprit ou le cœur des hommes qui y ont cru, non dans la réalité objective et transcendante. Au surplus, cette observation n'embarrasserait peut-être pas l'abbé Lebleu, pour qui la négation est encore un hommage à Dieu et un de ses moyens d'action, car le mystère divin, avec des solutions si diverses, a l'avantage capital de contraindre l'homme à penser. « En jouant à cache-cache avec nos ancêtres, Dieu leur faisait conquérir l'intelligence. Les uns le niaient, les autres l'adoraient... De cette mêlée d'opinions contraires, la vérité ne se dégageait pas, mais les esprits sortaient assouplis, fortifiés, tendus vers l'essor... » *Deus absconditus*! Il me semble que le raisonnement n'est pas décisif, puisque ces bénéfices intellectuels seraient aussi bien procurés par l'idée de Dieu, s'il n'existait pas, que par la volonté d'un Dieu réel et vivant. En fait, l'origine de toute méditation philosophique et de cette idée même de Dieu, sur laquelle on a exécuté tant de variations, c'est tout simplement la crainte des calamités propres à notre destin et, avant tout, de la mort. Si les hommes n'étaient pas mortels, les questions métaphysiques et religieuses n'intéresseraient guère la plupart d'entre eux et leur sembleraient purement académiques. Mais quelle pièce que celle où s'agitent de pareils problèmes dans un si magnifique langage!

Philippe dit à mademoiselle Alice : « L'abbé me fait penser, vous m'avez fait pleurer. » Elle répond : « J'admets que les larmes emportent quelquefois un peu de nos chagrins, mais une pensée qui nous élève au-dessus de nos misères produit un soulagement plus durable. » Quels personnages que ceux qui peuvent formuler ou comprendre des sentences de cette élévation!

Alice est bien digne d'entendre la confession complète de Philippe. Une de ses cousines, qui était sa maîtresse, s'est tuée parce qu'il a refusé de l'épouser. Tel est le secret qui le poussait au suicide. Évidemment, c'est assez grave. Ici M. François de Curel escamote habilement l'effet pénible de cette révélation, en dévoilant une nouvelle perspective psychologique, laquelle complète et rectifie un peu des points de vue antérieurs qui nous avaient paru excessifs. Même après

la mort tragique de sa cousine, où il a certainement une responsabilité, Philippe souffrait surtout d'être un héros réduit par la paix à déchoir de son héroïsme. Or, pour expliquer ce drame passionnel, il se déclare composé de deux hommes, deux forçats rivés à la même chaîne : un civilisé, et une brute primitive, laquelle eût sans doute été refoulée en temps normal. La guerre l'a déchaînée et utilisée à merveille. Mais une fois en liberté, cet animal sanguinaire, qui autrefois habitait les cavernes et festoyait au retour de ses expéditions sanglantes, a repris ses exploits joyeusement féroces, et c'est de cette férocité que la pauvre cousine a été la victime à demi innocente (car elle y avait bien mis un peu du sien...). C'est une théorie chère à Taine, qui expliquait les excès des révolutions par les réapparitions du gorille ancestral. M. de Curel étend la doctrine non seulement aux erreurs d'après guerre, mais à la guerre elle-même... Oh! voilà qui n'est pas du tout belliciste, et un héroïsme appuyé sur de tels dessous comporte-t-il l'enthousiasme nostalgique que Philippe exprimait précédemment? En stricte logique, il y a bien quelque contradiction. En fait, tout se concilie, et l'on sait que tout ce qui est humain est un produit mêlé de bon et de mauvais. La collaboration de l'animal des cavernes ne détruit pas le mérite du sacrifice pour la patrie. Mais ce rappel de la préhistoire peut ramener Philippe à de plus justes appréciations et atténuer sa vertueuse colère contre ses propres divertissements et les vagues orgies des métèques qu'il a rencontrés en revenant de l'Arc de Triomphe. Il comprend maintenant que ce qui l'a tant exalté sur la ligne de feu, c'est une sensation de vie intense, et que cette intensité se retrouve sous une autre forme dans cette âpreté au plaisir qui l'a tant indigné. « Ce sont les torrents impétueux, et non les eaux dormantes, qui se précipitent vers les gouffres. » Bref, sa faute et les réflexions qu'elle lui suggère l'inclinent à l'indulgence pour les autres et pour lui-même. Il va en avoir encore besoin, quoique presque guéri. Car un réflexe de la brute primitive le pousse à manquer de respect à sa jolie infirmière, qui s'enfuit très offensée...

L'abbé Lebleu, qui a repris la soutane, arrangera tout décidément au dernier acte. Ce curé est un philosophe, qui

ne se fait pas d'illusions, mais sait tourner les pires choses du bon côté. Philippe a cédé à un coup de désir : il a eu tort, mais, sans le désir, le savant succomberait devant l'aridité de ses recherches, et la vie finirait. Communiquer la vie, quel don sublime! Donc, ne pas supprimer le désir, mais le discipliner. La discipline précisément instituée pour cela, c'est le mariage. Alice a cru avoir la vocation monastique. Mais quelle n'est pas la plasticité des vocations! Et leurs sources cachées ne sont-elles pas complexes? Dans celle de l'infirmière en campagne entre l'attrait physique du contact avec de beaux jeunes hommes. L'abbé Lebleu ne mâche pas les mots. Il admet presque autant que Freud l'importance de l'instinct sexuel, et ne le juge pas funeste à condition qu'on sache s'en servir. Il n'enseigne certes pas l'ascétisme, mais c'est un honnête homme qui s'efforce de faire le bien. Il y réussit certainement en mariant Philippe et Alice. Et ce mariage signifie le retour à la vie normale, après la crise qui devait résulter de la guerre, mais qui ne saurait être éternelle.

Ainsi se termine sur un diagnostic réconfortant cette admirable pièce, — qui est remarquablement interprétée par mesdames Sylvie, Corciade, Mady Berry, MM. Vargas et Remy — et qui nous fait souhaiter que l'abbé Lebleu s'occupe un peu aussi de la crise du théâtre.

PAUL SOUDAY

LA CRISE DE L'ÉTAT

Le désarroi politique continue. La Chambre est rentrée le 12 janvier, et aussitôt les agitations ont recommencé. La discussion publique sur le budget de 1926 et sur les mesures financières est à peine ouverte au moment où ces lignes sont écrites. Le gouvernement voudrait la conduire rapidement, mais il n'est pas maître de l'heure. L'État est en pleine confusion.

Rien n'est apaisé du conflit qui met aux prises deux parties à peu près égales de la Chambre. Dès que M. Doumer, ministre des Finances a déposé ses projets, il a vu la Commission du Palais-Bourbon se dresser contre lui. Il a tenu bon et il a même dit à ses contradicteurs quelques vérités amères. Son audace a étonné des auditeurs accoutumés à voir les gouvernements capituler : elle ne les a pas convaincus. En vain, M. Briand, qui aime la manière douce, a-t-il essayé de dérider la Commission et de l'amener à un compromis. Les Cartellistes paraissent imperfectibles. Les socialistes s'obstinent à défendre des textes inspirés par les théories révolutionnaires. M. Herriot qui sait bien qu'il lui est difficile de reprendre le pouvoir, mais qui en a la nostalgie intermittente, proclame très haut que le parti radical ne doit pas se séparer des socialistes. Dans ces conditions, on ne voit aucune issue à la controverse.

La Chambre sera-t-elle amenée à se prononcer et à montrer en fait si la majorité est pour ou contre M. Doumer? Ce serait la solution naturelle et logique, si nous avions encore un régime parlementaire. Mais le gouvernement hésite à jouer cette partie suprême. Il y a un tel désordre dans la Chambre comme dans les esprits qu'on ne sait même plus s'il y a une majorité possible. Le Président du Conseil a décidé

de ne pas poser la question de confiance ou de la poser le moins possible. Il n'est pas de signe plus frappant de la crise générale de l'État. La mission d'un gouvernement est précisément d'avoir un avis, de guider l'assemblée, de soutenir son programme et d'engager sa responsabilité. Si le Cabinet y manque consciemment, c'est qu'il a un sentiment bien profond de son impuissance et de celle de la Chambre. Il se dit apparemment que sa chute n'arrangerait rien, que son successeur connaîtrait les mêmes embarras, et que mieux vaut faire l'économie d'une crise ministérielle. Mais pendant ce temps les jours passent et rien ne se fait. La seule décision qui paraisse être approuvée par une majorité, consiste à relever l'indemnité parlementaire et à la faire passer de 27 000 à à 42 000 francs : prise à l'improviste et dans les circonstances où nous sommes, cette mesure ne contribuera pas à rendre du prestige à la Chambre du Onze mai.

L'effort accompli par M. Briand pour présenter le problème financier comme d'ordre technique et non d'ordre politique a peu de chance de réussir. Avec une grande absence de parti pris et non peut-être sans quelque ironie, le gouvernement assure qu'il est prêt à tenir compte de tous les projets capables de lui procurer de l'argent. Il préfère les siens, mais il ne prétend pas écarter les autres. Il convie les partis à apporter leurs idées, et à rassembler toutes les ressources de leurs esprits. En théorie, c'est une méthode. En pratique, ce n'est qu'une manière de gagner du temps ou d'en perdre. Laissés libres d'agir à leur guise, les votants éviteront, à la Chambre, de prendre la responsabilité d'impôts qui ne peuvent pas être agréables, et nous courons grand risque de voir adopter au hasard des séances une série d'articles qui formeront un ensemble incohérent. Le gouvernement, en déclarant qu'il ne s'engagera pas à fond et qu'il ne posera pas la question de confiance, évite d'être battu en bataille rangée. Mais il s'expose au danger d'être maltraité dans une série d'escarmouches dont aucune ne sera définitive, mais dont le nombre le laissera très affaibli et peut finir même par le faire défaillir.

En réalité le problème financier serait d'ordre technique s'il existait à la Chambre une volonté d'union pour chercher les meilleurs moyens de sortir de nos difficultés. Mais cette

volonté n'existe pas. Le résultat le plus clair de vingt mois de Cartel est d'avoir créé un état de division absolue. Le Cartel écarte systématiquement un certain nombre de mesures parce qu'elles sont contraires à la doctrine socialiste; il en veut un certain nombre d'autres, même périlleuses, même impraticables, parce qu'elles sont inspirées par l'esprit révolutionnaire. C'est pourquoi le problème est avant tout politique. Pourquoi la Commission des finances et le Cartel sont-ils obstinément opposés au projet de M. Doumer? Parce que le principal article de ce projet consiste à instituer une taxe sur les paiements, c'est-à-dire un impôt indirect, et que le socialisme rejette les impôts indirects. Pourquoi la Commission des finances et le Cartel réclament-ils la création de comités cantonaux chargés d'examiner les exploitations agricoles, la transformation des titres au porteur en titres nominatifs, et le droit pour l'État d'être héritier pour une part dans toutes les successions? Parce qu'il s'agit d'établir le bilan des fortunes privées, de poursuivre le capital, et d'aboutir par des prélèvements à sa disparition. Demander à des théoriciens occupés avant tout à faire une expérience socialiste de considérer la technique et non la politique, c'est perdre son temps, jusqu'au moment où l'aggravation de nos embarras convertira les radicaux à d'autres idées.

C'est ce qui commence à paraître évident à tous les observateurs de la crise. C'est ce que beaucoup de Français comprennent déjà. C'est ce que l'opinion étrangère discerne. Le témoignage des Anglais qui s'intéressent à notre politique étrangère est à cet égard bien significatif. Pendant longtemps, les grands journaux qui reflètent le mieux l'opinion des classes dirigeantes britanniques nous prodiguaient des conseils d'ordre technique et nous demandaient de placer la solution du problème financier au-dessus des luttes de nos partis politiques. Une évolution s'est faite dans ces milieux anglais comme en France et maintenant l'heure des techniciens semble passée. Il apparaît aujourd'hui nettement à tous les esprits impartiaux que le problème financier, contrairement à ce qu'il pouvait être il y a six mois, n'est plus qu'un problème politique. Assurément, nous avons encore besoin, pour nous sauver, d'une bonne technique. Mais tout le monde comprend qu'il n'y a

pas de bonne technique possible sans stabilité préalable de la situation politique. Pour qu'une réforme financière soit complète et efficace, il faut qu'elle soit exécutée par un gouvernement fort, dont l'existence ne soit pas remise en jeu tous les quinze jours et surtout chaque fois qu'il dépose un projet d'assainissement quel qu'il soit. Ce n'est plus à tel ou tel projet du ministre, de la Commission des finances, ou des groupes du Cartel, que s'intéresse l'opinion anglaise. Ce n'est même plus au programme de tel parti politique ou de tel groupe de la Chambre qu'elle attache quelque importance. Elle se demande si la France va être enfin capable de se donner une majorité de gouvernement et si cette majorité parlementaire va se décider à appuyer jusqu'au bout le gouvernement qui en sera l'émanation pour accomplir des réformes financières effectives.

L'éditorial très intéressant publié le 20 janvier par le *Times* témoigne de l'anxiété profonde qui règne à cet égard dans l'opinion britannique : « La situation politique et financière française, écrit ce journal, reste extraordinairement obscure. Le Parlement a repris ses sessions la semaine dernière après les vacances de Noël et il s'est mis de nouveau en quête d'une solution d'équilibre financier sans rien changer jusqu'à présent à la procédure qui s'est pourtant montrée l'année dernière si décevante et si décourageante. La finance et la politique sont encore mêlées l'une à l'autre d'une façon inextricable. Une fois de plus un gouvernement dont la situation n'est pas très sûre essaie de faire passer tout un lot de projets financiers à travers le labyrinthe des factions parlementaires... Jusqu'à présent M. Briand a fait l'impossible pour exercer une influence modératrice sur la Commission, pour éviter un conflit ouvert entre elle et le ministre et pour découvrir des formules de compromis que l'on appelle en langage parlementaire français des solutions transactionnelles. Mais il semble plus que douteux qu'un tel compromis soit réellement possible et surtout qu'un plan financier vraiment sain puisse sortir de ces éléments contradictoires dans le cas où il serait réalisé. Cette façon de brasser des millions hypothétiques parmi de grands projets rivaux, n'est pas faite pour ressusciter la confiance du grand public

dans la conduite des finances de l'État. » Cependant le *Times* croit distinguer, à travers toutes les provinces françaises, un grand mouvement de mécontentement qui se traduit aussi bien dans le Midi que dans le Nord par d'innombrables protestations de toutes les associations agricoles, commerciales ou industrielles, qui votent des motions en faveur d'une politique financière saine et intelligible et qui protestent contre l'interminable lutte des factions à la Chambre.

Le pays voudrait donc se trouver en présence d'un gouvernement qui prenne ses responsabilités et qui passe aux actes. Malheureusement c'est à la Chambre qu'a fait jusqu'à présent défaut l'existence d'une majorité qui puisse permettre la constitution d'un tel gouvernement. Et le *Times* ne cache pas qu'il tient surtout pour responsables de cette situation les socialistes qui en se dérobant à leurs responsabilités empêchent eux-mêmes le fonctionnement normal du Cartel : « Les radicaux socialistes, dit-il, qui représentent des électeurs petits propriétaires mais ennemis de la réaction et de tout ce qu'elle représente pour eux (aristocratie, monarchisme, ou cléricalisme) inclinent encore aux combinaisons électorales de 1924 qui ont subordonné leur action à celle d'un parti socialiste qui jusqu'à présent a toujours refusé d'autre part de prendre une responsabilité directe dans les affaires... Mais alors, puisque les socialistes refusent de prendre les responsabilités du gouvernement, puisqu'ils sont même décidés, selon M. Léon Blum, à recourir, si l'occasion s'en présente, aux moyens illégaux pour imposer leur méthode, pourquoi faire toujours dépendre le maintien d'une majorité parlementaire de leur bon plaisir? » On reconnaît ici une préoccupation naturelle aux Anglais pour qui le régime représentatif a pour objet essentiel de donner un gouvernement au souverain. Ils sont très vivement frappés du désordre grave qu'entraîne avec elle une Chambre où il n'y a pas de majorité stable, et où par conséquent aucun gouvernement ne peut vivre et agir. Ils n'ont pas tort et leurs remarques valent d'être retenues. Ce qui caractérise notre crise politique, c'est qu'aucun ministère ne peut durer quelque temps qu'à la condition de ne rien faire, et que par conséquent tous finissent par nous amener à une inflation nouvelle. En vingt mois le

Cartel a abouti à créer dix-sept milliards et demi de billets de banque : ce résultat suffirait à faire juger sa gestion et on est obligé d'ajouter que rien ne prouve qu'il ne continuera pas.

Lorsque les écrivains de l'avenir écriront l'histoire et la période que nous vivons, ils seront sans doute stupéfaits de constater l'impuissance à se décider dont est frappé le parti radical, le plus nombreux des partis de la Chambre, le plus puissant par son organisation électorale, et le plus longuement maître du pouvoir. Ce sont les radicaux qui ont voulu l'impôt sur le revenu. Ils n'arrivent pas à lui faire rendre ce qu'ils souhaitaient, parce qu'il n'y a pas d'impôt sur le revenu sans une inquisition complète, et qu'ils n'ont pas osé l'installer par crainte du mécontentement populaire. Ils laissent une minorité, qui n'est pas toujours la plus fortunée, supporter seule la charge d'impôts devenus écrasants. Et n'ayant pas la force d'aménager le système fiscal, ils n'ont pas davantage la force d'y renoncer et de recourir aux anciennes contributions et à la fiscalité fondée sur les signes extérieurs de la richesse. Alors ils empruntent des idées à leurs voisins socialistes, et ils ne voient pas où tendent ces idées. Le projet de prélèvement sur le capital ne les a pas émus; le projet de moratoire et de faillite ne les a pas indignés; le projet qui consiste à bouleverser le Code civil, à attaquer pratiquement l'héritage et à confisquer une part des fortunes privées au profit d'un État gaspilleur ne les a pas troublés. Et pourtant ce qui est au fond de toute la théorie socialiste, avec suite et avec logique, c'est la destruction de la propriété, destruction à laquelle toute la clientèle radicale est au fond du cœur résolument hostile.

Toutes les discussions parlementaires, tous les conciliabules de commission, tous les atermoiements des ministères ne font que retarder un conflit inévitable un jour entre les adversaires et les partisans de la propriété individuelle. Les radicaux ne se soucient pas de poser le problème en ces termes parce qu'ils ne pensent qu'à leur alliance électorale avec les socialistes. Les ministères ne se soucient pas davantage de le poser, parce qu'ils songent à des navigations éphémères, et qu'ils ne tiennent pas à prendre la responsabilité de solutions aussi nettes. Mais on ne changera pas la nature des choses : la lutte est entre la politique socialiste et une politique de confiance, appuyée

de la protection de l'épargne et de tous les procédés en usage dans toutes les sociétés non révolutionnaires. Elle se poursuivra avec plus ou moins de lenteur et plus ou moins d'accidents jusqu'au jour où un gouvernement et un parlement auront la force de choisir, ou jusqu'au jour où la nation, lasse d'attendre l'œuvre de ses dirigeants, choisira elle-même.

Ces discussions financières accaparent si fort l'attention publique que bien des événements importants qui se passent au dehors sont négligés. Les conséquences des accords de Locarno sont encore mal connues, et ce qu'on en sait, donne de plus en plus à réfléchir. L'affaire des faux billets de banque français fabriqués en Hongrie montre que la conspiration contre notre crédit a recours à tous les moyens, et que l'apaisement international, tant vanté, est loin de progresser. La constitution du second ministère Luther en Allemagne, qui a été si difficile et marqué pourtant de péripéties, fait apparaître un glissement à droite. Les apparences libérales et constitutionnelles sont faibles. Le ministère de l'Intérieur est confié à un démocrate nouveau venu, M. Kulz, qui passe pour être à la droite de son parti. Le ministère du Commerce est attribué à M. Curtius, membre du parti populaire, et nettement orienté vers les nationalistes. M. Stresemann reste aux Affaires étrangères et y continuera la politique qu'il suit depuis plusieurs années.

Tous les partis allemands, y compris les socialistes, sont d'ailleurs d'accord quand il s'agit des affaires extérieures. L'Allemagne n'a pas encore demandé son admission dans la Société des Nations. Elle prétend auparavant se faire accorder certains avantages. On trouve une manifestation de cette méthode dans les récentes démarches faites auprès des Alliés. M. von Hœsch, ambassadeur d'Allemagne à Paris, est allé au Quai d'Orsay parler de la réduction des effectifs alliés en Rhénanie. A la même heure M. Stahmer accomplissait à Londres une démarche analogue, cependant qu'à Bruxelles M. Vandervelde recevait les doléances du représentant du Reich. Les effectifs actuels des troupes alliées d'occupation, après le retrait des 30 000 hommes de la première zone, sont en chiffres ronds de 75 000 hommes, dont

60 000 français. Or, la deuxième et la troisième zones n'étaient occupées avant le 15 novembre que par 65 000 hommes environ. C'est sur cet accroissement de 10 000 hommes que se fonde le gouvernement de Berlin pour élever aujourd'hui sa réclamation : il insiste sur les difficultés rencontrées par les Allemands pour loger ces troupes supplémentaires, sur le fait que l'importance des effectifs actuels fera un très mauvais effet vis-à-vis des nationalistes; enfin sur cette appréciation que, du point de vue de sa sécurité, une différence de 20 000 hommes en plus ou en moins présente pour la France peu d'importance, l'Allemagne s'efforce, par une interprétation tendancieuse de la lettre du traité, de dénier aux Alliés le droit de faire refluer vers les zones encore occupées les troupes retirées des régions évacuées en vertu de l'article 429. En fait, rien ne permet de justifier une telle façon de voir, et les Alliés restent parfaitement libres de fixer leur occupation de manière à assurer la sauvegarde des garanties qu'a voulu leur donner le traité de paix. A Locarno les ministres alliés n'ont pris à ce sujet aucun engagement envers MM. Luther et Stresemann. La réclamation de l'Allemagne sera examinée prochainement au cours d'une entrevue qui aura lieu à Paris entre M. Briand et sir A. Chamberlain; M. Vandervelde sera peut-être invité à y participer. Les ministres auront en outre à s'occuper d'un certain nombre de questions encore pendantes entre le Reich et les Alliés. Ils examineront en premier lieu l'état actuel du problème du désarmement de l'Allemagne. On attend toujours l'exécution des conditions posées par la note de la Conférence des Ambassadeurs le 6 novembre 1925, en ce qui concerne le désarmement et les effectifs de police. Des renseignements venus de Londres laissent supposer que les autorités du Reich seraient désireuses de remettre en question certaines des obligations consenties par elles. En outre, l'Allemagne élève des objections relatives au fonctionnement des commissions constituées conformément au Traité de Versailles et qui ont remplacé la Commission de contrôle interalliée.

Il se confirme que le groupe parlementaire du parti national allemand au Reichstag se prépare, dès que le nouveau Cabinet va se présenter devant le Parlement, à déposer une motion

dont le but est de subordonner à l'accomplissement de certaines conditions, naturellement inacceptables pour les Alliés, l'entrée du Reich dans la Société des Nations. Ces conditions seraient les suivantes : 1° Reconnaissance par la Société des Nations de l'interprétation allemande du pacte de Locarno (pas de renonciation à l'Alsace-Lorraine, droit de résiliation de la neutralité absolue touchant les articles 16 et 17); 2° Abrogation des restrictions apportées aux constructions aériennes et suppression définitive de tout contrôle militaire en Allemagne; 3° Notification aux États signataires du traité de Versailles de la rétractation allemande de l'aveu de culpabilité dans la guerre et nomination d'une Commission d'enquête internationale offrant toute garantie d'impartialité et chargée d'examiner le problème des responsabilités de la guerre; reconnaissance du droit de l'Allemagne à récupérer ses colonies; 4° Exécution complète des promesses faites au sujet des territoires occupés: *a*) évacuation totale de la zone de Cologne; *b*) réduction du délai d'occupation des deux autres zones et fixation prochaine du plébiscite sarrois; *c*) réduction des effectifs à un chiffre ne dépassant pas les effectifs allemands du temps de paix dans les mêmes garnisons et modification correspondante du régime d'occupation. Le fait significatif et important, c'est que le parti populaire, c'est-à-dire un parti de gouvernement, appuie cette manœuvre et que son groupe au Reichstag, d'accord avec M. Stresemann, se propose d'interpeller pour demander qu'avant l'entrée du Reich dans la Société des Nations, « la question des effectifs interalliés soit réglée d'une façon qui satisfasse les objections justifiées de la Rhénanie et du peuple allemand tout entier, et qui corresponde en même temps aux accords de Locarno ». Ainsi, il apparaît que les populaires tendent la main aux nationaux allemands, et l'on peut se demander si M. Stresemann lui-même, se faisant une fois de plus l'intermédiaire bénévole des nationalistes, ne va pas essayer d'ajourner la réalisation de l'engagement pris par le Reich de demander sans délai son admission à la Société des Nations. Certains articles, parus dans les journaux du parti populaire, sont de nature à confirmer cette appréhension. Pour s'en rendre compte, il suffira, par exemple, de citer le passage

suivant d'un leader publié le 21 janvier par la *Gazette de Cologne*, sur « la nature et les tâches du nouveau gouvernement ». « On ne pourra juger le nouveau Cabinet, écrit la *Gazette de Cologne*, que sur ses actes. De graves et pressants problèmes se dressent devant lui. En matière de politique extérieure, il est d'avance grevé par l'héritage du premier cabinet Luther. A l'horizon de la politique extérieure, des nuages sombres s'amoncellent et menacent de cacher la fameuse aurore annoncée. L'esprit de Locarno n'a pas montré le visage favorable que ses prophètes ont laissé prévoir avec un incurable optimisme. Les négociations qui ont été menées dans ces derniers temps, avec la France en particulier, n'avancent pas. Après que l'évacuation de la première zone a été achetée par nous au prix de lourdes concessions, il semble que la France veuille augmenter les effectifs qu'elle a entretenus jusqu'à présent dans les deuxième et troisième zones, dans l'intention évidente de se faire acheter une fois encore par l'Allemagne, en obtenant notre aide pour l'assainissement du franc, la réalisation des promesses qu'elle a faites oralement de réduire ses effectifs d'occupation. » Les ministres alliés, comme on voit, ne manquent pas de sujet de conversation.

Si le public avait l'esprit tourné vers ces problèmes, il pourrait utilement méditer sur ces prétentions allemandes. Elles se manifestent au moment même où vient de s'éteindre, à Bruxelles, le vénérable cardinal Mercier, une des plus hautes personnalités de notre temps, qui a représenté avec tant de grandeur et d'énergie la défense de la Belgique et de toutes les nations civilisées contre l'agression germanique. Toutes ces questions extérieures, l'opinion les retrouvera un jour et les examinera, étonné alors de tout ce qui s'est accompli sans qu'elle ait compris, même quand elle a cru approuver. Mais aujourd'hui c'est sur les finances, les impôts, l'avenir du franc que sont concentrées toutes les préoccupations, et la nation devine avec raison que malgré les délais et les hésitations, il faudra bien en venir à une discussion décisive et à un choix.

ANDRÉ CHAUMEIX

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La mère de Lamartine, par **Camille Latreille ; Autour de Lamartine,** par **Louis Barthou ; Lamartine,** par **Paul Hazard ; Morceaux choisis de Lamartine,** par **Maurice Levaillant.**

On a, depuis quelques mois, publié plusieurs ouvrages sur Lamartine. Ce n'est pas l'effet d'une simple coïncidence. Il est probable que, si la mode des centenaires subsiste, les Français assisteront encore, quelque quarante ans durant, à l'éclosion d'études biographiques et critiques nouvelles sur le poète des *Harmonies*. La vie de Lamartine est jalonnée d'événements utilement « commémorables », à la faveur desquels le public sera sollicité de relire *Jocelyn*, *La Chute d'un ange*, etc. A vrai dire c'est surtout au ministère des Affaires étrangères qu'on eût dû célébrer la fin de l'an 1825, car à l'époque le poète s'installa à Florence comme secrétaire d'ambassade; quant au début de 26, il pourrait appartenir aux duellistes : voici cent ans en effet que le colonel Pepe, Italien d'un patriotisme chatouilleux, se rencontra sur le terrain avec notre diplomate, qu'il accusait d'avoir, dans le *Dernier chant de Childe Harold*, attenté à l'honneur de l'Ausonie.

La mère de Lamartine a certainement exercé une influence profonde sur le poète et celui-ci était le premier à reconnaître qu'il tenait d'elle « assez de finesse et une sensibilité dont toutes les notes sont justes ». On comprend aisément que M. *Camille Latreille* se soit appliqué à faire revivre une femme aussi chaudement et aussi pieusement recommandée à la postérité.

Madame de Lamartine mère, préludant aux compositions de son fils, a vécu un touchant roman d'amour au pied du crucifix. Née Alix des Roys, elle était élevée au couvent de Saint-Martin du Beaujolais et c'est là qu'elle fit la connaissance du frère d'une de ses compagnes : le chevalier Prat de Lamartine. Tendres regards, flammes naissantes..., mais il y eut une forte opposition de la part de la famille du jeune homme. Il ne fallut rien de moins que la Révolution de 89 pour faire triompher l'amour et permettre cette union si ardemment désirée. Le choix du chevalier avait été judicieux : la jeune Alix avait toutes les vertus conjugales et ménagères.

Elle devait bientôt prouver qu'elle pouvait être aussi la plus admirable des mères... Dans leur petit domaine de Milly, où les Lamartine s'étaient installés après la Révolution, la vie n'était pas facile : l'argent manquait grandement au ménage qui ne cessa jamais de combattre la gêne, lutte que le poète devait plus tard continuer de soutenir pour son compte, mais dans des conditions bien différentes, le goût de la dépense déséquilibrant seul, pour lui, un budget auquel des rentrées nombreuses et variées eussent dû assurer l'aisance... Cette pauvreté devint surtout sensible lorsque le jeune Alphonse, dont l'enfance est trop bien connue pour qu'il y ait lieu de la retracer ici, commença de manifester son goût de la prodigalité. Alphonse, bon royaliste, ne voulait pas entrer au service du gouvernement impérial et vivait dans une oisiveté forcée : il était donc contraint de faire constamment appel à la bonne volonté paternelle. Que de luttes alors! mais la mère était là, habile à manœuvrer ses proches quand il s'agissait de sauver l'enfant prodigue..., auquel il fallut un jour payer un voyage en Italie, pour lui débarrasser l'esprit d'un projet de mariage qui ne paraissait point satisfaisant.

M. Latreille publie plusieurs lettres jusqu'à ce jour inédites de madame de Lamartine à son fils; ces intéressants documents lui ont été communiqués par madame Jean de Noblet, arrière-petite-fille de la troisième sœur de Lamartine. Quelle tendresse et quelle sagesse dans les conseils, si affectueusement discrets, qu'elle envoie à son fils! Parmi toutes les lettres de mère à fils qui ont dû être écrites depuis que les fils font des bêtises et que les mères les leur pardonnent, celles-là doivent sans aucun doute compter parmi les plus touchantes et les plus belles!...

La Restauration, qui avait donné de grands espoirs aux Lamartine pour leur fils, ne combla pas tous leurs vœux. Le jeune poète devenu garde du corps se dégoûta vite de la carrière des armes et donna sa démission. On le décida alors à postuler une sous-préfecture et, tandis que les démarches officielles étaient entreprises, madame de Lamartine, n'y tenant plus, écrivit, de son propre chef et à l'insu de tous, une lettre au ministre de l'Intérieur pour lui démontrer qu'Alphonse était le plus intelligent des jeunes Français et qu'il *devait* être sous-préfet. Cette belle missive n'eut naturellement aucun succès auprès du ministre, mais nul doute qu'elle n'en remporte un très vif, — un véritable succès romantique : un succès d'attendrissement — dans le livre de M. Barthou qui vient d'en révéler l'existence... L'administration ne se montrant point accueillante, Lamartine n'insista plus. Il eut bien quelques velléités de défricher une petite île voisine de l'île d'Elbe, mais l'affaire n'aboutit pas

et d'autres soucis — madame Charles et la poésie — absorbèrent son esprit. Ce n'est qu'en 1819 que la situation de Lamartine se trouva assurée, pour la plus grande joie de sa mère, qui s'épuisait à lui chercher une épouse convenable. En cette année 19, Lamartine fit connaissance à Aix (les villes d'eaux sont décidément admirables pour étendre le cercle de ses relations) de mademoiselle Birch, cette jeune Anglaise pas très belle, mais très « brave » et suffisamment riche, qu'il devait épouser. C'est en 19 aussi que parurent, avec quel éclatant succès! les *Méditations*, dans le temps où l'auteur, qui avait porté ses vues sur la diplomatie, recevait enfin l'assurance qu'il serait bientôt attaché à l'ambassade de Naples. Durant dix années madame de Lamartine put assister, heureuse, éblouïe, aux triomphes de son fils, à la tendresse de qui elle fut brusquement arrachée, en 1829, par un horrible accident : madame de Lamartine fut ébouillantée dans sa baignoire... On sait la douleur de son fils et aussi, sur un plan plus prosaïque, les importantes conséquences de cette mort. Du point de vue politique et religieux, cette pieuse femme, très attachée aux traditions de sa famille, exerçait une influence assez vive sur son fils. Sa disparition prématurée hâta certainement l'évolution de celui-ci vers ce que nous appelons, ce qu'on appelait déjà « la gauche »... Rappelons enfin qu'Alix des Roys-Lamartine avait, de longues années durant, tenu un journal de sa vie que Lamartine devait publier sous le titre *Manuscrit de ma mère*.

Dans *Autour de Lamartine*, M. Louis Barthou a groupé divers portraits de ceux ou celles qui tinrent au poète par le sang ou par le cœur. Inutile de dire qu'Alix des Roys y figure en bonne place. Quant à son mari, le chevalier Prat, c'est le courage et le sentiment de l'honneur qu'on s'accorde à louer en lui. Il était capitaine de cavalerie, au régiment Dauphin, lorsque la Révolution éclata. Il se rangea aussitôt parmi les défenseurs du roi; on le compta parmi les combattants du 10 août : il fit le coup de feu avec les Suisses. Emprisonné, il ne fut relâché qu'au 9 Thermidor. Son attachement à l'ancien régime le détermina à refuser, en dépit de sa pauvreté, les fonctions qu'on lui offrit sous l'Empire. On ne songea point à le récompenser sous la Restauration. Il est superflu de gagner les gens qu'on sait acquis à sa cause. Ce brave homme n'a pas exercé une grande influence sur la vie d'Alphonse de Lamartine : quand il s'agit de régler le destin de l'enfant, on se préoccupa de l'avis d'un « oncle terrible », oncle à héritage bien entendu, beaucoup plus que du sien propre. Français de tradition jusqu'au bout, dès que la renommée de son fils commença de s'étendre, cet austère chevalier de Saint-Louis ne caressa plus qu'un rêve :

voir entrer son poète à l'Académie française! C'était pour lui l'apogée de la gloire humaine. M. Barthou nous conte avec quel intérêt passionné le maître de Milly suivit la première campagne académique entreprise par son fils. L'échec subi le mit en fureur...

Des ascendants M. Barthou passe aux élues et évoque l'aimable visage de Julie Bouchaud des Hérettes, épouse sentimentale et égrotante du vieux physicien Charles; Julie-Elvire, l'héroïne du *Lac*; de Raphaël, la gloire de l'abbaye d'Hautecombe auprès de laquelle il n'est pas absolument impossible qu'elle ait failli faire naufrage. Puis c'est Elisa Birch, épouse dévouée s'il en fut, si attendrie sur les premières amours de son mari que, en souvenir de celle qui avait inspiré *Le Crucifix*, elle donna le nom de Julia à sa fille, « *l'unique fruit demeuré sur la branche après les vents d'un mauvais jour,* » la pauvre enfant qui devait mourir à Beyrouth, pendant *le voyage en Orient.*

Dernière figure du triptyque féminin qui présida à la vie du poète: Valentine de Cessiat, sa nièce, Antigone moderne, qui dévoua son existence entière à l'oncle qu'elle admirait et adorait et fut l'amie fidèle, très profondément et très chastement aimée, de la longue et douloureuse vieillesse du poète... M. Barthou qui est un de nos meilleurs lamartiniens a très finement indiqué la place que chacune de ces *aimeuses* a tenue dans la vie du dieu et entr'ouvert, pour le plaisir de ses lecteurs, les dossiers de son admirable collection de manuscrits dont les lecteurs de la ***Revue*** ont pu récemment apprécier la richesse, en lisant ces belles et curieuses lettres de Lamartine à Aimé Martin, si précieuses pour celui qui veut pénétrer dans l'intimité du poète, si nécessaires à ceux qui veulent pleinement comprendre son évolution politique.

Le *Lamartine* de M. ***Paul Hazard*** est un excellent petit livre qui contient l'essentiel sur la vie du poète et ses œuvres. Il charmera les débutants qu'il est destiné à éclairer... et aussi les lamartiniens avertis qui apprécieront l'ampleur de vues, la sagacité du critique. M. Hazard a longuement étudié le poète... et les romantiques en général. Son petit ouvrage est rempli de réflexions neuves et fines.

M. *Maurice Levaillant* a, sous le titre modeste de *Morceaux choisis*, accompli un travail énorme, rédigé une petite encyclopédie lamartinienne. Les onze cents pages de son livre ne comprennent pas seulement en effet des passages choisis — remarquablement choisis — mais une biographie très complète de l'homme et une foule de renseignements critiques, de références et de rapprochements ingénieux. On ne saurait souhaiter un ouvrage plus riche de faits et d'idées, il peut servir de point de départ et de guide à toutes les recherches et il contient vraiment les plus belles pages de

Lamartine (prose et vers) dont beaucoup sont, hélas! depuis longtemps tombées dans l'oubli. Car enfin, il faut bien le reconnaître, si l'on excepte quelques cercles restreints, et ces parfaits lettrés isolés, chers à M. Valery Larbaud, on ne lit plus beaucoup Lamartine en France. « Lamartine, vous dira-t-on, oh! un magnifique poète... que j'admire profondément. Mais il est... comment vous dire?... il est un peu ennuyeux. » Si l'on songe que Lamartine a connu les succès les plus étendus, qu'en quelques mois on a lancé de très nombreuses éditions des *Méditations*, qu'en vingt-sept jours on a vendu 24 000 exemplaires de *Jocelyn*, on reconnaîtra qu'il y a là un assez sérieux renversement de fortune. Comment doit-on l'expliquer? Voilà peut-être la question qu'il convient de poser, en attendant que les excellentes biographies que l'on vient de publier ramènent des troupes fraîches de lecteurs aux *Harmonies* et à *Jocelyn* — ce qui n'est pas certain, l'intérêt que l'on porte assez naturellement à la vie des grands écrivains menaçant assez sérieusement de nuire à ces écrivains eux-mêmes, en ces temps de vie bousculée où l'on estime avoir assez fait pour Shelley en lisant *Ariel* et où M. René Benjamin finira peut-être par menacer Balzac.

Il faut bien admettre que, d'une manière générale, la consommation poétique des Français a sensiblement diminué : on lit moins de vers. Chacun adopte un ou deux favoris auxquels il se tient. Les pièces courtes ont la faveur. On les embrasse d'un regard, elles ne découragent point, on peut les relire aisément, et nombreux sont ceux qui doivent ou désirent relire un poème pour en bien saisir l'harmonie après en avoir pénétré le sens. L'œuvre de Lamartine est immense, elle inquiète. Parlez-nous de Baudelaire : c'est très commode, un seul volume! La conception même du roman en vers, type *Jocelyn*, a complètement sombré. Le poème, souhaité court, doit saisir une impression vive, résumer une crise : on admet un ou deux sanglots, mais pas davantage : les désespoirs ou les voluptés de longue durée sont proscrits. Une description passe, mais qu'elle soit ramassée, fouillée. De la pensée concentrée, si possible, et un peu d'orfèvrerie. Mais un roman en vers! On le dédaigne à l'égal d'une simple épopée. On n'admet pas que l'inspiration puisse s'y soutenir égale. Les descriptions de remplissage semblent inévitables et aussi les explications et éclaircissements auxquels le vers convient peu... On n'a pas tout à fait tort sans doute... Ces nappes de poésie qui s'écoulent dans *Jocelyn*, *La Chute d'un ange* ne sont pas toutes d'une égale limpidité. A côté de passages admirables, où se pressent les vers les plus harmonieux que connaisse notre langue, que de longueurs, que de plates tirades qu'un Delille eût pu signer!

On a qualifié les poésies de Lamartine de « romances sans paroles ». Sans doute, appliquée à telle ou telle pièce, l'expression paraîtrait-elle profondément injuste. Mais, si, renonçant aux lectures fragmentaires, nous prenons un volume des *Harmonies* ou des *Recueillements* avec l'intention ferme de ne point sauter une ligne, peut-être nous arrivera-t-il, gagné, conquis par le charme suave de la musique qui nous berce, de détacher tout doucement notre attention du sens même de la chanson. Oh! ce n'est pas qu'elle en soit privée. Il n'y a pas de poésie pure, si cette expression signifie poésie sans pensée. Mais enfin il arrive qu'entre la musique et la pensée l'équilibre soit rompu au bénéfice de la première. Il suffit pour cela de « développer » avec un peu trop de complaisance, et de consacrer trois vers à une idée qu'un seul eût pu contenir. C'est ainsi que, bénéficiant d'une admirable facilité, rompu aux artifices de la rhétorique qu'il avait étudiée au collège, Lamartine a tiré parti de ses richesses. Nous souhaitons aujourd'hui un peu plus de concision et nous défions de ces molles périodes, douces et accueillantes comme des coussins. Quelle grâce souveraine, pourtant, quelle pureté de lignes dans ces flottantes guirlandes que soutiennent tant de vers inégalables! Dans ce monde séraphique de fluide beauté et de pureté, comme on rêve délicieusement, avant de s'assoupir!

Par son idéalisme Lamartine s'oppose à nos contemporains au moins autant que par son aptitude au développement. Il est malaisé de trouver une époque moins idéaliste que la nôtre, malaisé aussi de trouver un homme plus foncièrement spiritualiste que Lamartine... Dans tous les domaines cet idéalisme de Lamartine nous frappe, même dans sa vie d'homme politique. Ce n'est pas que, rêveur inapte à traiter les affaires, il fasse figure de pur utopiste. D'un esprit net et pratique Lamartine a eu parfois un sens très fin de la situation politique de son pays : Talleyrand sur ses vieux jours l'a même félicité de sa pénétration et c'est là une référence qui a son prix. Vexé de passer pour un barde incapable de descendre de ces nuages où les caricaturistes le représentaient languissamment étendu, Lamartine a abordé à la Chambre les questions les plus techniques et discouru même, avec beaucoup de sens, sur la betterave sucrière. Durant la première partie du règne de Louis-Philippe on le vit soutenir énergiquement le gouvernement, ce qui ne l'empêchait point de l'attaquer lorsqu'il n'approuvait point sa politique, car, siégeant « au plafond », comme il disait, il n'écoutait jamais que la voix de sa conscience et ne se prêtait jamais à aucune combinaison tactique. Ce fut alors qu'on le vit, prophète véritable, prédire le Second empire dans son discours *sur le retour des Cendres*, la Commune dans son discours *sur les forti-*

fications. A partir de 43, Lamartine se rangea dans l'opposition et ne cessa de s'éloigner du parti de la réaction. Il sentait toute proche une révolution, elle ne l'effrayait pas. Il avait l'horreur pourtant des excès auxquels les bouleversements politiques conduisent, mais il estimait pouvoir les éviter. Il espérait qu'on pourrait s'arrêter au stade girondin, éviter les Montagnards. Une foi profonde s'était développée en lui, qui l'avait petit à petit détaché des partis de « l'ordre », la foi en la suprême sagesse, en la pureté d'âme du peuple. S'étant persuadé de l'existence de ces grandes vertus populaires, la conduite à tenir devenait évidente, aisée : il ne s'agissait plus que d'éliminer les meneurs, de marcher au peuple et avec lui. Lamartine, idéalisant les misérables, n'admettait pas que l'égoïsme, les bas calculs d'intérêt puissent avoir place dans le cœur des pauvres. Il croyait à une grande, à une belle révolution d'amour et de paix. La suprême bonté, la suprême sagesse de la plèbe, ce sont certes des thèmes dont nous avons les oreilles rebattues, mais c'est le plus souvent par des primaires ou des arrivistes que nous les voyons développer. Moins confiants, nous ne croyons pas qu'on puisse en un jour réaliser les grands rêves humanitaires... La réalité donna d'ailleurs un éclatant démenti à Lamartine. Il s'était flatté de gagner les cœurs et les avait gagnés en effet. Le tranquille héroïsme dont il avait fait preuve en face des émeutiers du drapeau rouge avait provoqué une vague d'enthousiasme et d'admiration. Une France nouvelle semblait devoir naître... Quelques semaines plus tard le sang avait coulé, tandis que s'effondrait le mirage des révolutions tranquilles... et Lamartine était universellement oublié. Comment expliquer cette chute? Rien de plus simple : Lamartine avait repoussé la dictature qu'on lui offrait. Instantanément on avait cessé de le comprendre. Un désintéressement aussi magnifique devenait presque suspect. Les Français ont l'habitude d'être tyrannisés par leurs libérateurs. Ne pas s'emparer du pouvoir qui s'offre passe pour faiblesse... De justice supérieure et d'hallucinant idéal la foule ne se soucie qu'un instant, la durée d'une émotion théâtrale, puis chacun, du plus haut au plus bas, songe à ses petits intérêts, au partage du gibier abattu par l'idéaliste... Sa belle foi dans le peuple, Lamartine ne la perdit pas. L'expérience n'a pas prise sur un homme comme celui-là. Il regarde loin, très loin dans l'avenir. Descendu du pouvoir le poète rêva d'atteindre la grande masse, se fit journaliste populaire, — un merveilleux journaliste, — il écrivit des romans populaires et dans le *Tailleur de pierres de Saint-Point* nous le voyons encore célébrer le travailleur de la terre, qui bénit Dieu et jouit de la nature avec ivresse. Ainsi les rêves de Jean-Jacques Rousseau retrouvaient force chez

Lamartine... comme chez Hugo. Ainsi, à l'aurore de la vie parlementaire française, ces deux hommes caressèrent l'espoir d'élever à eux tout un peuple et de s'élancer avec lui vers un éblouissant avenir.

Les misérables n'étaient pas seuls à bénéficier de ce noble idéalisme; tous les personnages de Lamartine ont recueilli quelque part de cette manne bienfaisante : amants sacrifiés, pures amoureuses, tous ont eu leur petit morceau de ciel. L'imagination sans nul doute a favorisé leur naissance bien plutôt que l'observation. Tout pénétré d'esprit religieux, Lamartine a mêlé dans son âme l'amour et le divin, comme il y a mêlé Dieu et la nature. Ainsi toujours l'amour profita de la foi, les périodes d'incrédulité semblant favoriser au contraire la sécheresse de cœur.

Dire d'un homme qu'il croit à l'amour idéal, ce n'est pas dire d'ailleurs qu'il fait bénéficier sa femme ou sa maîtresse de sa conviction. On a récemment découvert que l'amour n'existait pas et les tenants de cette nouvelle théorie restent stupéfaits à l'idée que nos pères aient pu caresser si longtemps de pareilles chimères. Que les femmes, s'il en est qui regrettent ces temps mythologiques, se consolent pourtant! Qui crut plus à l'amour-force à l'amour-dieu que Lamartine? Regardons sa vie : voici Graziella, la petite pêcheuse de Procida : le poète la laissa mourir d'amour; madame Charles-Elvire? C'était elle surtout qui aimait. M. Barthou nous montre qu'il fut un temps où Lamartine « en eut assez » de cette liaison, et où « cette femme plus âgée commença à le fatiguer quelque peu ». Elle mourut. Ce fut pour le poète un immense et sincère désespoir. Sans ce malheur, peut-être... Elisa Birch, Lamartine l'a épousée par raison. N'écrivit-il pas à propos de cette union : « La chose est raisonnable, c'est tout ce que je pouvais espérer »? Ce n'est pas très chaud. Lamartine fut d'ailleurs un mari dévoué, respectueux, mais pas absolument impeccable. Des liaisons de ci de là continuèrent la tradition brillamment inaugurée avec cette princesse italienne, qui voulut faire assassiner le poète lorsqu'elle apprit son mariage. Croire à l'amour, ce n'est pas le vivre, c'est le chercher. Et voilà pourquoi il est peut-être imprudent, de la part des hommes, de répudier cet idéal qui peut leur donner le bonheur, puisque l'idéal est toujours dans l'avenir et le bonheur aussi... Remarquez que dans ses œuvres mêmes Lamartine chérit les amours interrompues, les amours contrariées. Jocelyn doit se séparer de Laurence. Ainsi toutes les possibilités sont conservées et la dangereuse réalisation du bonheur évitée... Quoi qu'il en soit de ces précautions et des applications pratiques de l'idéalisme de Lamartine, il n'en reste pas moins que les personnages conçus

par lui manquent souvent de vie : leur pureté aérienne nous inquiète, haïssables sceptiques qui ne croyons plus être sur la terre si, de près ou de loin, on ne nous montre pas un peu de boue.

Idéalisme impénitent, facilité excessive favorisant des développements un peu lâches, voilà en résumé ce qui nous paraît éloigner quelque peu les Français d'aujourd'hui de Lamartine. Tâche bien ingrate que d'essayer d'expliquer cette indéniable désaffection. Il y a tant de raisons, et bien meilleures, d'admirer Lamartine qu'il serait plus juste et plus décent de les rappeler et elles seules. Telle ou telle génération le lira avec plus ou moins de passion, mais personne ne peut douter que son nom ne vive aussi longtemps que des hommes parleront notre langue. C'est le plus musical, sinon le plus émouvant de nos poètes. Sa figure est une des plus belles, une des plus pures qui s'offre à notre admiration : demi-dieu véritable, il incarne magnifiquement la grandeur d'âme et la foi, et, si même ces deux vertus périssaient à jamais, il resterait un des plus significatifs, un des plus admirables symboles d'une religion disparue.

Claude Bernard, par **Jean-Louis Faure.**

Le professeur Jean-Louis Faure, un des maîtres de la chirurgie française, vient de consacrer un livre à Claude Bernard, où se manifestent l'admiration et l'enthousiasme le plus vifs à l'égard de cet homme de génie qui, avec Magendie, renouvela par ses recherches et ses découvertes la physiologie animale. M. Jean-Louis Faure nous conte la vie de l'homme, vie tout entière consacrée à un travail aussi acharné que désintéressé, et résume les résultats de ses recherches : action des sucs digestifs révélée, découverte de la fonction glycogénique du foie, du fonctionnement du système nerveux grand sympathique, des nerfs vaso-constricteurs, vaso-dilatateurs; de plus l'étude de Cl. Bernard sur le curare a fait franchir une étape décisive à la toxicologie : travaux, expériences, résultats que le savant a consignés lui-même dans dix-huit volumes, qui constituent en somme l'histoire de sa vie de chercheur. Quant à *l'Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* elle contient, dégagées avec une puissance d'intuition géniale, l'exposé des méthodes qui doivent guider les expérimentateurs. Quelques aperçus philosophiques y ont aussi trouvé place, mais c'est plutôt les *Leçons sur les phénomènes de la vie* qu'il faut consulter, si l'on veut posséder tous les éléments de la philosophie de Claude Bernard. Cette philosophie, M. J.-L. Faure l'analyse avec une lucidité toute scientifique :

il rappelle que Cl. Bernard a refusé de définir la vie et repoussé la théorie de Bichat qui distinguait les propriétés physiques des propriétés vitales. Cette position, M. J.-L. Faure l'approuve grandement, mais il regrette que Cl. Bernard se soit arrêté sur ce chemin, ait admis « une ordonnance vitale préétablie, et ait rattaché la vie au domaine métaphysique. Le professeur Faure estime que si Claude Bernard avait vécu de nos jours, il se serait rangé complètement dans le camp matérialiste, mieux nommé : « physique ou naturel ». Les expériences de Leduc auraient mis un terme à ses dernières hésitations... M. Leduc a montré que, dans deux gouttes d'encre placées l'une près de l'autre, on voit au microscope des corpuscules se grouper selon les mêmes lois qui président à la segmentation des cellules; M. Leduc est parvenu, par ailleurs, à réussir certaines cristallisations curieuses, les cristaux construisant de petits arbres magiques... Malheureusement, le mouvement n'étant vraisemblablement pas toute la vie, le problème pourrait bien rester entier et l'armée métaphysicienne n'être pas mise en déroute : telle est l'objection qu'on pourrait peut-être faire au docteur Jean-Louis Faure... La science, sans doute, a magnifiquement classé les phénomènes physiques et chimiques, elle a capté des forces neuves : mais tous les grands problèmes ne restent-ils pas intacts? sait-on ce qu'est l'électricité, l'intelligence, le feu, la vie? A-t-on fait même un seul pas sur la route de ces découvertes?... Quelque jugement qu'on soit tenté de porter — par inclination naturelle — sur ces vastes problèmes, le livre de M. Faure mérite d'être médité : il est singulièrement riche de pensée.

MARCEL THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONOLOGIE DE LA QUINZAINE

janvier. — M. Stoyadirovitch, ministre des Finances de Yougoslavie, a une conférence avec M. Doumer au sujet de la dette serbe envers la France. — Mort de la Reine douairière d'Italie. — Un message du Président Coolidge au Congrès expose les raisons pour lesquelles les États-Unis doivent participer à la Conférence préliminaire du désarmement organisé par la S. D. N.

— M. Doumer fait connaître le détail de ses projets financiers. — La Belgique se retire de l'Union monétaire latine. — Un communiqué de M. Mellon fixe les principes qui guident le gouvernement américain dans le règlement des dettes interalliées.

— M. Henry Bérenger, ambassadeur de France aux États-Unis s'embarque au Havre. — A Rouen, M. Bokanowski prononce un discours sur la situation financière, ses causes et ses remèdes. — M. Stresemann ayant refusé d'accepter le prix de la fondation Wilson qui devait lui être attribué en même temps qu'à MM. Chamberlain et Briand, ce prix ne sera pas décerné cette année. — La Commission des Affaires étrangères de la Chambre américaine, approuve un crédit de 50 000 dollars pour le participation des délégués américains à la conférence du désarmement.

— Une note du ministère des Finances fait connaître que l'État a remboursé le 31 décembre 1 milliard à la Banque de France, mais qu'il a depuis opéré un nouveau prélèvement de 500 millions. — La commission fiscale des groupes de gauche arrête le texte définitif de son second projet d'assainissement financier. — Mort du musicien Émile Paladilhe. — L'enquête sur les faux billets de banque français en Hongrie amène d'importantes arrestations et établit que les billets ont été fabriqués à l'Institut officiel de cartographie de Budapest. — Violents incidents entre Péruviens et Chiliens à l'occasion du plébiscite de Tackna et d'Arrika.

— La Fédération socialiste de la Seine se prononce contre la participation. — On expérimente sur la ligne Paris-Versailles une automotrice à essence qui remplacerait les locomotives ordinaires sur les lignes de petits trafics. — Un certain nombre d'organisations d'employés de l'État fonde le Cartel des fonctionnaires et des ouvriers des services publics. — Tuan Chi Jui, chef du pouvoir exécutif, à la suite de la chute de Tchang so Lin, annonce son intention de se retirer de la vie politique.

— Une démarche des gouvernements de la Petite Entente auprès de la S. D. N. serait envisagée au sujet des dessous politiques que masquerait l'affaire des faux billets. — La formalité du visa entre la France et la Suisse sera supprimée à la date du 20 janvier. — Démission de M. Hadjikyriakos, ministre de la Marine hellénique. — Protestations du haut commissaire américain à Constantinople contre les stipulations du nouveau tarif douanier turc qui imposent une surtaxe aux produits des pays avec lesquels le gouvernement turc n'a pas d'accord commercial.

9. — Ouverture du Congrès du parti socialiste qui doit trancher la question de la participation. — Une journée des Missions, organisée par l'Archevêque de Rouen, permet d'initier de nombreux auditoires à la crise qui menace l'œuvre des missionnaires français. — La fraction du parti du centre au Reichstag vote une motion demandant la continuation des pourparlers en vue de former un gouvernement de grande coalition. — Le Métropolite Pierre, un des partisans de l'ex-patriarche Tikhon, est arrêté par ordre des Soviets ainsi que de nombreux prélats et ecclésiastiques de Moscou, Kharkov, Poltava et Kieff.

11. — Le ministre de Hongrie à Paris remet au président du Conseil un message du comte Bethlen assurant que toutes les complicités dans l'affaire des faux billets de la Banque de France seront impitoyablement châtiées. — Le Congrès socialiste se prononce contre la participation, par 1 766 mandats contre 1 331. — Ouverture de la session annuelle du Conseil national économique. — Obsèques solennelles de la Reine douairière d'Italie. — Ibn Seoud est proclamé roi du Hedjaz.

12. — Rentrée du Parlement français : M. Herriot est réélu président de la Chambre. — La fraction social-démocrate du Reichstag décide de ne pas participer à un gouvernement de grande coalition. — A Pékin, ouverture de la conférence internationale de l'extraterritorialité.

13. — La Commission de comptabilité de la Chambre se prononce en faveur du relèvement de l'indemnité parlementaire. — Le président Hindenburg charge M. Luther de former un gouvernement de coalition des partis moyens. — Les Soviets rétablissent et réglementent l'héritage en ligne directe.

14. — La Commission des Finances de la Chambre repousse l'article du projet de M. Doumer instituant une taxe sur les paiements. — Mort de René Boylesve, de l'Académie française. — Devant la Commission des Affaires étrangères du Reichtag, M. Stresemann proteste contre le chiffre des effectifs alliés maintenus en Rhénanie. — A Londres, ouverture des négociations pour le règlement de la dette italienne.

15. — A la suite d'une audition de M. Briand et de M. Doumer, la Commission des Finances de la Chambre reprend l'examen des projets financiers en collaboration avec le gouvernement. — La Chambre des représentants américaine ratifie l'accord pour le règlement de la dette italienne.

16. — La Commission des Finances de la Chambre adopte les vingt premiers articles du contre-projet financier du Cartel. — La Chambre des représentants américaine ratifie les accords sur les dettes conclus avec la Belgique, l'Italie, la Lettonie, la Tchécoslovaquie et la Roumanie. — A Paris, remise à la S. D. N. de l'immeuble attribué à l'Institut international de coopération intellectuelle.

17. — Une manifestation des fonctionnaires syndiqués a lieu malgré l'interdiction du Préfet de police. — M. Mussolini déclare que pour reprendre leur place à la Chambre, les députés de l'opposition devront accepter les clauses imposées par la direction du parti fasciste.

18. — L'administration des P. T. T. adresse au ministre des Finances un projet de relèvement des taxes postales et télégraphiques. — La constitution du nouveau Cabinet Luther est laborieuse : les populistes bavarois s'opposent à la nomination du démocrate Koch comme ministre de l'Intérieur. — A Budapest, nouvelles arrestations motivées par l'affaire des faux billets de banque. — La Chambre américaine vote les crédits pour la Conférence du désarmement.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE.	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER.	98 »	50 »	26 »
Pour l'Afrique du Sud, l'Albanie, le Canada, la Chine, le Danemark, Dantzig, République Dominicaine, Esthonie, États-Unis, Finlande, Grande-Bretagne, Indes Britanniques, Indes Néerlandaises, Irlande, Islande, Lithuanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie :	115 »	60 »	32 »

LA LIVRAISON — 240 pages — 5 francs.

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 114, avenue des Champs-Élysées, Paris.